Bernard Lamy

Prêtre de l'Oratoire

Né : 1658

Né le 1er juin 1640 au Mans.

Mort le 29 janvier 1715 à Rouen

Notes biographiques et bibliographiques

E. Bonnardet

prêtre de l'Oratoire

Voir :

Batterel : t. IV. p. 365-409 notice –
t. II. p. 280 –
t. III. p. 86, 303, 366 –
t. IV. p. 231, 232, 458 –

Cloyseault : Catalogue, 495 –
Vies : t. I p. XXVIII – t. III. p. 349. notice –

Bicaïs : t. II, p. 141 –

Bougerel : t. II. p. 37 –

Dolby : t. III. p. 155, 159 –
t. VI. p. 196 –

Bonardi, p. 469-479 –

Desmolets : Vita auctoris, en tête du De Tabernaculo Paris, Delespine, 1720, in f°

Niceron : t. VI. p. 96-120 –
t. X. 1re partie, p. 166 –

Basnage : Histoire des ouvrages des savants, Xbre 1688, art. IV
novembre 1692, p. 127 à 129 –

Dupin : XVII siècle, t. V, p. 346 –

R. Simon : Lettres, III 25 –

Moréri : aux articles Bellegarde et Tournemine – Moréri
– Dictionnaire article à son nom
– 2e supplément. t. I p. 119 article Bellegarde
t. II p. 578 article de Tournemine

J. Paré : Eloges historiques : Le Mans, 1816 p. 21-29 –

Charma et Marcel : Le P. André, Caen, 1844-1856 –

Hauréau : Histoire du Maine, Paris 1870-1877 – t. II p. 216, 78 – (Bibl. Nle Z 150)
117-165

Guérard : t. IV. p. 498-99 –

Dumont : L'oratoire et le cartésianisme en Anjou, p. 52 –

Barbier : N° 8815 –

Quérard = France littéraire, Paris, 1830, t. IV pages 498-9.

Michaud : Biographie universelle –

Charma et Marcel : Le Père André, jésuite, Caen 1844-1856, 2 vol in 8 –

Bayle : Lettres, t. I, 84 –

Brunet : t. III p. 804 – Tables N 525 –

Lelong : Bibl. sacrée II 818 col. 2 B. V. donne la liste de ses ouvrages sur l'Ecriture Ste.
Entretiens sur les sciences, édition de 1724 à la fin, se trouve un catalogue de ses ouvrages.

Ste Beuve : Port Royal, 2e édition, t. III p 549. 550, 584, 608.

Dom Guillaume Bestin, de S. Maur, Réflexions sur le système du R.P. Lamy, 1697, in 12.

Léon Guérin : les prêtres illustres de la France, Paris, Desessart, in 8 : note sur le P. Lamy.

Dom Piollin : Histoire de l'Eglise du Mans, t. VI, p. 324.

Renaudot : Mélanges, 28 f° 201 Lettre sur l'Harmonie du P. Lamy.

— Babin, professeur en théologie à la faculté d'Angers : Récit de ce qui s'est passé dans l'Université d'Angers en l'année 1675 au sujet de la philosophie de Descartes, condamnée par les ordres du roi — 1679 — in 4°

— Docteur O'Followell : Des punitions chez les enfants. Arize, chez Waris-Debret, pages 55-57. Il cite le 5e entretien sur les sciences du P. Lamy.

— Dictionnaire de Soissons, notice par l'abbé Ladvocat.

— F. Bouillier : Histoire du cartésianisme. t. II.

— Feller : Biographie universelle, Paris et Besançon, 1849, in 8. t. V. p. 116.

— Dictionnaire de théologie catholique, VIII, 2550-52 article J. Carreyre.

— Dictionnaire de la Bible, IV, 62-63, article A. Reguier.

Bibliographie.

1° De l'art de parler

Ouvrages. *De l'art de parler*. Paris, A. Pralard, 1675. In-12 de (xviii)-280 pages. 5 ffnn non numérotés, préface

— *Le même*, même édition avec la date 1676

— *Le même*, édit. hollandaise, suivant la copie imprimée à Paris chez Pralard, 1676. In-16 de 336 pages.

— *Le même*, 2e édition, *avec un discours dans lequel on donne une idée de l'art de persuader revue et augmentée*. Paris, le même, 1676. In-16 de (xviii) -291 pages.

— *Le même*, suivant la copie imprimée à Paris, Hollande, à la sphère, 1679. In-12.

— *Le même*, 3e édition, La Haye, Moetjens, 1684. In-12.

— *Le même*, sous ce titre *la Rhétorique ou l'art de parler*, 3e édition, *revue et augmentée*. Paris, Pralard, 1688. In-12 de (xxiv) -380 pages.

— *La même*, 4e édition, *revue et augmentée*. Paris, P. et J. Debats (aussi chez chez Delaune et chez Pepie), 1701. In-12 de (xxii) -441-(xiii) pages.

A la fin du volume se trouve une lettre élogieuse de Mascaron.

Voir *Mémoires de Trévoux*, novembre 1701 et janvier 1702.

— *La même*, nouvelle édition, *revue et augmentée*. Paris, D. Mariette, 1715 : In-12 de (xx) -438 et (xii) pages.

— *Le même*, chez Pépie à Paris 1715 in 12 de 438 pages

— *La même*, nouvelle édition, *revue et augmentée* où l'on a ajouté les *nouvelles réflexions sur l'art poétique*. (Voir l'ouvrage suivant) Paris, Mathey, 1741. In-12 de XXXII — 579 pages.

— *La même*, Paris, 1757. In-12.

Voir sur cette ouvrage : *Réflexions sur la rhétorique en réponse au P. Lamy*, Paris, David, 1705. In-8 ; — *Dupin*, xviie siècle, t. V. pages 346 ; — *Baillet*, Jug. des savants, t. II, pages 522 ; — *Bayle*, Républ. des lettres, 1684 ; — *id.*, lettres choisies, (Rotterdam 1714), t. I, page 84 ;... etc...

Il a été traduit en *anglais* (Biblioth. univ. de Leclerc, t. VII) ; — *en allemand* : *Der Kunst zu Reden* ; von Th. Messerschmid..... Altenberg, 1753. Henning, in-8°. — *En italien*, Lucques, 1758, in 8°.

Le P. Malebranche en écrivait à un ami : *Si tibi deest Ars dicendi, nanca est tua bibliotheca ; deest tibi liber exquisitissimus omnibusque suis numeris absolutus*. (Desmolets, vie de Lamy.)

De l'art de parler, suivant la copie imprimée à Paris chez André Pralard, 1676, in-16 de 336 pages. *Idem*, Paris, chez Pralard, en 1675 (1).

Ce titre d'une édition de Hollande, que j'ai de ce livre, ferait juger que la première édition de Paris n'est que de 1676. Elle est cependant de 1670. C'est l'auteur même qui nous l'apprend. Il s'en est fait quatre éditions toutes augmentées considérablement, surtout la dernière qui est sous ce titre :

La Rhétorique ou l'art de parler; par le Père Bernard Lamy, prêtre de l'Oratoire. *Quatrième édition revue et augmentée*, Paris, Pépie, 1701, in-12, de 440 pages. Item in-12, Paris, 1715.

Il dit, à la fin du livre, qu'il y a plus de 30 ans qu'ayant communiqué à ses amis les premiers essais de cet ouvrage, le Père Mascaron, nommé alors évêque de Tulle, et dont il avait eu l'honneur d'être le disciple, lui fit faire des reproches de ce qu'il ne lui avait pas communiqué cet essai. L'auteur le fit, et encouragé de l'approbation de ce grand homme, il fit imprimer pour la première fois son livre en

(1) Le *Catalogue de la bibliothèque du roi* dit que l'édition de 1688 est la troisième.

1670. Le Père Mascaron lui mandait dans sa lettre :

« *Il y a trop longtemps que je connais le caractère de votre esprit et de votre cœur, mon Révérend Père, pour pouvoir douter de la beauté de l'un et de la bonté de l'autre. J'ai toujours cru que vous feriez un progrès si considérable dans toutes les sciences auxquelles vous vous appliqueriez, que vous vous trouveriez en état de vous mettre à la tête de ceux que vous auriez suivis quelque temps. Ce temps est venu aussi vite que je le souhaitais; et par ce que le Père Malebranche m'a fait voir de votre part, je suis tout convaincu que vous êtes arrivé où les autres ne se trouvent d'ordinaire qu'à la fin de leur vie. Vous m'avez fait connaître la théorie de cent choses dont je ne savais que la pratique, et ce que je ne croyais que de la juridiction de mes oreilles, vous l'avez porté jusqu'au tribunal de ma raison... Nous n'allons que par les sentiers où l'instinct d'une éloquence naturelle nous fait marcher; vous allez, mon Père, jusqu'à la source de cet instinct.... Tout de bon, on ne peut pas démêler avec plus de pénétration et de netteté les causes physiques de l'art de bien dire; et je crois n'en avoir lu que la moindre partie, qui est l'allocution... Votre style est très net, très poli, très exact; et il me semble que pour le style dogmatique on n'en saurait choisir un qui soit plus propre. Vos comparaisons sont belles et justes; je ne les voudrais pas tout à fait si longues que celle du parterre et d'autres. Tout ce que j'aurais pu remarquer sur cet écrit que j'ai renvoyé au Père Malebranche est si peu de chose que je le regarde comme de petites taches qu'une petite application de votre esprit dissipera avec autant de facilité que le soleil dissipe celles qui le couvrent. Cependant ne vous abandonnez pas tellement à la spéculation que vous en ruiniez votre santé.* »

Que n'eût pas dit le Père Mascaron de ce livre qu'il estimait tant manuscrit et encore informe, s'il l'eût vu augmenté d'un tiers et bien autrement retouché dans la troisième édition qui en parut en 1687 ? M. Dupin ne feint pas de dire (1) que cet *Art de parler* est aussi bon en son genre que l'*Art de penser* dans le sien. Baillet en parle aussi avec effusion de cœur.

Il dit qu'au jugement de quelques personnes, il approche assez de la force et de la réputation de la *Grammaire raisonnée* de M. Arnauld ; que cet ouvrage peut être d'autant plus utile que l'auteur y traite toutes choses dans un ordre naturel ; qu'il conduit l'esprit des lecteurs à la connaissance de l'art qu'il enseigne, par une suite de raisonnements faciles : ce que les maîtres ne font pas avec assez de soin ; qu'il n'y propose pas une foule de préceptes qui ne font que charger la mémoire et embarrasser l'esprit, comme dans la plupart des autres livres de grammaire et de rhétorique ; mais qu'il se contente de bien faire connaître le fond et les principes naturels de l'art dont il traite, lesquels, bien compris, fait qu'on passe aisément de là à la multitude des règles (2).

Bayle loue la netteté avec laquelle le Père Lamy traite sa matière, et cet esprit juste et philosophique par lequel il nous fait connaître comment les paroles agissent sur l'âme ; quel est le rapport du langage aux opérations de l'esprit ; qu'elle est la nature et l'origine des figures, la différence des termes, et tout ce qui constitue la véritable éloquence (3).

Enfin le Père Malebranche, qui n'était pas un louangeur excessif des livres de Belles-Lettres, ne tarissait point sur le mérite de celui-ci, et écrivait à un de ses amis que, s'il ne l'avait point dans sa bibliothèque, il lui manquait un excellent livre, un livre accompli, et que sa bibliothèque était imparfaite.

Dans la quatrième édition (4), le Père Lamy a refondu son ouvrage, l'ayant retouché et augmenté partout jusqu'à changer l'ordre des matières qui y sont ainsi disposées. Il explique dans le premier livre comment se forme en nous la parole ; et supposant deux hommes qui viennent de naître dans un nouveau monde, il examine quel langa-

(1) Dupin, *Bibliothèque 17e siècle*, T. v. p. 346.
(2) Baillet, *Jugements ouvrages savants*. T. II, p. 522.
(3) Bayle, *République des lettres*, 1684
(4) Voir l'éloge de cette 4e édition dans les *Journaux de Trévoux* de novembre 1701.

ge ils se feraient pour se communiquer leurs pensées, et découvre dans les divers moyens, dont il suppose avec beaucoup de vraissemblance qu'ils useraient, les fondements de toutes les langues et règles primordiales de toutes les grammaires connues. Dans le deuxième livre, il parle des tropes ou expressions métaphoriques nécessaires dans toutes les langues, quelques fécondes qu'on les suppose, à cause de la multitude et de la variété innombrable des différentes idées que l'homme peut exprimer auxquelles il n'y a point de langue assez riche qui puisse [illegible] par autant de termes propres. Il parle aussi des figures, et toujours en homme qui remonte à la source et aux principes naturels de son art. Il traite dans le troisième des sons et de la formation des syllabes, de la mesure ; et à cette occasion, de la poésie. Dans le quatrième des différents styles et des ornements qui les accompagnent. Enfin dans le cinquième livre, de l'art de persuader. Aux règles des meilleurs maitres sur l'éloquence qu'on trouve ici développées avec choix, comme dans bien d'autres livres, il a joint ce qui lui est propre, et qu'on ne verrait point autre part, les premiers principes de l'éloquence naturelle, étalés de main de maitre qui traite de la rhétorique en vrai philosophe.

Au 7e Tome de la *Bibliothèque* de Leclerc, il est dit que *l'Art de parler* a été traduit en Anglais ; et dans les nouvelles littéraires du 5me Tome de la *Bibliothèque germanique*, qu'il l'allait être en allemand.

Michel de Marolles : Les Pages, cardinaux ... français. in 4° page 57 (Arsenal 7811 A)

N° XXXII

L'Amy s'est fait un art de parler agréable,
D'un stile en nostre langue élégant et poli,
qui montre son esprit par l'estude accompli ;
Livre utile sans doute autant qu'il est aimable.

(2° Nouvelles réflexions sur l'Art poétique.)

= *Nouvelles réflexions sur l'art poétique dans lesquelles en s'expliquant quelles sont les causes du plaisir que donne la poésie et quels sont les fondements de toutes les règles de cet art, on fait connaître en même temps le danger qu'il y a dans la lecture des poètes*. Paris, Pralard, 1668. In-12 de (XVI - 245 pages.

La date 1668 est une faute d'impression pour 1678.

— *Les mêmes*, à la suite de la rhétorique, éd. de 1741, page 449 à 579.

Nouvelles réflexions sur l'art poètique, dans lesquelles en expliquant quelles sont les causes du plaisir que donne la poésie et quels sont les fondements de toutes les règles de cet art, on fait connaître en même temps le danger qu'il y a dans la lecture des poètes, Paris Pralard, 1678.

C'est une faute d'impression dans la date d'avoir mis LXVIII c'est un X oublié.

Le caractère d'homme judicieux et chrétien qui distingue le Père Lamy dans tous ses ouvrages, se fait, ce me semble, sentir dans celui-ci d'une manière toute particulière. On y voit un homme attentif à faire servir la raison à la religion, et qui s'attache si fort à prendre tout ce qu'il dit dans le vrai, qu'on ne peut s'empêcher de le suivre dans toutes les conséquences qu'il tire. Les règles de la poésie sont fondées uniquement, selon lui, sur les observations que les poètes ont faites sur ce qui pouvait plaire aux hommes dans l'état de corruption où ils naissent. C'est pour cela qu'ils s'étudient à faire des peintures vives et magnifiques de tous les objets sensibles de la nature, dont nous sommes naturellement épris et des diverses passions dont nous nous laissons volontairement remuer. C'est ce que l'auteur fait voir en un grand détail. Or c'est là une tentation très dangereuse pour l'homme, parce que c'est l'entretenir dans la malheureuse pente qu'il n'a déjà que trop vive à oublier Dieu, son vrai, son unique bien, et à s'occuper de tous les objets créés. Il répond fort bien aux vues prétendues qu'ont la tragédie et la comédie de réformer les mœurs en rendant le vice, l'une ridicule, l'autre odieux ; et fait voir que le remède vient toujours trop tard et après que le mal est fait ; qu'il y a des passions qui ne se corrigent pas par ces sortes de voies; que dans les pièces de théâtre les plus morales, il règne toujours un fond d'amusement, d'inutilités, qui ne tend qu'à remplir notre esprit de bagatelles ; et il pousse la sévérité de sa morale jusqu'à interdire à tout esprit raisonnable et chrétien, non-seulement tout ce qui porte le nom de romans, mais ceux encore que chacun se forge quelquefois dans l'esprit par cette multitude d'imaginations, de projets, de

fantômes, et, pour trancher le mot, de châteaux en Espagne, dont nous aimons à nous repaître.

Le Père de Sainte-Marthe, ayant su qu'il travaillait sur cette matière, lui fit dire, par le Père de La Mirande, son supérieur, qu'il serait bien aise de voir ce qu'il en avait écrit; mais qu'il lui conseillait désormais de s'appliquer entièrement à des études purement ecclésiastiques, comme celles de l'Ecriture, des Pères et des Conciles, ses talents et l'extrême facilité de son esprit lui faisant juger qu'il y ferait des progrès notables. Le Père Lamy profita de l'avis de son supérieur, en s'adonnant tout entier à la science de la religion et de l'Ecriture, mais après seulement qu'il eût donné les trois ou quatre ouvrages suivants sur les sciences naturelles, parce que, les traitant toutes en philosophe chrétien, il trouvait le secret de les rapporter uniquement à la connaissance de Dieu et de la religion, et de les y faire servir de préparation, comme l'on va voir.

(3 L'affaire du Cartésianisme.

= *Extrait des écrits d'un professeur de l'Oratoire dictés vers le commencement de l'an* 1674 *dans le collège d'Angers pour lui servir de justification contre les calomnies que l'on a depuis peu répandues contre lui qu'il avait enseigné dans ces mêmes écrits, une proposition impie.* S. l. n. d. (1675.) In-4° de 14 pages.

Le P. Lamy, à ce moment professeur à l'université d'Angers, y enseignait le cartésianisme, ce qui lui attira des ennuis et des accusations sans nombre. Cet écrit se rapporte à ce moment de sa vie.

Après son institution, comme il n'avait point encore étudié en philosophie, il fut envoyé pour faire son cours à Saumur sous le Père Charles de La Fontenelle, un des plus saints prêtres que nous ayons eu; et il se ressentit toute sa vie des bons exemples de ces derniers maîtres. Enfin il professa six ans les humanités, trois ans à Vendôme, trois ans à Juilly; puis il fut fait prêtre en 1667; et, après sa théologie qu'il fit aux Ardilliers de Saumur en 1670 et 1671, sous les Pères André Martin et Jean Le Porcq, il enseigna un cours de philosophie dans le collège de cette ville avec distinction, ayant l'esprit juste et net et se le perfectionnant tous les jours par l'étude de la philosophie de Descartes qu'il goûtait fort. Il en fit un deuxième cours à Angers en 1674 et 1675. Cette Université n'était pas un théâtre fort favorable pour son système; le Père Saumaise, un des assistants, allarmé des suites fâcheuses que ses sentiments pour-

(1) *Registre de l'Institution de Paris.*

(2) Desmolets, *Vita autoris.*

raient produire sur des esprits aussi prévenus, écrivait du 25 janvier 1675 au Père Coquery, supérieur d'Angers : « *Le Père Lamy nous a envoyé des thèses contenant le pur cartésianisme; et, comme nous lui avons écrit pour le prier de ne point enseigner cette doctrine et beaucoup moins de l'insérer dans ses thèses, au lieu de suivre notre avis, il a fait une réponse qui nous fait paraître que son opiniâtreté dans ses sentiments, disant qu'il est prêt de les soutenir. Nous voyons par là que son entêtement le porte à toutes les extrémités; et que, contre la soumission qu'il doit à nos assemblées, au Révérend Père Général et à son conseil, il en veut faire à sa tête. S'il n'y allait que de son honneur et de son repos on pourrait prendre patience. Mais, comme il s'agit de la Congrégation, que nous devons conserver de tout notre pouvoir, afin d'y travailler de la bonne sorte, nous vous supplions de ne point souffrir qu'il enseigne les opinions de Descartes, quelque explication qu'il prétende y donner, ni de souffrir jamais qu'il fasse*

imprimer des thèses qui ne soient pas approuvées du Révérend Père Général et de son conseil. Nous aimons mieux voir sa classe tout à fait abandonnée et du maître et des écoliers que de souffrir que la Congrégation soit humiliée de toute la France par l'opiniâtreté et la rébellion d'un particulier. Vous savez la peine qu'il a déjà faite au Révérend Père Général, à Saumur, et les protestations qu'il lui fit de ne plus enseigner Descartes. A présent, il croit qu'il suffit d'appeler ces mêmes opinions aristotéliciennes pour pouvoir les débiter comme auparavant, et que par là il se jouera du règlement de nos assemblées et de l'autorité du Révérend Père Général. C'est ce que nous ne devons pas souffrir, et nous vous prions, nous trois qui composons le Conseil, d'y tenir la main et de l'empêcher. »

Le roi, peu de jours après, plus efficacement que le bon Père Saumaise, vint à l'appui de la Boule par des ordres du 30 janvier 1675, adressées au recteur de l'Université, d'empêcher et faire défenses de sa part aux professeurs de continuer d'y débiter les opinions de Descartes, qu'il avait, disait-il, été informé qu'on y enseignait.

Il l'avait été par les docteurs mêmes, soit que, prévenus en faveur de la philosophie péripatéticienne, ils se fissent un monstre de la nouvelle; soit qu'ils s'en servissent simplement comme d'un prétexte pour nous inquiéter. En conséquence donc de cet ordre sollicité, ils statuèrent par une délibération du 14 février que nos professeurs seraient désormais obligés d'exhiber leurs thèses et leurs cahiers pour être examinés par des commissaires désignés. Nos Pères en appelèrent au Parlement de Paris comme d'une règle insolite et au-delà de ce que portait la lettre de cachet de Sa Majesté. Ils en obtinrent un arrêt, portant défense d'exécuter la conclusion qui soumettait à l'examen les écrits et les thèses. A la faveur de cet arrêt, le Père Lamy soutint autant de fois qu'il voulut et ce qu'il voulut, jusqu'à ce qu'enfin intervint un autre arrêt du Conseil d'Etat du 2 août qui, cassant celui du Parlement, ordonnait que nous serions soumis à la conclusion du 11 et du 14 février, et contraints de plier sous le nouveau joug.

Les cahiers du Père Lamy, à qui ces Messieurs en voulaient principalement, furent aussitôt mis entre les mains des sieurs Voisin, recteur, de la Barre, Maugran et du Père Videgrain; et au bout d'un mois, ces quatre commissaires rendirent un jugement doctrinal, par lequel ils déclaraient y avoir trouvé plusieurs propositions impies contre le roi et les magistrats. J'ai rapporté assez au long (l) dans notre histoire générale, les divers chefs de cette censure,

parce qu'on y voit la mauvaise foi de ceux qui la firent et le dessin formé de nous nuire. Aussi le Père Lamy disait-il qu'on en voulait moins à sa personne qu'à son collet. Cependant l'un et l'autre s'en ressentirent.

La première proposition censurée était celle-ci : « *Reges nascuntur aut eliguntur; nihil tam videtur rationi adversari quam regimen demandari puero.* » Or il était constant que

(1) Lamy, *Relation mss de sa censure.*

c'était là non une maxime du Père Lamy dans sa morale mais une objection qu'il se faisait, et qu'il réfutait ensuite fort solidement et au long, prouvant que les royaumes héréditaires appartiennent aux jeunes princes, comme les terres d'un père appartiennent après sa mort à ses enfants, quoique mineurs.

Il lui fut aisé de faire sentir au sieur recteur sa bévue, celui-ci en convint; mais déclara qu'ayant déjà envoyé les propositions à la Cour, il ne pouvait pas en avoir le démenti et faire entendre que les commissaires s'étaient trompés dans leur examen. On prit donc un tempérament pour mettre son honneur à couvert. Le Père Lamy donna un écrit où il l'excusait d'avoir pris l'objection pour la réponse, sur ce que la copie de ses écrits qui avait été examinée, on avait oublié de mettre le point d'interrogation, qui est la marque de l'obligation. Il y faisait aussi, pour avoir la paix, certains aveux auxquels il n'en fut jamais venu sans l'espérance de voir ce différent terminé amiablement. Et cet écrit, tourné de manière que, pour en venir à un accommodement, il abandonnait en quelque façon son bon droit, et mettait bas les armes pour faire la paix, fut dans la suite la pièce qui fit plus de préjudice à sa cause, parce que le sieur Voisin envoya à la Cour, comme la preuve complète de l'aveu du Père Lamy des griefs dont on le chargeait, et ne voulut plus tenir le projet d'accommodement.

Autre proposition censurée : « *Hæc controversia agitatur : an melior sit populorum conditio in statu aristocratico quam in monarchia ? Suos defensores utraque opinio habet, qui validis rationibus sententiam* » Et ces censeurs n'avaient eu garde d'ajouter qu'il traitait ce point en très peu de mots, et moins encore de dire qu'une ligne après la proposition censurée, le professeur disait : « *Nulla ratio ita preponderare videtur ut forma imperiorum debeant mutari, et, eversâ monarchiâ, aristocraticum imperium constituendum sit.* »

En voici deux autres sur la morale : « *In statu corrup-*

tionis nulla affectio caret culpa. — Cum quolibet voluntatis nostræ motu vel ad beatitudinem vel ad miseriarum sedem feramur... quolibet ut dictum est, opere libero, meremur vel æterna felicitatem vel æterna supplicia. »

Un second chef d'accusation contre le Père Lamy était d'avoir fait consister l'essence des corps dans l'étendue actuelle, tenant *mordicus* pour H sentiment jusqu'à dire, au rapport de ses censeurs, qu'il s'en fallait tenir là : « *Quidquid fides catholica seu Ecclesia aliter senserit.* »

Ce reproche était trop grave pour qu'il négligeât de s'en laver. Il le fit dans deux écrits que j'ai vus, l'un manuscrit, l'autre imprimé in-4°, en 14 pages, sous ce titre :

Extraits des écrits d'un professeur de l'Oratoire dictés vers le commencement de l'an 1674 dans le collège d'Angers pour lui servir de justification contre les calomnies que l'on a répandues contre lui, qu'il avait enseigné dans ces mêmes écrits une proposition impie.

Il y cite ces paroles de ses cahiers : « *Theologorum est demonstrare christianam fidem rationi non adversari, et mysteria, quæ credenda proponit, nullo ratiocinio aut experimento falsa esse posse demonstrari. Philosophi vero solam rationum sequentur, et illius solo lumine rerum naturam scrutantur. Quapropter, et si res aliter se haberet religio ipsa edoceret, non inde sequeretur eorum placita esse reprobanda.* » Et il fait voir que c'est ces dernières paroles qu'on a malicieusement changées en celles-ci : « *Quidquid fides catholica Ecclesia aliter sentent* », qu'il n'a jamais avancées. Or, outre que la différence des deux propositions est palpable, il ajoutait aussitôt après ce qu'on avait eu garde de rapporter : « *Verum, ne illa verba quæ nunc ~~propter~~, in pessimum sensum rapiantur, sentent am meam exemplo apertiorem reddam. Supra statuimus essentiam corporum esse extensionem localem ; quæ assertio erroris argui non potest; et si fides christiana aliquod corpus, puta corpus Christi in Eucharistia, nullem extensionem localem habere doceat.... hoc enim asserentes non negamus de corporibus ea posse facere Deum quæ illi placuerit facere. Nam de natura corporum, quatenus ratione naturali manifesta est, loquimur.* »

Et développant encore sa pensée, il ajoute : « *Je ne vois pas qu'il soit impossible à Dieu de faire que cette chose, dans laquelle je vois maintenant de l'étendue et trois dimensions subsistent sans être étendues, quoique je n'aperçoive pas de quelle manière cela se peut faire. Ce sont là mes sentiments sur lesquels je me suis assez expliqué. J'établis partout que*

toutes les contradictions, qui paraissent dans nos mystères, ne sont qu'apparentes. Ce n'est pas douter d'un mystère que d'en avouer les contradictions. Saint Augustin n'avait jamais pu, ni par ses prières, ni par ses études, trouver le moyen d'allier la création des âmes, dans l'instant qu'elles sont mises dans le corps, avec le péché originel; mais il n'a nié ni l'un ni l'autre. Il n'y a rien de si utile que d'accoutumer son esprit à croire sans raisonnement les vérités révélées, et rien de si dangereux que d'en vouloir chercher des raisons peu satisfaisantes. J'ai autant d'horreur pour les nouveautés dans la théologie que d'ardeur pour les nouvelles découvertes de physique. Je fais donc voir que, selon la manière ordinaire de concevoir les corps, cette extension, par laquelle ils occupent un certain lieu, ne leur est pas essentielle; et que Dieu peut par sa sagesse et par sa puissance subtiliser tellement un corps, qu'il puisse être contenu et renfermé sous les bornes étroites d'un petit espace. Ce n'est pas là une pensée nouvelle. Elle est de saint Augustin : « Christus potest, ad quamlibet velit subtilitatem, corpus suum redigere. » *Voilà la doctrine que j'ai enseignée à deux cents écoliers, entre les mains desquels sont mes écrits. Ils portent partout des marques de ma soumission à l'Eglise. Je puis dire que jamais personne n'a inspiré ces sentiments à ses disciples avec plus de soin. Je prie Dieu de les confirmer dans leurs cœurs et dans le mien et de me faire porter avec patience les persécutions présentes. Ce ne sont pas les premières. L'on sait que l'on m'a chargé de plusieurs autres calomnies grossières. Dieu dissipera, quand il lui plaira, les unes et les autres.* Ainsi finit un de ses écrits justificatifs.

Comme, plus on parle raison pour faire sentir aux malveillants l'iniquité de leur procédé, plus on les irrite, le fruit de ces *Eclaircissements* fut de faire faire aux docteurs d'Angers de nouveaux efforts à la Cour pour y faire maltraiter le Père Lamy. M. de Chateauneuf, à qui les sieur Voisin et de la Barre avaient envoyé les extraits des écrits du Père, les fit censurer aisément ainsi tronqués et mutilés par quelques docteurs de Sorbonne, à qui il les présenta par ordre du roi; et en suite de ce jugement, Sa Majesté rendit un arrêt du Conseil d'Etat, tenu à Saint-Germain, le 4 décembre 1675, portant condamnation des dits écrits, ordre au Père Lamy de sortir d'Angers, et inhibition de prêcher et d'enseigner dans toute l'étendue du royaume. Alors il eut ordre de notre Conseil du 4 décembre, de se rendre à St-Martin-de-Miséré, pour y résider, sans qu'il put être employé ni à la prédication, ni à la régence, et défense à lui très expresse de passer, en y allant, par Paris, sous quelque prétexte que ce put être.

Il obéit promptement. Mais, avant que de quitter Angers il crut se devoir à lui-même de passer un acte du 7 décembre par devant Louis de Boislève, lieutenant général au présidial, par lequel pour se décharger des fausses imputations qu'on lui avait faites, d'avoir débité à ses écoliers des propositions injurieuses aux souverains, il déclare que bien loin d'avoir jamais ni enseigné, ni prétendu enseigner rien de semblable, il a toujours tenu et enseigné les propositions suivantes : 1° Que la royauté et les puissances qui lui sont subalternes, sont établies de Dieu pour le meilleur et le plus légitime gouvernement des peuples ; 2° que la royauté et les puissances qui lui sont subalternes, est une émanation et une image de celle de Dieu, que les sujets doivent révérer ; 3° que les sujets doivent obéir aux souverains comme à Dieu même ; et que ceux qui y résistent, résistent à Dieu et à l'ordre qu'il a établi ; 4° que la monarchie établie par succession et par un droit héréditaire, et non électif, comme la monarchie française est la meilleure de toutes ; 5° Et qu'enfin il souhaite de tout son cœur, comme il l'a fortement insinué à ses écoliers, que la dite monarchie subsiste jusqu'à la fin des siècles comme la plus naturelle et la plus légitime. Et il requiert le dit lieutenant général de lui donner acte de sa déclaration pour lui servir en temps et lieu ce que de raison, ainsi que la protestation par lui faite de se pourvoir contre les auteurs de la calomnie : ce qui lui est accordé.

Le Père de Sainte-Marthe ne manqua pas de présenter cette déclaration aux trois ministres, et il fit savoir au Père Lamy que le Père de la Mirande, alors supérieur de Grenoble, qu'elle en avait été fort bien reçue, qu'il avait parlé pour lui à ces Messieurs ; mais qu'il n'était pas encore temps de travailler à son rétablissement ; qu'il ne s'y épargnerait pas dès qu'il en trouverait l'occasion. Il ajoutait « Je vous prie de le consoler. M. de Grenoble m'a mandé qu'il était content de lui.

Ce rétablissement ne tarda pas à venir par les attentions de nos Pères et les bons témoignages que rendit de lui à la Cour M. le Camus. Son ordre du Conseil, pour passer de St-Martin à Grenoble et y travailler dans le Séminaire, est du 14 août de la même année, c'est-à-dire un peu plus de huit mois d'interdit (2).

Charmé d'être le coopérateur d'un si saint prélat, et soutenu de si grands exemples, il se livra à lui pleinement ; il le suivit dans les visites de son diocèse ; il y prêcha et y catéchisa avec bien du zèle ; et, de retour dans le séminaire,

s'appliqua de tous ses soins à former les ecclésiastiques,

(1) Sainte-Marthe, *Lettre à la Mirande*, du 5 février 1676.

(2) « *Le Père Lamy est un trésor. C'est un homme sage, réglé, exact et très capable pour les Séminaires. Il ne faut pas le laisser inutile. Tout le monde en est édifié en ces quartiers. Quand vous voudrez, j'en écrirai à M. Le Tellier.* » *Lettre du Cardinal le Camus, édition Ingold*, page , lettre du 5 mars 1676, au Père de Sainte-Marthe.

auxquels il faisait une leçon de théologie. Il s'attacha surtout à les mettre sur les voies des bonnes études, à leur inspirer l'amour et l'étude de l'Ecriture Sainte, et à leur en faciliter l'intelligence, durant l'espace de 11 ans, qu'il passa dans ce pays-là. C'est ce désir de se rendre utile qui donna naissance aux divers ouvrages dont il nous faut maintenant rendre compte dans le même ordre que chacun d'eux a paru. On y verra le goût qu'il avait pour toutes les sciences. Le premier parut dès la première année de son séjour. Le voici :

(4e Traité de mécanique.

= *Traité de mécanique, de l'équilibre des solides et des liqueurs où l'on découvre les effets de toutes les machines, dont on mesure les forces d'une manière particulière. On y en propose aussi quelques nouvelles.* Paris, Pralard, 1679. In-12 de 163 pages. (Bibl. du Mans, N° 3207)

— *Le même*, nouvelle édition où l'on ajoute une nouvelle manière de démontrer les principaux théorèmes de cette science. Paris, *le même*, 1687. In-12 de (II) -263 -23- (IV) pages.

Voir *Journal des savants*, 1688, 10e et 26e cahiers ; — *Basnage, Hist. des ouvrages des savants*, 1688 décembre art. 4.

— *Le même* dans l'édition holl. des *Ouvrages de mathématiques* du P. L. Amsterdam, Mortier, 1734. In-12 de 176 pages.

achevé d'imprimer pour la 1re fois le 5 avril 1679. E. Couterot, syndic

achevé d'imprimer avec privilège du roi permis du P. de St Marthe 24 mars 1679 (arsenal 9219-ter S.A)

Traité de mécanique, de l'équilibre des solides et des liqueurs, où l'on découvre les effets de toutes les machines, dont on mesure les forces d'une manière particulière. On y en propose aussi quelques nouvelles. Par le Père Lamy, prêtre de l'Oratoire. Paris, Pralard, 1679, in-12 de 163 pages.

Le journaliste de Paris dit (1) qu'on lui aurait plus d'obligations, s'il n'avait pas donné des bornes si étroites à son ouvrage, preuve de la satisfaction du public sur ce qu'il lui avait présenté. Et c'est pour répondre à cette invitation obligeante qu'il fit paraître en 1687, une nouvelle édition augmentée d'une *Nouvelle manière de démontrer les principaux phénomènes de cette science*, y proposant une manière plus simple et plus naturelle d'expliquer la cause des effets surprenants des machines.

Basnage voulut faire entendre au public (2) que le Père

(1) *Journal des savants* de 1688, 10e journal.
(2) Basnage, *Histoire des ouvrages savants*, 1688, 26e journal.

Lamy devait à M. Varignon la découverte de ces nouveaux principes de mécanique. Là-dessus, le Père Lamy fit insérer dans le 26me *Journal des savants* de 1688 une lettre assez courte, où d'une manière simple et modeste, il donnait preuve du fait qu'il n'avait pas lu l'ouvrage de M. Varignon lorsque le sien avait paru ; et Basnage eut la bonne foi de lui rendre depuis justice et de parler avantageusement de son livre (1).

(1) Histoire des ouvrages des savants, Décembre 1688. art 4

(1) Traité de mécanique ... nelle. nouvelle édition avec une gravure. Amsterdam, chez Pierre Mortier
1734, in 12 de XXV pages (Préface & Vie du P. Lamy tirée des Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la
République des lettres, T. VI & un catalogue de ses ouvrages)
3 ff non numérotés, (table)
176 pages. (Bibl. Nle V 2046 I.)

(1) 3159 **LAMY** (B.). Elémens des mathématiques ou traité de la grandeur en général, qui comprend l'arithmétique, l'algèbre, l'analyse. *Paris, Didot*, 1738, in-8, rel. v. anc., dos orné. 14 fr.

(2) Eléments des mathématiques, ou traité de la grandeur en général qui comprend l'arithmétique, l'algèbre, l'analyse, et les principes de toutes les sciences qui ont la grandeur pour objet. par le R.P. Bernard Lamy, prêtre de l'Oratoire 4e édition revue et augmentée, par Paris, Pierre Witte. 1715 in 12 de XXIV pages (préface et avis) 5 ff non numérotées et 490 pages, avec privilège du roi.
Exemplaire à la Bibl. de l'Arsenal B² 8637. S.A. Sur la première page on lit : « Oratorii parisiensis catalogo inscriptus » et sur la feuille de garde : Estienne, prêtre de l'Oratoire.

(3) Les premiers éléments des sciences ou entrée aux connaissances solides en divers entretiens proportionnés à la portée des commençants et suivis d'un essay de logique. A Paris, Frédéric Léonard, 1706 in 12 de XXX, 470 pages.
Au commencement du livre, au lieu d'une préface, il y a dessein.

Entre sur les sciences

(4) Eléments de mathématiques ou traité de la grandeur en général, qui comprend l'arithmétique, l'algèbre, l'analyse ... etc par le R.P. Bernard Lamy, prêtre de l'Oratoire, 2e édition revue et corrigée. Paris, Veuve Delaulne 1738 in 12 de XXIV pages et 6 ff et 490 pages.

(5) Eléments des mathématiques, ou traité de la grandeur en général, qui comprend l'arithmétique, l'algèbre, l'analyse et les principes de toutes les sciences qui ont la grandeur pour objet, par le R.P. Bernard Lamy, prêtre de l'Oratoire troisième édition revue et augmentée. Paris, Denis Du Puis, 1704, in 12 de 15 ff non numérotés (préface, table, errata privilège) et 488 pages – avec privilège. (Bibl. Ste Geneviève V. 18)

cf plus loin aux Elements de geometrie note 3

5e Traité de la grandeur en général.

= *Traité de la grandeur en général qui comprend l'arithmétique, l'algèbre, l'analyse et les principes de toutes les sciences qui ont la grandeur pour objet.* Paris, Pralard, 1680. In-12 de 413 pages.

— *Le même*, 2e édition, *revue et augmentée*, sous ce titre : *Eléments des mathémathiques ou traité de la grandeur en général....* Paris, *le même*, 1689. In-12 de (xxiv) -416- (viii) pages.

— *Le même*, même édition avec la date 1691.

— *Le même*, 3e édition, *revue et augmentée*. Paris, D. Du Puis, 1704. In-12 de (xxx) -488 pages. — (5)

— *Le même*, 4e édition Paris, Léonard, 1706. In-12.(3)

— *Le même*, 4e édition (faite sur la 3e de Paris) Amsterdam, 1710. In-12...

— *Le même*, même édition. Paris, J. Witte, 1715. In-12 de xxix-(x) — 490 pages. (2)

— *Le même*, dans l'édition holl. des *Ouvrages de mathém.* Amsterdam, Mortier, 1733. In-12 de XXXIV -(x)- 492 pages. (1) — 5-édition

— *Le même*, 7e édition. (4)

— *Le même*, 8e édition, *revue et corrigée*. Paris, veuve Savoie, 1765. In-12 de XXXIV -504 pages.

V. sur cet ouvrage, que le P. Lamy composa « en faisant à pied le voyage de Grenoble à Paris » (Desmolets), *Journal des Savants* 1691, IIe journal.

Traité de la grandeur en général, qui comprend l'arithmétique, l'algèbre, l'analyse et les principes de toutes les sciences, qui ont la grandeur pour objet ; par le Révérend Père Bernard Lamy, prêtre de l'Oratoire. Paris, Pralard, 1680, un vol, in-12, de 413 pages.

Dans la préface de cette première édition, le Père Lamy fait voir que l'étude des mathématiques est utile non-seulement pour donner de l'ouverture à l'esprit, mais encore pour régler les mœurs, en détachant le cœur de l'homme de ce furieux penchant qu'il a pour les objets sensibles, et l'appliquant avec plaisir à des vérités purement intellectuelles qu'on ne conçoit et qu'on ne sait qu'autant qu'on fait taire l'imagination et les sens. Il soutient que les épines qui dégoûtent de cette science, ~~[illegible]~~ de la faute des maîtres qui n'ont pas soin de conduire leurs disciples par les bonnes voies et qui manquent de méthode. Pour lui, il est convaincu qu'avec une mesure raisonnable d'esprit et d'attention, on est capable d'être initié dans les mystères mathématiques qu'il se propose de développer dans son livre. C'est ce qu'il exécuta d'une manière plus claire dans une deuxième édition, qu'il donna sous ce titre en 1691 :

Eléments de mathématiques, ou traité de la grandeur en général, qui comprend l'arithmétique, etc. (Le reste du titre est le même que dans la première). Paris, Pralard, 2me

édition revue et augmentée, 1691. — 3me édition augmentée, Paris, 1704, in-12. — Item, Paris, 1715, in-12. — 4e édition, Amsterdam, 1720, in-12.

Il y a trouvé le secret heureux de rendre également ces éléments courts et faciles; en sorte que, d'une science aussi abstraite que l'algèbre, il en a fait une science aisée dont les principes sont simples, les termes clairs. L'ouvrage, quoique court, comprend tout ce qu'il y a d'utile et de nécessaire. Ce que le Père Lamy ne dit pas, n'est presque d'aucun usage que pour fatiguer l'esprit; autant que ce qu'il dit, est d'usage presque pour toutes les sciences. Il réduit tout ce qu'il propose à une si grande simplicité, qu'il ne faut, pour ainsi dire, qu'avoir les yeux ouverts pour apercevoir tout ce qui se peut apprendre de cette science. Les règles qu'il propose, ne sont que des règles de bon sens, qui sautent aux yeux; en sorte que cette science, qui avait paru si épineuse, n'a rien, par les soins de l'auteur, qui puisse rebuter ceux qui sont capables de quelque attention (1).

Ce qu'il y a de singulier par rapport à cet ouvrage, c'est qu'on prétend qu'il l'a composé en faisant à pied le voyage de Grenoble à Paris (2). Il s'y est donné beaucoup de peine afin que ses lecteurs en eussent moins ; et je ne crois pas, ajoute le journaliste de Paris, dont j'ai rapporté jusqu'ici le suffrage, que cet ouvrage soit plus difficile à entendre qu'une logique. Grand éloge pour un livre sur un sujet si abstrait, et qui y fit courir les lecteurs avec tant d'activité, que le Père Lamy fut obligé d'en donner, à ce qu'il nous apprend lui-même, une troisième édition en 1704, et que ce pourrait bien en être une 4e que les :

Eléments des sciences par le Père Lamy. Paris, chez Léonard, 1706, in-12, que je vois cité dans le *Catalogue de la bibliothèque de* N.-D. des Vertus.

(1) *Journal des savants*, 1691, 11e journal.
(2) Desmolets.

édition revue et augmentée, 1691. — 3me édition augmentée,

(1) Entretiens sur les sciences, dans lesquels, outre la méthode d'étudier, on apprend comment l'on se doit servir des sciences pour se faire l'esprit juste et le cœur droit et pour se rendre utile à l'Eglise. On y donne des avis importants à ceux qui vivent dans les maisons ecclésiastiques t.n.d.a. 1683, in 12 de
9 ff non numérotés (épître à Mgr Le Camus, év. de Grenoble, à 10 février, sans signature = et une lettre à M. l'abbé de ....)
et 402 pages
à Grenoble, chez A. Frémon, avec permission et approbation
à la page 381 commence une " Lettre de Théodore à Eugène. " (Bibl. Ste Geneviève : R 22)

(2) Entretiens sur les sciences .... sans nom d'auteur. à Lyon, Jean Certe, 1684, avec privilège du roi
in 12 de 10 ff non numérotés (épître, lettre) et 403 pages (Bibl. Nle Z 55 A)

(3) Entretiens sur les sciences .... par le R.P. Bernard Lamy, prêtre de l'Oratoire, nouvelle et dernière édition fort différente des précédentes. à Lyon chez Jean Certe, 1752, in 12 de XV pages, 4 ff, 408 pages et 10 ff
(Bibl. de Grasse, cl° 2740)

(4) Entretiens sur les sciences dans lesquels on apprend comme on doit étudier les sciences (sic) et s'en servir pour se faire l'esprit juste et le cœur droit, par le R.P. Bernard Lamy, prêtre de l'Oratoire. Nouvelle édition revue et corrigée très exactement. à Lyon, chez Jean Certe 1724 avec privilège du roi
in 12 de 11 ff n n (épître, préface, sommaire) 438 pages et 12 ff n n (tables etc) (Bibl. Nle Z 1239 B.)
à la fin se trouve un catalogue de ses ouvrages.

Cf. traité de la grandeur n. 3.

(6e Entretiens sur les sciences.

= *Entretiens sur les sciences dans lesquels outre la méthode d'étudier on apprend comme l'on se doit servir des sciences pour se faire l'esprit juste et le cœur droit et pour se rendre utile à l'Eglise. On y donne des avis importants à ceux qui vivent dans des maisons ecclésiastiques.* Grenoble, A. Frémon, (1683). In-12 de (xxviii) -402 pages. (1)

— *Les mêmes*, Paris, Lambert Roulland, 1683.

— *Les mêmes*, Lyon Certe, 1684. In-12 de (xx)- 403 pages. (2)

— *Les mêmes*, suivant la copie imprimée à Paris, Bruxelles, H. Friex, 1684. In-32 de (xvi) -336 pages.

— *Les mêmes*, 2e édition, augmentée d'un tiers, (titre un peu modifié.) Lyon, Certe, 1694. In-12 de (xxiv) -400- (xxxii) pages. (Bibl. du Mans cl 752)

— *Les mêmes*, troisième édition, *revue et augmentée*. Lyon, Jean Certe, 1706. In-12 de (xxiv) -438- (xxxii) pages et 13 ff non numérotés (tables privilège, errata) — Bibl. Arsenal 39 S.A

— *Les mêmes*, 4e édition. — *Les mêmes*, 5e édition.

— *Les mêmes*, Amsterdam, 1724.

— *Les mêmes*, nouvelle édition, 7e *revue et corrigée très-exactement*. Lyon, Certe, 1724. In-12 de (xxii) -438- (xxiv) pages. (4)

— *Les mêmes, nouvelle et dernière édition fort différente des précédentes*. Lyon, Certe, 1752. In-12 de XV[illegible] -(1[illegible]) -408- (xx) pages (5)

— *Les mêmes*, même édition, Lyon, P. Bruys et Ponthus, 1768.

Voir sur cet ouvrage : *Baillet, Jug. des savants* II, 177 ; — *Bayle, Répub. des lettres* ; septembre 1684, 3e ; — *J. J. Rousseau Confessions*, I, l. 6.

Entretiens sur les Sciences, dans lesquelles, outre la méthode d'étudier, on apprend comme on doit se servir des sciences, pour se faire l'esprit juste et le cœur droit, et pour se rendre utile à l'Eglise. On y donne des avis importants à ceux qui vivent dans des maisons ecclésiastiques. Grenoble, A. Frémon, 1683, quoique le libraire ait omis de marquer l'année, in-12 de 404 pages. — Item, Paris (1), Lambert Roulland, 1683. — Item, Lyon, Certe, 1684. — Item, Bruxelles (2), chez Friex, 1684.

Il paraît, par l'épître dédicatoire à Mgr de Grenoble du 10 février 1683, par la préface et par divers autres endroits, que le Père Lamy avait en vue l'utilité de nos jeunes régents en faisant son livre ; quoiqu'il puisse être également utile à tous les ecclésiastiques destinés par état à l'étude pour les former aux éléments des sciences nécessaires à la religion, leur apprendre à regarder Dieu comme le but de leurs connaissances et à les rapporter toutes à ce but là (3).

Et Bayle observe, en homme d'esprit, que les réflexions de l'auteur, quoique parfois superficielles, sont une marque de son jugement, n'étant pas à propos qu'un livre, qui doit servir à tout ceux qui étudient, et qui ne font encore que de commencer à le faire, soit rempli d'abstractions et de profondeur ; qu'il est surtout très louable de ne perdre jamais de vue la fin principale d'un homme qui écrit, de rapporter

tout à Dieu, de quoi tout le monde et les gens de lettres, plus que les autres, ont grand besoin, dit-il, d'être avertis (4).

Le débit de ce livre, qui fut fort goûté du public, engagea l'auteur à le lui redonner avec des augmentations considérables, et même avec quelques changements dans le titre. Voici en quoi ils consistent :

Entretiens sur les Sciences dans lesquelles on apprend comme on doit se servir des sciences pour se faire l'esprit juste et le cœur droit, avec la méthode d'étudier. 2me édition augmentée d'un tiers Lyon, Certe 1694, in-12 de 400 pages.

Enfin il en a eu une troisième édition aussi augmentée et sous ce titre :

Entretiens sur les sciences, dans lesquels on apprend comme on doit étudier les sciences et s'en servir pour se faire l'esprit juste et le cœur droit. 3me édition revue et augmentée. Lyon, Certe, 1706, in-12 de 438 pages.

Or, dans ces dialogues ou entretiens, dans lesquels les règles de l'art sont finement observées, les faits heureusement amenés, et où il règne une agréable variété, il fait voir dans le premier, qu'il n'y a aucune science qui ne puisse servir, quand on l'apprend bien, à l'avantage de la religion et de l'état; mais qu'il la faut étudier avec méthode. Il établit cette méthode dans la deuxième, et montre la vanité de toutes les sciences, quand on ne les rapporte pas à la gloire de Dieu, à sa propre sanctification, ou au service du prochain. Après avoir donné ces avis généreux pour régler le cœur, et fait un précis ou exposé de logique pour apprendre à raisonner juste, il entre dans le troisième entretien ou matière, parle de l'étude des langues, de l'histoire et de la géographie, donnant une méthode pour étudier ces deux-ci. Le quatrième est employé à traiter encore des langues et de l'éloquence, sous laquelle il comprend encore la poésie ; à la queue duquel on a ajouté dans les deux dernières éditions la lettre de M. Duguet sur l'étude des humanités. Le cinquième, qui ne devrait jamais sortir de nos mains, puisqu'il y fait une peinture admirable de notre état, des maximes dont nous faisons profession, et des règles selon lesquelles tant les particuliers que le corps devraient se conduire, soit avec les gens du dehors, soit les uns à l'égard des autres ; c'est l'idée la mieux conçue et

(1) *Journal savants*, 1684.
(2) Bayle, *République des lettres*, 1684.
(3) Baillet, *Pages savantes*, Tome 2, page 177.
(4) Bayle, *Rép. lettres*, décembre 1684, art. 3.

la plus parfaite d'une communauté accomplie ; et, comme après tout il n'a formé cette idée que d'après nos règles et l'esprit de notre institut, jamais peut-être monument écrit ne nous a fait plus d'honneur dans le monde que ce morceau là, parce que, outre que le public sait assez ce que sont là nos règles et nos maximes, il suppose piensement, par les bons exemples d'un certain nombre qui les observent, que tous ou du moins le gros les suit. Les deux derniers entretiens roulent sur la philosophie, la théologie, la prédication, dont on y donne une première teinture et une notice des meilleurs livres par rapport à ces études, comme les commentateurs sur l'Ecriture les plus estimés, les éditions des Pères les plus exactes.

Supposant ensuite qu'un des interlocuteurs, touché de tout ce qu'il a vu et entendu d'édifiant et d'aimable dans la maison de l'Oratoire où s'est passé le cinquième entretien, est résolu d'y entrer, quatre lettres, par où l'ouvrage finit, sont destinées : la première à lui inspirer un grand amour de l'ordre afin d'affermir son prosélyte dans la fidélité de sa vocation ; la deuxième à l'entretenir de la nécessité de mener une vie dure et laborieuse et dévouée au service et à la charité du prochain ; la troisième à lui faire craindre les périls qu'il y a à se produire dans le monde et à prendre part à ses joies, surtout pour un jeune régent encore peu fortifié dans l'exercice de la piété et de la vie ecclésiastique; et la quatrième à lui perfectionner le goût pour les sciences, qu'il n'avait fait que lui inspirer et lui former jusque-là.

Il dit, parlant de lui, dans le premier entretien (1) : « *Pour moi, je me souviens qu'étant jeune, je n'aimais pas les lettres; je ne trouvais point de goût dans de certaines règles latines qu'on me forçait d'apprendre par mémoire. Je tombai, après quelques années entre les mains d'un maître, qui n'était pas fort habile homme; mais qui s'appliqua à m'apprendre l'histoire romaine et un peu de géographie. Je concevais ce qu'il me disait; je commençai donc d'aimer l'étude, qui m'était auparavant très désagréable.* » Ce qu'il dit au sujet d'un certain assaisonnement qu'il faut mettre dans les études, si on les veut faire aimer. Et il confirme aussitôt son dire par cet exemple du Père Malebranche : « *Un de mes amis qui passe pour un des plus beaux esprits de ce siècle, avait été extraordinairement rebuté de l'étude, jusqu'à ce que par hazard le*

(1) Page 25.

Traité de l'homme par Descartes, *qui est fort court, lui tomba entre les mains. L'esprit et la clarté de cet auteur lui donnèrent de la curiosité. Cette lecture fut pour lui un sel qui lui fit trouver du goût dans l'étude que depuis ce temps-là il a cultivée, et où il a fait de si grands progrès.* »

Il dit au sujet des supérieurs (1): « *On se plaint tous les jours qu'il n'y a rien de plus rare qu'un homme capable de gouverner. Un bon supérieur, c'est la raison incarnée, si je puis parler ainsi. C'est-à-dire que ce doit être un homme qui ne dise à ceux qui sont sous sa conduite, que ce que la raison leur dit intérieurement sans qu'ils y fassent attention; dont les actions soient une expression fidèle de tout ce qu'elle veut qu'on fasse, en sorte que sa vie, aussi bien que ses paroles, puissent tenir lieu de la raison. Je veux dire qu'en écoutant ce qu'il dit, ce soit écouter la raison, et qu'en suivant ses exemples, on exécute ce qu'elle prescrit.* »

Si j'entamais le cinquième entretien, je serais tenté de le rapporter tout entier et en peine de me déterminer sur le choix de quelques extraits, tant il me paraît lumineux, solide et utile pour nous, qui en faisons cependant moins d'usage que qui que ce soit ; et c'est ce qu'insinue, ce me semble, le Père Lamy dans sa préface, prévoyant assez le goût des siens : « *Je n'aurai point*, dit-il, *pensé à rendre cet ouvrage public par l'impression, si j'avais pu le faire tomber entre les mains de ceux, dont je désirais qu'il fût lu. J'ai même cru qu'en le communiquant au public, cela pourrait contribuer à le leur faire lire avec plus de soin, les piquant d'émulation pour ne pas souffrir que ceux qui n'ont aucun droit sur cet ouvrage, en retirent plus d'avantages.* »

(1) 3e édition, pages 23-24.

Voir à propos de ces entretiens : Battaud : Vie du P. Lejeune, page 208 et suiv.

(1) Les éléments de géométrie ou de la mesure du corps qui comprennent tout ce qu'Euclide en a enseigné ; les plus belles propositions d'Archimède et l'analyse - par le R.P. Bernard Lamy, prêtre de l'Oratoire à Grenoble - à Paris chez André Pralard, 1685, in 12 de 9 ff non numérotés (préface et table) 348 pages, 1 ff non numéroté d'additions et 1 ff non numéroté de privilège et permission

(Bibl. Nle V 2047) et Bibl. du Mans 3125

(2) ~~Nouveaux éléments de géométrie ou la mesure des corps qui comprennent~~ ceci reste exact ~~(Bibl. Nle V 2047 A)~~
~~Paris, André Pralard, 1692 - in 8 de 10 ff non numérotés (préface, corollaire et table) et 351 pages.~~

(3) Nouveaux éléments --- 2e édition revue et augmentée, 1695, in 8 de 11 ff non (préface, table, privilège) 397 pages et 3 ff non de la table des propositions d'Euclide (Bibl. Nle V 2048) et Bibl. du Mans 3127

(4) Les éléments de géométrie ou la mesure de l'étendue par le R.P. Bernard Lamy, prêtre de l'oratoire, 5e édition revue et augmentée. Paris, Pralard, 1732, in 12 de 11 ff, 461 pages, avec figures dans le texte.
(Bibl. de Fréjus)

(5) Elémens des Mathématiques, ou Traité de la grandeur en général qui comprend l'arithmétique, l'algèbre, l'analyse et les principes de toutes les sciences qui ont la grandeur pour objet, par le R.P. Bernard Lamy, prêtre de l'Oratoire Troisième édition revue et augmentée, sur l'imprimé à Paris, à Amsterdam, chez Henri Desbordes dans le Kolver-Street, 1692, in 12 de 10 f (permission du P. de Ste Marthe, datée Paris 29 juillet 1680) 416 pages et 4 ff.

7e. Les éléments de géométrie.

= *Les éléments de géométrie ou de la mesure des corps qui comprennent tout ce qu'Euclide en a enseigné, les plus belles propositions d'Archimède et l'analyse.* Paris, Pralard, 1685. In-8 de (XVIII)-348-(II) pages. — (1)

— *Les mêmes, Nouveaux éléments de géométrie ou de la mesure*...etc... Paris, le même, 1692. In-8 de (XX)-351 pages. — (2)

— *Les mêmes, 2e édition revue et augmentée.* Paris, e même, 1695. In-12 de (XXII-397-(VI) pages. — Les Mêmes, Paris, de Bats, 1701, in 12 — Les Mêmes, Paris, Mariette, 1704, d'après Hauréau : Histoire du Maine — (3)

— *Les mêmes,* (titre un peu modifié), *4e édition, revue et augmentée.* Paris, Mariette, 1710. In-12 de 461 pages. (Bibl. du Mans 3130)

— *Les mêmes, 5e édition revue et augmentée.* Paris, Pralard, 1732. In-12 de (XXI)-461 pages. — (4)

— *Les mêmes,* chez Nion. à Paris avec date 1731, 5e édition, in 12 de 461 pages

— *Les mêmes, 6e édition revue et augmentée.* Dans l'édition hollandaise des ouvrages de mathém. du P. L., Amsterdam, Mortier, 1734. In-12 de (XXX)-459 pages. — Les mêmes Paris 1740, in 12 (Bibl du Mans 3132)

— *Les mêmes, 7e revue et augmentée,* Paris, Jombert, 1758. In 12 de XXXII—633 pages. avec figures et planches gravées, avec privilège du roi (Bibl. Arsenal : H 8595 S.A.)

Voir *Journal des savants*, 19 janv. 1688.

Eléments de géométrie ou de la mesure des corps, etc..., Paris, Pralard, 1685, in-8°. Deuxième édition revue et augmentée. Paris, 1695, in-12. Mais comme à l'ordinaire de ces ouvrages, il y fit des augmentations considérables dans les suivantes, je ne rendrai compte que de la quatrième, qui est la dernière et la plus complète.

Les Eléments de géométrie ou de la mesure de l'étendue, qui comprennent les éléments d'Euclide, les plus belles propositions d'Archimède touchant le cercle, la sphère, le cylindre et le cône, avec une idée de l'analyse et une introduction aux sections coniques, par le Père Bernard Lamy, prêtre de l'Oratoire. 4e édition revue et augmentée. Paris, Mariette, 1710, 1 vol. in-12 de 461 pages.

Il dit dans la préface qu'il avait voulu faire voir l'usage qu'on peut faire de l'imagination en l'appliquant aux figures que tracent les géomètres, comme à un moyen de fixer l'esprit et de soutenir l'attention dans cette partie des mathématiques. Il loue les éléments de géométrie de M. Arnauld, et il loue cet ordre naturel qui manque dans ceux d'Euclide. Aussi, si ce docteur avait traité des solides, le Père Lamy n'aurait peut-être jamais pensé à composer sur cette matière. Il a pris à tâche d'expliquer tout Euclide, sauf les 7e, 8e et 9e livres qui ne traitent que des nombres. Enfin il se propose d'élever et de conduire l'esprit à Dieu, en l'accoutumant aux idées immatérielles. Et on s'aperçoit toujours que c'était le véritable but où tendaient toutes les recherches de ce saint prêtre. Le journaliste de Paris fait,

au sujet de ce livre, une réflexion fort avantageuse à notre auteur. Il dit (1) qu'en lisant les éléments ordinaires de géométrie, les commençants le plus souvent ne savent où

(1) *Journal des savants*, 19 janvier 1688.

on les mène, au lieu qu'en lisant ceux-ci, on voit de soi-même le but où l'on tend, les vérités y étant disposées de telle sorte que les premières y conduisent infailliblement aux dernières par celles du milieu; tant le Père Lamy avait l'esprit clair, méthodique, aisé. Il se jouait presque de ces matières abstraites; et, ce qui tient un peu du prodige, l'auteur de sa vie assure qu'il fit ses *éléments de mathématiques*, dont on a parlé ci-devant, dans un voyage qu'il fit de Grenoble à Paris à pied (1).

Dieu chargea le Père Lamy en 1684 d'une œuvre importante, dont il s'acquitta avec tout le succès qu'on pouvait attendre (2). Il lui adressa le ministre Vignes qui, pendant plus de 20 ans avait prêché les prétendues réformés de Grenoble (3). Ce ministre s'était trouvé à Paris au fort des disputes entre M. Arnauld et M. Claude sur la créance de l'Eglise orientale au sujet de l'Eucharistie. Il savait que ceux de son parti avait mendié dans l'Orient des attestations qu'ils espéraient d'opposer à celles du livre *De la Perpétuité de la Foi*; mais que les paquets qu'ils attendaient de ces pays-là, ouverts par ces Messieurs en secret, ils n'y avaient rien trouvé de favorable à produire, et avaient pris le parti de n'en sonner mot. Cela avait ébranlé M. Vignes et de retour à Grenoble, tant par ses propres lectures que par les conversations savantes qu'il eut avec le Père Lamy (4), il vint tout à coup se rejetter dans notre séminaire de Grenoble pour achever de se faire instruire et se mettre en voie de retourner au sein de l'Eglise. Ce fut le Père Lamy qui fut chargé de ce soin; et, le jour pris pour l'abjuration, il se rendit à la cathédrale ayant toujours à ses côtés le Père Lamy; et là, au milieu de la nef, ils se placèrent vis-à-vis de la chaire, en présence du Parlement, de la chambre des

(1) Desmolets.
(2) Lalouette, *pie de le Camus*.
(3) Lebrun, *Explicat. litt. messe*, tome 2, page 467.
(4) Lalouette, page 55.

comptes. de toute la ville présente à une cérémonie si consolante. M. Le Camus reçut l'abjuration et prêcha. Ce fut un vrai triomphe pour son Eglise que l'acquisition de ce néophyte, et un grand crève-cœur pour les protestants qui se voyaient abandonnés de leur chef qu'ils avaient regardé jusque-là comme un sujet de premier mérite, sans qu'ils pussent lui reprocher avec le moindre fondement aucun motif humain de sa conversion.

Le Père Lamy travailla encore le mois de septembre et d'octobre 1686 avec quelques autres de nos Pères aux missions des nouveaux réunis de ce diocèse; après quoi, il vint résider au séminaire de Saint-Magloire, au grand regret de M. Le Camus de perdre un si bon ouvrier, aussi grand que l'avait été celui de M. l'Evêque d'Angers, Henri Arnauld, lorsqu'il avait été contraint de laisser partir le Père Lamy de son diocèse par la nécessité d'obéir aux ordres du Roi. Et il l'avait alors assez témoigné par cette lettre obligeante qu'il écrivit à Mgr de Grenoble (1).

« *Je trouve, Mgr, le Père Lamy très heureux de ce que la tempête l'a jeté dans votre diocèse et proche de vous, et cela me console dans la douleur que j'ai de l'avoir perdu. Son mérite extraordinaire est le fondement de l'estime et de l'amitié que j'ai pour lui, et vous avouerez, je vous assure, Mgr, qu'il ne fallait pas une moindre vertu que la sienne pour porter avec autant de soumission qu'il a fait, les effets d'une des plus injustes persécutions qui se soient guère vues. Mais il n'est plus guère à plaindre, puisqu'il trouve en vous un père et un protecteur; et en mon particulier, j'en tire cet avantage de vous pouvoir renouveller les assurances de mes respects et de la véritable passion avec laquelle je suis, etc...* »

Mgr de Grenoble, aussi sensible de son côté, ne se consola de cette séparation du Père Lamy par ce qu'elle devait tourner au bien de l'Eglise ; les ouvrages que ce Père préparait alors sur l'Ecriture demandant, pour être mieux digérés,

(1) Arnauld, *Lettre mss, à Le Camus*, du 18 janvier 1676.

gés, qu'il s'approcha de Paris, le centre des lumières, pour les savants de tous les ordres.

8e Apparatus biblicus

= *Apparatus ad biblia sacra in quo de Hebræorum gente, legibus, viribus variisque ad Bibliorum intelligentiam spectantibus tabulis* XX *dispositis.* Gratianopoli, Frémon, 1687. In-folio. — Exemplaire à la Bibl. d'Aix A.620

— *Le même, traduit en français,* sous titre : *Introduction à la lecture de l'Ecriture Sainte...* Lyon, Certe, 1689. In-12 de (XXXII)-300-(LXXVIII).

Le traducteur est l'abbé Boyer.

— *La même,* Lyon, Certe, 1693. In-12 de (XXIV)-329-(LXXVIII) pages. 12 ff nn 79 ff nn

— *La même,* Vannes. — *La même,* Paris.

— *La même,* Lyon, 1703. — *La même,* Lyon, 1711.

— *La même, dernière édition, revue...* Lyon, Certe, 1751. In-12 de (VIII)-X-(IV)-393-(LXXXVI) pages.

— *La même,* dans le premier volume du *grand dictionnaire de la Bible... de Simon.* In-folio, Lyon, 1703, et éditions suivantes.

Le grand débit qui se fit en peu de temps de cet ouvrage fit concevoir au P. Lamy le dessein de publier ces tables avec les preuves de ce qu'il avait avancé. L'ouvrage ainsi complété parut sous le titre :

— *Apparatus biblicus sive manuductio ad Sacram Scripturam, tum clarius, tum facilius intelligendam. Nova editio, aucta et locupleta omnibusquæ in apparatu biblico desiderari possunt.* Lyon, Certe, 1696. In-8 de (XXVIII)-586-(LXXI) pages.

— *Le même, traduit en français,* Paris, Pralard, 1697. In-8.

Cette traduction fut faite à l'insu du P. Lamy par l'abbé de Bellegarde. La suivante de l'abbé Boyer reçut l'approbation de l'auteur :

— *La même, trad. en français,* Lyon, Certe, 1699. In-4 de VIII-(XX)-423-(XLIV) pages. Avec planches et gravures.

— *La même, nouvelle édition revue et augmentée.* Lyon, le même, 1709 In 4 de VIII-(XX)-508-(LX). Avec planches et gravures.

— *La même, édition latine.* Iéna, 1709. — La même Lyon, 1738, in 4

— *La même, éd. latine,* Amstedolami, 1710.

— *La même,* Leyde, 1711.

— *La même,* 4e édition *(latine),* Lyon, Certe, 1723. In-4. (1)

Edition donné par le P. Desmolets.

— *La même, traduction anglaise : Apparatus biblicus with an introduction to the holy scriptures* (by the Rev. Bondy). London, 1723, in-4o. — Voir 2 pages plus loin —

— *La même traduction* : 2e édition, 1728, 2 in-8o.

— *La même, éd. latine,* Offenbourg, typog. soc., 1762. In-4o.

V. *Lelong Biblioth. sacra; — Journal des savants,* juillet 1724.

En quittant Grenoble, il dressa, pour l'instruction des ecclésiastiques et leur faciliter l'intelligence de l'Ecriture, une vingtaine de cartes, ou tables, qui contiennent en abrégé et d'une manière fort méthodique ~~tout~~ le fond de ce qui est contenu dans la Bible, que les principes, règles et observations nécessaires pour en entendre le sens et le texte. Elles furent imprimées d'abord en ce pays-là, en 1687, sous ce titre : Il tant

Apparatus ad Biblia sacra, Gratianopoli, Ant. Frémon, 1687, in-folio.

Telle fut l'origine de son excellent livre de l'Introduction à l'Ecriture sainte, le plus souvent imprimé de ses ouvrages et le plus universellement goûté. Je dis l'origine, car l'utilité de ces tables, qui était palpable, les fit d'abord traduire en français par l'abbé Boyer, chanoine de Montbri-

— (1) Apparatus chronologicus et geographicus ad commentarium in harmoniam, sive concordiam quatuor evangelistarum ... Venetiis ex typog Balleoniana 1725 in 4 de LII-348 pages.
— Le même, Venise, 1756, in 8° —
— Le même, Venise, 1767, in 8 —

372. **Lamy B.** Apparatus biblicus sive manuductio ad sacram script. Venetiis, 1827, 2 tomi in 1 vol. in-8 con tav. m. perg. » 1 25

6, PLACE SAINT-SULPICE, PARIS VIe
TÉL. DANTON 02-74. R. C. 1956 SEINE C/C. PARIS 0
SUCCURSALE DE SCULPTURES RELIGIEUSES : 10, RUE DE MÉZIÈRES

son, qui avait connu le Père Lamy à Grenoble, en 1686, dans la mission qu'ils avaient faite ensemble aux nouveaux catholiques du diocèse. Pour une plus grande commodité des lecteurs elles furent imprimées en la forme d'un in-12, à Lyon, chez Certe, 1689, par ordre et en vertu du privilège de Mgr l'Evêque de Châlons-sur-Saône, qui adopta ainsi cet ouvrage pour l'usage de son clergé (1).

Il s'est fait plusieurs éditions in-12 de la première traduction des *Tables* latines, qui ont été imprimées à Grenoble et à Vannes en Bretagne. Une des traductions de ces lettres a été imprimée à Paris (2).

Le grand débit qui s'en fit en très peu de temps, fit concevoir au Père Lamy de rendre ces *Tables* plus utiles en donnant les preuves de ce qu'il a avancé. C'est ce qu'il exécuta 7 ans après, sous ce titre :

(1) *Requête de Certe contre Pralard.*
(2) Lamy, *Lettre à du Chesne*, page 39.

Apparatus biblicus, sive manuductio ad sacram scripturam, tum clarius, tum facilius intelligendam. Autore P. Bern. Lamy, congregationis oratorii presbytero. Nova editio aucta et locupletata omnibus quæ in Apparatu biblico desiderari possunt. Jussu Illustrissimi principis ecclesiæ cabillonensis typis mandata. Lugduni, apud Joannem Certe, 1696, in-8° de 586 pages.

C'est constamment ici l'ouvrage, de tous ceux que le Père Lamy a donnés depuis sur l'Ecriture, le plus travaillé et le mieux digéré. Il y a refondu ce qu'on trouve de meilleur en un grand nombre d'auteurs juifs et chrétiens, qu'il cite dans la préface, et en se les rendant propres, en sorte qu'il peut tenir lieu de dictionnaire et de commentaire sur les livres saints, dont il éclaircit les principales difficultés. Il le divise en trois parties ; traite dans la première du peuple juif, de son histoire, de ses rits, de ses lois, de ses sacrifices, de son gouvernement et de ses usages ; dans la deuxième, des divers livres de l'Ecriture, de leur canonicité, de leurs versions, de leur autorité, et rejette dans la troisième l'explication de diverses questions en apparence étrangères à son sujet, mais qui, au fond, y donnent beaucoup de jour, tels que les animaux, les plantes, les pierres précieuses, les maladies et autres choses, dont il est souvent fait mention dans l'Ecriture.

Les étrangers goûtèrent fort cet ouvrage (1). Il fut imprimé à Iéna en 1708 (2), à Amsterdam en 1709, et Certe l'a réimprimé pour eux et in-4° et fort augmenté en 1724, dédié à

l'archevêque de Lyon.

A peine parut-il que l'abbé de Bellegarde le traduisit assez à la hâte en français, et fit imprimer sa traduction à Paris, chez Pralard, 1697, in-8°, sans faire au Père Lamy l'honnêteté d'en conférer avec lui. Ce fut la matière d'un procès entre le libraire de Paris et celui de Lyon, qui prétendait avoir seul droit à ce travail en vertu de son privilège; mais Certe fut assez vengé de Pralard par la négligence qui régnait dans la traduction de l'abbé de Bellegarde, qui fut désavoué par le Père Lamy, et suffisamment dédommagé par l'exacte et élégante traduction qu'en fit de nouveau l'abbé Boyer de l'aveu de l'auteur, laquelle est aujourd'hui la seule recherchée. Elle est in-4°. Elle parut pour la première fois en 1699. Mais la meilleure édition est de 1709, que le Père Lamy dit avoir tellement changée en divers endroits qu'il pourrait assurer que son ouvrage est refondu et presque tout nouveau (1), et elle est aussi notablement augmentée de plusieurs recherches qu'il a puisées dans les livres rares et nouveaux qu'il a vus sur l'Ecriture dans l'espace de 10 ans écoulés depuis une édition jusqu'à l'autre. Or voilà le titre de cette dernière :

Introduction à l'Ecriture sainte, où l'on traite tout ce qui concerne les juifs, leur origine, toute la suite de leur histoire, selon l'ordre des temps, la forme de leur république, leurs lois, leurs coutumes, leurs années, la Terre-Sainte, Jérusalem, le temple, le tabernacle, les fêtes, leurs sacrifices, leurs poids, leurs mesures, leurs monnaies, leurs fausses divinités, les animaux, les plantes, les pierreries, les maladies dont il est parlé dans l'Ecriture; avec l'histoire du texte original, des versions, des polyglottes et des paraphrases, enrichie de plusieurs figures, traduite du latin du R. Père Lamy, prêtre de l'Oratoire. Nouvelle édition revue et augmentée. Lyon, Certe, 1709, de 508 pages sans les tables et les figures qui tiennent près de 100 autres pages.

Cette *Introduction* a été aussi mise à la tête du grand dictionnaire de la Bible, imprimé à Lyon en 1703, in-folio.

En 1715, le Père Lamy comptait de faire imprimer son introduction latine avec toutes les augmentations de cette édition française. Mais la mort ne lui ayant pas permis, un de ses amis se chargea de ce soin; et c'est apparemment l'édition de 1724, dont j'ai déjà parlé (2).

(1) Lelong, *bibliot. sacrée*, *journal des savants*, de juillet 1725. Lamy, *lettre à Boyer*.

(2) *Le catalogue de la Bibliothèque du Roi* dit en 1709

(1) Lelong, *préface de l'édition de 1709*. — (2 Desmolets, *vie de Lamy*.

Apparatus biblicus ou introduction ~~au~~ l'Ecriture 1te en 3 livres traduit du français en anglais avec notes et additions illustré de 36 gravures sur cuivre. 2de édition Londres 1728 in 8° 2 volumes

Goffet. 149 date 1729, 12s. — 1724, 4to
(Je ne comprends pas cette ligne et l'ai copiée textuellt.
la traduction a été faite par R. Bundy évêque d'Ely. qui a inséré ds cet ouvrage plusieurs portions du Tabernaculo foederis du même auteur
(j'ai traduit cette notice qui est en anglais ds:
Lowndes bibliographer's manual
tome 3 page 1304

Kayser bücher lexicon 3ter band
seite 464 — T. S. V. P.

Lamy, Bhrd. d. Kunst zu reden; a. d. Französ. v. M. D. C. M. (Th. Chr. Messerschmid). Mit e. Vorrede von den Vorlesungen d. Alten. 8. Altenb. 753 (Hennings in Neisse.) 10 gr (Vergl. Amy.

apparatus biblicus sive ~~manuductio~~ manuductio ad S. script. clarius etc. Cum fig aen. 4. Ofen 762. Typogr. Soc 1 rthl 16 gr

Beweis von der Wahrheit u. heiligkeit d. christl. Sittenlehre. 2 Thle. 8. Manh., Löffler 1 rthl 20 gr

(1) Démonstration ou preuves évidentes de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne, ouvrage qui comprend en cinq entretiens toute la morale, par le R.P. Bernard Lamy, prêtre de l'oratoire 5 vol. in 12

Premier entretiens .. à Rouen et se vend à Paris, chez Nicolas Gosse 1706 in 12 de 6 ffnn (préface, approbations, privilège) 273 pages et 1 ffnn de table

Second entretien ... à Rouen Nicolas Boucher et François Vaultier, 1706, in 12 de 6 ffnn (préface et table) 370 pages (Bibl Nle Inventaire D 13230) 2 ffnn de privilège et approbation

Troisième entretien ...

quatrième entretien -

cinquième entretien -

(2) Démonstration ou preuves évidentes ..... par le R.P. Bernard Lamy .... à Rouen et se vend à Paris, chez Denis Mariette 1706, 3 vol. in 12 (Bibl. de Fréjus)

Premier entretien 6 ffnn et 273 pages

Second entretien

Troisième entretien 1709, 5 ffnn et 308 pages

(3) Voir Bibliothique choisie pour servir de suite à la Bibliothèque Universelle par Jean Le Clerc 1707 T. XI p. 394-401

(9e Démonstration de la vérité de la morale chrétienne.

= *Démonstration de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne:* 1er et 2e entretiens. Paris, Pralard, 1688. 2 in-12.

V. *Basnage, Hist. des savants,* juillet 1688, 2; — *Bayle,* Républ. des lettres, 1688, 5.

Le P. Lamy répondit et amplifia son ouvrage et le publia sous ce titre : — (3)

= *Démonstrations ou preuves évidentes de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne, ouvrage qui comprend en cinq entretiens toute la morale.* Rouen. N. Boucher et Fr. Vaultier, 1706, 1707, 1708 et 1711. 5 vol. in-12 de (XIV)-273-(III), (XIV)-370-(II), (VI)-308-(II), (XII)-344, et (IV)-301-(III) pages.

— *La même,* Paris chez N. Pepie.(1) — *La même,* chez D. Mariette.(2)

— *Les mêmes, traduction allemande : Beweis von der Wahrheit und Heiligkeit der christ. Sittenlehre. Mannheim, Loffler.* 2 *in*-4°.

« Le P. Lamy se proposait de donner plus de force à son ouvrage, en le resserrant et le réduisant à trois volumes au lieu de cinq ; mais la mort ne lui permit pas de l'exécuter. Le défaut général, qui règne dans tout ce qu'il nous a donné est de n'avoir pas été assez longtemps digéré avant que de le rendre public. De là vient que ses ouvrages sont si différents dans ses éditions postérieures de ce qu'ils étaient dans les premières. Il est vrai qu'il les change et les augmente toujours en mieux ; mais en les méditant d'abord plus longtemps, il eut épargné à ses lecteurs et la dépense et la peine d'acheter et de lire chacun de ses livres plus d'une fois. » *Batterel, Vie.*

V. *Mémoires de Trévoux, Oct.* 1710, *p.* 1665.

Démonstration de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne, par le Père Lamy, prêtre de l'Oratoire. Paris, Prard, 1688, in-12.

C'est ici la première édition de ce livre qu'il dédia à Mgr de Harlay, archevêque de Paris, parce qu'il était encore dans le séminaire de Saint-Magloire. Il ne le donne que comme une partie d'un plus grand dessein qu'il méditait; et, en effet, de cinq entretiens ou dialogues dont il devait être composé, il n'en donna alors que deux, où il se propose de faire voir : 1° que Dieu seul peut rendre l'homme heureux sur la terre, n'y ayant point d'autre félicité solide et satisfaisante que l'espérance certaine de le posséder un jour: 2° que personne ne peut raisonnablement se flatter de cette espérance que celui qui se propose sincèrement de connaître et d'aimer à faire la volonté de Dieu (2).

Il ne reprit son dessein que plusieurs années après; et lors il refondit et amplifia son ouvrage, qui parut en cinq volumes in-12, sous ce nouveau titre :

Démonstration ou preuves évidentes de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne; ouvrage qui comprend en 5 entretiens toute la morale, par le Père Lamy, prêtre de l'Oratoire. Rouen, Nicolas Boucher et François Vaultier, 1706, volumes in-12.

Il ne donna d'abord que les deux premiers entretiens en deux volumes, les troisième et quatrième volumes parurent en 1709, à Paris, chez Mariette. Dans la préface du troisième

l'auteur avoue qu'on a trouvé les deux premiers entretiens trop longs, et que cependant ceux-ci le seraient encore davantage. Il s'excuse sur la nécessité où il s'est vu de les faire tels, ayant à développer les principales règles de la morale et tout ce que Dieu exige des devoirs de l'homme, selon les différents rapports qu'il a avec tous les êtres de cet univers. Il découvre dans le quatrième le fonds de corruption et de misère que l'homme apporte en naissant, d'où il tire la preuve du péché originel, et qu'étant malheureux dès sa naissance, c'est une conséquence sous un Dieu juste, qu'il soit coupable.

(1) Desmolets, *Vie de Lamy*.

(2) Basnage, (*His. ouv. savants.* juillet 1688, art. 2) ne paraît pas content de la force des preuves du Père Lamy ; mais en revanche Bayle (*Répub. des lettres, Ibid*, art. 5) en parle assez avantageusement, et le jugement de celui-ci vaut bien celui de Basnage.

Enfin, le cinquième Tome et entretiens qu'il publia seulement en 1711, roule sur la nécessité que l'homme avait d'un réparateur qui n'est autre que J.C. L'ouvrage peut passer pour un juste abrégé des controverses contre les mécréants de toutes les sortes, anciens et modernes. Car il y combat les stoïciens, les épicuriens, les spinozistes, les tricheurs, Montagne, St Evremond et Hobbes. Il ne dissimule aucune des difficultés les plus plausibles que ces Messieurs aient faites ; y répond, ce me semble, aussi solidement qu'il se puisse, toujours en bon métaphysicien qui se suit et qui met fort bien en œuvre les principes du P. Malebranche, qu'il abandonne cependant sur le système de la prédestination et la grâce ; et il raisonne partout en philosophe vraiment chrétien, qui fait servir toutes les connaissances naturelles et plusieurs morceaux assez curieux de physique à faire admirer la puissance et la sagesse de Dieu. On y sent un homme pénétré du désir de le faire aimer et servir ; et il me semble qu'un esprit droit et juste, qui donnerait une application sérieuse à le suivre dans l'enchaînement de ses preuves, ne pourrait s'empêcher de se laisser entraîner à leur force et à leur justesse. J'aurais cependant voulu qu'il se fût serré de plus près qu'il ne fait. Il revient trop souvent à ce qu'il a dit déjà ; c'est pour l'inculquer davantage ; mais cela fait perdre de vue l'objet principal, et ne laisse pas assez promptement apercevoir la liaison et la solidité des raisons.

Aussi se proposait-il de donner plus de force à son ouvrage en le resserrant et le réduisant à 3 volumes au lieu de 5 (Desmolets : Vie de Lamy).

Mais la mort ne lui permit pas de l'exécuter. Le défaut général qui règne dans tout ce qu'il nous a donné, est de n'avoir pas été assez longtemps digéré avant de le rendre public. De là vient que ses ouvrages sont si différents dans ses éditions postérieures de ce qu'ils étaient dans les premières. Il est vrai qu'il les change et les augmente toujours en mieux ; mais en les méditant d'abord plus longtemps, il eût épargné à ses lecteurs et à la presse d'acheter et de lire chacun de ses ouvrages plus d'une fois.

10e - Concorde des 4 Evangélistes.

= *Harmonia sive concordia quatuor evangelistarum in qua vera series actum et sermonum D. N. J.-C. hoc est vera vitae ejus Historia restituitur, adjecta suis locis novi ordinis ratione.* Parisiis, Pralard, 1689. In-12 de (xx)-440-(xlviii) pages.

Ce livre fit beaucoup de bruit parmi les savans, lui en attira un grand nombre à dos, l'exerça pendant plus de dix ans par de longues contestations ; et qui pis est, l'obligea de quitter Paris et d'aller résider à Rouen. Oser donner au public une concorde des Evangiles, après celle de M. Arnauld et différente de celle de ce docteur qu'il redresse en divers endroits, était en soi un dessein un peu indiscret et qu'il pouvait bien prévoir qu'il ne serait pas goûté des amis et des disciples de ce docteur. Mais il s'avisa encore d'y soutenir trois opinions singulières : 1° sur la dernière Pâque légale qu'il prétend que J.-C. ne fit pas avec ses apôtres la veille de sa passion, parce qu'elle ne devait se faire et ne se fit en effet, selon lui, par les Juifs que le vendredi jour de la mort de N.-S. — 2° sur les deux emprisonnements qu'il suppose avoir été faits de saint Jean, le premier par ordre du Sanhédrin, le deuxième par ordre d'Hérode, quoique l'Evangile ne parle que d'un. — 3° en ne faisant qu'une seule et même personne de Marie-Madeleine, de Marie sœur de Lazare et de la femme pécheresse de l'Evangile, » Batterel, loc. cit.

Aussi l'ouvrage allait être censuré par M. de Harlay, comme « contenant des nouveautés dangereuses » mais le P. Lamy trouva des défenseurs : « on prétend que le célèbre M. Bossuet en était. » (Ibid.)

Le P. Lamy publia aussitôt l'apologie suivante de son Harmonia :

= *Lettre du P. Lamy au R. P. F. P. D. l'O.* (Fourré prêtre de l'Oratoire, alors assistant), *dans laquelle il éclaircit quelques points de la nouvelle harmonie de l'Evangile. Argumens pour les deux prisons de Saint-Jean. Arguments qui prouvent que J.-C. dans la dernière Cène dans laquelle il institua le Sacrement de l'Eucharistie, n'a pas mangé l'Agneau pascal. De la Magdelaine.* Paris, s. l. n. d. (1690). In-12, de 120 p.

— *La même,* Paris, 1693. — *La même,* Paris, 1699.

Cette lettre loin de convaincre les adversaire du P. Lamy fut « comme un signal pour leur faire prendre à l'envi la plume » (Batterel). Attaqué par M. *Bulteau,* docteur de Sorbonne, *Pienud* professeur au collège d'Harcourt, *Tillemont* (Mémoires hist. ecclés. I, notes), le P. Lamy répondit par l'ouvrage suivant : Voir la suite page

Harmonia sive concordia IV. Evangelistarum, in qua vera series actuum et sermonum Domini N. J. C. hoc est vera vitæ ejus historia restituitur, adjecta suis locis novi ordinis ratione. Autore Bern. Lamy, congregationis Oratorii presbytero. Paris, Pralard, 1689, 1 vol. in-12 de 440 pages sans les tables.

Ce livre fit beaucoup de bruit parmi les savants, lui en attira un grand nombre à dos, l'exerça pendant plus de 10 ans par de longues contestations; et qui pis est, l'obligea de quitter Paris et d'aller résider à Rouen. Oser donner au public une concorde des Evangiles, après celle de M. Arnault, et différente de celle de ce docteur, était en soi un dessein un peu indiscret, et qu'il pouvait bien prévoir qu'il ne serait pas goûté des amis et des disciples de ce docteur. Mais il s'avisa encore d'y soutenir trois opinions singulières : 1° Sur la dernière pâque légale qu'il prétend que J.-C. ne fit pas avec ses apôtres la veille de sa passion, parce qu'elle ne devait se faire et ne se fit en effet, selon le père Lamy, par les juifs que le vendredi, jour de la mort de N.-S. (2) 2° sur

les deux emprisonnements qu'il suppose avoir été faits de Saint-Jean : le premier, par ordre du Sanhédrin; le deuxième par ordre d'Hérodes, quoique l'Evangile ne parle que d'un seul ; 3° en ne faisant qu'une seule et même personne

(1) Desmolets, *Vie de Lamy.*
(2) Desmolets, *Vie de l'auteur*; Dupin, *Bibliot. 17e siècle*, tome 5.

de Marie-Madeleine, de Marie sœur de Lazare et de la femme pècheresse de l'Evangile (1).

Simon assure qu'à raison de son sentiment sur la Pâque, l'ouvrage courut grand risque d'être censuré par M. de Harlay, comme introduisant dans l'Eglise des nouveautés dangereuses; qu'un docteur de Sorbonne représenta au prélat qu'il l'avait déjà été à Rome, comme nous ôtant contre les Grecs la preuve la plus claire de notre usage sur les azimes; mais que le prélat qui n'allait pas vite en fait de censures, en conféra avec d'autres docteurs qui lui ayant remontré qu'il ne s'agissait là que de quelques points de critique, cela l'arrêta. Et en effet, cette opinion a ses défenseurs et on prétend que le célèbre Mgr Bossuet en était (2).

Il fallut néanmoins que le Père Lamy quittât Saint-Magloire et le séjour de Paris parce qu'il lui fût devenu comme nécessaire dans ses études par la facilité du commerce des livres et des savants. Son ordre pour Rouen, une des villes les plus proches qu'on lui pouvait assigner pour le consoler, est du 17 juin 1689. Il fut très mortifié de cet espèce d'exil. Je vis par une de ses lettres, écrites dans ce temps-là au Père de Sainte-Marthe, qu'il s'en prenait plus à lui qu'à l'archevêque de Paris, à qui il s'était persuadé que le Père général avait été le premier à demander sa sortie, quoiqu'il convint que le prélat avait aussi témoigné n'être pas bien aise qu'il restât dans son séminaire. Mais il était convaincu que sans les préventions de quelques-uns de nos Pères qui donnaient le ton sous ce règne, il aurait pu trouver une place dans la maison de Paris pour continuer plus aisément ses ouvrages, au lieu d'être relégué dans la province.

Le premier ouvrage qu'il y produisit, fut une apologie de sa concorde sur les trois points qui avaient blessé les esprits, et il l'a tourna en forme de lettre à notre Père Fourré, alors assistant :

(1) Simon, *Lettres choisies*, tome 3, lettre 25.
(2) Desmolets.

Lettre du Père Lamy au R. Père Fourré, prêtre de l'Oratoire, dans laquelle il éclaircit quelques points de sa nouvelle harmonie ou concorde des quatre Evangélistes. Paris, 1690, in-12. imprimé, sans permission

Loin que cet écrit fermât la bouche à ses adversaires, ce fut comme un signal pour leur faire prendre à l'envi la plume, et il se vit contraint presque tout à coup de faire face de bien des côtés. Mgr Bulteau, docteur de Sorbonne, qui avait approuvé son Harmonie, crut devoir déclarer publiquement qu'il n'était pas de l'avis de l'auteur sur les deux prisons de Saint Jean. Mgr Piednud, professeur du collège d'Harcourt, et puis du collège Royal, fit aussi des dissertations, l'une contre ce sentiment, l'autre contre celui de la Pâque.

Mgr de Tillemont les attaqua aussi tous deux dans ses notes sur le premier tome de ses *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique.*

Pour répondre à tous à la fois et d'une manière à n'y pouvoir plus revenir, le Père Lamy donna, trois ans après, le livre suivant :

Traité historique de l'ancienne Pâque des Juifs, où l'on examine à fond la question célèbre, si J.-C. N.-S. fit cette dernière Pâque la veille de sa mort, et ce que l'on a cru ; avec des nouvelles preuves des deux prisons de saint Jean-Baptiste, par le Père Lamy, prêtre de l'Oratoire. Paris, Pralard, 1692, in-12.

Mgr de Tillemont, non-seulement ne se rendit pas, mais essaya de convaincre le Père Lamy, par une lettre qui est imprimée à la fin du deuxième volume de ses *Mémoires*, et le Père Lamy répliqua par une autre lettre imprimée, Paris, Pralard, 1694, in-12. *La dispute finit ainsi; et il m'a honoré de son amitié jusqu'à la mort,* » dit le Père Lamy (1).

Cependant de nouveaux antagonistes parurent sur la scène : Le Père Hardouin, jésuite, dans sa *Dissertation sur la dernière Pâque de N.-S.*, imprimée à Paris, en 1693, agresseur peu redoutable par l'opinion encore plus singu-

(1) Lamy, *Lettre à Duchesne*, p. 58.

lière et nulleme
voir que les juif
de suite à cause
la Pâque, et qu'
de ces jours-là,
quel tombait le
juifs, et le reste
Lamy lui oppos

Suite du Traité historique de l'ancienne Pâque des juifs. Réflexions sur le nouveau système du Père Hardouin, jésuite, touchant la dernière Pâque de N.-S. Paris, Pralard, 1693, in-12.

Et comme le Père Hardouin fit entrer dans son dialogue français entre Irénée et Eusèbe, ses réponses à la réfutation du Père Lamy, celui-ci lui réfuta par une lettre qu'il fit insérer dans le quarantième *Journal des Savants* de l'an 1693.

Lettre du Père Lamy au R. Père Fourré, prêtre de l'Oratoire, dans laquelle il éclaircit quelques points de sa nouvelle harmonie ou concorde des quatre Evangélistes. Paris, 1690, in-12. imprimé, sans permission

Loin que cet écrit fermât la bouche à ses adversaires, ce fut comme un signal pour leur faire prendre à l'envi la plume, et il se vit contraint presque tout à coup de faire face de bien des côtés. Mgr Bulteau, docteur de Sorbonne, qui avait approuvé son Harmonie, crut devoir déclarer publiquement qu'il n'était pas de l'avis de l'auteur sur les deux prisons de Saint Jean. Mgr Piednud, professeur du collège d'Harcourt, et puis du collège Royal, fit aussi des dissertations, l'une contre ce sentiment, l'autre contre celui de la Pâque.

Mgr de Tillemont les attaqua aussi tous deux dans ses notes sur le premier tome de ses *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique.*

Pour répondre à tous à la fois et d'une manière à n'y pouvoir plus revenir, le Père Lamy donna, trois ans après, le livre suivant :

Traité historique de l'ancienne Pâque des Juifs, où l'on examine à fond la question célèbre, si J.-C. N.-S. fit cette dernière Pâque la veille de sa mort, et ce que l'on a cru ; avec des nouvelles preuves des deux prisons de saint Jean-Baptiste, par le Père Lamy, prêtre de l'Oratoire. Paris, Pralard, 1692, in-12.

Mgr de Tillemont, non-seulement ne se rendit pas, mais essaya de convaincre le Père Lamy, par une lettre qui est imprimée à la fin du deuxième volume de ses *Mémoires*, et le Père Lamy répliqua par une autre lettre imprimée, Paris, Pralard, 1694, in-12. « *La dispute finit ainsi; et il m'a honoré de son amitié jusqu'à la mort,* » dit le Père Lamy (1).

Cependant de nouveaux antagonistes parurent sur la scène. Le Père Hardouin, jésuite, dans sa *Dissertation sur la dernière Pâque de N.-S.*, imprimée à Paris, en 1693, agresseur peu redoutable par l'opinion encore plus singulière et nullement fondée qu'il avait mise en avant, à savoir que les juifs du temps de N.-S. prenaient deux jours de suite à cause de leur multitude prodigieuse, pour faire la Pâque, et qu'il leur était également libre de la faire un de ces jours-là, et que J.-C. l'avait faite le premier jour auquel tombait le quatorzième de la lune, avec une partie des juifs, et le reste de la nation juive, le lendemain. Le Père Lamy lui opposa la réponse suivante :

(1) Lamy, *Lettre à Duchesne*, p. 58.

Le Père Mauduit, dans ses *Dissertations sur l'analyse des Evangiles*, qui parut en 1693, avait encore moins épargné son propre confrère que n'avait fait le Père Hardouin. Le Père Lamy lui répondit assez modestement et en même temps à un anonyme (1) par une deuxième:

Suite du Traité historique de l'ancienne Pâque des Juifs. Réflexions sur quelques dissertations de l'auteur de l'analyse de l'Evangile et sur un livre intitulé : Apologie de M. Arnauld et du R. Père Bouchours. Paris, Pralard, 1691, in-12 de 91 pages.

Il s'y fait honneur d'avoir pour son sentiment le savant Mgr Thoinard, qui lui le avait déclaré en passant par Orléans et le Père de Tournemine, jésuite, dont il rapporte une lettre, dans laquelle ce Père lui déclare qu'il a soutenu son sentiment sur la Pâque dans deux thèses de théologie au collège de Clermont, le 17 décembre 1691 et le 15 juillet 1692, ou plutôt celui des Pères voisins du temps des Apôtres.

Les jésuites se trouvèrent partagés à son sujet, puisqu'en même temps le Père Daniel fit imprimer un ouvrage latin de Louis Léon, augustin réformé, qu'il traduisit en français avec des notes de sa façon, où il attaquait le Père Lamy; et le Père Lamy, qui ne demeurait jamais sans réplique, en prit occasion de donner une quatrième suite de son traité historique de la Pâque, sous le titre de :

Réflexions sur le système de Louis de Léon proposé par le Père Daniel avec les preuves des deux prisons de St J.-B., mises en ordre géométrique. Paris, Pralard, 1695, in-12.

Dom Paul Peyron ajouta à son *Histoire Evangélique* une dissertation pour prouver que les juifs avaient deux manières de compter les nouvelles lunes, et par conséquent deux jours différents pour faire leur Pâque le quatorzième de celle de Mars, en l'un desquels J.-C. avait fait la sienne. Mgr Witasse, professeur de Sorbonne, en donnant dans ses cahiers la question de Pâque, attaqua aussi le Père Lamy, et la réponse du Père Lamy à l'un et à l'autre fit une cinquième suite de son traité historique de la Pâque des juifs, sous le titre de :

Réflexions sur la lettre d'un docteur de Sorbonne à un docteur de la même maison, et sur l'Histoire évangélique du R. Père Pezron, de l'ordre de Cîteaux. Rouen, 1696, in-12.

Mgr Witasse répliqua par une *Lettre* qu'il fit insérer dans les *Journaux des savants* de 1696, et le Père Lamy le fit de son côté, par la même voie dans deux autres lettres. Mgr Witasse revint à la charge par une deuxième *Lettre* qu'il fit

(1) Le Père Rivière, jésuite.

mettre dans le *Journal* de 1697, et le Père Lamy lui répondit par la même voie et presque aussitôt. Il s'agissait entr'eux dans ces deux *Lettres* de l'hérétique Marcion, qui soutenait que J.-C. dans la dernière Cène, avait fait semblant de manger l'agneau pascal; mais qu'il ne l'avait point mangé, et qu'il avait fait illusion à ses Apôtres sur cet article.

Enfin comme si les savants de tous les ordres avaient de concert armé contre le seul Père Lamy, le Père Gabriel Bessin, bénédictin de St-Maur, se mit aussi deux fois sur les rangs en l'attaquant tant dans les *Journaux* que par des *Réflexions sur le nouveau système du Père Lamy* imprimées à Rouen en 1697. « *Il est faux*, dit le Père Lamy (1), *que je n'aie point répondu aux Réflexions de Dom Bessin. Ma réponse fut imprimée chez Pralard en 1698.* » Le Père Lamy, toujours sur la défensive, avait en effet, inséré deux *Lettres* dans le 40 et le 41e numéros du *Journal des Savants* de 1697, qu'il fit imprimer ensuite sous le titre de :

Sixième suite du traité historique de la Pâque.

Sorti vainqueur, à ce qu'il croyait, de tant de disputes, du moins sans avoir bien disputé la victoire et bien ménagé le terrain, loin de se tenir en repos comme un homme las du combat, il se mit tout de nouveau en bataille par une nouvelle édition qu'il donna de son *Harmonie*, origine de la querelle ; et bien éloigné d'y changer aucune des opinions contestés, il les appuya d'un Commentaire et d'un Apparat sur les Evangiles, dont il accompagna sa concorde. L'ouvrage qui est en 2 volumes in-4°, a pour titre :

Commentarius in harmoniam sive concordiam IV Evangelistarum, et Apparatus chronologicus et geographicus cum præfatione in qua demonstratur veritas Evangelii ; duobus tomis, autore R. P. B. Lamy. Oratorii D. J. Presbytero. Paris, Annisson, 1699, in-4°. Le premier tome a 631 pages sans les tables, et le second, 326 pages.

Il justifie dans la préface l'usage fréquent qu'il fait des rabbins dans son commentaire par l'exemple d'Origène et des anciens Pères, qui, au rapport de saint Jérôme, ne croyaient pas pouvoir puiser dans une meilleure source ; s'entend pour l'explication des coutumes et usages propres au Juifs, dont il fait mention dans l'Ecriture.

Dans son *Apparat*, qui fait le deuxième volume de l'ouvrage, il entre en un grand détail sur la chronologie pour fixer l'ordre, le temps des actions de Notre-Seigneur, les dates précises de sa naissance, de son baptême, de sa mort,

(1) Lamy, *Lettre à Duchesne*, page 58.

(1) Voir : Renaudot : Mélanges XXVIII f° 201 : lettre sur l'Harmonie du P. Lamy.

le nombre de ses Pâques, les deux prisons de saint Jean-Baptiste et leur temps, celui de la mort du vieil Hérode. Comme dans le premier volume, il insiste sur son opinion touchant la dernière pâque de Notre-Seigneur, et il fait une dissertation particulière à la fin pour établir de nouveau son système sur l'unité des trois Maries.

Cette dernière question le mit aux prises avec un nouvel adversaire, M. Anquetin, curé de Lyons, en Normandie, qui prétendait que c'étaient trois personnes bien différentes (1). Le Père Lamy lui opposa cet écrit :

Défense de l'ancien sentiment de l'Eglise latine touchant l'office de sainte Madeleine, ou suite de la dissertation latine sur le même sujet, imprimé dans le Commentaire sur l'Evangile, par le Père Bernard Lamy, prêtre de l'Oratoire. Paris, Anisson, 1699, in-12 de 143 pages.

La dispute se passa entr'eux d'une manière assez honnête, sans dégénérer en récriminations personnelles, bien entendu que chacun, selon l'ordinaire de ces disputes, persista dans son sentiment.

Celle qu'il eut sur le même sujet, l'année suivante, avec le sieur Duchesne, prêtre, demeurant à Rouen, se passa avec plus d'aigreur. Celui-ci l'avait agacé, et le traitait assez mal dans son ouvrage intitulé : *Réflexions sur la nouvelle interprétation que le Père Lamy, prêtre de l'Oratoire, donne au mot de pécheresse contre la tradition universelle de l'Eglise.* Le Père répondit par la

Réponse à la lettre de M. Duchesne, par le Père Lamy, prêtre de l'Oratoire, à Rouen, et se vend à Paris chez Anisson, 1700, in-18 de 66 pages.

Le Père Lamy met à la tête de sa réponse un endroit de l'élévation de Mgr le cardinal de Bérulle sur sainte Madeleine, où il soutient que le mot de *peccatrix* ne doit pas s'expliquer d'une femme publique, mais peut s'entendre naturellement d'une personne de condition, qui, peu fidèle à la loi, vit dans la galanterie et le luxe. Or, c'est ainsi que l'entend le Père Lamy. Il ne veut pas dire que la pécheresse ne fût coupable que de peccadilles, comme seraient les transgressions de diverses minuties de la loi cérémonielle ou des traditions rabbiniques ; mais il prétend que, sans attacher à l'idée de pécheresse celle de crimes gros-

(1) La production de M. Anquetin a pour titre : *Dissertation sur sainte Marie Madeleine*, Paris, 1699, in-12. Un pieux et savant ecclésiastique, M. D..., en faisait grande estime.

siers, on peut la regarder simplement comme une femme de mauvais exemples dans la ville, en ce qu'elle était capable de prévarications mortelles contre la loi du Décalogue.

Craignant d'avoir montré trop de vivacité en se défendant des traits encore plus vifs de M. Duchesne, qui fait avec lui la mauvaise guerre, l'accusant d'orgueil, de singularités, de contradictions, il dit (1): « *Ceux qui me connaissent, verront bien que j'ai été forcé de sortir de mon caractère; ils en jugeront par la manière dont j'ai répondu à M. de Tillemont; à M. Piednud, professeur royal de la langue grecque; aux RR. PP. Hardouin, Daniel, Rivière, de la Compagnie de Jésus; au R. P. Mauduit, prêtre de l'Oratoire; au R. P. Pezron, abbé de la Charmoys; à M. Witasse, docteur et professeur de Sorbonne; au R. Père Bessin, bénédictin; et tout récemment à M. Anquetin. Tous ces Messieurs m'ont attaqué, mais de part et d'autre, tout s'est passé avec honneur, et nos disputes ont été édifiantes et utiles.* »

Le sieur Duchesne lui opposait le jugement de nos Pères, qu'il assurait être pour la plupart contraires au sentiment du Père Lamy. Il répond à ce préjugé (2) qu'il est, à la vérité, bien fâcheux pour lui de se voir condamné par ses propres confrères, c'est-à-dire par ceux-mêmes qui lui doivent une charité plus particulière et une justice plus exacte; mais qu'après tout, pour parer à ce préjugé, il a fait voir,

(1) Lamy, *Lettre à Duchesne*, page 63.
(2) Page 64.

dans ce qu'il a rapporté d'abord de l'explication que M. de Bérulle donnait au mot de pécheresse, que le chef est tout pour lui ; qu'au reste les hommes sont accoutumés à juger par prévention ; qu'ils attachent d'ordinaire la vérité à certaines gens, après quoi ceux qui aiment et estiment aveuglément ces gens-là, s'appellent les amis et les défenseurs de la vérité, au lieu que ceux qui s'avisent de trouver quelque méprise dans ces personnes, dont on s'est fait une idole, et qui la font remarquer aux autres, deviennent suspects, *ipso facto*, quelques soins qu'ils aient pris d'ailleurs pour étudier et connaître la vérité ; et fissent-ils les ouvrages les plus utiles, trouvent partout des yeux fermés et des oreilles bouchées à tout ce qu'ils peuvent produire de bon. C'est ainsi, continue-t-il, que sont traités ceux qui, renonçant aux faveurs des hommes, ne s'attachent qu'à Dieu seul, et croient qu'il n'y a que lui qu'on doive croire sans réserve et l'Eglise par l'organe de laquelle il nous parle.

(1) Extrait du Traité du Père Hardouin sur la dernière Pâque de N.S. Dialogue entre Irénée et Eusèbe
Lettre d'Eusèbe à Irénée sur le même sujet, ce 29 octobre 1693
on parle dans ces deux opuscules du P. Lamy comme d'une tierce personne; mais on semble hostile
au système du P. Hardouin. in 4 de 33 pages
(Bibl. de Carpentras : M. 109)
Dans ce volume se trouve encore la
Défense de la Lettre de S. Chrysostôme à Césaire, adressée à l'auteur à l'auteur de la Bible de Mons
(note mss : par le P. Hardouin) Paris, Veuve Cramoisy, 1690 ; in 4 de 84 pages.

Le Père Lamy veut par là non seulement insinuer que quelques-uns de ses confrères ne le décriaient que par ce qu'il avait oser s'élever contre Messieurs Arnauld et Tillemont, ne faisant pas profession d'une déférence aveugle et entière pour toutes leurs opinions; mais encore donner un coup de dent à ceux qu'il suppose donner dans l'excès dont il se défend et jurer, comme on dit, *in verba magistri* : effet déplorable mais naturel des préventions réciproques. Car constamment pour le dogme et pour la morale le Père Lamy était pur Augustinien; il y a tout lieu de croire que ceux à qui il en voulait, n'étaient rien de plus.

Le sieur Duchesne fit paraître une *Réplique à la réponse du Père Lamy sur la nouvelle interprétation du mot pécheresse avec une dissertation en forme de lettre qui fait voir qu'il était physiquement impossible que l'immolation des agneaux de Pâques se fit dans le temple de Jérusalem.* A Rouen, Antoine Maurry, 1700, in-12 de 163 pages.

Je n'y trouve que du verbiage, beaucoup de redites et bien des accusations personnelles et étrangères au fond de la cause. Aussi le Père Lamy ne s'attacha-t-il qu'à répondre à la nouvelle difficulté que cet auteur lui faisait sur la question de la Pâque; et il le fit par le petit ouvrage suivant :

Démonstration par laquelle on prouve la possibilité de l'immolation de l'agneau pascal. Rouen, 1700, in-12.

Cette lettre loin de convaincre les adversaire du P. Lamy fut « comme un signal pour leur faire prendre à l'envi la plume » (Batterel). Attaqué par M. *Bulteau*, docteur de Sorbonne, *Pienud* professeur au collège d'Harcourt, *Tillemont* (Mémoires hist. ecclés. I, notes), le P. Lamy répondit par l'ouvrage suivant :

= *Traité historique de l'ancienne Pâque des Juifs où l'on examine à fond la question célèbre si J.-C. N.-S. fit cette Pâque la veille de sa mort; et ce que l'on en a cru. Avec de nouvelles preuves des deux prisons de saint Jean-Baptiste.* A Rouen, à Paris, Pralard, 1793. In-12 de (xx)-456-(11) pages.

Le P. Hardouin ayant attaqué le P. Lamy. (*Dissertation sur la dernière Pâque de N.-S.*, Paris, 1693), celui-ci répondit par la :

= *Suite du traité Historique de l'ancienne Pâque des Juifs. Réflexions sur le nouveau système du R. P. Hardouin jésuite, touchant la dernière Pâque de J.-C. N.-S.* A Rouen, A Paris, A. Pralard, 1693. In-12 de (11)-44 pages.

V. *Journal des Savants*, 7 décembre 1693.

Le P. Mauduit, oratorien, ayant son tour attaqué le système du P. Lamy, celui-ci lui répondit, en même temps qu'à un anonyme (le P. Rivière, jés.) par la 2e

= *Suite du Tr. hist. de l'anc. P. des Juifs. Réflexions sur quelques dissertations de l'auteur de l'Analyse de l'Evangile et sur un livre intitulé Apologie de M. Arnaud et du R. P. Bouhours.* Paris, Pralard, 1694. In-12 de 91 pages.

Tillemont avait répondu au P. Lamy dans une lettre imprimée à la fin du 2e vol. de ses mémoires. L'oratorien répliqua par la

= *Réponse à la lettre de M. de Tillemont sur la dernière Pâque de N.-S.* Paris, Pralard, 1694. In-12 de 128 pages.

A la traduction d'un ouvrage latin de l'Augustin Louis de Léon, faite par le P. Daniel et où ce dernier combattait les idées du P Lamy, celui-ci « qui ne demeurait jamais sans réplique » (Batterel) répondit par la 4e

= *Suite du Tr. hist. de la P. des Juifs. Réflexions sur le système de Louis de Léon proposé par le P. Daniel avec les preuves des deux prisons de saint Jean-Baptiste mises en ordre géométrique.* Paris, Pralard, 1695. In-12 de VI-60 pages.

Le P. Hardouin avait répliqué à la réponse du P. Lamy dont nous avons donné le titre plus haut, par un « dialogue français entre Irénée et Eusèbe », le P. Lamy le réfuta par la

= *Réponse au dialogue du Père Hardouin.*

Dans le *Journal des Savants*, 1695, 40e.

C'est dans le 12e journal du même recueil, même année, que le P. Lamy inséra sa

= *Réponse à une lettre de M. Pienud.*

Cette lettre avait aussi paru dans le journal des savants, le 21 mars 1695.

Le P. Peyron ayant inséré dans son *Histoire évangélique* une réfutation du P. Lamy, et M. Witasse ayant également attaqué son sentiment sur la Pâque dans ses cahiers de Sorbonne, le savant oratorien répondit à l'un et à l'autre par une 5e suite à son traité, sous ce titre :

= *Réflexions sur la lettre d'un docteur de Sorbonne à un docteur de la même maison, et sur l'histoire évangélique du R. P. Pezron de l'ordre de Cîteaux.* A Rouen, à Paris, Pralard, 1696. In-12 de 65 pages.

M. Witasse répliqua dans le *Journal des Savants* 1696, 34e et 35e, et aussitôt le P. Lamy le fit par deux lettres dans le même recueil, 10 et 17 décembre. Witasse revint à la charge (1697, 8e), mais le P. Lamy eut le dernier mot, toujours le *Journal des Savants*. (20 mai 1697).

Enfin, « comme si les savants de tous les ordres avaient de concert armé contre le seul P Lamy » (Batterel) le P. G. Bessin, bénédictin de Saint-Maur, attaqua (en 1697) l'oratorien qui répondit par la 6e suite du Tr. hist. de la Pâque, sous ce titre : — (5)

= *Lettres au R. P. D. G. B. bénédictin de la congrégation de Saint-Maur au sujet de ses réflexions sur le système du P. Lamy, prêtre de l'Oratoire.* Paris, Pralard, 1698. In-12 de 28 pages.

Ces lettres avaient d'abord paru dans le *Journal des Savants* 1697, nos 40 et 41.

« Sorti vainqueur, à ce qu'il croyait, de tant de disputes, du moins non sans avoir bien disputé la victoire et bien défendu le terrain, loin de se tenir en repos comme un homme las du combat, il se mit de nouveau en bataille par une nouvelle édition de son Harmonie, origine de la querelle, et bien éloigné d'y changer aucune des opinions contestées, il les y appuya d'un commentaire. » (Batterel). L'ouvrage a pour titre : — (2)

= *Commentarius in Harmoniam sive concordiam quatuor evangelistarum. Tomo altero continetur ad huncce commentarium Apparatus Chronologicus et Geographicus; cum Præfatione in qua demonstratur veritas Evangelii.* Parisiis, J. Anisson, 1699. 2 in-4 de XVI-661-(XLIX) et LXIV-326-(XXX) p.

Avec plusieurs planches.

L'appendice du 1er tome contenait une dissertation particulière sur l'unité des trois Maries. M. Anquetin l'ayant attaqué (Paris, 1699, in-12), le P. Lamy lui répondit par la — (1)

= *Defense de l'ancien sentiment de l'Eglise latine touchant l'office de Sainte Magdelaine ou suite de la dissertation latine sur le même sujet imprimée dans le commentaire sur l'Evangile...* A Rouen, à Paris, Anisson, 1699. In-8 de 143 pages.

« La dispute se passa entr'eux d'une manière honnête.... bien entendu que chacun, selon l'ordinaire de ces discussions, persista dans son sentiment. »

Un autre contradicteur, M. Duchesne s'étant élevé contre le P. Lamy (Rouen 1699) celui-ci répondit par la

= *Réponse à la lettre de M. Duchesne,* Rouen et Paris, Anisson, 1700. In-18 de 66 pages.

M. Duchesne répliqua. Le P. Lamy répondit par la

= *Démonstration par laquelle on prouve la possibilité de l'immolation de l'agneau pascal.* Rouen 1708 In-12. B.N

23 Juin 1653

A la traduction d'un ouvrage latin de l'Augustin Louis de Léon, faite par le P. Daniel et où ce dernier combattait les idées du P Lamy, celui-ci « répliqua sans réplique. » (Batterel) répondit par la dé

Lamy
" Historia et concordia evangelica
V. editio auctior, emendatior,
cum versione Gallica
Lutetiæ, 1699. 8 tome Bernard 1902
in fol. ad calcem tom III Bibliæ
Gall. Ignace du Monstier de Lamy
Aa 480. (Cat. de la D. de Carpentras
Aa 480)

Historia et Concordia Evangelica
quibus ni alii Lectiones editis ad
Exigendos Evangelistas optimis videbatur
et emendatiores, et quamplurimis in locis veteri
editioni et mistura, antiquis et nostrisdiis
Distincta, nova annotationibus aucta etiam
Geographica, et octo tempestatibus
Lectionis in fine, nunc in lucem prodeat.
Opera et studio Theologi Parisiensis

Ces lettres avaient d'abord paru dans le *Journal des Savants* 1697, nos 40 et 41.

« Sorti vainqueur, à ce qu'il croyait, de tant de disputes, du moins non sans avoir bien disputé la victoire et bien défendu le terrain, loin de se tenir en repos comme un homme las du combat, il se mit de nouveau en bataille par une nouvelle édition de son Harmonie, origine de la querelle, et bien éloigné d'y changer aucune des opinions contestées, il les y appuya d'un commentaire. » (Batterel). L'ouvrage a pour titre :

= *Commentarius in Harmoniam sive concordiam quatuor evangelistarum. Tomo altero continetur ad huncce commentarium Apparatus Chronologicus et Geographicus; cum Præfatione in qua demonstratur veritas Evangelii*. Parisiis, J. Anisson, 1699. 2 in-4 de XVI-661-(XLIX) et LXIV-326-(XXX) p. —(2)

Avec plusieurs planches.

L'appendice du 1er tome contenait une dissertation particulière sur l'unité des trois Maries. M. Anquetin l'ayant attaqué (Paris, 1699, in-12), le P. Lamy lui répondit par la

= *Defense de l'ancien sentiment de l'Eglise latine touchant l'office de Sainte Magdelaine ou suite de la dissertation latine sur le même sujet imprimée dans le commentaire sur l'Evangile...* A Rouen, à Paris, Anisson, 1699. In-8 de 143 pages. —(1)

« La dispute se passa entr'eux d'une manière honnête.... bien entendu que chacun, selon l'ordinaire de ces discussions, persista dans son sentiment. »

Un autre contradicteur, M. Duchesne s'étant élevé contre le P. Lamy (Rouen 1699) celui-ci répondit par la

= *Réponse à la lettre de M. Duchesne*, Rouen et Paris, Anisson, 1700. In-18 de 66 pages.

M. Duchesne répliqua. Le P. Lamy répondit par la

= *Démonstration par laquelle on prouve la possibilité de l'immolation de l'agneau pascal*. Rouen 1708. In-12. B.N

(1) Dissertation sur Ste Madeleine, par le R.P. Bernard Lamy, prêtre de l'Oratoire. Suite de sa dissertation latine
[illegible] ngile.

[illegible] ce de l'Ecriture sous forme de lettre à M. l'abbé de....
[illegible] et privilège du roi. (Bibl. Nle H)
[illegible] faite sur sainte Marie Madeleine par le sieur Anquetin

[illegible] à Rouen chez Antoine Maurry, 1699, 76 pages
[illegible] donne au mot pécheresse. à Rouen, chez Ant. Maury

[illegible] ium geographicum ad commentarium Harmoniae
[illegible] ilo-Geographorum sacrorum, Lipsiae 1705
[illegible] aticis suis lectionibus ....notisque huic et inde

[illegible] Lipsiae, 1705)

[illegible] 5 (Bibl. Aix : D. 132)

[illegible] Lamy, oratorii D.J. presbytero. Venetiis ex
[illegible] ne ac privilegiis
[illegible] pentras A 315 bis)

Quintus Editio Auctor emendatior, ornatior.
Leodii Egidii Joannis Francisci
Broncart ad insignem Typographiae
novae M DCC II cum approbatione
in fol
est paginé : 103 à 171.
plus 5 * f. index.
L'approbation des docteurs de Paris
Gruyart, N. Davolle et J.
Henault est datée du
23 juin 1653

Dans le même volume se trouve relié l'ouvrage suivant :

(4) – Apparatus chronologicus et geographicus ad commentarium in Harmoniam, sive concordiam quatuor evangelistorum. Praemittitur totius operis praefatio cujus prima pars demonstrat veritatem evangelii ; altera quid sit evangelium ; a quibus ; quâ linguâ ; quo temporè et quâ de causâ scriptum. Auctore Bernardo Lamy ... Venetiis, 1735
in 4 de III – 348 pages

(5) – Réflexions sur le nouveau système du R.P. Lamy, prêtre de l'Oratoire, touchant la dernière Pâque de J.C.N.S. par le R.P. D.G.B, bénédictin de la congrégation de S. Maur. à Rouen, chez François Vaultier, libraire cour du Palais, 1697, in 12 de 319 pages et 4 ff avec approbation et privilège.
D'après le début du livre, il paraît que le Père Guillaume Bessin a écrit ou plutôt publié ce volume à la prière du P. Lamy auquel il avait communiqué de vive voix ses objections
(Bibl. de Carpentras : Aa 248)

(1) Dissertation sur Ste Madeleine, par le R.P. Bernard Lamy, prêtre de l'Oratoire. Suite de la dissertation latine sur le même sujet imprimée dans son commentaire sur l'Evangile.
Eclaircissements de quelques points importants pour l'intelligence de l'Ecriture sous forme de lettre à M. l'abbé de....
Paris Jean Cusson 1699 in 8 de 143 pages avec approbation (sic) et privilège du roi. (Bibl. Nre H)
On a relié dans le même volume : Réflexions contre la dissertation faite sur sainte Marie Madeleine par le sieur Anquetin curé de Lyons, 1699, 57 pages
Lettres écrites au R.P. Lamy ... au sujet de la femme pécheresse, à Rouen chez Antoine Maury, 1699, 176 pages
Réflexions sur la nouvelle interprétation que le R.P. B. Lamy ... donne au mot pécheresse. à Rouen chez Ant. Maury 1699, 168 pages.

(2) – Bernardi Lamy, oratorii D.J. parisiensis presbyteri Apparatus geographicus ad commentarium Harmoniae suae evangelicae, 1699 Parisiis editum, in gratiam vero Philo-Geographorum sacrorum, Lipsiae 1705 recusum, nomine geographicae Novi Testamenti in mathematicis suis lectionibus .... notisque hinc et inde augendum suscipiebat Hyeronymus Dicelius P.P.
Apud auctorem, Typis Mullerianis (ajouté à la main : Lipsiae, 1705)
in 12 de 3 ff. 124 pages, 9 ff avec une carte de la Judée
L'épître au lecteur candide est datée de Leipsic 24 août 1705 (Bibl. Aix : D. 132)

(3) – Commentarius in harmoniam ..... auctore Bernardo Lamy, oratorii D.J. presbytero. Venetiis ex typographia Balleoniana, 1735, superiorum permissione ac privilegiis
in 4° de XVI – 704 pages (Bibliothèque de Carpentras A 315 bis)
Dans le même volume se trouve relié l'ouvrage suivant :

(4) – Apparatus chronologicus et geographicus ad commentarium in Harmoniam, sive concordiam quatuor evangelistarum. Praemittitur totius operis praefatio cujus prima pars demonstrat veritatem evangelii ; altera quid sit evangelium ; a quibus ; quâ linguâ ; quo tempore et quâ de causâ scriptum. auctore Bernardo Lamy ... Venetiis, 1735
in 4 de 111 – 348 pages

(5) – Réflexions sur le nouveau système du R.P. Lamy, prêtre de l'Oratoire, touchant la dernière Pâque de J.C.N.S. par le R.P.D.G.B. bénédictin de la congrégation de S. Maur. à Rouen, chez François Vaultier, libraire cour du Palais, 1697, in 12 de 319 pages et 4 ff avec approbation et privilège.
D'après le début du livre, il paraît que le Père Guillaume Bessin a écrit ou plutôt publié ce volume à la prière du P. Lamy auquel il avait communiqué de vive voix ses objections
(Bibl. de Carpentras : Aa 248)

(11e Introduction à la lecture de l'Ecriture.

= *Introduction à la lecture de l'Ecriture, ou Méthode de lire l'écriture en une année.* Paris, Pralard, 1700. In-8.
Extrait de l'*Apparatus*.

2758 **Lamy** (Le R. P.). Apparat de la Bible ou introduction à la lecture de l'Ecriture Sainte. Traduit du latin par M. l'abbé de Bellegarde. *Paris, Pralard*, 1697, in-12, d. rel. chagr., tr. rouges. Nombreuses cartes et plans dépliants. 25 fr.

— Introduction à l'Ecriture sainte, composée en latin par le R. P. Lamy, prêtre de l'oratoire et traduite en français par ordre de Mgr l'évêque et comte de Chalon sur Saône. Enrichie d'une idée générale de la Bible et d'une nouvelle disposition pour en faire la lecture dans le cours d'une année. à Lyon, Jean Certe, 1693, in 12 de 11 ff. d'avertissement et de 39 ff de table de matière et 329 pages
avec approbation du 4 octobre 1688 et privilège du roi du 16 janvier 1682 (Bibl. Nle Inventaire A 9583)

— Le même Lyon. Certe 1699 in 12 de 11 ff, 329 pages et 39 ff. — (Exemplaire au grand séminaire de Dijon)

— 808. **Lamy**. Introductio in sacram Scripturam. Malines, 1866, 2 vol. in-8. . . . . 3 »

— Simon et Lamy : Le grand dictionnaire de la Bible ou explication littérale et historique de tous les mots propres de l'Ancien et du Nouveau Testament .... enrichi de l'introduction à l'histoire sainte du P. Lamy, nouvelle et dernière édition par M. Simon, prêtre, docteur en théologie
2 vol. in f° avec cartes gravées. à Lyon, chez Pierre Bruys et Ponthus 1768
avec approbation et nouveau privilège. T. I de 755 pages, dont les 74 premières sont consacrées au P. Lamy
T. II de 746 pages
(Bibl. de Fréjus)

— Introduction à l'écriture sainte, composée en latin par le R. P. Lamy, prêtre de l'oratoire et traduite en français par ordre de Mgr l'Evêque et Comte de Chalon sur Saône. Dernière édition revue et augmentée. à Lyon, Jacques Certe 1751. 1 vol. in 12 de 4 ff, X pages, 2 ff, 393 pages, 43 ff avec quelques cartes.
(Bibl. de Grasse N. 867)

— Introduction à l'Ecriture sainte où l'on traite tout ce qui concerne les Juifs, leur origine ... etc, enrichie de plusieurs figures, traduite du latin du R. P. Lamy, prêtre de l'oratoire. à Lyon, chez Jean Certe, 1749, avec approbation et privilège du roi, in 4° de VIII pages (avis au lecteur) 10 ff n n (préface et lettre du P. Lamy au traducteur datée de Rouen ce 1 sept 1697 table et privilège, in 4° de 423 pages, 22 ff n. n (différentes tables. Outre les planches intercalées dans le volume il y a à la fin 11 feuilles de gravures d'animaux et de plantes (Bibl. Ste Geneviève : Réserve B 725)

— Dissertatio de levitis cantoribus. Ugol. 32. 571, indication donnée par Darling : Cyclopædia bibliographica
casier C. 102 bis

(12e Traité de perspective.

= *Traité de perspective où sont contenus les fondements de la peinture.* Paris, Anisson, 1701. In-8 de XXI-227-(VIII) pages. avec privilège du roi, avec figures dans le texte et planches
Avec planches,
(arsenal 9147 i S.A)
V. *Mémoires de Trévoux*, mai 1701, p. 69.
— *Le même*, dans le 3e volume de l'édit. holl. des ouvrages de mathématiques. Amsterdam, Mortier, 1734. In-12 de XV-154-(VI) pages.
— *Le même*, nouvelle édition, Paris, 1734. In-8. (1)
V. *Mémoires de Trévoux*, oct. 1734, p. 1921.

Traité de perspective où sont contenus les fondements de la peinture, par le Père Lamy, prêtre de l'Oratoire, Paris Anisson, 1701, in-8°, de 227 pages.

Comme on pourrait s'étonner qu'après s'être donné tout entier aux sciences ecclésiastiques, le Père Lamy revienne, sur ses vieux jours, aux profanes, il rend d'abord raison de cette conduite et dit à la tête de cet ouvrage : « *J'aurais bien souhaité donner un cours entier de mathématiques ; mais je n'avais ni le loisir, ni tous les moyens de le faire ; et quand je l'aurois pu, je ne l'aurais pas dû, occupé à d'autres études qui étaient de mon état. Ce n'est pas que je crusse que cela me fût défendu, puisque cela a été l'emploi des prêtres dans tous les siècles et dans toute religion d'instruire la jeunesse et de lui apprendre les mystères et les sciences. On ne pourra donc pas condamner un prêtre, qui, après s'être acquitté de ce qu'il doit au ministère des autels et à la charité du prochain emploierait une partie de son temps à éclaircir les mathématiques.*

Mais, ajoute-t-il, *je me suis senti un attrait extraordinaire pour travailler sur l'Ecriture sainte et contribuer à la rendre claire, facile, afin qu'on ne soit pas rebuté de ses difficultés ; belle, pour attirer ceux qui en ont du goût. Or, je n'ai pas interrompu mes travaux sur ce livre divin, en travaillant sur la perspective ; au contraire, c'est pour les continuer avec plus de succès, que j'ai repris ce travail que j'avais fait, il y a plus de 30 ans ; et je l'ai repris à l'occasion des dessins que je faisais faire du grand ouvrage que je projette de la description du temple de Jérusalem* ».

A ce sujet il raconte que la Providence l'ayant conduit à Rouen, lui avait fait trouver un jeune homme que Dieu lui avait formé tout exprès pour marquer sur le papier, avec une main heureuse et adroite, les idées qu'il avait en vain tâché de faire exprimer par plusieurs personnes, d'ailleurs habiles ; qu'outre la docilité et l'ouverture que Dieu avait mises en lui, il l'avait prévenu de sa crainte et de son amour ; que, pour cultiver ces bonnes dispositions et se le rendre utile dans son projet de description du temple, il lui

(1) Traité de perspective, où sont contenus les fondements de la peinture, par le P. Bernard Lamy, prêtre de l'Oratoire
Amsterdam, chez Pierre Mortier 1734.
in 12 de XVIII, 154 et VI pages et 20 planches de dessins.
sans privilège et approbation des supérieurs.

enseigna la géométrie et l'art de la perspective, afin qu'il pût, en dessinant, mettre sous ses yeux les figures qu'il lui eût été impossible, sans cela, de faire entendre à ses lecteurs, des diverses proportions de chacune des parties qui composaient ce vaste édifice.

Telle a été l'origine de ce traité, qu'il a refait jusqu'à deux fois, et donné à examiner à ses amis avant que de le rendre public. Il y montre que tout tableau est à proprement parler une perspective, et donne des règles et des principes certains à l'art de la peinture, en démontrant la nécessité d'une manière géométrique.

Il dit en finissant : « *J'ai toujours été ma vue de faire servir les sciences et les arts à la religion. Je l'ai fait connaître dans* l'Introduction à l'Ecriture Sainte. *Ce livre a plusieurs planches très instructives, qui sont un échantillon de ce que je pourrai faire, si j'en ai les moyens. J'en ai un très grand nombre pour mon ouvrage du temple, dont la plupart ne sont encore que des ébauches. Mes premières productions sortent informes de mon esprit. Ce n'est qu'en ajoutant, qu'en retranchant et changeant que je les mets dans l'état où elles me paraissent moins imparfaites... Je supporte avec patience et même avec plaisir toute sorte de peines, pourvu que ce ne soit pas inutilement ; que mon travail soit utile à ceux qui aiment l'Ecriture Sainte, et puisse contribuer à l'honneur de l'Eglise.. Je consacre tout ce qui dépend de moi à ce travail, je ne demande à Dieu de vie et de repos que pour finir cet ouvrage et les autres que j'ai commencés, et qui n'ont pas eu la dernière main ; et ce n'a été que par rapport à celui-là que j'ai entrepris et que je donne au public celui-ci.* »

(13) De tabernaculo fœderis.

En tête il y a « Vita auctoris » 8 pages et un catalogue de ses livres.

= *De tabernaculo fœderis, de sancta civitate Jerusalem et de templo ejus libri septem.* Parisiis, J. Mariette, 1720. In-folio de (VI)-1360-(LVIII) pages. avec nombreuses gravures avec privilège du roi 29 ff non numérotés d'index

V. *Mémoires de Trévoux*, juill. 1721 p. 1209.

Plusieurs parties de cet ouvrage ont été insérées dans la traduction anglaise de l'*Apparatus*.

La dissertation *De levitis cantoribus* a été publiée à part, *Venise, Ugol.*

C'eût été en effet pour lui la plus douce consolation qu'il pouvait goûter en cette vie, s'il avait pu voir paraître de son vivant cette description du temple de Jérusalem, à laquelle il travaillait sans relâche depuis plus de 30 ans ; mais cet ouvrage n'a vu le jour qu'après la mort de son père, dont un autre enfant spirituel abrégea les jours.

Je parle de ce même jeune homme, son néophyte, sur le le chapitre duquel nous venons de l'entendre s'expliquer avec effusion de cœur, qu'il avait engendré à J.-C. à et son Eglise avec bien du zèle et par bien des soins, et qu'il aimait aussi tendrement que s'il avait été son propre fils. Il eut la douleur de voir qu'au bout de un an ou deux, ce jeune homme reprit les erreurs de son sexe, et se pervertit tout à fait. Il ne cessa de pleurer la perte de son âme. Il ne mena plus qu'une vie languissante et triste ; et l'amerture de sa douleur agit si puissamment sur son corps, qu'elle le conduisit insensiblement au tombeau, le 29 janvier 1715, âgé de 74 ans.

Il avait joui jusque-là d'une santé forte et égale, quoique extrêmement laborieux, continuellement appliqué à l'étude et homme très dur à lui-même, qui, par esprit de pénitence et de pauvreté, se refusait tout ce qu'il n'était pas étroitement obligé d'accorder de soulagement à son corps. C'est ainsi qu'il faisait presque tous ses voyages à pied, et voyages souvent fort longs ; qu'il couchait sur une simple paillasse et tout vêtu, donnant raison de cette pratique à un ami, qui l'avait une fois surpris ainsi couché avec ses habits, et avait voulu la lui faire discontinuer, que la modestie et la pudeur y trouvaient leur compte ; que son sommeil, moins profond, plus entrecoupé, lui donnait la liberté de penser quelquefois à Dieu au milieu des nuits ; et qu'enfin il mettait à profit pour la prière et l'étude tout le temps qu'il lui eût fallu donner à prendre et à quitter ses habits. Aussi dans le cours de sa maladie, il fallut toute l'autorité de son supérieur pour souffrir qu'on le couchât sur des matelas et entre deux draps.

C'est au dessein de travailler sur le temple de Jérusalem, qu'il avait dirigé toutes les connaissances qu'il avait acquises. C'est pour cela qu'il avait étudié les mathématiques, l'architecture, la perspective ; qu'il avait conféré avec tous les savants de tous les ordres ; qu'il avait feuilleté pendant plus de trente ans tant de livres ; qu'il n'épargnait ni soins, ni dépenses, pour donner à son travail toute la perfection, dont il pouvait être susceptible. Il a copié de sa propre main jusqu'à trois ou quatre fois son ouvrage, qui est un volume in-folio de 1360 et tant de colonnes, dans le désir d'en faire un traité plus exact que tout ce que nous avons eu jusqu'ici en ce genre. Aussi, quoique celui du jésuite Villapandus ait son mérite, le Père Lamy ne laisse pas de le relever en bien des endroits et de pousser plus loin ses recherches par le soin qu'il a eu de se mettre au fait de tous les arts, qui étaient entrés dans la structure de ce superbe édifice et d'examiner tout, pour ainsi parler, par ses propres yeux ; au lieu qu'il est ordinaire aux commentateurs de se copier l'un l'autre et de s'en rapporter sur bien des chefs à la bonne foi d'autrui. L'opinion qu'avait le public de cette

(1) Dupin, *Bibl. 17e siècle*, T. V, page 346.

exactitude du Père Lamy, lui a fait désirer que son ouvrage parût, et il fut donné par le Père Desmolets, 5 ans après la mort de l'auteur sous ce titre :

De tabernaculo fœderis, de sancta civitate Jerusalem et de templo ejus libri septem. Auctore B. Lamy, Congregationis Oratorii Presbytero. Paris, ~~Mariette~~ J.B. Delespine, 1720, 1 volume in-folio.

Les deux premiers livres sont comme les Prolégomènes et une espèce d'Apparat pour entendre mieux les suivants. Il y traite à fond, et avec d'exactes recherches, des poids et des mesures des ancieux Hébreux, Egyptiens, Grecs et Romains. Le troisième traite du tabernacle ; le quatrième roule sur la ville de Jérusalem et ses édifices ; le cinquième et le sixième sont uniquement sur le temple, l'objet principal de ses veilles ; et le septième traite des vases et de tout ce qui avait rapport au culte qui se rendait à Dieu dans le temple.

Antoine Sachet d'Artigny : Mémoires d'histoire, de critique et de littérature en 7 vol. in 12
T. I. p 159 : Description du temple de Salomon par le P. Lamy.

14° Livre sur les Mathématiques.

En 1734 comme nous l'avons dit, on réunit en 3 volumes, à Amsterdam, chez J. Mortier, tous les ouvrages de mathématiques du P. Lamy.

15 Lettres au Père André, jésuite.

publiées par Charma et Mancel, Caen, chez Lesaulnier 1844-1856, 2 vol in 8
La première lettre est en note (6) aux pages 72 et 73 du 1 volume
Les trois autres aux pages 94-100 du T. II
Elles sont toutes les 4 des années 1713, 1714 et 1715.
(Bibl. Nle L^{27}_{11} 375)

16 Lettre sur l'ouvrage de Pelletier.

Lettre sur l'ouvrage des poids et mesures de Pelletier, dans les Mémoires de Trévoux 1703

(16° Ouvrages restés manuscrits.

On a trouvé deux manuscrits considérables parmi les papiers du Père Lamy : 1° une *Histoire de la théologie scholastique*, où il examine quand ont pris naissance les diverses opinions de l'Ecole, et à qui elles doivent leur origine. Il y voulait joindre une bibliothèque scholastique, ou un catalogue par ordre chronologique de tous les théologiens scholastiques. Le manuscrit est indiqué sous ce titre :

Historica disquisitio de theologorum scholaticorum opinionibus. In-4°. Il est bruit qu'il y traite assez mal les scholastiques ; et ce bruit est fort vraisemblable, vu les mauvaises affaires que le jargon de l'Ecole lui suscita à Angers, et le goût de la théologie positive qu'il avait succé.

Le deuxième traité est ainsi cité :

De Jesu Christo homine Deo, in-4°. *Liber manuscriptus forsan imperfectus.*

3 lettres à Nicaise sont conservées à la Bibliothèque nationale =
Fonds français 9359, cote 206.
9361, cote 21 et 75.

121. **Lamy** (le Père Bernard), oratorien, célèbre cartésien et hardi théologien, mathématicien et géomètre, né au Mans en 1645, mort en 1715.

L. a. s. au libraire Marchand ; Rouen, 1709, 2 p. in-4. *Rare.*

Belle et intéressante lettre écrite de Rouen où il était exilé.

LE PÈRE

BERNARD LAMY

(1640-1715)

SOMMAIRE. — Son pays. — Son entrée dans l'Oratoire. — Son ouverture pour les hautes sciences. — On lui suscite une persécution. — On l'envoie enseigner en théologie au séminaire de Grenoble. — Le caractère de son esprit. — Sa piété. — Ses ouvrages. — Ses vertus. — Sa mort.

Le P. Bernard Lamy a été considéré par tous les savants comme l'un des plus beaux esprits de son siècle. Il était du pays du Maine [1], et il entra fort jeune dans l'Oratoire [2]. Il a eu dès sa jeunesse une grande disposition pour les hautes sciences, et il les a embrassées toutes. Après avoir fait son cours de théologie à Notre-Dame-des-Ardilliers de Saumur [3], il enseigna avec éclat la philosophie au collège de l'université d'Angers [4]. Il est rare que les personnes qui excellent en quelque science n'aient des jaloux et des envieux. Le P. Lamy n'en fut pas exempt. Dans le traité de la morale, il agita la ques-

[1] De la ville du Mans, où il naquit en juin 1640.

[2] Le 17 octobre 1658.

[3] Il avait été auparavant professeur à Vendôme, puis à Juilly (*Arch. nat.*, MM 580, 22). Devenu prêtre en 1667, il fut une année préfet de pension au collège du Mans, sa ville natale (*Ibid.*, p. 104). C'est de là qu'on l'envoya à Saumur, en 1669.

[4] En 1671.

catalogue.

Le premier est l'*Art de parler*, qui a été imprimé plu-

[1] Depuis juin 1689.

tion touchant le gouvernement des États, lequel était le plus excellent des trois, ou l'État monarchique, ou l'État aristocratique, ou l'État démocratique. Il rapporta les raisons et les objections qu'on a coutume de faire sur l'un et l'autre de ces trois États, et quoique ses conclusions fussent que l'État monarchique était le plus excellent, cependant on ne laissa pas par malice de l'accuser en cour qu'il enseignait que l'État aristocratique valait mieux que le monarchique, prenant ses objections pour des preuves sans y mettre les réponses. De sorte qu'on fut obligé de le retirer d'Angers [1]. Il reçut cette disgrâce avec beaucoup d'humilité, et sut en faire un très saint usage. On l'envoya enseigner la théologie dans le séminaire de Grenoble [2], où il a demeuré plus de vingt ans sous le cardinal Le Camus, qui l'honora de son amitié et de sa confiance pendant tout le temps qu'il y demeura [3]. Toute sa vie a été si unie et si égale, qu'il suffit de dire que depuis le matin jusqu'au soir il était un inviolable observateur de tous les règlements de l'Oratoire, et qu'un seul jour était le parfait modèle de tous les autres. Jamais homme n'a été plus indifférent, ou, pour mieux dire, plus mort au monde. Uniquement occupé de son

[1] Ce qui, en réalité, suscita plus qu'autre chose de nombreux ennemis au P. Lamy, c'est son cartésianisme. Voir l'*Oratoire et le Cartésianisme en Anjou*, par M. Dumont, p. 15.

[2] Tout d'abord le P. Lamy résida au collège de Saint-Martin-de-Miséré (près Grenoble), sans pouvoir être employé « ni à la régence ni à la prédication, selon la défense qui luy en est faite par Sa Majesté. » (MM, 582, p. 81.) Mais cet interdit ne dura que huit mois, et le 14 août 1676 le P. Lamy passait au séminaire de Grenoble.

[3] « Le P. Lamy, écrivait le cardinal Le Camus au P. de Sainte-Marthe, est un trésor. C'est un homme sage, réglé, exact et très capable pour les séminaires. » Lettre du 5 mai 1670 citée par Batterel, *loc. cit.*, III, 273.

meurait à Rouen depuis plusieurs années, et faisait ordinairement tous les ans un voyage à Paris pour y conférer avec les savants, car il y en connaissait plusieurs qui étaient ses amis. Il en est fait une ample et honorable mention, avec un extrait de ses ouvrages, dans le

étude, il n'était touché d'aucune de toutes les choses qui occupent les gens du siècle. Il avait une si profonde connaissance de son néant et une si basse idée de lui-même, qu'il se considérait avec le dernier mépris. Il ne voyait en lui que défauts et qu'imperfections, qu'infidélité et qu'ingratitude envers Dieu ; tous ceux avec qui il demeurait lui étaient des exemples de vertus, et des sujets de confusion en se comparant à eux, et il n'était scandalisé que de lui-même. Pendant plus de cinquante ans qu'il a été dans l'Oratoire, il n'a demeuré presque qu'en trois maisons, à Angers, à Grenoble et à Rouen[1]. Il a sanctifié ses études par la prière, car non seulement il avait grand soin de ne les point commencer qu'il ne les eût offertes à Notre-Seigneur par quelque élévation de son esprit, mais encore il ne manquait pas de temps en temps, quand il y était même le plus appliqué, d'élever son esprit à Dieu par des oraisons jaculatoires qui lui étaient propres, et qu'il a tirées pour la plupart des ouvrages de saint Augustin et particulièrement de ses Confessions. Car il avait beaucoup lu ce Père, et, de tous ses ouvrages, il avait une singulière affection pour ses Confessions et pour son Commentaire sur l'Évangile de saint Jean. Il y a peu de Pères grecs et latins qu'il n'ait tous lus et dont il ne sût parfaitement la doctrine. Comme il avait l'esprit beau et facile, il en pénétrait aisément le sens, même de ceux qui sont les plus obscurs ; il n'était pas obligé, comme quantité d'autres, de s'arrêter en les lisant pour concevoir leurs pensées ; il y entrait aussitôt, ce qui lui a donné lieu de les lire tous. Il a donné plusieurs ouvrages au public, dont nous allons rapporter le catalogue.

Le premier est l'*Art de parler*, qui a été imprimé plu-

[1] Depuis juin 1689.

tion touchant le gouvernement des États, lequel était le plus excellent des trois, ou l'État monarchique, ou l'État aristocratique, ou l'État démocratique. Il rapporta les raisons et les objections qu'on a coutume de faire sur

sieurs fois [1], qui est aussi bon en son genre que l'*Art de penser* dans le sien. Il y a mêlé plusieurs réflexions qui nous font connaître comment les paroles agissent sur l'âme, et quel est le rapport du langage avec les opérations de l'esprit. Il a considéré mûrement la différence des termes, la nature et l'origine des figures, et tout ce, en général, qui constitue la véritable éloquence et l'art de persuader, dont il a fait un petit traité séparé.

Le second sont les *Réflexions* qu'il a faites sur l'*Art poétique* [2], qui sont très judicieuses.

Le troisième sont les *Traités de l'équilibre et de la grandeur* et *les Éléments de la géométrie* [3], qui le mirent en grande réputation parmi les mathématiciens.

La quatrième sont les *Entretiens sur les sciences et sur la méthode d'étudier* [4], où il apprend comme il faut se servir des sciences pour se faire l'esprit juste et le cœur droit, et pour se rendre utile à l'Église. Il y donne des avis importants à ceux qui demeurent dans des maisons ecclésiastiques. Il serait à désirer que ce livre fût entre les mains de plusieurs de ces personnes, et qu'ils s'y conformassent pour leur conduite.

Le cinquième de ces entretiens contient une agréable description de la vie qu'on mène dans l'Oratoire, qui donne une très noble et très juste idée de son esprit, de ses maximes et de son caractère distinctif. Il n'y a point

[1] La première en 1670. (Voir *Essai de bibliographie oratorienne*, p. 64.)

[2] Elles furent éditées en 1668, et ensuite réimprimées à la suite de l'*Art de parler*.

[3] Le *Traité de l'équilibre* parut en 1679; le second en 1685, et la *Géométrie* en 1684.

[4] Dont la première édition est de 1683 (quoique le libraire ait omis de marquer l'année, dit Batterel). Nous comptons les rééditer dans la *Bibliothèque Oratorienne*.

meurait à Rouen depuis plusieurs années, et faisait ordinairement tous les ans un voyage à Paris pour y conférer avec les savants, car il y en connaissait plusieurs qui étaient ses amis. Il en est fait une ample et honorable mention, avec un extrait de ses ouvrages, dans le

de Père ni de confrère de l'Oratoire qui ne dût en faire souvent la lecture, et ils trouveraient toujours à en profiter.

Le sixième ouvrage est la *Démonstration de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne*[1]. Cet ouvrage est composé de deux parties, qui ne sont que deux méthodes différentes de prouver la religion chrétienne. Dans la première, il descend de cette proposition : *Il y a un Dieu,* jusqu'à celle-ci : *JÉSUS est le Fils de Marie et le Messie promis.* Dans la seconde, de celle-ci : *Il y a aujourd'hui des chrétiens dans le monde,* jusqu'à cette proposition : *Il y a un Dieu.* La première de ces deux parties est divisée en quatre sections. La dernière prouve par l'Écriture que Dieu fera une nouvelle alliance avec les hommes, qu'elle sera pour tout le monde, que toutes les nations seront appelées à la connaissance du vrai Dieu, qu'elles seront appelées par le ministère d'un saint homme, dont les prophètes nous marquent la venue, le temps de la venue, la naissance, le lieu, la tribu, la famille, la vie, la doctrine, la mort, la sépulture, la résurrection, l'ascension. Tous ces caractères se trouvent en JÉSUS-CHRIST, fils de Marie : donc il est le Messie promis par les prophètes. La seconde contient trois sections, qui nous représentent la manière dont la religion chrétienne a été établie : la sainteté des premiers chrétiens et la pureté de la morale de l'Évangile. On peut dire sans flatterie que le P. Lamy a soutenu la grandeur de son sujet avec une grande force, et que son style répond fort bien à la sublimité de ses pensées.

Le septième est un *Apparat en latin de l'Écriture sainte,* composé de vingt-quatre grandes tables, imprimé à Grenoble en 1686.

[1] La première édition, de 1688, n'avait qu'un volume. La deuxième, entièrement refondue et considérablement amplifiée, parut en 1706, en cinq volumes.

tion touchant le gouvernement des États, lequel était le plus excellent des trois, ou l'État monarchique, ou l'État aristocratique, ou l'État démocratique. Il rapporta les raisons et les objections qu'on a coutume de faire sur

Le huitième est le même ouvrage en latin, augmenté de beaucoup, et imprimé en 1696. Il ne parut pas plus tôt, que l'abbé de Bellegarde en fit une traduction [1] qui ne plut pas au P. Lamy. C'est pourquoi il en adopta une autre, qui fut faite par un de ses amis qui avait été son confrère [2], laquelle parut deux ans après, et qui fut imprimé in-4° à Lyon.

Le neuvième est son *Harmonie* ou *Concorde des quatre évangélistes* [3], imprimée in-12, à Paris, l'an 1689.

Le dixième est le *Traité historique de l'ancienne Pâques* [4], avec plusieurs réponses aux objections qu'on lui avait faites sur la nouveauté de son système, qu'on prétendait être opposé au texte de l'Écriture.

Le douzième est un *Traité du temple de Jérusalem,* partagé en sept livres, qui est fort curieux [5].

Enfin le P. Lamy avait beaucoup d'esprit et de science. Il écrivait bien en latin et en français sur toutes sortes de sujets. Mais ce qui était plus aimable en lui, il était humble, modeste, pieux, obligeant, sans façon et sans vanité, uniquement occupé de Dieu et de ses études, entièrement détaché des biens et des honneurs de ce monde, et fort attaché à sa vocation, ayant pour la congrégation de l'Oratoire une estime et une affection singulières. Il de-

[1] Qui fut imprimée à Paris en 1697.

[2] L'abbé Boyer, dont la traduction parut en 1699.

[3] « Ce livre fit beaucoup de bruit parmi les savants, lui en attira un grand nombre à dos..., et, qui pis est, l'obligea de quitter Paris et d'aller résider à Rouen. Oser donner au public une concorde des Évangiles après celle de M. Arnauld et différente de celle de ce docteur, qu'il redresse en divers endroits, était en soi un dessein un peu indiscret. » (Batterel, *loc. cit.*, p. 287.)

[4] Publié en réponse aux objections soulevées contre le précédent ouvrage, ce traité parut en 1692.

[5] Cet in-folio parut en 1720, par les soins du P. Desmolets.

meurait à Rouen depuis plusieurs années, et faisait ordinairement tous les ans un voyage à Paris pour y conférer avec les savants, car il y en connaissait plusieurs qui étaient ses amis. Il en est fait une ample et honorable mention, avec un extrait de ses ouvrages, dans le cinquième tome de la *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du* XVIIe *siècle*. Il mourut à Rouen, le 29e de janvier 1715 [1].

[1] Le nécrologe de l'Oratoire en fait ainsi mention : « Les livres en grand nombre dont il a enrichi le public sont des preuves de son érudition en tout genre, et l'autel de notre église de Rouen, un monument de son amour pour la beauté de la maison du Seigneur, aux yeux duquel il s'est rendu encore plus recommandable par son esprit de pénitence, de pauvreté et de charité. »

---

(1) *Registre de l'Institution de Paris.*
(2) DESMOLETS, *Vita autoris.*

XXVII. — Le Père Bernard Lamy,

Entré en 1658, mort en 1715.

Le Père Lamy était du Mans, fils d'Alain Lamy, bourgeois de cette ville, et de Marie Masnier (1). Il fit ses études dans notre collège, où il eut pour professeur de rhétorique le Père Mascaron, qui le regarda dès lors comme un jeune homme de grande espérance.

Il entra ensuite dans l'Oratoire à l'Institution de Paris, sous la direction du Père Berthad, le 17 octobre 1658. Il avait alors un peu plus de 18 ans, étant né sur la fin de juin de l'an 1640 (2).

Après son Institution, comme il n'avait point encore étudié en philosophie, il fut envoyé pour faire son cours à Saumur sous le Père Charles de La Fontenelle, un des plus saints prêtres que nous ayons eus; et il se ressentit toute sa vie des bons exemples de ces deux derniers maîtres. Ensuite il professa six ans les humanités, trois ans à Vendôme, trois ans à Juilly; puis il fut fait prêtre en 1667; et, après sa théologie qu'il fit aux Ardilliers de Saumur en 1670 et 1671, sous les Pères André Martin et Jean Le Porcq, il enseigna un cours de philosophie dans le collège de cette ville avec distinction, ayant l'esprit juste et net et se le perfectionnant tous les jours par l'étude de la philosophie de Descartes qu'il goûtait fort. Il en fit un deuxième cours à Angers en 1674 et 1675. Cette Université n'était pas un théâtre fort favorable pour son système; le Père Saumaise, un des assistants, allarmé des suites fâcheuses que ses sentiments pour-

(1) *Registre de l'Institution de Paris.*
(2) Desmolets, *Vita autoris.*

raient produire sur des esprits aussi prévenus, écrivait du 25 janvier 1675 au Père Coquery, supérieur d'Angers : « *Le Père Lamy nous a envoyé des thèses contenant le pur cartésianisme; et, comme nous lui avons écrit pour le prier de ne point enseigner cette doctrine et beaucoup moins de l'insérer dans ses thèses, au lieu de suivre notre avis, il a fait une réponse qui nous fait paraître que son opiniâtreté dans ses sentiments, disant qu'il est prêt à les soutenir. Nous voyons par là que son entêtement le porte à toutes les extrémités; et que, contre la soumission qu'il doit à nos assemblées, au Révérend Père Général et à son conseil, il en veut faire à sa tête. S'il n'y allait que de son honneur et de son repos on pourrait prendre patience. Mais, comme il s'agit de la Congrégation, que nous devons conserver de tout notre pouvoir, afin d'y travailler de la bonne sorte, nous vous supplions de ne point souffrir qu'il enseigne les opinions de Descartes, quelqu'explication qu'il prétende y donner, ni de souffrir jamais qu'il fasse imprimer des thèses qui ne soient pas approuvées du Révérend Père Général et de son conseil. Nous aimons mieux voir sa classe tout à fait abandonnée et du maître et des écoliers que de souffrir que la Congrégation soit humiliée dans toute la France par l'opiniâtreté et la rébellion d'un particulier. Vous savez la peine qu'il a déjà faite au Révérend Père Général, à Saumur, et les protestations qu'il lui fit de ne plus enseigner Descartes. A présent, il croit qu'il suffit d'appeler ces mêmes opinions aristotéliciennes pour pouvoir les débiter comme auparavant, et que par là il se jouera du règlement de nos assemblées et de l'autorité du Révérend Père Général. C'est ce que nous ne devons pas souffrir, et nous vous prions, nous trois qui composons le Conseil, d'y tenir la main et de l'empêcher.* »

Le roi, peu de jours après, plus efficacement que le bon Père Saumaise, vint à l'appui de la Boule par des ordres du 30 janvier 1675, adressés au recteur de l'Université, d'empêcher et faire défense de sa part aux professeurs de continuer d'y débiter les opinions de Descartes, qu'il avait, disait-il, été informé qu'on y enseignait.

Il l'avait été par les docteurs mêmes, soit que, prévenus en faveur de la philosophie péripatéticienne, ils se fissent un monstre de la nouvelle; soit qu'ils s'en servissent simplement comme d'un prétexte pour nous inquiéter. En conséquence donc de cet ordre sollicité, ils statuèrent par une délibération du 14 février que nos professeurs seraient désormais obligés d'exhiber leurs thèses et leurs cahiers pour être examinés par des commissaires nommés. Nos Pères en appelèrent au Parlement de Paris comme d'une règle insolite et au-delà de ce que portait la lettre de cachet de Sa Majesté. Ils en obtinrent un arrêt, portant défense d'exécuter la conclusion qui soumettait à l'examen les écrits et les thèses. A la faveur de cet arrêt, le Père Lamy soutint autant de fois qu'il voulut et ce qu'il voulut, jusqu'à ce qu'enfin intervint un autre arrêt du Conseil d'Etat du 2 août qui, cassant celui du Parlement, ordonnait que nous serions soumis à la conclusion du 11 et du 14 février, et contraints de plier sous le nouveau joug.

Les cahiers du Père Lamy, à qui ces Messieurs en voulaient principalement, furent aussitôt mis entre les mains des sieurs Voisin, recteur, de la Barre, Maugran et du Pére Videgrain ; et au bout d'un mois, ces quatre commissaires rendirent un jugement doctrinal, par lequel ils déclaraient y avoir trouvé plusieurs propositions impies contre le roi et les magistrats. J'ai rapporté assez au long (1) dans notre histoire générale, les divers chefs de cette censure, parce qu'on y voit la mauvaise foi de ceux qui la firent et le dessin formé de nous nuire. Aussi le Père Lamy disait-il qu'on en voulait moins à sa personne qu'à son collet. Cependant l'un et l'autre s'en ressentirent.

La premiére proposition censurée était celle-ci : « *Reges nascuntur aut eliguntur; nihil tam videtur rationi adversari quam regimen demandari puero.* » Or il était constant que

(1) Lamy, *Relation mss. de sa censure.*

c'était là non une maxime du Père Lamy dans sa mórale mais une objection qu'il se faisait, et qu'il réfutait ensuite fort solidement et au long, prouvant que les royaumes héréditaires appartiennent aux jeunes princes, comme les terres d'un père appartiennent après sa mort à ses enfants, quoique mineurs.

Il lui fut aisé de faire sentir au sieur recteur sa bévue, celui-ci en convint; mais déclara qu'ayant déjà envoyé les propositions à la Cour, il ne pouvait pas en avoir le démenti et faire entendre que les commissaires s'étaient trompés dans leur examen. On prit donc un tempérament pour mettre son honneur à couvert. Le Père Lamy donna un écrit où il l'excusait d'avoir pris l'objection pour la réponse, sur ce que dans la copie de ses écrits qui avait été examinée, on avait oublié de mettre le point d'interrogation, qui est la marque de l'objection. Il y faisait aussi, pour avoir la paix, certains aveux auxquels il n'en fut jamais venu sans l'espérance de voir ce différent terminé amiablement. Et cet écrit, tourné de manière que, pour en venir à un accommodement, il abandonnait en quelque façon son bon droit, et mettait bas les armes pour faire la paix, fut dans la suite la pièce qui fit plus de préjudiee à sa cause, parce que le sieur Voisin l'envoya à la Cour, comme la preuve complète de l'aveu du Père Lamy des griefs dont on le chargeait, et ne voulut plus tenir le projet d'accommodement.

Autre proposition censurée : « *Hœc controversia agitatur : an melior sit populorum conditio in statu aristocratico quam in monarchia ? Suos defensores utraque opinio habet, qui validis rationibus se tutantur.* » Et ses censeurs n'avaient eu garde d'ajouter qu'il traitait ce point en très peu de mots, et moins encore de dire qu'une ligne après la proposition censurée, le professeur disait : « *Nulla ratio ita preponderare videtur ut formæ imperiorum debeant mutari, et, eversâ monarchiâ, aristocraticum imperium constituendum sit.* »

En voici deux autres sur la morale : « *In statu corrup-*

tionis nulla affectio caret culpa. — Cum quolibet voluntatis nostræ motu vel ad beatitudinem vel ad miseriarum sedem feramur... quolibet, ut dictum est, opere libero, meremur vel æternam felicitatem vel œterna supplicia. »

Un second chef d'accusation contre le Père Lamy était d'avoir fait consister l'essence des corps dans l'étendue actuelle, tenant *mordicus* pour ce sentiment jusqu'à dire, au rapport de ses censeurs, qu'il s'en fallait tenir là, « *quidquid fides catholica seu Ecclesia aliter senserit.* »

Ce reproche était trop grave pour qu'il négligeât de s'en laver. Il le fit dans deux écrits que j'ai vus, l'un manuscrit, l'autre imprimé in-4°, en 14 pages, sous ce titre :

Extraits des écrits d'un professeur de l'Oratoire dictés vers le commencement de l'an 1674 dans le collège d'Angers pour lui servir de justification contre les calomnies que l'on a répandues contre lui, qu'il avait enseigné dans ces mêmes écrits une proposition impie.

Il y cite ces paroles de ses cahiers : « *Theologorum est demonstrare christianam fidem rationi non adversari, et mysteria, quæ credenda proponit, nullo ratiocinio aut experimento falsa esse posse demonstrari. Philosophi vero solam rationem sequuntur, et illius solo lumine rerum naturam scrutantur. Quapropter, et si res aliter se habere religio ipsa edoceret, non inde sequeretur eorum placita esse reprobanda.* » Et il fait voir que c'est ces dernières paroles qu'on a malicieusement changées en celles-ci : « *Quidquid fides catholica seu Ecclesia aliter senserit* », qu'il n'a jamais avancées. Or, outre que la différence des deux propositions est palpable, il ajoutait aussitôt après, ce qu'on avait eu garde de rapporter : « *Verum, ne illa verba quæ nunc profero, in pessimum sensum rapiantur, sententiam meam exemplo apertiorem reddam. Supra statuimus essentiam corporum esse extensionem localem ; quæ assertio erroris argui non potest; et si fides christiana aliquod corpus, puta corpus Christi in Eucharistia, nullam extensionem localem habere doceat....*

hoc enim asserentes, non negamus de corporibus ea posse facere Deum quæ illi placuerit facere. Nam de natura corporum, quatenus ratione naturali manifesta est, loquimur. »

Et développant encore sa pensée, il ajoute : « *Je ne vois pas qu'il soit impossible à Dieu de faire que cette chose, dans laquelle je vois maintenant de l'étendue et trois dimensions, subsiste sans être étendue, quoique je n'aperçoive pas de quelle manière cela se peut faire. Ce sont là mes sentiments sur lesquels je me suis assez expliqué. J'établis partout que toutes les contradictions, qui paraissent dans nos mystères, ne sont qu'apparentes. Ce n'est pas douter d'un mystère que d'en avouer les contradictions. Saint Augustin n'avait jamais pu, ni par ses prières, ni par ses études, trouver le moyen d'allier la création des âmes, dans l'instant qu'elles sont mises dans le corps, avec le péché originel ; mais il n'a nié ni l'un ni l'autre. Il n'y a rien de si utile que d'accoutumer son esprit à croire sans raisonnement les vérités révélées, et rien de si dangereux que d'en vouloir chercher des raisons peu satisfaisantes. J'ai autant d'horreur pour les nouveautés dans la théologie que d'ardeur pour les nouvelles découvertes de physique. Je fais donc voir que, selon la manière ordinaire de concevoir les corps, cette extension, par laquelle ils occupent un certain lieu, ne leur est pas essentielle ; et que Dieu peut par sa sagesse et par sa puissance subtiliser tellement un corps, qu'il puisse être contenu et renfermé sous les bornes étroites d'un petit espace. Ce n'est pas là une pensée nouvelle. Elle est de saint Augustin* : « Christus potest, ad quamlibet velit subtilitatem, corpus suum redigere. » *Voilà la doctrine que j'ai enseignée à deux cents écoliers, entre les mains desquels sont mes écrits. Ils portent partout des marques de ma soumission à l'Eglise. Je puis dire que jamais personne n'a inspiré ces sentiments à ses disciples avec plus de soin. Je prie Dieu de les confirmer dans leurs cœurs et dans le mien et de me faire porter avec patience les persécutions présentes. Ce ne sont pas les premières. L'on sait que l'on m'a chargé de plusieurs autres*

calomnies grossières. Dieu dissipera, quand il lui plaira, les unes et les autres. » Ainsi finit un de ses écrits justificatifs.

Comme, plus on parle raison pour faire sentir aux malveillants l'iniquité de leur procédé, plus on les irrite, le fruide ces *Eclaircissements* fut defaire faire aux docteurs d'Angers de nouveaux efforts à la Cour pour y faire maltraiter le Père Lamy. M. de Chateauneuf, à qui les sieur Voisin et de la Barre avaient envoyé les extraits des écrits du Père, les fit censurer aisément ainsi tronqués et mutilés par quelques docteurs de Sorbonne, à qui il les présenta par ordre du roi; et en suite de ce jugement, Sa Majesté rendit un arrêt du Conseil d'Etat, tenu à Saint-Germain, le 4 décembre 1675, portant condamnation des dits écrits, ordre au Père Lamy de sortir d'Angers, et inhibition de prêcher et d'enseigner dans toute l'étendue du royaume. Alors il eut ordre de notre Conseil du 4 décembre, de se rendre à St-Martin-de-Miséré, pour y résider, sans qu'il pût être employé ni à la prédication, ni à la régence, et défense à lui très expresse de passer, en y allant, par Paris, sous quelque prétexte que ce pût être.

Il obéit promptement. Mais, avant que de quitter Angers il crut se devoir à lui-même de passer un acte du 7 décembre par devant Louis de Boislève, lieutenant-général au présidial, par lequel, pour se décharger des fausses imputations qu'on lui avait faites, d'avoir débité à ses écoliers des propositions injurieuses aux souverains, il déclare que, bien loin d'avoir jamais ni enseigné, ni prétendu enseigner rien de semblable, il a toujours tenu et enseigné les propositions suivantes : 1° Que la royauté et les puissances qui lui sont subalternes, sont établies de Dieu pour le meilleur et le plus légitime gouvernement des peuples ; 2° que la royauté et les puissances qui lui sont subalternes, est une émanation et une image de celle de Dieu, que les sujets doivent révérer ; 3° que les sujets doivent obéir aux souverains comme à Dieu même ; et que ceux qui y résistent, résistent à Dieu et à l'ordre qu'il a établi ; 4° que la monarchie

établie par succession et par un droit héréditaire, et non électif, comme la monarchie française, est la meilleure de toutes ; 5° Et qu'enfin il souhaite de tout son cœur, comme il l'a fortement insinué à ses écoliers, que la dite monarchie subsiste jusqu'à la fin des siècles comme la plus naturelle et la plus légitime. Et il requiert le dit lieutenant-général de lui donner acte de sa déclaration pour lui servir en temps et lieu ce que de raison, ainsi que la protestation par lui faite de se pourvoir contre les auteurs de la calomnie : ce qui lui est accordé.

Le Père de Sainte-Marthe ne manqua pas de présenter cette déclaration aux trois ministres, et il fit savoir au Père Lamy par le Père de la Mirande, alors supérieur de Grenoble, qu'elle en avait été fort bien reçue ; qu'il avait parlé pour lui à ces Messieurs ; mais qu'il n'était pas encore temps de travailler à son rétablissement ; qu'il ne s'y épargnerait pas dès qu'il en trouverait l'occasion (1). Il ajoutait : « *Je vous prie de le consoler. M. de Grenoble m'a mandé qu'il était content de lui.* » (2)

Ce rétablissement ne tarda pas à venir par les attentions de nos Pères et les bons témoignages que rendit de lui à la Cour M. le Camus. Son ordre du Conseil, pour passer de St-Martin à Grenoble et y travailler dans le Séminaire, est du 14 août de la même année, c'est-à-dire après un peu plus de huit mois d'interdit

Charmé d'être le coopérateur d'un si saint prélat, et soutenu de si grands exemples, il se livra à lui pleinement ; il le suivit dans les visites de son diocèse ; il y prêcha et y catéchisa avec bien du zèle ; et, de retour dans le séminaire, s'appliqua de tous ses soins à former les ecclésiastiques,

(1) Sainte-Marthe, *Lettre à la Mirande*, du 5 février 1676.

(2) « *Le Père Lamy est un trésor. C'est un homme sage, réglé, exact et très capable pour les Séminaires. Il ne faut pas le laisser inutile. Tout le monde en est édifié en ces quartiers. Quand vous voudrez, j'en écrirai à M. Le Tellier.* » [*Lettre du Cardinal le Camus, édition Ingold*, page 246, lettre du 5 mars 1676 au Père de Sainte-Marthe.]

auxquels il faisait une leçon de théologie. Il s'attacha surtout à les mettre sur les voies des bonnes études, à leur inspirer l'amour et l'étude de l'Ecriture Sainte et à leur en faciliter l'intelligence, durant l'espace de 11 ans, qu'il passa dans ce pays-là. C'est ce désir de se rendre utile qui donna naissance aux divers ouvrages dont il nous faut maintenant rendre compte dans le même ordre que chacun d'eux a paru. On y verra le goût qu'il avait pour toutes les sciences. Le premier parut dès la première année de son séjour. Le voici :

De l'art de parler, suivant la copie imprimée à Paris chez André Pralard, 1676, in-16 de 336 pages. — *Idem, 1re édition* Paris, chez Pralard, en 1670. *Idem*. Paris, 1688 (1).

Le titre d'une édition de Hollande, que j'ai de ce livre, ferait juger que la première édition de Paris n'est que de 1676. Elle est cependant de 1670. C'est l'auteur même qui nous l'apprend. Il s'en est fait cinq éditions toutes augmentées considérablement, surtout l'avant-dernière qui est sous ce titre :

La Rhétorique ou l'art de parler; par le Père Bernard Lamy, prêtre de l'Oratoire. Quatrième édition revue et augmentée, Paris, Pépie, 1701, in-12, de 440 pages. — Item in-12, Paris, 1715.

Il dit, à la fin du livre, qu'il y a plus de 30 ans qu'ayant communiqué à ses amis les premiers essais de cet ouvrage, le Père Mascaron, nommé alors évêque de Tulle, et dont il avait eu l'honneur d'être le disciple, lui fit faire des reproches de ce qu'il ne lui avait pas communiqué cet essai. L'auteur le fit, et encouragé de l'approbation de ce grand homme, il fit imprimer pour la première fois son livre en

(1) Le *Catalogue de la bibliothèque du roi* dit que l'édition de 1688 est la troisième.

1670. Le Père Mascaron lui mandait dans sa lettre :

« *Il y a trop longtemps que je connais le caractère de votre esprit et de votre cœur, mon Révérend Père, pour pouvoir douter de la beauté de l'un et de la bonté de l'autre. J'ai touiours cru que vous feriez un progrès si considérable dans toutes les sciences auxquelles vous vous appliqueriez, que vous vous trouveriez en état de vous mettre à la tête de ceux que vous auriez suivis quelque temps. Ce temps est venu aussi vite que je le souhaitais; et par ce que le Père Malebranche m'a fait voir de votre part, je suis tout convaincu que vous êtes arrivé où les autres ne se trouvent d'ordinaire qu'à la fin de leur vie. Vous m'avez fait connaître la théorie de cent choses dont je ne savais que la pratique, et ce que je ne croyais que de la juridiction de mes oreilles, vous l'avez porté jusqu'au tribunal de ma raison... Nous n'allons que par les sentiers où l'instinct d'une éloquence naturelle nous fait marcher ; vous allez, mon Père, jusqu'à la source de cet instinct.... Tout de bon, on ne peut pas démêler avec plus de pénétration et de netteté les causes physiques de l'art de bien dire; et je crois n'en avoir lu que la moindre partie, qui est l'élocution... Votre style est très net, très poli, très exact ; et il me semble que pour le style dogmatique on n'en saurait choisir un qui soit plus propre. Vos comparaisons sont belles et justes ; je ne les voudrais pas tout à fait si longues que celle du parterre et d'autres. Tout ce que j'aurais pu remarquer sur cet écrit que j'ai renvoyé au Père Malebranche est si peu de chose que je le regarde comme de petites taches qu'une petite application de votre esprit dissipera avec autant de facilité que le soleil dissipe celles qui le couvrent. Cependant ne vous abandonnez pas tellement à la spéculation que vous en ruiniez votre santé.* »

Que n'eût pas dit le Père Mascaron de ce livre qu'il estimait tant manuscrit et encore informe, s'il l'eût vu augmenté d'un tiers et bien autrement retouché dans la troisième édition qui en parut en 1688? M. Dupin ne feint pas de dire que cet *Art de parler* est aussi bon en son genre que

l'*Art de penser* dans le sien (1). Baillet en parle aussi avec effusion de cœur (2).

Il dit qu'au jugement de quelques personnes, il approche assez de la force et de la réputation de la *Grammaire raisonnée* de M. Arnauld ; que cet ouvrage peut être d'autant plus utile que l'auteur y traite toutes choses dans un ordre naturel ; qu'il conduit l'esprit des lecteurs à la connaissance de l'art qu'il enseigne, par une suite de raisonnements faciles : ce que les maîtres ne font pas avec assez de soin ; qu'il n'y propose pas une foule de préceptes qui ne font que charger la mémoire et embarrasser l'esprit, comme dans la plupart des autres livres de grammaire et de rhétorique ; mais qu'il se contente de bien faire connaître le fond et les principes naturels de l'art dont il traite, lesquels, bien compris, font qu'on passe aisément de là à la multitude des règles

Bayle loue la netteté avec laquelle le Père Lamy traite sa matière, et cet esprit juste et philosophique par lequel il nous fait connaître comment les paroles agissent sur l'âme ; quel est le rapport du langage aux opérations de l'esprit ; quelle est la nature et l'origine des figures, la différence des termes, et tout ce qui constitue la véritable éloquence (3).

Enfin le Père Malebranche, qui n'était pas un louangeur excessif des livres de Belles-Lettres, ne tarissait point sur le mérite de celui-ci, et écrivait à un de ses amis que, s'il ne l'avait point dans sa bibliothèque, il lui manquait un excellent livre, un livre accompli, et que sa bibliothèque était imparfaite.

Dans la quatrième édition (4), le Père Lamy a refondu

(1) Dupin, *Bibliothèque 17e siècle*, T. v. p. 346.

(2) Baillet, *Jugements ouvrages savants*. T. II, p. 522.

(3) Bayle, *République des lettres*, 1684.

(4) Voir l'éloge de cette 4e édition dans les *Journaux de Trévoux* de novembre 1701.

son ouvrage, l'ayant retouché et augmenté partout jusqu'à changer l'ordre des matières qui y sont ainsi disposées. Il explique dans le premier livre comment se forme en nous la parole ; et supposant deux hommes qui viennent de naître dans un nouveau monde, il examine quel langage ils se feraient pour se communiquer leurs pensées, et découvre dans les divers moyens, dont il suppose avec beaucoup de vraissemblance qu'ils useraient, les fondements de toutes les langues et règles primordiales de toutes les grammaires connues. Dans le deuxième livre, il parle des tropes ou expressions métaphoriques nécessaires dans toutes les langues, quelque fécondes qu'on les suppose, à cause de la multitude et de la variété innombrable des différentes idées que l'homme peut exprimer et auxquelles il n'y a point de langue assez riche qui puisse suffire par autant de termes propres. Il parle aussi des figures, et toujours en homme qui remonte à la source et aux principes naturels de son art. Il traite dans le troisième des sons et de la formation des syllabes, de la mesure ; et à cette occasion, de la poésie. Dans le quatrième des différents styles et des ornements qui les accompagnent. Enfin dans le cinquième livre, de l'art de persuader. Aux règles des meilleurs maîtres sur l'éloquence qu'on trouve ici développées avec choix, comme dans bien d'autres livres, il a joint ce qui lui est propre, et qu'on ne verrait point autre part, les premiers principes de l'éloquence naturelle, étalés de main de maître, qui traite de la rhétorique en vrai philosophe.

Au 7e Tome de la *Bibliothèque* de Leclerc, il est dit que *l'Art de parler* a été traduit en Anglais ; et dans les nouvelles littéraires du 5me Tome de la *Bibliothèque germanique*, qu'il l'allait être en allemand.

Nouvelles réflexions sur l'art poètique, dans lesquelles en expliquant quelles sont les causes du plaisir que donne la poésie et quels sont les fondements de toutes les règles de cet

art, on fait connaître en même temps le danger qu'il y a dans la lecture des poëtes, Paris Pralard, 1678, un volume in-16 de 245 pages.

C'est une faute d'impression dans la date d'avoir mis LXVIII ; c'est un X oublié.

Le caractère d'homme judicieux et chrétien qui distingue le Père Lamy dans tous ses ouvrages, se fait, ce me semble, sentir dans celui-ci d'une manière toute particulière. On y voit un homme attentif à faire servir la raison à la religion, et qui s'attache si fort à prendre tout ce qu'il dit dans le vrai, qu'on ne peut s'empêcher de le suivre dans toutes les conséquences qu'il tire. Les règles de la poésie sont fondées uniquement, selon lui, sur les observations que les poètes ont faites sur ce qui pouvait plaire aux hommes dans l'état de corruption où ils naissent. C'est pour cela qu'ils s'étudient à faire des peintures vives et magnifiques de tous les objets sensibles de la nature, dont nous sommes naturellement épris et des diverses passions dont nous nous laissons volontairement remuer. C'est ce que l'auteur fait voir en un grand détail. Or c'est là une tentation très dangereuse pour l'homme, parce que c'est l'entretenir dans la malheureuse pente qu'il n'a déjà que trop vive à oublier Dieu, son vrai, son unique bien, et à s'occuper de tous les objets créés. Il répond fort bien aux vues prétendues qu'ont la tragédie et la comédie de réformer les mœurs en rendant le vice, l'une ridicule, l'autre odieux ; et fait voir que le remède vient toujours trop tard et après que le mal est fait ; qu'il y a des passions qui ne se corrigent pas par ces sortes de voies; que dans les pièces de théâtre les plus morales, il règne toujours un fond d'amusement, d'inutilités, qui ne tend qu'à remplir notre esprit de bagatelles ; et il pousse la sévérité de sa morale jusqu'à interdire à tout esprit raisonnable et chrétien, non seulement tout ce qui porte le nom de romans, mais ceux encore que chacun se forge quelquefois dans l'esprit par cette multitude d'imaginations, de projets, de

fantômes, et, pour trancher le mot, de châteaux en Espagne, dont nous aimons à nous repaître.

Le Père de Sainte-Marthe, ayant su qu'il travaillait sur cette matière, lui fit dire, par le Père de La Mirande, son supérieur, qu'il serait bien aise de voir ce qu'il en avait écrit ; mais qu'il lui conseillait désormais de s'appliquer entièrement à des études purement ecclésiastiques, comme celles de l'Ecriture, des Pères et des Conciles, ses talents et l'extrême facilité de son esprit lui faisant juger qu'il y ferait des progrès notables. Le Père Lamy profita de l'avis de son supérieur, en s'adonnant tout entier à la science de la religion et de l'Ecriture, mais après seulement qu'il eût donné les trois ou quatre ouvrages suivants sur les sciences naturelles, parce que, les traitant toutes en philosophe chrétien, il trouvait le secret de les rapporter uniquement à la connaissance de Dieu et de la religion, et de les y faire servir de préparation, comme l'on va voir.

Traité de mécanique, de l'équilibre des solides et des liqueurs, où l'on découvre les effets de toutes les machines, dont on mesure les forces d'une manière particulière. On y en propose aussi quelques nouvelles. Par le Père Lamy, prêtre de l'Oratoire. Paris, Pralard, 1679, in-12 de 163 pages.

Le journaliste de Paris dit (1) qu'on lui aurait plus d'obligations, s'il n'avait pas donné des bornes si étroites à son ouvrage, preuve de la satisfaction du public sur ce qu'il lui avait présenté. Et c'est pour répondre à cette invitation obligeante qu'il fit paraître en 1687, une nouvelle édition augmentée d'une *Nouvelle manière de démontrer les principaux phénomènes de cette science*, y proposant une manière plus simple et plus naturelle d'expliquer la cause des effets surprenants des machines.

Basnage voulut faire entendre au public (2) que le Père

(1) *Journal des savants* de 1688, 10e journal.

(2) Basnage, *Histoire des ouvrages savants*, 1688, 26e journal.

Lamy devait à M. Varignon la découverte de ces nouveaux principes de mécanique. Là-dessus, le Père Lamy fit insérer dans le 26me *Journal des savants* de 1688 une lettre assez courte, où d'une manière simple et modeste, il donnait preuve du fait qu'il n'avait pas lu l'ouvrage de M. Varignon, lorsque le sien avait paru ; et Basnage eut la bonne foi de lui rendre depuis justice et de parler avantageusement de son livre (1).

Traité de la grandeur en général, qui comprend l'arithmétique, l'algèbre, l'analyse et les principes de toutes les sciences, qui ont la grandeur pour objet ; par le Révérend Père Bernard Lamy, prêtre de l'Oratoire. Paris, Pralard, 1680, un vol. in-12, de 413 pages.

Dans la préface de cette première édition, le Père Lamy fait voir que l'étude des mathématiques est utile non seulement pour donner de l'ouverture à l'esprit, mais encore pour régler les mœurs, en détachant le cœur de l'homme de ce furieux penchant qu'il a pour les objets sensibles, et l'appliquant avec plaisir à des vérités purement intellectuelles qu'on ne conçoit et qu'on ne sait qu'autant qu'on fait taire l'imagination et les sens. Il soutient que les épines qui dégoûtent de cette science, viennent de la faute des maîtres qui n'ont pas soin de conduire leurs disciples par les bonnes voies et qui manquent de méthode. Pour lui, il est convaincu qu'avec une mesure raisonnable d'esprit et d'attention, on est capable d'être initié dans les mystères mathématiques qu'il se propose de développer dans son livre. C'est ce qu'il exécuta d'une manière plus claire dans une deuxième édition, qu'il donna sous ce titre en 1691 :

Eléments de mathématiques, ou traité de la grandeur en général, qui comprend l'arithmétique, etc. (Le reste du titre est le même que dans la première). Paris, Pralard, 2me

(1) *Histoire des ouvrages savants*, 1688, décembre, art. 4.

édition revue et augmentée, 1691. — 3me édition augmentée, Paris, 1704, in-12. — Item, Paris, 1715, in-12. — 4e édition, Amsterdam, 1720, in-12.

Il y a trouvé le secret heureux de rendre également ces éléments courts et faciles; en sorte que, d'une science aussi abstraite que l'algèbre, il en a fait une science aisée dont les principes sont simples, les termes clairs. L'ouvrage, quoique court, comprend tout ce qu'il y a d'utile et de nécessaire. Ce que le Père Lamy ne dit pas, n'est presque d'aucun usage que pour fatiguer l'esprit; autant que ce qu'il dit, est d'usage presque pour toutes les sciences. Il réduit tout ce qu'il propose à une si grande simplicité, qu'il ne faut, pour ainsi dire, qu'avoir les yeux ouverts pour apercevoir tout ce qui se peut apprendre de cette science. Les règles qu'il propose, ne sont que des règles de bon sens, qui sautent aux yeux; en sorte que cette science, qui avait paru si épineuse, n'a rien, par les soins de l'auteur, qui puisse rebuter ceux qui sont capables de quelque attention (1).

Ce qu'il y a de singulier par rapport à cet ouvrage, c'est qu'on prétend qu'il l'a composé en faisant à pied le voyage de Grenoble à Paris (2). Il s'y est donné beaucoup de peine afin que ses lecteurs en eussent moins ; et je ne crois pas, ajoute le journaliste de Paris, dont j'ai rapporté jusqu'ici le suffrage, que cet ouvrage soit plus difficile à entendre qu'une logique. Grand éloge pour un livre sur un sujet si abstrait, et qui y fit courir les lecteurs avec tant d'avidité, que le Père Lamy fut obligé d'en donner, à ce qu'il nous apprend lui-même, une troisième édition en 1704, et que ce pourrait bien en être une 4e que les :

Eléments des sciences par le Père Lamy. Paris, chez Léonard, 1706, in-12, que je vois cité dans le *Catalogue de la bibliothèque de* N.-D. des Vertus.

(1) *Journal des savants*, 1691, 11e journal.
(2) Desmolets.

Entretiens sur les Sciences, dans lesquels, outre la méthode d'étudier, on apprend comme on doit se servir des sciences, pour se faire l'esprit juste et le cœur droit, et pour se rendre utile à l'Eglise. On y donne des avis importants à ceux qui vivent dans des maisons ecclésiastiques. Grenoble, A. Frémon, 1683, quoique le libraire ait omis de marquer l'année, in-12 de 404 pages. — Item, Paris (1), Lambert Roulland, 1683. — Item, Lyon, Certe, 1684. — Item, Bruxelles (2), chez Fricx, 1684.

Il paraît, par l'épître dédicatoire à Mgr de Grenoble du 10 février 1683, par la préface et par divers autres endroits, que le Père Lamy avait en vue l'utilité de nos jeunes régents en faisant son livre ; quoiqu'il puisse être également utile à tous les ecclésiastiques destinés par état à l'étude pour les former aux éléments des sciences nécessaires à la religion, leur apprendre à regarder Dieu comme le but de leurs connaissances et à les rapporter toutes à ce but là (3).

Et Bayle observe, en homme d'esprit, que les réflexions de l'auteur, quoique parfois superficielles, sont une marque de son jugement, n'étant pas à propos qu'un livre, qui doit servir à tous ceux qui étudient, et qui ne font encore que de commencer à le faire, soit rempli d'abstractions et de profondeur; qu'il est surtout très louable de ne perdre jamais de vue la fin principale d'un homme qui écrit, de rapporter tout à Dieu, de quoi tout le monde et les gens de lettres, plus que les autres, ont grand besoin, dit-il, d'être avertis (4).

Le débit de ce livre, qui fut fort goûté du public, engagea l'auteur à le lui redonner avec des augmentations considérables, et même avec quelques changements dans le titre. Voici en quoi ils consistent :

Entretiens sur les Sciences dans lesquels on apprend com-

(1) *Journal des savants*, 1684.
(2) Bayle, *République des lettres*, 1684.
(3) Baillet, *Jugements savants*, Tome 2, page 177.
(4) Bayle, *Rép. lettres*, décembre 1684, art. 3.

me on doit se servir des sciences pour se faire l'esprit juste et le cœur droit, avec la méthode d'étudier. 2me édition augmentée d'un tiers. Lyon, Certe 1694, in-12 de 400 pages.

Enfin il y en a eu une troisième édition aussi augmentée et sous ce titre :

Entretiens sur les sciences, dans lesquels on apprend comme on doit étudier les sciences et s'en servir pour se faire l'esprit juste et le cœur droit. 3me édition revue et augmentée. Lyon, Certe, 1706, in-12 de 438 pages.

Or, dans ces dialogues ou entretiens, dans lesquels les règles de l'art sont finement observées, les faits heureusement amenés, et où il règne une agréable variété, il fait voir dans le premier, qu'il n'y a aucune science qui ne puisse servir, quand on l'apprend bien, à l'avantage de la religion et de l'Etat; mais qu'il la faut étudier avec méthode. Il établit cette méthode dans le deuxième, et montre la vanité de toutes les sciences, quand on ne les rapporte pas à la gloire de Dieu, à sa propre sanctification, ou au service du prochain. Après avoir donné ces avis généraux pour régler le cœur, et fait un précis ou exposé de logique pour apprendre à raisonner juste, il entre dans le troisième entretien ou matière, parle de l'étude des langues, de l'histoire et de la géographie, donnant une méthode pour étudier ces deux-ci. Le quatrième est employé à traiter encore des langues et de l'éloquence, sous laquelle il comprend encore la poésie ; à la queue duquel on a ajouté dans les deux dernières éditions la lettre de M. Duguet sur l'étude des humanités. Le cinquième, qui ne devrait jamais sortir de nos mains, puisqu'il y fait une peinture admirable de notre état, des maximes dont nous faisons profession, et des règles selon lesquelles tant les particuliers que le corps devraient se conduire, soit avec les gens du dehors, soit les uns à l'égard des autres ; c'est l'idée la mieux conçue et la plus parfaite d'une communauté accomplie ; et, comme après tout il n'a formé cette idée que d'après nos règles et l'esprit de notre institut, jamais peut-être monument écrit ne

nous a fait plus d'honneur dans le monde que ce morceau là, parce que, outre que le public sait assez que ce sont là nos règles et nos maximes, il suppose pieusement, par les bons exemples d'un certain nombre qui les observent, que tous ou du moins le gros les suit. Les deux derniers entretiens roulent sur la philosophie, la théologie, la prédication, dont on y donne une première teinture et une notice des meilleurs livres par rapport à ces études, comme les commentateurs sur l'Ecriture les plus estimés, les éditions des Pères les plus exactes.

Supposant ensuite qu'un des interlocuteurs, touché de tout ce qu'il a vu et entendu d'édifiant et d'aimable dans la maison de l'Oratoire où s'est passé le cinquième entretien, est résolu d'y entrer, quatre lettres, par où l'ouvrage finit, sont destinées : la première à lui inspirer un grand amour de l'ordre afin d'affermir son prosélyte dans la fidélité de sa vocation ; la deuxième à l'entretenir de la nécessité de mener une vie dure et laborieuse et dévouée au service et à la charité du prochain ; la troisième à lui faire craindre les périls qu'il y a à se produire dans le monde et à prendre part à ses joies, surtout pour un jeune régent encore peu fortifié dans l'exercice de la piété et de la vie ecclésiastique; et la quatrième à lui perfectionner le goût pour les sciences, qu'il n'avait fait que lui inspirer et lui former jusque-là.

Il dit, parlant de lui, dans le premier entretien (1) : « *Pour moi, je me souviens qu'étant jeune, je n'aimais pas les lettres. Je ne trouvais point de goût dans de certaines règles latines qu'on me forçait d'apprendre par mémoire. Je tombai, après quelques années, entre les mains d'un maître, qui n'était pas fort habile homme; mais qui s'appliqua à m'apprendre l'histoire romaine et un peu de géographie. Je concevais ce qu'il me disait; je commençai donc d'aimer l'étude, qui m'était aupara-*

(1) Page 25.

vant très désagréable; » ce qu'il dit au sujet d'un certain assaisonnement qu'il faut mettre dans les études, si on les veut faire aimer. Et il confirme aussitôt son dire par cet exemple du Père Malebranche : « *Un de mes amis qui passe pour un des plus beaux esprits de ce siècle, avait été extraordinairement rebuté de l'étude, jusqu'à ce que par hazard le* Traité de l'homme *par Descartes, qui est fort court, lui tombât entre les mains. L'esprit et la clarté de cet auteur lui donnèrent de la curiosité. Cette lecture fut pour lui un sel qui lui fit trouver du goût dans l'étude que depuis ce temps-là il a cultivée, et où il a fait de si grands progrès.* »

Il dit au sujet des supérieurs (1): « *On se plaint tous les jours qu'il n'y a rien de plus rare qu'un homme capable de gouverner. Un bon supérieur, c'est la raison incarnée, si je puis parler ainsi. C'est-à-dire que ce doit être un homme qui ne dise à ceux qui sont sous sa conduite, que ce que la raison leur dit intérieurement sans qu'ils y fassent attention; dont les actions soient une expression fidèle de tout ce qu'elle veut qu'on fasse, en sorte que sa vie, aussi bien que ses paroles, puissent tenir lieu de la raison. Je veux dire qu'en écoutant ce qu'il dit, ce soit écouter la raison, et qu'en suivant ses exemples, on exécute ce qu'elle prescrit.* »

Si j'entamais le cinquième entretien, je serais tenté de le rapporter tout entier et en peine de me déterminer sur le choix de quelques extraits, tant il me paraît lumineux, solide et utile pour nous, qui en faisons cependant moins d'usage que qui que ce soit ; et c'est ce qu'insinue, ce me semble, le Père Lamy dans sa préface, prévoyant assez le goût des siens : « *Je n'aurais point,* dit-il, *pensé à rendre cet ouvrage public par l'impression, si j'avais pu le faire tomber entre les mains de ceux, dont je désirais qu'il fût lu. J'ai même cru qu'en le communiquant au public, cela pourrait contribuer à le leur faire lire avec plus de soin, les piquant d'ému-*

(1) 3e édition, pages 23-24.

lation pour ne pas souffrir que ceux qui n'ont aucun droit sur cet ouvrage, en retirent plus d'avantages. »

En 1685 parut la première édition de ses

Eléments de géométrie ou de la mesure des corps, etc..., Paris, Pralard, 1685, in-8°. — Deuxième édition revue et augmentée. Paris, 1695, in-12. Mais comme, à l'ordinaire de ses autres ouvrages, il y fit des augmentations considérables dans les suivantes, je ne rendrai compte que de la quatrième, qui est la dernière et la plus complète.

Les Eléments de géométrie ou de la mesure de l'étendue, qui comprennent les éléments d'Euclide, les plus belles propositions d'Archimède touchant le cercle, la sphère, le cylindre et le cône, avec une idée de l'analyse et une introduction aux sections coniques, par le Père Bernard Lamy, prêtre de l'Oratoire. 4e édition revue et augmentée. Paris, Mariette, 1710, 1 vol. in-12 de 461 pages.

Il dit dans la préface qu'il avait voulu faire voir l'usage qu'on peut faire de l'imagination en l'appliquant aux figures que tracent les géomètres, comme à un moyen de fixer l'esprit et de soutenir l'attention dans cette partie des mathématiques. Il loue les Éléments de géométrie de M. Arnauld, et il loue cet ordre naturel qui manque dans ceux d'Euclide. Aussi, si ce docteur avait traité des solides, le Père Lamy n'aurait peut-être jamais pensé à composer sur cette matière. Il a pris à tâche d'expliquer tout Euclide, sauf les 7e, 8e et 9e livres qui ne traitent que des nombres. Enfin il se propose d'élever et de conduire l'esprit à Dieu, en l'accoutumant aux idées immatérielles. Et on s'aperçoit toujours que c'était le véritable but où tendaient toutes les recherches de ce saint prêtre. Le journaliste de Paris fait, au sujet de ce livre, une réflexion fort avantageuse à notre auteur. Il dit (1) qu'en lisant les Éléments ordinaires de géométrie, les commençants le plus souvent ne savent où

(1) *Journal des savants*, 19 janvier 1688.

on les mène, au lieu qu'en lisant ceux-ci, on voit de soi-même le but où l'on tend, les vérités y étant disposées de telle sorte que les premières y conduisent infailliblement aux dernières par celles du milieu; tant le Père Lamy avait l'esprit clair, méthodique, aisé. Il se jouait presque de ces matières abstraites; et, ce qui tient un peu du prodige, l'auteur de sa Vie assure qu'il composa ces *Éléments de mathémati-* dont on a parlé ci-devant, dans un voyage qu'il fit de Grenoble à Paris à pied (1).

Dieu chargea le Père Lamy en 1684 d'une œuvre importante, dont il s'acquitta avec tout le succès qu'on pouvait attendre (2). Il lui adressa le ministre Vignes qui, pendant plus de 20 ans, avait prêché les prétendues réformés de Grenoble(3). Ce ministre s'était trouvé à Paris au fort des disputes entre M. Arnauld et M. Claude sur la créance de l'Eglise orientale au sujet de l'Eucharistie. Il savait que ceux de son parti avaient mendié dans l'Orient des attestations qu'ils espéraient d'opposer à celles du livre *De la Perpétuité de la Foi*; mais que les paquets qu'ils attendaient de ces pays-là, ouverts par ces Messieurs en secret, ils n'y avaient rien trouvé de favorable à produire, et avaient pris le parti de n'en sonner mot. Cela avait ébranlé M. Vignes et de retour à Grenoble, tant par ses propres lectures que par les conversations savantes qu'il eut avec le Père Lamy (4), il vint tout à coup se jeter dans notre séminaire de Grenoble pour achever de se faire instruire et se mettre en voie de retourner au sein de l'Eglise. Ce fut le Père Lamy qui fut chargé de ce soin ; et, le jour pris pour l'abjuration, il se rendit à la cathédrale ayant toujours à ses côtés le Père Lamy ; et là, au milieu de la nef, ils se placèrent vis-à-vis de la chaire, en présence du Parlement, de la Chambre des

(1) Desmolets.
(2) Lalouette, *Vie de le Camus*.
(3) Lebrun, *Explicat. litt. messe*, tome 2, page 467.
(4) Lalouette, page 55.

comptes, de toute la ville présente à une cérémonie si consolante. M. Le Camus reçut l'abjuration et prêcha. Ce fut un vrai triomphe pour son Eglise que l'acquisition de ce néophyte, et un grand crêve-cœur pour les protestants qui se voyaient abandonnés de leur chef qu'ils avaient regardé jusque-là comme un sujet de premier mérite, sans qu'ils pussent lui reprocher avec le moindre fondement aucun motif humain de sa conversion.

Le Père Lamy travailla encore le mois de septembre et d'octobre 1686 avec quelques autres de nos Pères aux missions des nouveaux réunis de ce diocèse; après quoi, il vint résider au séminaire de Saint-Magloire, au grand regret de M. Le Camus de perdre un si bon ouvrier, aussi grand que l'avait été celui de M. l'Evêque d'Angers, Henri Arnauld, lorsqu'il avait été contraint de laisser partir le Père Lamy de son diocèse par la nécessité d'obéir aux ordres du Roi. Et il l'avait alors assez témoigné par cette lettre obligeante qu'il écrivit à Mgr de Grenoble (1).

« *Je trouve, Mgr, le Père Lamy très heureux de ce que la tempête l'a jeté dans votre diocèse et proche de vous, et cela me console dans la douleur que j'ai de l'avoir perdu. Son mérite extraordinaire est le fondement de l'estime et de l'amitié que j'ai pour lui, et vous avouerez, je vous assure, Mgr, qu'il ne fallait pas une moindre vertu que la sienne pour porter avec autant de soumission qu'il a fait, les effets d'une des plus injustes persécutions qui se soient guère vues. Mais il n'est plus guère à plaindre, puisqu'il trouve en vous un père et un protecteur; et en mon particulier, j'en tire cet avantage de vous pouvoir renouveler les assurances de mes respects et de la véritable passion avec laquelle je suis, etc...* »

Mgr de Grenoble, aussi sensible de son côté, ne se consola de cette séparation du Père Lamy, que parce qu'elle devait tourner au bien de l'Eglise ; les ouvrages que ce Père préparait alors sur l'Ecriture demandant, pour être mieux digé-

(1) Arnauld, *Lettre mss, à Le Camus*, du 18 janvier 1676.

rés, qu'il s'approchât de Paris, le centre des lumières pour les savants de tous les ordres.

En quittant Grenoble, il dressa, pour l'instruction des ecclésiastiques et leur faciliter l'intelligence de l'Ecriture, une vingtaine de cartes, ou tables, qui contiennent en abrégé et d'une manière fort méthodique tant le fond de ce qui est contenu dans la Bible, que les principes, règles et observations nécessaires pour en entendre le sens et le texte. Elles furent imprimées d'abord en ce pays-là, en 1687, sous ce titre :

Apparatus ad Biblia sacra, Gratianopoli, Ant. Frémon, 1687, in-folio.

Telle fut l'origine de son excellent livre de l'Introduction à l'Ecriture sainte, le plus souvent imprimé de ses ouvrages et le plus universellement goûté. Je dis l'origine, car l'utilité de ces tables, qui était palpable, les fit d'abord traduire en français par l'abbé Boyer, chanoine de Montbrison, qui avait connu le Père Lamy à Grenoble, en 1686, dans la mission qu'ils avaient faite ensemble aux nouveaux catholiques du diocèse. Pour une plus grande commodité des lecteurs elles furent imprimées en la forme d'un in-12, à Lyon, chez Certe, 1689, par ordre et en vertu du privilège de Mgr l'Evêque de Chalon-sur-Saône, qui adopta ainsi cet ouvrage pour l'usage de son clergé (1).

Il s'est fait plusieurs éditions in-12 de la première traduction des *Tables* latines, qui ont été imprimées à Grenoble et à Vannes en Bretagne. Une des traductions de ces Tables a été imprimée à Paris (2).

Le grand débit qui s'en fit en très peu de temps, fit concevoir au Père Lamy de rendre ces *Tables* plus utiles en donnant les preuves de ce qu'il a avancé. C'est ce qu'il exécuta 7 ans après, sous ce titre :

(1) *Requête de Certe, libraire, contre Pralard.*
(2) Lamy, *Lettre à du Chesne*, page 39.

Apparatus biblicus, sive manuductio ad Sacram Scripturam, tum clarius, tum facilius intelligendam. Auctore P. Bern. Lamy, congregationis Oratorii presbytero. Nova editio aucta et locupletata omnibus quæ in Apparatu biblico desiderari possunt. Jussu Illustrissimi principis Ecclesiæ Cabillonensis typis mandata. Lugduni, apud Joannem Certe, 1696, in-8° de 586 pages.

C'est constamment ici l'ouvrage, de tous ceux que le Père Lamy a donnés depuis sur l'Ecriture, le plus travaillé et le mieux digéré. Il y a refondu ce qu'on trouve de meilleur en un grand nombre d'auteurs juifs et chrétiens, qu'il cite dans la préface, et en se les rendant propres, en sorte qu'il peut tenir lieu de dictionnaire et de commentaire sur les livres saints, dont il éclaircit les principales difficultés. Il le divise en trois parties ; traite dans la première du peuple juif, de son histoire, de ses rits, de ses lois, de ses sacrifices, de son gouvernement et de ses usages ; dans la deuxième, des divers livres de l'Ecriture, de leur canonicité, de leurs versions, de leur autorité, et rejette dans la troisième l'explication de diverses questions en apparence étrangères à son sujet, mais qui, au fond, y donnent beaucoup de jour, tels que les animaux, les plantes, les pierres précieuses, les maladies et autres choses, dont il est souvent fait mention dans l'Ecriture.

Les étrangers goûtèrent fort cet ouvrage (1). Il fut imprimé à Iéna en 1708 (2), à Amsterdam en 1709, et Certe l'a réimprimé pour eux in-4° et fort augmenté en 1724, dédié à l'archevêque de Lyon.

A peine parut-il que l'abbé de Bellegarde le traduisit assez à la hâte en français, et fit imprimer sa traduction à Paris, chez Pralard, 1697, in-8°, sans faire au Père Lamy l'honnêteté d'en conférer avec lui. Ce fut la matière d'un

(1) Lelong, *Bibliot. sacrée*, — *Journal des savants*, de juillet 1724. — Lamy, *Lettre à Boyer*.

(2) *Le Catalogue de la Bibliothèque du Roi* dit en 1709.

procès entre le libraire de Paris et celui de Lyon, qui prétendait avoir seul droit à ce travail en vertu de son privilège ; mais Certe fut assez vengé de Pralard par la négligence qui régnait dans la traduction de l'abbé de Bellegarde, qui fut désavouée par le Père Lamy, et suffisamment dédommagé par l'exacte et élégante traduction qu'en fit de nouveau l'abbé Boyer de l'aveu de l'auteur, laquelle est aujourd'hui la seule recherchée. Elle est in-4°. Elle parut pour la première fois en 1699. Mais la meilleure édition est de 1709, que le Père Lamy dit avoir tellement changée en divers endroits qu'il pourrait assurer que son ouvrage est refondu et presque tout nouveau (1), et elle est aussi notablement augmentée de plusieurs recherches qu'il a puisées dans les livres rares et nouveaux qu'il a vus sur l'Ecriture dans l'espace de 10 ans écoulés depuis une édition jusqu'à l'autre. Or voilà le titre de cette dernière :

Introduction à l'Ecriture sainte, où l'on traite tout ce qui concerne les juifs, leur origine, toute la suite de leur histoire, selon l'ordre des temps, la forme de leur république, leurs lois, leurs coutumes, leurs années, la Terre-Sainte, Jérusalem, le temple, le tabernacle, les fêtes, leurs sacrifices, leurs poids, leurs mesures, leurs monnaies, les fausses divinités, les animaux, les plantes, les pierreries, les maladies dont il est parlé dans l'Ecriture ; avec l'histoire du texte original, des versions, des polyglottes et des paraphrases, enrichie de plusieurs figures, traduite du latin du R. Père Lamy, prêtre de l'Oratoire. Nouvelle édition revue et augmentée. Lyon, Certe, 1709, de 508 pages sans les tables et les figures qui tiennent près de 100 autres pages.

Cette *Introduction* a été aussi mise à la tête du grand dictionnaire de la Bible, imprimé à Lyon en 1703, in-folio.

En 1715, le Père Lamy comptait de faire imprimer son Introduction latine avec toutes les augmentations de cette édition française. Mais la mort ne le lui ayant pas permis, un

(1) Lamy, *Préface de l'édition de 1709.*

de ses amis se chargea de ce soin ; et c'est apparemment l'édition de 1724, dont j'ai déjà parlé (1).

Démonstration de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne, par le Père Lamy, prêtre de l'Oratoire. Paris, Pralard, 1688, in-12.

C'est ici la première édition de ce livre qu'il dédia à Mgr de Harlay, archevêque de Paris, parce qu'il était encore dans le séminaire de Saint-Magloire. Il ne le donne que comme une partie d'un plus grand dessein qu'il méditait; et, en effet, de cinq entretiens ou dialogues dont il devait être composé, il n'en donna alors que deux, où il se propose de faire voir : 1° que Dieu seul peut rendre l'homme heureux sur la terre, n'y ayant point d'autre félicité solide et satisfaisante que l'espérance certaine de le posséder un jour; 2° que personne ne peut raisonnablement se flatter de cette espérance que celui qui se propose sincèrement de connaître et d'aimer à faire la volonté de Dieu (2).

Il ne reprit son dessein que plusieurs années après; et alors il refondit et amplifia son ouvrage, qui parut en cinq volumes in-12, sous ce nouveau titre :

Démonstration ou preuves évidentes de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne; ouvrage qui comprend en 5 entretiens toute la morale, par le Père Lamy, prêtre de l'Oratoire. Rouen, Nicolas Boucher et François Vaultier, 1706, 5 volumes in-12.

Il ne donna d'abord que les deux premiers entretiens en deux volumes, les troisième et quatrième volumes parurent en 1709, à Paris, chez Mariette. Dans la préface du troisième l'auteur avoue qu'on a trouvé les deux premiers entretiens trop longs, et que cependant ceux-ci le seraient encore da-

(1) Desmolets, *Vie de Lamy.*

(2) Basnage, (*His. ouv. savants.* juillet 1688, art. 2) ne paraît pas content de la force des preuves du Père Lamy ; mais en revanche Bayle (*Répub. des lettres, Ibid,* art. 5) en parle assez avantageusement, et le jugement de celui-ci vaut bien celui de Basnage.

vantage. Il s'excuse sur la nécessité où il s'est vu de les faire tels, ayant à développer les principales règles de la morale et tout ce que Dieu exige de devoirs de l'homme, selon les différents rapports qu'il a avec tous les êtres de cet univers. Il découvre dans le quatrième le fonds de corruption et de misère que l'homme apporte en naissant, d'où il tire la preuve du péché originel, et qu'étant malheureux dès sa naissance, c'est une conséquence sous un Dieu juste, qu'il soit coupable.

Enfin le cinquième tome et entretien qu'il publia seulement en 1711, roule sur la nécessité que l'homme avait d'un réparateur qui n'est autre que J.-C. L'ouvrage peut passer pour un juste abrégé des controverses contre les mécréants de toutes les sortes, anciens et modernes. Car il y combat les stoïciens, les épicuriens, les spinosistes, les sociniens, Montagne, St-Evremont et Hobbes. Il ne dissimule aucune des difficultés les plus plausibles que ces Messieurs aient faites; y répond, ce me semble, aussi solidement qu'il se puisse, toujours en bon métaphysicien qui se suit et qui met fort bien en œuvre les principes du Père Malebranche, qu'il abandonne cependant sur le système de la prédestination et de la grâce; et il raisonne partout en philosophe vraiment chrétien, qui fait servir toutes les connaissances naturelles et plusieurs morceaux assez curieux de physique à faire admirer la puissance et la sagesse de Dieu. On y sent un homme pénétré du désir de le faire aimer et servir; et il me semble qu'un esprit droit et juste, qui donnerait une application sérieuse à le suivre dans l'enchaînement de ses preuves, ne pourrait s'empêcher de se laisser entraîner à leur force et à leur justesse. J'aurais cependant voulu qu'il se fût serré plus qu'il ne fait. Il revient trop souvent à ce qu'il a dit déjà; c'est pour l'inculquer davantage; mais cela fait perdre de vue l'objet principal, et ne laisse pas assez promptement apercevoir la liaison et la solidité des réponses. Aussi se proposait-il de donner plus de force à son ouvrage en le resserrant et le réduisant à trois volumes

au lieu de cinq (1). Mais la mort ne lui permit pas de l'exécuter. Le défaut général qui règne dans tout ce qu'il nous a donné, est de n'avoir pas été assez longtemps digéré avant de le rendre public. De là vient que ses ouvrages sont si différents dans ses éditions postérieures de ce qu'ils étaient dans les premières. Il est vrai qu'il les change, et les augmente toujours en mieux; mais, en les méditant d'abord plus longtemps, il eût épargné à ses lecteurs et la dépense et la peine d'acheter et de lire chacun de ses livres plus d'une fois.

Harmonia sive concordia IV. Evangelistarum, in qua vera series actuum et sermonum Domini N. J. C., hoc est vera vitæ ejus historia restituitur; adjecta suis locis novi ordinis ratione. Auctore Bern. Lamy, congregationis Oratorii presbytero. Paris, Pralard, 1689, 1 vol. in-12 de 440 pages sans les tables.

Ce livre fit beaucoup de bruit parmi les savants, lui en attira un grand nombre à dos, l'exerça pendant plus de 10 ans par de longues contestations; et qui pis est, l'obligea de quitter Paris et d'aller résider à Rouen. Oser donner au public une concorde des Evangiles, après celle de M. Arnauld, et différente de celle de ce docteur, était en soi un dessein un peu indiscret, et qu'il pouvait bien prévoir qu'il ne serait pas goûté des amis et des disciples de ce docteur. Mais il s'avisa encore d'y soutenir trois opinions singulières : 1° Sur la dernière pâque légale qu'il prétend que J.-C. ne fit pas avec ses apôtres la veille de sa passion, parce qu'elle ne devait se faire et ne se fit en effet, selon le père Lamy, par les juifs que le vendredi, jour de la mort de N.-S. (2) 2° sur les deux emprisonnements qu'il suppose avoir été faits de Saint-Jean : le premier, par ordre du Sanhédrin; le deuxième par ordre d'Hérode, quoique l'Evangile ne parle que d'un seul; 3° en ne faisant qu'une seule et même personne

(1) Desmolets, *Vie de Lamy.*
(2) Desmolets, *Vie de l'auteur.* — Dupin, *Bibliot. 17e siècle*, tome 5.

de Marie-Madeleine, de Marie sœur de Lazare et de la femme pècheresse de l'Evangile (1).

Simon assure qu'à raison de son sentiment sur la Pâque, l'ouvrage courut grand risque d'être censuré par M. de Harlay, comme introduisant dans l'Eglise des nouveautés dangereuses; qu'un docteur de Sorbonne représenta au prélat qu'il l'avait déjà été à Rome, comme nous ôtant contre les Grecs la preuve la plus claire de notre usage sur les azimes; mais que le prélat qui n'allait pas vite en fait de censures, en conféra avec d'autres docteurs qui lui ayant remontré qu'il ne s'agissait là que de quelques points de critique, cela l'arrêta. Et en effet, cette opinion a ses défenseurs et on prétend que le célèbre Bossuet en était (2).

Il fallut néanmoins que le Père Lamy quittât Saint-Magloire et le séjour de Paris quoiqu'il lui fût devenu comme nécessaire dans ses études par la facilité du commerce des livres et des savants. Son ordre pour Rouen, une des villes les plus proches qu'on lui pouvait assigner pour le consoler, est du 17 juin 1689. Il fut très mortifié de cet espèce d'exil. Je vois par une de ses lettres, écrites dans ce temps-là au Père de Sainte-Marthe, qu'il s'en prenait plus à lui qu'à l'archevêque de Paris, à qui il s'était persuadé que le Père général avait été le premier à demander sa sortie, quoiqu'il convint que le prélat avait aussi témoigné n'être pas bien aise qu'il restât dans son séminaire. Mais il était convaincu que sans les préventions de quelques-uns de nos Pères qui donnaient le ton sous ce règne, il aurait pu trouver une place dans la maison de Paris pour continuer plus aisément ses ouvrages, au lieu d'être relégué dans la province.

Le premier ouvrage qu'il y produisit, fut une apologie de sa concorde sur les trois points qui avaient blessé les esprits, et il la tourna en forme de lettre à notre Père Fourré, alors assistant :

(1) Simon, *Lettres choisies*, tome 3, lettre 25.
(2) Desmolets.

Lettre du Père Lamy au R. Père Fourré, prêtre de l'Oratoire, dans laquelle il éclaircit quelques points de sa nouvelle harmonie ou concorde des quatre Evangélistes. Paris, 1690, in-12.

Loin que cet écrit fermât la bouche à ses adversaires, ce fut comme un signal pour leur faire prendre à l'envi la plume, et il se vit contraint presque tout à coup de faire face de bien des côtés. M. Bulteau, docteur de Sorbonne, qui avait approuvé son Harmonie, crut devoir déclarer publiquement qu'il n'était pas de l'avis de l'auteur sur les deux prisons de Saint-Jean. M. Piednud, professeur du collège d'Harcourt et puis du collège Royal, fit aussi deux dissertations, l'une contre ce sentiment, l'autre contre celui de la Pâque.

M. de Tillemont les attaqua aussi tous deux dans ses notes sur le premier tome de ses *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique.*

Pour répondre à tous à la fois et d'une manière à n'y pouvoir plus revenir, le Père Lamy donna, trois ans après, le livre suivant :

Traité historique de l'ancienne Pâque des Juifs, où l'on examine à fond la question célèbre, si J.-C. N.-S. fit cette dernière Pâque la veille de sa mort, et ce que l'on en a cru ; avec des nouvelles preuves des deux prisons de saint Jean-Baptiste, par le Père Lamy, prêtre de l'Oratoire. Paris, Pralard, 1692, in-12.

M. de Tillemont, non-seulement ne se rendit pas, mais essaya de convaincre le Père Lamy, par une lettre qui est imprimée à la fin du deuxième volume de ses *Mémoires*, et le Père Lamy répliqua par une autre lettre imprimée, Paris, Pralard, 1694, in-12. « *La dispute finit ainsi; et il m'a honoré de son amitié jusqu'à la mort,* » dit le Père Lamy (1).

Cependant de nouveaux antagonistes parurent sur la scène : le Père Hardouin, jésuite, dans sa *Dissertation sur la dernière Pâque de N.-S.*, imprimée à Paris, en 1693, agresseur peu redoutable par l'opinion encore plus singu-

(1) Lamy, *Lettre à Duchesne*, p. 58.

lière et nullement fondée qu'il avait mise en avant, à savoir que les juifs du temps de N.-S. prenaient deux jours de suite, à cause de leur multitude prodigieuse, pour faire la Pâque, et qu'il leur était également libre de la faire un de ces jours-là, et que J.-C. l'avait faite le premier jour auquel tombait le quatorzième de la lune, avec une partie des juifs, et le reste de la nation juive, le lendemain. Le Père Lamy lui opposa la réponse suivante :

Suite du Traité historique de l'ancienne Pâque des juifs. Réflexions sur le nouveau système du Père Hardouin, jésuite, touchant la dernière Pâque de N.-S. Paris, Pralard, 1693, in-12.

Et comme le Père Hardouin fit entrer, dans un dialogue français entre Irénée et Eusèbe, ses réponses à la réfutation du Père Lamy, celui-ci lui répliqua par une *Lettre* qu'il fit insérer dans le quarantième *Journal des Savants* de l'an 1693.

Le Père Mauduit, dans ses *Dissertations sur l'analyse des Evangiles*, qui parut en 1693, avait encore moins épargné son propre confrère que n'avait fait le Père Hardouin. Le Père Lamy lui répondit assez modestement et en même temps à un anonyme (1) par une deuxième :

Suite du Traité historique de l'ancienne Pâque des Juifs. Réflexions sur quelques dissertations de l'auteur de l'analyse de l'Evangile et sur un livre intitulé : Apologie de M. Arnauld et du R. Père Bonhours. Paris, Pralard, 1694, in-12 de 91 pages.

Il s'y fait honneur d'avoir pour son sentiment le savant Thoinard, qui le lui avait déclaré en passant par Orléans et le Père de Tournemine, jésuite, dont il rapporte une lettre, dans laquelle ce Père lui déclare qu'il a soutenu son sentiment sur la Pâque dans deux thèses de théologie au collège de Clermont, le 17 décembre 1691 et le 15 juillet 1692, ou plutôt celui des Pères voisins du temps des Apôtres.

Les jésuites se trouvèrent partagés à son sujet, puisqu'en

(1) Le Père Rivière, jésuite.

même temps le Père Daniel fit imprimer un ouvrage latin de Louis de Léon, augustin réformé, qu'il traduisit en français avec des notes de sa façon, où il attaquait le Père I amy; et le Père Lamy, qui ne demeurait jamais sans réplique, en prit occasion de donner une quatrième suite de son Traité historique de la Pâque, sous le titre de :

Réflexions sur le système de Louis de Léon proposé par le Père Daniel avec les preuves des deux prisons de St J.-B., mises en ordre géométrique. Paris, Pralard, 1695, in-12.

Dom Paul Pezron ajouta à son *Histoire Evangélique* une dissertation pour prouver que les juifs avaient deux manières de compter les nouvelles lunes, et par conséquent deux jours différents pour faire leur Pâque le quatorzième de celle de Mars, en l'un desquels J.-C. avait fait la sienne. M. Witasse, professeur de Sorbonne, en donnant dans ses cahiers la question de la Pâque, attaqua aussi le Père Lamy, et la réponse du Père Lamy à l'un et à l'autre fit une cinquième suite de son traité historique de la Pâque des juifs, sous le titre de :

Réflexions sur la lettre d'un docteur de Sorbonne à un docteur de la même maison, et sur l'Histoire évangélique du R. Père Pezron, de l'ordre de Citeaux. Rouen, 1696, in-12.

M. Witasse répliqua par une *Lettre* qu'il fit insérer dans les *Journaux des savants* de 1696, et le Père Lamy le fit de son côté, par la même voie, dans deux autres lettres. M. Witasse revint à la charge par une deuxième *Lettre* qu'il fit mettre dans le *Journal* de 1697, et le Père Lamy lui répondit par la même voie et presque aussitôt. Il s'agissait entr'eux dans ces deux *Lettres* de l'hérétique Marcion, qui soutenait que J.-C., dans la dernière Cène, avait fait semblant de manger l'agneau pascal; mais qu'il ne l'avait point mangé, et qu'il avait fait illusion à ses Apôtres sur cet article.

Enfin comme si les savants de tous les ordres avaient de concert armé contre le seul Père Lamy, le Père Gabriel Bessin, bénédictin de St-Maur, se mit aussi deux fois sur les rangs en l'attaquant tant dans les *Journaux* que par des

Réflexions sur le nouveau système du Père Lamy, imprimées à Rouen en 1697. « *Il est faux*, dit le Père Lamy (1), *que je n'aie point répondu aux Réflexions de Dom Bessin. Ma réponse fut imprimée chez Pralard en 1698.* » Le Père Lamy, toujours sur la défensive, avait en effet, inséré deux *Lettres* dans le 40 et le 41e numéro du *Journal des Savants* de 1697, qu'il fit imprimer ensuite sous le titre de :

Sixième suite du traité historique de la Pâque.

Sorti vainqueur, à ce qu'il croyait, de tant de disputes, du moins non sans avoir bien disputé la victoire et bien ménagé le terrain, loin de se tenir en repos comme un homme las du combat, il se mit tout de nouveau en bataille par une nouvelle édition qu'il donna de son *Harmonie*, origine de la querelle ; et bien éloigné d'y changer aucune des opinions contestées, il les appuya d'un Commentaire et d'un Apparat sur les Evangiles, dont il accompagna sa concorde. L'ouvrage, qui est en 2 volumes in-4°, a pour titre :

Commentarius in harmoniam sive concordiam IV Evangelistarum, et Apparatus chronologicus et geographicus cum præfatione in qua demonstratur veritas Evangelii ; duobus tomis, auctore R. P. B. Lamy. Oratorii D. J. Presbytero. Paris, Anisson, 1699, in-4°. Le premier tome a 631 pages sans les tables, et le second, 326 pages.

Il justifie dans la préface l'usage fréquent qu'il fait des rabbins dans son commentaire par l'exemple d'Origène et des anciens Pères, qui, au rapport de saint Jérôme, ne croyaient pas pouvoir puiser dans une meilleure source ; s'entend pour l'explication des coutumes et usages propres aux Juifs, dont il est fait mention dans l'Ecriture.

Dans son *Apparat*, qui fait le deuxième volume de l'ouvrage, il entre en un grand détail sur la chronologie pour fixer l'ordre, le temps des actions de Notre-Seigneur, les dates précises de sa naissance, de son baptême, de sa mort,

(1) Lamy, *Lettre à Duchesne*, page 58.

le nombre de ses Pâques, les deux prisons de saint Jean-Baptiste et leur temps, celui de la mort du vieil Hérode. Comme dans le premier volume, il insiste sur son opinion touchant la dernière pâque de Notre-Seigneur, et il fait une dissertation particulière à la fin pour établir de nouveau son système sur l'unité des trois Maries.

Cette dernière question le mit aux prises avec un nouvel adversaire, M. Anquetin, curé de Lyons, en Normandie, qui prétendait que c'étaient trois personnes bien différentes (1). Le Père Lamy lui opposa cet écrit :

Défense de l'ancien sentiment de l'Eglise latine touchant l'office de sainte Madeleine, ou suite de la dissertation latine sur le même sujet, imprimée dans le Commentaire sur l'Evangile, par le Père Bernard Lamy, prêtre de l'Oratoire. Paris, Anisson, 1699, in-12 de 143 pages.

La dispute se passa entr'eux d'une manière assez honnête, sans dégénérer en récriminations personnelles, bien entendu que chacun, selon l'ordinaire de ces disputes, persista dans son sentiment.

Celle qu'il eut sur le même sujet, l'année suivante, avec le sieur Duchesne, prêtre, demeurant à Rouen, se passa avec plus d'aigreur. Celui-ci l'avait agacé, et le traitait assez mal dans son ouvrage intitulé : *Réflexions sur la nouvelle interprétation que le Père Lamy, prêtre de l'Oratoire, donne au mot de pécheresse contre la tradition universelle de l'Eglise.* Le Père répondit par la

Réponse à la lettre de M. Duchesne, par le Père Lamy, prêtre de l'Oratoire, à Rouen, et se vend à Paris chez Anisson, 1700, in-18 de 66 pages.

Le Père Lamy met à la tête de sa réponse un endroit de l'élévation de Mgr le cardinal de Bérulle sur sainte Made-

(1) La production de M. Anquetin a pour titre : *Dissertation sur sainte Marie Madeleine,* Paris, 1699, in-12. Un pieux et savant ecclésiastique, M. D..., en faisait grande estime.

leine, où il soutient que le mot de *peccatrix* ne doit pas s'expliquer d'une femme publique, mais peut s'entendre naturellement d'une personne de condition, qui, peu fidèle à la loi, vit dans la galanterie et le luxe. Or, c'est ainsi que l'entend le Père Lamy. Il ne veut pas dire que la pécheresse ne fût coupable que de peccadilles, comme seraient les transgressions de diverses minuties de la loi cérémonielle ou des traditions rabbiniques ; mais il prétend que, sans attacher à l'idée de pécheresse celle de crimes grossiers, on peut la regarder simplement comme une femme de mauvais exemple dans la ville, en ce qu'elle était capable de prévarications mortelles contre la loi du Décalogue.

Craignant d'avoir montré trop de vivacité en se défendant des traits encore plus vifs de M. Duchesne, qui fait avec lui la mauvaise guerre, l'accusant d'orgueil, de singularité, de contradictions, il dit (1): « *Ceux qui me connaissent, verront bien que j'ai été forcé de sortir de mon caractère; ils en jugeront par la manière dont j'ai répondu à M. de Tillemont; à M. Piednud, professeur royal de la langue grecque; aux RR. PP. Hardouin, Daniel, Rivière, de la Compagnie de Jésus; au R. P. Mauduit, prêtre de l'Oratoire ; au R. P. Pezron, abbé de la Charmoys; à M. Witasse, docteur et professeur de Sorbonne; au R. Père Bessin, bénédictin; et tout récemment à M. Anquetin. Tous ces Messieurs m'ont attaqué, mais de part et d'autre, tout s'est passé avec honneur, et nos disputes ont été édifiantes et utiles.* »

Le sieur Duchesne lui opposait le jugement de nos Pères, qu'il assurait être pour la plupart contraires au sentiment du Père Lamy. Il répond à ce préjugé (2) qu'il est, à la vérité, bien fâcheux pour lui de se voir condamné par ses propres confrères, c'est-à-dire par ceux-mêmes qui lui doivent une charité plus particulière et une justice plus exacte; mais qu'après tout, pour parer à ce préjugé, il a fait voir,

(1) Lamy, *Lettre à Duchesne*, page 63.
(2) Page 64.

dans ce qu'il a rapporté d'abord de l'explication que M. de Bérulle donnait au mot de pécheresse, que le chef est tout pour lui ; qu'au reste les hommes sont accoutumés à juger par prévention ; qu'ils attachent d'ordinaire la vérité à certaines gens, après quoi ceux qui aiment et estiment aveuglément ces gens-là, s'appellent les amis et les défenseurs de la vérité, au lieu que ceux qui s'avisent de trouver quelque méprise dans ces personnes, dont on s'est fait une idole, et qui la font remarquer aux autres, deviennent suspects, *ipso facto*, quelques soins qu'ils aient pris d'ailleurs pour étudier et connaitre la vérité ; et fissent-ils les ouvrages les plus utiles, trouvent partout des yeux fermés et des oreilles bouchées à tout ce qu'ils peuvent produire de bon. C'est ainsi, continue-t-il, que sont traités ceux qui, renonçant aux faveurs des hommes, ne s'attachent qu'à Dieu seul, et croient qu'il n'y a que lui qu'on doive croire sans réserve et l'Eglise par l'organe de laquelle il nous parle.

Le Père Lamy veut par là non seulement insinuer que quelques-uns de ses confrères ne le décriaient que par ce qu'il avait oser s'élever contre Messieurs Arnauld et Tillemont, ne faisant pas profession d'une déférence aveugle et entière pour toutes leurs opinions; mais encore donner un coup de dent à ceux qu'il suppose donner dans l'excès dont il se défend et jurer, comme on dit, *in verba magistri* : effet déplorable mais naturel des préventions réciproques. Car constamment pour le dogme et pour la morale le Père Lamy était pur Augustinien ; et il y a tout lieu de croire que ceux à qui il en voulait, n'étaient rien de plus.

Le sieur Duchesne fit paraître une *Réplique à la réponse du Père Lamy sur la nouvelle interprétation du mot pécheresse avec une dissertation en forme de lettre qui fait voir qu'il était physiquement impossible que l'immolation des agneaux de Pâques se fit dans le temple de Jérusalem*. A Rouen, Antoine Maurry, 1700, in-12 de 163 pages.

Je n'y trouve que du verbiage, beaucoup de redites et bien des accusations personnelles et étrangères au fond de

la cause. Aussi le Père Lamy ne s'attacha-t-il qu'à répondre à la nouvelle difficulté que cet auteur lui faisait sur la question de la Pâque ; et il le fit par le petit ouvrage suivant :

Démonstration par laquelle on prouve la possibilité de l'immolation de l'agneau pascal. Rouen, 1700, in-12.

Traité de perspective où sont contenus les fondements de la peinture, par le Père Lamy, prêtre de l'Oratoire, Paris Anisson, 1701, in-8°, de 227 pages.

Comme on pourrait s'étonner qu'après s'être donné tout entier aux sciences ecclésiastiques, le Père Lamy revienne, sur ses vieux jours, aux profanes, il rend d'abord raison de cette conduite et dit à la tête de cet ouvrage : « *J'aurais bien souhaité donner un cours entier de mathématiques ; mais je n'avais ni le loisir, ni tous les moyens de le faire ; et quand je l'aurais pu, je ne l'aurais pas dû, occupé à d'autres études qui étaient de mon état. Ce n'est pas que je crusse que cela me fût défendu, puisque cela a été l'emploi des prêtres dans tous les siècles et dans toute religion d'instruire la jeunesse et de lui apprendre les mystères et les sciences. On ne pourra donc pas condamner un prêtre, qui, après s'être acquitté de ce qu'il doit au ministère des autels et à la charité du prochain, emploierait une partie de son temps à éclaircir les mathématiques.*

Mais, ajoute-t-il, *je me suis senti un attrait extraordinaire pour travailler sur l'Ecriture sainte et contribuer à la rendre claire, facile, afin qu'on ne soit pas rebuté de ses difficultés ; belle, pour attirer ceux qui en ont du goût. Or, je n'ai pas interrompu mes travaux sur ce livre divin, en travaillant sur la perspective ; au contraire, c'est pour les continuer avec plus de succès, que j'ai repris ce travail que j'avais fait, il y a plus de 30 ans ; et je l'ai repris à l'occasion des dessins que je faisais faire du grand ouvrage que je projette de la description du temple de Jérusalem* ».

A ce sujet il raconte que la Providence l'ayant conduit à Rouen, lui avait fait trouver un jeune homme que Dieu

lui avait formé tout exprès pour marquer sur le papier, avec une main heureuse et adroite, les idées qu'il avait en vain tâché de faire exprimer par plusieurs personnes, d'ailleurs habiles ; qu'outre la docilité et l'ouverture que Dieu avait mises en lui, il l'avait prévenu de sa crainte et de son amour ; que, pour cultiver ces bonnes dispositions et se le rendre utile dans son projet de description du temple, il lui enseigna la géométrie et l'art de la perspective, afin qu'il pût, en dessinant, mettre sous ses yeux les figures qu'il lui eût été impossible, sans cela, de faire entendre à ses lecteurs, des diverses proportions de chacune des parties qui composaient ce vaste édifice.

Telle a été l'origine de ce traité, qu'il a refait jusqu'à deux fois, et donné à examiner à ses amis avant que de le rendre public. Il y montre que tout tableau est à proprement parler une perspective, et donne des règles et des principes certains à l'art de la peinture, en démontrant la nécessité d'une manière géométrique.

Il dit en finissant : « *Cela a toujours été ma vue de faire servir les sciences et les arts à la religion. Je l'ai fait connaître dans* l'Introduction à l'Ecriture Sainte. *Ce livre a plusieurs planches très instructives, qui sont un échantillon de ce que je pourrai faire, si j'en ai les moyens. J'en ai un très grand nombre pour mon ouvrage du temple, dont la plupart ne sont encore que des ébauches. Mes prêmières productions sortent informes de mon esprit. Ce n'est qu'en ajoutant, qu'en retranchant et changeant que je les mets dans l'état où elles me paraissent moins imparfaites... Je supporte avec patience et même avec plaisir toute sorte de peines, pourvu que ce ne soit pas inutilement ; que mon travail soit utile à ceux qui aiment l'Ecriture Sainte, et puisse contribuer à l'honneur de l'Eglise.. Je consacre tout ce qui dépend de moi à ce travail ; je ne demande à Dieu de vie et de repos que pour finir cet ouvrage et les autres que j'ai commencés, et qui n'ont pas eu la dernière main ; et ce n'a été que par rapport à celui-là que j'ai entrepris et que je donne au public celui-ci.* »

C'eût été en effet pour lui la plus douce consolation qu'il pouvait goûter en cette vie, s'il avait pu voir paraître de son vivant cette description du temple de Jérusalem, à laquelle il travaillait sans relâche depuis plus de 30 ans ; mais cet ouvrage n'a vu le jour qu'après la mort de son père, dont un autre enfant spirituel abrégea les jours.

Je parle de ce même jeune homme, son néophyte, sur le le chapitre duquel nous venons de l'entendre s'expliquer avec effusion de cœur, qu'il avait engendré à J.-C. à et son Eglise avec bien du zèle et par bien des soins, et qu'il aimait aussi tendrement que s'il avait été son propre fils. Il eut la douleur de voir qu'au bout de un an ou deux,ce jeune homme reprit les erreurs de sa secte, et se pervertit tout à fait. Il ne cessa de pleurer la perte de son âme. Il ne mena plus qu'une vie languissante et triste ; et l'amertume de sa douleur agit si puissamment sur son corps, qu'elle le conduisit insensiblement au tombeau, le 29 janvier 1715, âgé de 74 ans.

Il avait joui jusque-là d'une santé forte et égale, quoique extrêmement laborieux, continuellement appliqué à l'étude et homme très dur à lui-même, qui, par esprit de pénitence et de pauvreté, se refusait tout ce qu'il n'était pas étroitement obligé d'accorder de soulagement à son corps. C'est ainsi qu'il faisait presque tous ses voyages à pied, et voyages souvent fort longs ; qu'il couchait sur une simple paillasse et tout vêtu, donnant raison de cette pratique à un ami, qui l'avait une fois surpris ainsi couché avec ses habits, et avait voulu la lui faire discontinuer, que la modestie et la pudeur y trouvaient leur compte ; que son sommeil, moins profond, plus entrecoupé, lui donnait la liberté de penser quelquefois à Dieu au milieu des nuits ; et qu'enfin il mettait à profit pour la prière et l'étude tout le temps qu'il lui eût fallu donner à prendre et à quitter ses habits. Aussi dans le cours de sa maladie, il fallut toute l'autorité de son supérieur pour souffrir qu'on le couchât sur des matelas et entre deux draps.

Son amour pour la modestie, la simplicité et la pauvreté était admirable. Il aurait pu se faire un pécule et amasser bien de l'argent en mettant à prix ses ouvrages, selon qu'il est d'usage parmi les auteurs, mais il avait en horreur ce qu'il appelait mettre sa science à l'enchère et de ne pas donner gratis le fruit des talents que Dieu nous avait donnés gratuitement. Tout ce qu'il tirait de ses libraires, c'étaient quelques livres pour se faire une bibliothèque choisie, mais uniquement parce qu'il ne pouvait s'en passer pour continuer avec succès ses études ; et à sa mort, il les partagea par son testament entre les trois maisons de Paris, de Rouen et du Mans, sa chère patrie.

Quoiqu'il ne fût rien moins qu'opulent, sa charité ingénieuse lui faisait trouver divers moyens pour subvenir aux nécessités des pauvres. Il les aimait, il les cherchait, il les consolait avec un cœur plein de charité.

Notre église de Rouen lui est redevable de sa principale décoration. C'est un tabernacle de marbre avec des peintures dans le sanctuaire, de la main du célèbre M. De La Fosse ; et son zèle pour la gloire de la maison du Seigneur, son industrie, son crédit auprès de divers amis ont procuré tous ces ornements à cette maison, sans qu'il lui en coutât rien.

Cet homme qui a tant écrit, et qui aimait l'étude, trouvait tous les jours, outre les heures destinées à la récitation de l'office et à la célébration du saint Sacrifice, qu'il offrait régulièrement, un temps qu'il consacrait particulièrement à la méditation des Livres Saints et à l'oraison mentale, outre celui que les exercices de la Congrégation y ont destiné. C'est sans doute là qu'il puisait ce fond de candeur, d'ingénuité, de modération, de douceur et d'humilité que la multitude et la profondeur de ses connaissances relevaient infiniment, et qui faisaient en lui un heureux contraste, qui ne se trouve guère dans les savants de profession comme lui. Car, comme il avait eu dès sa jeunesse une grande disposition pour les sciences, il les avait toutes em-

brassées. Il sut accorder les amusements des Belles-Lettres avec l'étude des langues savantes, les méditations profondes des mathématique avec les épines de la critique, la philosophie naturelle avec la morale chrétienne, les arts libéraux avec l'étude de l'Ecriture Sainte, des rabbins et de la théologie. En un mot, ce fut un savant modeste, judicieux, raisonnable, habile dans les langues, dans les arts, dans les sciences naturelles, dans l'intelligence de l'Ecriture, qui avait l'esprit aisé et l'élocution facile, qui écrivait bien en latin et en français, qui savait parfaitement le grec et l'hébreu, et qui savait pousser les raisonnements et les conjectures jusqu'où ils pouvaient aller. C'est le jugement qu'en porte M. Dupin (1).

C'est au dessein de travailler sur le temple de Jérusalem, qu'il avait dirigé toutes les connaissances qu'il avait acquises. C'est pour cela qu'il avait étudié les mathématiques, l'architecture, la perspective ; qu'il avait conféré avec tous les savants de tous les ordres ; qu'il avait feuilleté pendant plus de trente ans tant de livres ; qu'il n'épargnait ni soins, ni dépenses, pour donner à son travail toute la perfection, dont il pouvait être susceptible. Il a copié de sa propre main jusqu'à trois ou quatre fois son ouvrage, qui est un volume in-folio de 1360 et tant de colonnes, dans le désir d'en faire un traité plus exact que tout ce que nous avons eu jusqu'ici en ce genre. Aussi, quoique celui du jésuite Villapandus ait son mérite, le Père Lamy ne laisse pas de le relever en bien des endroits et de pousser plus loin ses recherches par le soin qu'il a eu de se mettre au fait de tous les arts, qui étaient entrés dans la structure de ce superbe édifice et d'examiner tout, pour ainsi parler, par ses propres yeux ; au lieu qu'il est ordinaire aux commentateurs de se copier l'un l'autre et de s'en rapporter sur bien des chefs à la bonne foi d'autrui. L'opinion qu'avait le public de cette

(1) Dupin, *Bibl. 17e siècle*, T. V, page 346.

exactitude du Père Lamy, lui a fait désirer que son ouvrage parût, et il fut donné par le Père Desmolets, 5 ans après la mort de l'auteur, sous ce titre :

De tabernaculo fœderis, de sancta civitate Jerusalem et de templo ejus libri septem. Auctore B. Lamy, Congregationis Oratorii Presbytero. Paris, Mariette, 1720, 1 volume in-folio.

Les deux premiers livres sont comme les Prolégomènes et une espèce d'Apparat pour entendre mieux les suivants. Il y traite à fond, et avec d'exactes recherches, des poids et des mesures des ancieux Hébreux, Egyptiens, Grecs et Romains. Le troisième traite du tabernacle ; le quatrième roule sur la ville de Jérusalem et ses édifices ; le cinquième et le sixième sont uniquement sur le temple, l'objet principal de ses veilles ; et le septième traite des vases et de tout ce qui avait rapport au culte qui se rendait à Dieu dans le temple.

On a trouvé deux manuscrits considérables parmi les papiers du Père Lamy : 1° une *Histoire de la théologie scholastique*, où il examine quand ont pris naissance les diverses opinions de l'Ecole, et à qui elles doivent leur origine. Il y voulait joindre une bibliothèque scholastique, ou un catalogue par ordre chronologique de tous les théologiens scholastiques. Le manuscrit est indiqué sous ce titre :

Historica disquisitio de theologorum scholaticorum opinionibus. In-4°. Il est bruit qu'il y traite assez mal les scholastiques ; et ce bruit est fort vraisemblable, vu les mauvaises affaires que le jargon de l'Ecole lui suscita à Angers, et le goût de la théologie positive qu'il avait succé.

Le deuxième traité est ainsi cité :

De Jesu Christo homine Deo, in-4°. *Liber manuscriptus forsan imperfectus.*

Le Père Lamy était un des juges de l'assemblée des Palinods de Rouen, qui tiennent leur séance chez les grands Carmes, et donnent tous les ans un prix à celui qui a le

mieux réussi à une pièce de vers à l'honneur de la Sainte Vierge (1).

Je ne puis mieux finir son éloge que par celui qu'en a fait notre Nécrologe, puisqu'il est l'abrégé de ce que nous avons dit de lui jusqu'ici : « *Les livres en grand nombre dont il a enrichi le public, sont des preuves de son érudition en tous genres ; et l'autel de notre église de Rouen, un monument de son amour pour la beauté de la maison du Seigneur, aux yeux duquel il s'est rendu encore plus recommandable par son esprit de pénitence, de pauvreté et de charité.* »

(1) Bonardy, *Mém. mss.*

Il y a bien des fautes !!

XXIII

LE P. LAMY

Nous passons les PP. Houtteville, Hubert, Isnard, Jaquemet, Jaillot, Jannart, Jourdain, Jourlant, Juanet (du), Juénin, Labelle, Labluetterie (de), Laborde (de), Lagrange (de), Lalande, Lalanne (de), et Laisné.

Le P. Bernard Lamy naquit au Mans en juin 1640. Entré jeune à l'Oratoire, il fut successivement professeur à Vendôme, à Juilly, à Saumur, à Angers, que son zèle pour le cartésianisme l'obligea de quitter en 1675. Exilé à Grenoble, il y put bientôt enseigner au séminaire. En 1686 il vint professer à Saint-Magloire, qu'il quitta en 1689 pour Rouen où il mourut le 29 janvier 1715. « Un jeune homme qu'il avait retiré de l'erreur, formé à la vertu et qu'il chérissait comme son fils, étant rentrée dans le sein de l'hérésie, il en ressentit une telle douleur qu'elle le conduisit insensiblement au tombeau. » (Batterel.) « Les livres en grand nombre dont il a enrichi le public sont des preuves de son érudition en tout genre ; et l'autel de notre église de Rouen (qu'il avait fait construire à ses frais), un monument de son amour pour la beauté de la maison du Seigneur, aux yeux duquel il s'est rendu encore plus recommandable par son esprit de pénitence, de pauvreté et de charité. » (Nécrologe.)

Ouvrages. *De l'art de parler*. Paris, A. Pralard, 1675. In-12 de (xviii)-280 pages.

— *Le même*, même édition avec la date 1676.

— *Le même*, édit. hollandaise, suivant la copie imprimée à Paris chez Pralard, 1676. In-16 de 336 pages.

— *Le même*, 2e édition, *avec un discours dans lequel on donne une idée de l'art de persuader revue et augmentée*. Paris, le même, 1676. In-16 de (xviii) -291 pages.

— *Le même*, suivant la copie imprimée à Paris, Hollande à la sphère, 1679. In-12.

— *Le même*, 3e édition, La Haye, Moetjens, 1684. In-12.

— *Le même*, sous ce titre *la Rhétorique ou l'art de parler*, 3e édition, *revue et augmentée*. Paris, Pralard, 1688. In-12 de (xxiv) -380 pages.

— *La même*, 4e édition, *revue et augmentée*. Paris, P. et J. Debats (aussi chez chez Delaune et chez Pepie), 1701. In-12 de (xxii) -441-(xiii) pages.

A la fin du volume se trouve une lettre élogieuse de Mascaron.

Voir *Mémoires de Trévoux*, novembre 1701 et janvier 1702.

— *La même*, nouvelle édition, *revue et augmentée*. Paris, D. Mariette, 1715 : In-12 de (xx) -438 et (xii) pages.

— *Le même*, chez Pépie.

— *La même*, nouvelle édition, *revue et augmentée* où l'on a ajouté les *nouvelles réflexions sur l'art poétique*. (Voir l'ouvrage suivant) Paris, Mathey, 1741. In-12 de XXXII — 579 pages.

— *La même*, Paris, 1757. In-12.

Voir sur cette ouvrage : *Réflexions sur la rhétorique en réponse au P. Lamy*, Paris, David, 1705. In-8; — *Dupin*, XVIIe siècle, t. V. pages 346; — *Baillet*, Jug. des savants, t. II, pages 522 ; — *Bayle*, Républ. des lettres, 1684 ; — *id.*, lettres choisies, (Rotterdam 1714), t. I, page 84 ;... etc...

Il a été traduit en *anglais* (Biblioth. univ. de Leclerc, t. VII); — *en allemand*: *Der Kunst zu Reden;* von Th. Messerschmid..... Altenberg, 1753. Henning, in-8o. — *En italien*, Lucques, 1758, in 8o.

Le P. Malebranche en écrivait à un ami : *Si tibi deest Ars dicendi, nanca est tua bibliotheca ; deest tibi liber exquisitissimus omnibusque suis numeris absolutus.* (Desmolets, vie de Lamy.)

= *Extrait des écrits d'un professeur de l'Oratoire dictés vers le commencement de l'an* 1674 *dans le collège d'Angers pour lui servir de justification contre les calomnies que l'on a depuis peu répandues contre lui qu'il avait enseigné dans ces mêmes écrits, une proposition impie.* S. l. n. d. (1675.) In-4o de 14 pages.

Le P. Lamy, à ce moment professeur à l'université d'Angers, y enseignait le cartésianisme, ce qui lui attira des ennuis et des accusations sans nombre. Cet écrit se rapporte à ce moment de sa vie.

= *Nouvelles réflexions sur l'art poétique dans lesquelles en s'expliquant quelles sont les causes du plaisir que donne la poésie et quels sont les fondements de toutes les règles de cet art on fait connaître en même temps le danger qu'il y a dans la lecture des poètes.* Paris, Pralard, 1668. In-16 de (XIV) - 245 pages.

La date 1668 est une faute d'impression pour 1678.

— *Les mêmes*, à la suite de la rhétorique, éd. de 1741, page 449 à 579.

= *Traité de mécanique, de l'équilibre des solides et des liqueurs où l'on découvre les effets de toutes les machines, dont on mesure les forces d'une manière particulière. On y en propose aussi quelques nouvelles.* Paris, Pralard, 1679. In-12 de 163 pages.

— *Le même*, nouvelle édition où l'on ajoute une nouvelle manière de démontrer les principaux théorèmes de cette science. Paris, *le même*, 1687. In-12 de (II) -263 -23- (IV) pages.

Voir *Journal des savants*, 1688, 10e et 26e cahiers ; — *Basnage, Hist. des ouvrages des savants*, 1688 décembre art. 4.

— *Le même* dans l'édition holl. des *Ouvrages de mathématiques* du P. L. Amsterdam, Mortier, 1734. In-12 de 176 pages.

= *Traité de la grandeur en général qui comprend l'arithmétique, l'algèbre, l'analyse et les principes de toutes les sciences qui ont la grandeur pour objet.* Paris, Bralard, 1680. In-12 de 413 pages.

— *Le même*, 2e édition, *revue et augmentée*, sous ce titre : *Eléments des mathémathiques ou traité de la grandeur en général....* Paris, *le même*, 1689. In-12 de (XXIV) -416- (VIII) pages.

— *Le même*, même édition avec la date 1691.

— *Le même*, 3e édition, *revue et augmentée*. Paris, D. Du Puis, 1704. In-12 de (XXX) -488 pages.

— *Le même*, 4e édition Paris, Léonard, 1706. In-12.

— *Le même*, 4e édition (faite sur la 3e de Paris) Amsterdam, 1710. In-12...

— *Le même*, même édition. Paris, J. Witte, 1715. In-12 de XXIX-(X) — 490 pages.

— *Le même*, dans l'édition holl. des *Ouvrages de mathém.* Amsterdam, Mortier, 1733. In-12 de XXXIV -(X)- 492 pages.

— *Le même*, 7e édition.

— *Le même*, 8e édition, *revue et corrigée*. Paris, veuve Savoie, 1765. In-12 de XXXIV -504 pages.

V. sur cet ouvrage, que le P. Lamy composa « en faisant à pied le voyage de Grenoble à Paris » (Desmolets), *Journal des Savants* 1691, IIe journal.

= *Entretiens sur les sciences dans lesquels outre la méthode d'étudier on apprend comme l'on se doit servir des sciences pour se faire l'esprit juste et le cœur droit et pour se rendre utile à l'Eglise. On y donne des avis importants à ceux qui vivent dans des maisons ecclésiastiques.* Grenoble, A. Frémon, (1683). In-12 de (XVIII) -402 pages.

— *Les mêmes,* Paris, Lambert Roulland, 1683.

— *Les mêmes,* Lyon Certe, 1684. In-12 de (XX)- 403 pages.

— *Les mêmes,* suivant la copie imprimée à Paris, Bruxelles, H. Fricx, 1684. In-32 de (XVI) -336 pages.

— *Les mêmes,* 2e édition, augmentée d'un tiers, (titre un peu modifié.) Lyon, Certe, 1694. In-12 de (XXIV) -400- (XXXII) pages.

— *Les mêmes,* troisième édition, *revue et augmentée.* Lyon, Certe, 1706. In-12 de (XXIV -438- (XXV) pages.

— *Les mêmes,*4e édition.— *Les mêmes,* 5e édition.

— *Les mêmes,* Amsterdam, 1724.

— *Les mêmes,* nouvelle édition, 7e *revue et corrigée très-exactement.* Lyon, Certe, 1724. In-12 de (XXII) -438- (XXIV) pages.

— *Les mêmes, nouvelle et dernière édition fort différente des précédentes.* Lyon, Certe, 1752. In-12 de XVI -(VIII) -408- (XX) pages

— *Les mêmes,* même édition, Lyon, P. Bruys et Ponthus, 1768.

Voir sur cet ouvrage : *Baillet, Jug. des savants* II, 177 ; — *Bayle, Répub. des lettres* ; septembre 1684, 3e ; — *J. J. Rousseau Confessions*, I, l. 6.

= *Les éléments de géométrie ou de la mesure des corps qui comprennent tout ce qu'Euclide en a enseigné, les plus belles propositions d'Archimède et l'analyse.* Paris, Pralard, 1685. In-8 de (XVIII)-348-(II) pages.

— *Les mêmes, Nouveaux éléments de géométrie ou de la mesure*...etc... Paris, le même, 1692. In-8 de (XX)-351 pages.

— *Les mêmes, 2e édition revue et augmentée.* Paris, e même, 1695. In-8 de (XXII-397-(VI) pages.

— *Les mêmes,* (titre un peu modifié), 4e *édition, revue et augmentée.* Paris, Mariette, 1710. In-12 de 461 pages.

— *Les mêmes,* 5e *édition revue et augmentée.* Paris, Pralard, 1732. In-12 de (XXII)-461 pages.

— *Les mêmes,* chez Nion.

— *Les mêmes,* 6e *édition revue et augmentée.* Dans l'édition hollandaise des ouvrages de mathém. du P. L., Amsterdam, Mortier, 1734. In-12 de (XXX)-459 pages.

— *Les mêmes,* 7e *revue et augmentée.* Paris, Jombert, 1758. In 12 de XXXII—633 pages.

Voir *Journal des savants,* 19 janv. 1688.

= *Apparatus ad biblia sacra in quo de Hebræorum gente, legibus, viribus variisque ad Bibliorum intelligentiam spectantibus tabulis* XX *dispositis.* Gratianopoli, Frémon, 1687. In-folio.

— *Le même, traduit en français,* sous titre : *Introduction à la lecture de l'Ecriture Sainte*... Lyon, Certe, 1689. In-12 de (XXXII)-300-(LXXVIII).

Le traducteur est l'abbé Boyer.

— *La même,* Lyon, Certe, 1693. In-12 de (XXIV)-329-(LXXVIII) pages.

— *La même,* Vannes. — *La même,* Paris.

— *La même,* Lyon, 1703. — *La même,* Lyon, 1711.

— *La même, dernière édition, revue*... Lyon, Certe, 1751. In-12 de (VIII)-X-(IV)-393-(LXXXVI) pages.

— *La même,* dans le premier volume du *grand dictionnaire de la Bible... de Simon.* In-folio, Lyon, 1703, et éditions suivantes.

Le grand débit qui se fit en peu de temps de cet ouvrage fit concevoir au P. Lamy le dessein de publier ces tables avec les preuves de ce qu'il avait avancé. L'ouvrage ainsi complété parut sous le titre :

— *Apparatus biblicus sive manuductio ad Sacram Scripturam, tum clarius, tum facilius intelligendam. Nova editio, aucta et locupleta omnibusquæ in apparatu biblico desiderari possunt.* Lyon, Certe, 1696. In-8 de (XXVIII)-586-(LXXI) pages.

— *Le même, traduit en français,* Paris, Pralard, 1697. In-8.

Cette traduction fut faite à l'insu du P. Lamy par l'abbé de Bellegarde. La suivante de l'abbé Boyer reçut l'approbation de l'auteur :

— *La même, trad. en français,* Lyon, Certe, 1699. In-4 de VIII-(XX)-423-(XLIV) pages. Avec planches et gravures.

— *La même, nouvelle édition revue et augmentée.* Lyon, le même, 1709 In 4 de VIII-(XX)-508-(LX). Avec planches et gravures.

— *La même, édition latine.* Iéna, 1709.

— *La même, éd. latine,* Amstedolami, 1710.

— *La même,* Leyde, 1711.

— *La même,* 4e édition *(latine),* Lyon, Certe, 1723. In-4.

Edition donné par le P. Desmolets.

— *La même, traduction anglaise : Apparatus biblicus with an introduction to the holy scriptures* (by the Rev. Bondy). London, 1723, in-4°.

— *La même traduction* : 2e édition, 1728, 2 in-8°.

— *La même, éd. latine,* Offenbourg, typog. soc., 1762. In-4°.

V. *Lelong Biblioth. sacra; — Journal des savants,* juillet 1724.

= *Démonstration de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne:* 1er et 2e entretiens. Paris, Pralard, 1688. 2 in-12.

V. *Basnage, Hist. des savants,* juillet 1688, 2; — *Bayle,* Républ. des lettres, 1688, 5.

Le P. Lamy répondit et amplifia son ouvrage et le publia sous ce titre :

= *Démonstrations ou preuves évidentes de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne, ouvrage qui comprend en cinq entretiens toute la morale.* Rouen. N. Boucher et Fr. Vaultier, 1706, 1707, 1708 et 1711. 5 vol. in-12 de (XIV)-273-(III), (XIV)-370-(II), (VI)-308-(II), (XII)-344, et (IV)-301-(III) pages.

— *La même,* Paris chez N. Pepie. — *La même,* chez D. Mariette.

— *Les mêmes, traduction allemande : Beweis von der Wahrheit und Heiligkeit der christ. Sittenlehre. Mannheim, Loffler.* 2 *in*-4°.

« Le P. Lamy se proposait de donner plus de force à son ouvrage, en le resserrant et le réduisant à trois volumes au lieu de cinq ; mais la mort ne lui permit pas de l'exécuter. Le défaut général, qui règne dans tout ce qu'il nous a donné est de n'avoir pas été assez longtemps digéré avant que de le rendre public. De là vient que ses ouvrages sont si différents dans ses éditions postérieures de ce qu'ils étaient dans les premières. Il est vrai qu'il les change et les augmente toujours en mieux ; mais en les méditant d'abord plus longtemps, il eut épargné à ses lecteurs et la dépense et la peine d'acheter et de lire chacun de ses livres plus d'une fois. » *Batterel, Vie.*

V. *Mémoires de Trévoux, Oct.* 1710, *p.* 1665.

= *Harmonia sive concordia quatuor evangelistarum in qua vera series actum et sermonum D. N. J.-C. hoc est vera vitae ejus Historia restituitur, adjecta suis locis novi ordinis ratione.* Parisiis, Pralard, 1689. In-12 de (XX)-440-(XLVIII) pages.

Ce livre fit beaucoup de bruit parmi les savans, lui en attira un grand nombre à dos, l'exerça pendant plus de dix ans par de longues contestations ; et qui pis est, l'obligea de quitter Paris et d'aller résider à Rouen. Oser donner au public une concorde des Evangiles, après celle de M. Arnauld et différente de celle de ce docteur qu'il redresse en divers endroits, était en soi un dessein un peu indiscret et qu'il pouvait bien prévoir qu'il ne serait pas goûté des amis et des disciples de ce docteur. Mais il s'avisa emcore d'y soutenir trois opinions singulières : 1° sur la dernière Pâque légale qu'il prétend que J.-C. ne fit pas avec ses apôtres la veille de sa passion, parce qu'elle ne devait se faire et ne se fit en effet, selon lui, par les Juifs que le vendredi jour de la mort de N.-S. — 2° sur les deux emprisonnements qu'il suppose avoir été faits de saint Jean, le premier par ordre du Sanhédrin, le deuxième

par ordre d'Hérode, quoique l'Evangile ne parle que d'un. — 3° en ne faisant qu'une seule et même personne de Marie-Madeleine, de Marie sœur de Lazare et de la femme pécheresse de l'Evangile, » Batterel, loc. cit.

Aussi l'ouvrage allait être censuré par M. de Harlay, comme « contenant des nouveautés dangereuses » mais le P. Lamy trouva des défenseurs : « on prétend que le célèbre M. Bossuet en était. » (Ibid.)

Le P. Lamy publia aussitôt l'apologie suivante de son Harmonia :

= *Lettre du P. Lamy au R. P. F. P. D. l'O.* (Fourré prêtre de l'Oratoire, alors assistant), *dans laquelle il éclaircit quelques points de la nouvelle harmonie de l'Evangile. Argumens pour les deux prisons de Saint-Jean. Arguments qui prouvent que J.-C. dans la dernière Cène dans laquelle il institua le Sacrement de l'Eucharistie, n'a pas mangé l'Agneau pascal. De la Magdelaine.* Paris, s. l. n. d. (1690). In-12, de 120 p.

— *La même,* Paris, 1693. — *La même,* Paris, 1699.

Cette lettre loin de convaincre les adversaire du P. Lamy fut « comme un signal pour leur faire prendre à l'envi la plume » (Batterel). Attaqué par M. *Bulteau*, docteur de Sorbonne, *Pienud* professeur au collège d'Harcourt, *Tillemont* (Mémoires hist. ecclés. I, notes), le P. Lamy répondit par l'ouvrage suivant :

= *Traité historique de l'ancienne Pâque des Juifs où l'on examine à fond la question célèbre si J.-C. N.-S. fit cette Pâque la veille de sa mort; et ce que l'on en a cru. Avec de nouvelles preuves des deux prisons de saint Jean-Baptiste.* A Rouen, à Paris, Pralard, 1793. In-12 de (xx)-456-(11) pages.

Le P. Hardouin ayant attaqué le P. Lamy. (*Dissertation sur la dernière Pâque de N.-S*, Paris, 1693), celui-ci répondit par la :

= *Suite du traité Historique de l'ancienne Pâque des Juifs. Réflexions sur le nouveau système du R. P. Hardouin jésuite, touchant la dernière Pâque de J.-C. N.-S.* A Rouen, A Paris, A. Pralard, 1693. In-12 de (11)-44 pages.

V. *Journal des Savants*, 7 décembre 1693.

Le P Mauduit, oratorien, ayant son tour attaqué le système du P. Lamy, celui-ci lui répondit, en même temps qu'à un anonyme (le P. Rivière, jés.) par la 2e

= *Suite du Tr. hist. de l'anc. P. des Juifs. Réflexions sur quelques dissertations de l'auteur de l'Analyse de l'Evangile et sur un livre intitulé Apologie de M. Arnaud et du R. P. Bouhours.* Paris, Pralard, 1694. In-12 de 91 pages.

Tillemont avait répondu au P. Lamy dans une lettre imprimée à la fin du 2e vol. de ses mémoires. L'oratorien répliqua par la

= *Réponse à la lettre de M. de Tillemont sur la dernière Pâque de N.-S.* Paris, Pralard, 1694. In-12 de 128 pages.

A la traduction d'un ouvrage latin de l'Augustin Louis de Léon, faite par le P. Daniel et où ce dernier combattait les idées du P Lamy, celui-ci « qui ne demeurait jamais sans réplique » (Batterel) répondit par la 4e

= *Suite du Tr. hist. de la P. des Juifs. Réflexions sur le système de Louis de Léon proposé par le P. Daniel avec les preuves des deux prisons de saint Jean-Baptiste mises en ordre géométrique.* Paris, Pralard, 1695. In-12 de VI-60 pages.

Le P. Hardouin avait répliqué à la réponse du P. Lamy dont nous avons donné le titre plus haut, par un « dialogue français entre Irénée et Eusèbe », le P. Lamy le réfuta par la

= *Réponse au dialogue du Père Hardouin.*

Dans le *Journal des Savants*, 1695, 40e.

C'est dans le 12e journal du même recueil, même année, que le P. Lamy inséra sa

= *Réponse à une lettre de M. Pienud.*

Cette lettre avait aussi paru dans le journal, le 21 mars 1695.

Le P. Peyron ayant inséré dans son *Histoire évangélique* une réfutation du P. Lamy, et M. Witasse ayant également attaqué son sentiment sur la Pâque dans ses cahiers de Sorbonne, le savant oratorien répondit à l'un et à l'autre par une 5e suite à son traité, sous ce titre :

= *Réflexions sur la lettre d'un docteur de Sorbonne à un docteur de la même maison, et sur l'histoire évangélique du R. P. Pezron de l'ordre de Cîteaux.* A Rouen, à Paris, Pralard, 1696. In-12 de 65 pages.

M. Witasse répliqua dans le *Journal des Savants* 1696, 34e et 35e, et aussitôt le P. Lamy le fit par deux lettres dans le même recueil, 10 et 17 décembre. Witasse revint à la charge (1697, 8e), mais le P. Lamy eut le dernier mot, toujours le *Journal des Savants*. (20 mai 1697).

Enfin, « comme si les savants de tous les ordres avaient de concert armé contre le seul P. Lamy » (Batterel) le P. G. Bessin, bénédictin de Saint-Maur, attaqua (en 1697) l'oratorien qui répondit par la 6e suite du Tr. hist. de la Pâque, sous ce titre :

= *Lettres au R. P. D. G. B. bénédictin de la congrégation de Saint-Maur au sujet de ses réflexions sur le système du P. Lamy, prêtre de l'Oratoire.* Paris, Pralard, 1698. In-12 de 28 pages.

Ces lettres avaient d'abord paru dans le *Journal des Savants* 1697, nos 40 et 41.

« Sorti vainqueur, à ce qu'il croyait, de tant de disputes, du moins non sans avoir bien disputé la victoire et bien défendu le terrain, loin de se tenir en repos comme un homme las du combat, il se mit de nouveau en bataille par une nouvelle édition de son Harmonie, origine de la querelle, et bien éloigné d'y changer aucune des opinions contestées, il les y appuya d'un commentaire. » (Batterel). L'ouvrage a pour titre :

= *Commentarius in Harmoniam sive concordiam quatuor evangelistarum. Tomo altero continetur ad hunccc commentarium Apparatus Chronologicus et Geographicus; cum Præfatione in qua demonstratur veritas Evangelii.* Parisiis, J. Anisson, 1699. 2 in-4 de XVI-661-(XLIX) et LXIV-326-(XXX) p.

Avec plusieurs planches.

L'appendice du 1er tome contenait une dissertation particulière sur l'unité des trois Maries. M. Anquetin l'ayant attaqué (Paris, 1699, in-12), le P. Lamy lui répondit par la

= *Defense de l'ancien sentiment de l'Eglise latine touchant l'office de Sainte Magdelaine ou suite de la dissertation latine sur le même sujet imprimée dans le commentaire sur l'Evangile...* A Rouen, à Paris, Anisson, 1699. In-8 de 143 pages.

« La dispute se passa entr'eux d'une manière honnête.... bien entendu que chacun, selon l'ordinaire de ces discussions, persista dans son sentiment. »

Un autre contradicteur, M. Duchesne s'étant élevé contre le P. Lamy (Rouen 1699) celui-ci répondit par la

= *Réponse à la lettre de M. Duchesne,* Rouen et Paris, Anisson, 1700. In-18 de 66 pages.

M. Duchesne répliqua. Le P. Lamy répondit par la

= *Démonstration par laquelle on prouve la possibilité de l'immolation de l'agneau pascal.* Rouen 1708. In-12.

= *Introduction à la lecture de l'Ecriture, ou Méthode de lire l'écriture en une année.* Paris, Pralard, 1709. In-8.

Extrait de l'*Apparatus*.

= *Traité de perspective où sont contenus les fondements de la peinture.* Paris, Anisson, 1701. In-8 de XXI-227-(VI) pages.

Avec planches,

V. *Mémoires de Trévoux*, mai 1701, p. 69.

— *Le même*, dans le 3e volume de l'édit. holl. des ouvrages de mathématiques. Amsterdam, Mortier, 1734. In-12 de XV-154-(VI) pages.

— *Le même*, nouvelle édition, Paris, 1734. In-8.

V. *Mémoires de Trévoux*, oct. 1734, p. 1921.

L'ouvrage suivant est posthume et a été publié par le P. Desmolets.

= *De tabernaculo fœderis, de sancta civitate Jerusalem et de templo ejus libri septem.* Parisiis, J. Mariette, 1720. In-folio de (VI)-1360-(LVIII) pages.

V. *Mémoires de Trévouæ*, juill. 1721 p. 1209.

Plusieurs parties de cet ouvrage ont été insérées dans la traduction anglaise de l'*Apparatus*.

La dissertation *De levitis cantoribus* a été publiée à part, *Venise, Ugol.*

En 1734 comme nous l'avons dit, on réunit en 3 volumes, à Amsterdam, chez J. Mortier, tous les ouvrages de mathématiques du P. Lamy.

Sur le P. Lamy, voir :

1° *Docum. manuscr.* CLOYS. *Vies*, III, 440; *Auteurs*, 495; — BATTEREL, I, 268; — BICAIS, II, 141.

2° *Docum. impr.* DESMOLETS, *Vita auctoris* (en tête du *De tabernaculo*); — NICERON, t. VI, p. 96-120; et t. X, Ire p., p. 166; — BASNAGE, Hist. des ouvr. des savants, Nov. 1692, p. 127 à 129; — DUPIN, XVIIe siècle, t. V, p. 346; — R. SIMON, lettres, III, 25; — MORÉRI (aux articles Bellegarde et Tournemine); — POTÉ, *Eloges historiques*, le Mans, 1816, p. 21-29; — CHARMA et MANCEL, le P. André. Caen 1844-56. — HAURÉAU, *Histoire du Maine*, Paris, 1870-77. Tome II p. 216-78; — GUÉRARD, t. IV, p. 498-9; — BARBIER, n° 8815; — DUMONT, *l'Oratoire et le cartésianisme en Anjou*, p. 52..... etc....

Le P. Lamy

Arch. Nles M. 758 Papiers du P. Léonard, augustin déchaussé

M. du Chesne, ecclésiastique, bibliothécaire de M. Colbert, archevêque de Rouen, est auteur de l'ouvrage suivant, où son nom n'y est pas et où il a pris le parti de M. Anquetin, curé des Lions, au sujet des Magdelaines contre le P. Lamy, de l'oratoire :

— Lettres écrites au P. Lamy, de l'oratoire sur le sujet de la femme pécheresse de l'Evangile par lesquelles on fait voir que le mot de pécheresse a toujours été entendu dans l'Eglise d'une femme prostituée. Ce qui sert d'éclaircissement à la dissertation de M. Anquetin, curé des Lions sur Ste Magdelaine. Rouen, 1699 in 12.

L'auteur de ces 3 Lettres est un ecclésiastique du diocèse de Rouen, connu du P. Lamy qui lui propose ses difficultés contre l'unité de la femme pécheresse, de la Magdelaine et de Marie, sœur de Marthe (6e journal des savants 1700)

Ce Duchesne étant précepteur chez M. le Mercier, libraire. Il en sortit à la St Remy 1695, ce marchand ayant mis son fils aux Jésuites. Il lui fait 400tt de pension tous les ans, afin qu'il continue à travailler, corriger et augmenter le dictionnaire de Moreri. Il a achevé le 2e volume; il va travailler au 3e.

Réflexions sur la nouvelle interprétation que le R. P. Lamy, prêtre de l'oratoire, donne au mot pécheresse contre la tradition universelle de l'Eglise pour servir d'éclaircissement à la dissertation de M. Anquetin, Rouen 1699.

L'auteur examine si le mot pécheresse signifie dans S. Luc, non une femme impudique, mais seulement une femme peu exacte à observer la Loi et qui n'évite pas avec assez de soin les impuretés légales. Il montre au P. Lamy qu'il doit préférer la tradition établie par tous les Pères aux imaginations des Talmudistes (12 journal des savants, 1700)

Il traite le P. Lamy de Rabin, de Semipélagien, ce qui a irrité ce Père.

L'archevêque de Rouen l'a fait venir à Paris pour être son bibliothécaire à la place de M. Baluze qui quitta au commencement de juin 1700

13

R. P. BOUGEREL
Bibliographe. T 2, p 87

fol. 230 = Examen des confrères de l'Institution

18 X 1658
Le C. Bernard Lamy, 18 ans, laïc
Du Mans. reçu 17 octobre 1658
a fait sa rhétorique
jugé propre, sera encore considéré comme un peu faible
26 août 1659
mineur, jugé propre

ellier

Lamy.

ra dans l'Oratoire le 17 oct. 1658, demeura longtemps à

é de 74 ans, dont il en avait passé 60 dans la congrégation

Ger

Il est connu dans la république des lettres par un grand nombre de traités sur différentes matières. Il a écrit sur l'algèbre, l'arithmétique, la géométrie, les mécaniques, la philosophie, la rhétorique, la morale, la théologie, l'Ecriture Ste, tant pour l'ancien que pour le N. Testament. Ses dissertations sur la prison de St Jean, sur la Pâque de J.C., sur la femme pécheresse, ont donné lieu à plusieurs écrits contre lui. Il a répondu à tous ceux qui l'ont attaqué. On trouve une liste exacte de tous ses ouvrages et des différentes éditions qui en ont été faites dans le supplément du Dictionnaire historique imprimé en 1714 et encore plus exacte dans la vie que le P. Desmolets, prêtre de l'Oratoire, a mise à la tête de son Tabernacle. Le P. Lamy joignait à une profonde érudition toutes les vertus sacerdotales. C'est lui qui fit faire le bel autel de l'église des prêtres de l'Oratoire de Rouen. Le P. Desmolets a écrit sa vie qu'on peut lire à la tête de son ouvrage du Temple.

Ouvrages :

I. La rhétorique ou l'art de parler en 1675, imprimé pour la 4e fois en 1701. (Voyez M. Gib. Jug. des savants t. 3)
les autres éditions sont de 1676, 1688, 1715, in-12.

II. Réflexions sur l'art poétique en 1678 (Voyez Biblioth. française de l'abbé Goujet.)

III. Traité de mécanique, de l'équilibre des solides et des liqueurs par B. Lamy, prêtre de l'Oratoire. Paris. Praland 1679 in 12
Idem. Nouvelle édition, augmentée d'une nouvelle manière de montrer les principaux phénomènes des sciences
Paris. 1687.

IV. Traité de la grandeur en général qui comprend l'arithmétique, l'algèbre et l'analyse, par B. Lamy etc.
Praland 1680 in 12. Ce traité a paru sous ce titre : Eléments de mathématiques ou traité de la grandeur en général
2e édition augmentée. Paris. 1691 in 12. — 3e édition, augmentée. Paris, 1704 in 12.
4e édition amsterdam 1710 in 12. — Paris 1715 in 12.

R. P. BOUGEREL
Bibliothèque. T 2,p 37
Ms. de Montpellier
N° de la notice : 13

Bernard Lamy.

Bernard Lamy naquit au Mans en 1640. Il entra dans l'Oratoire le 17 oct. 1658, demeura longtemps à Grenoble, ensuite à Rouen où il est mort le 29 janvier 1715 âgé de 74 ans, dont il en avait passé 60 dans la congrégation. Il est connu dans la république des lettres par un grand nombre de traités sur différentes matières. Il a écrit sur l'algèbre, l'arithmétique, la géométrie, les mécaniques, la philosophie, la rhétorique, la morale, la théologie, l'Ecriture Ste, tant pour l'ancien que pour le N. Testament. Ses dissertations sur la prison de St. Jean, sur la règne de J.C., sur la femme pécheresse, ont donné lieu à plusieurs écrits contre lui. Il a répondu à tous ceux qui l'ont attaqué. On trouve une liste exacte de tous ses ouvrages et des différentes éditions qui en ont été faites dans le supplément du Dictionnaire historique imprimé en 1714 et encore plus exacte dans la vie que le P. Desmolets, prêtre de l'Oratoire, a mise à la tête de son Tabernacle. Le P. Lamy joignait à une profonde érudition toutes les vertus sacerdotales. C'est lui qui fit faire le bel autel de l'église des prêtres de l'Oratoire de Rouen. Le P. Desmolets a écrit sa vie qu'on peut lire à la tête de son ouvrage du Temple.

Ouvrages :

I. La rhétorique ou l'art de parler en 1675, imprimé pour la 4e fois en 1701. (Voyez M. Gib. Jug. des savants t. 3)
les autres éditions sont de 1676, 1688, 1715, in-12.

II. Réflexions sur l'art poétique en 1678 (Voyez Biblioth. française de l'abbé Goujet.)

III. Traité de mécanique, de l'équilibre des solides et des liqueurs par B. Lamy, prêtre de l'ort. Paris. Praland 1679 in 12
Rouen. Nouvelle édition, augmentée d'une nouvelle manière de montrer les principaux phénomènes des sciences
Paris. 1687.

IV. Traité de la grandeur en général qui comprend l'arithmétique, l'algèbre et l'analyse, par B. Lamy etc.
Praland 1680 in 12. Le traité a paru sous ce titre : Eléments de mathématiques ou traité de la grandeur en général
2e édition augmentée. Paris. 1691 in 12. — 3e édition, augmentée. Paris, 1704 in 12.
4e édition amsterdam 1710 in 12. — Paris 1715 in 12.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que le P. Lamy l'a composé en faisant à pied le voyage de Grenoble à Paris. Il l'a augmenté et corrigé selon sa coutume. Il a trouvé le secret, par l'ordre et la netteté qui y règnent, de faire d'une science aussi abstraite que l'algèbre une science aisée dont les principes sont simples et les termes clairs.

V. Entretiens sur les sciences, dans lequel on apprend comme on doit se servir des sciences pour se faire l'esprit juste et le coeur droit avec la méthode d'étudier. Lyon. 1684 in 12. — Bruxelles 1684. — 2e édition augmentée d'un ~~[illegible]~~ tiers. Lyon 1694 in 12. — 4e édition corrigée et augmentée Lyon 1706 in 12.

C'est un ouvrage excellent. On y trouve une fort longue lettre de M. Duguet sur l'étude des humanités. L'éloge qu'il fait d'un prédicateur accompli est celui du P. J. Chapuys, prêtre de l'Oratoire, natif de Marseille, qui mourut à Grenoble pendant le carême, prêchant avec un très grand succès et M. Le Camus continua à sa place et fit son éloge dans le premier sermon qu'il donna.

VI. Eléments de géométrie. Paris. 1685 in 8°. — 2e édition augmentée Paris 1695 in 12. — 3e édition. — 4e édition corrigée et augmentée 1710 in 12.

VII. Nouvelle manière de montrer les principaux théorèmes des éléments de mécanique Paris 1687 in 12, jointe à l'édition nouvelle qui s'est faite en 1728 de son traité de mécanique. Ce petit ouvrage est une lettre adressée à M. Dieulamant Ing. de Grenoble, qui a donné lieu à un petit différent entre le P. Lamy et M. de Beauval.

VIII. Apparatus ad biblia sacra per tabulas dispositus, in quibus quae ad illa intelligenda in genere necessaria sunt oculis subjiciuntur ac dilucide explicantur. Gratianopoli 1687 in f°. Cet ouvrage consiste en XX tables. Il les adressées pour l'instruction de ses séminaristes de Grenoble. L'évêque de Châlons engagea M. François Boyer, chanoine de Montbrison, qui avait été de l'Oratoire, à le traduire en français. Il parut sous ce titre : Introduction à la lecture de l'Ecriture Ste. Lyon. 1689 in 12. Cette traduction a été ensuite insérée dans le dictionnaire de la bible de M. Simon. Lyon 1703 in f°.

IX. Démonstrations de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne, ... etc. 2e entretien. Paris 1688 in 12. 2 T.

Le P. Lamy s'était proposé de donner en forme d'entretiens un corps entier de morale. Ce qu'il a fait 18 ans après en donnant une nouvelle édition qui a paru sous ce titre : Démonstration ou preuves évidentes de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne, ouvrage qui comprend en 5 entretiens toute la morale. Rouen in-12. — 1er entretien 1706 ; 2e entretien 1706 — 3e entretien 1707 — 4e entretien 1709 — 5e entretien 1711.

X. Harmonia, seu concordia quatuor Evangelistarum, in qua vera series actuum et sermonum D. N. J. C; hoc est vera vitae ejus historia restituitur adjecta suis locis novi ordinis ratione. Paris. 1689 in 12. Il a soutenu dans cet ouvrage 3 sentiments qui ont été pour lui la source d'une longue dispute : (1° que S. Jean Bte avait été emprisonné deux fois, une à Jérusalem par ordre du grand sanhédrin, et l'autre en Galilée par le commandant d'Hérode.

(2° que J. C. ne mangea pas l'agneau pascal dans la dernière cène, et qu'il fut crucifié le jour même que les Juifs le mangeaient. — (3° que Marie Madeleine, Marie soeur de Lazare et la femme pécheresse étaient la même personne.

Le premier qui lui fit qqs difficultés fut M. Bulleau, docteur de Sorbonne, un de ses approbateurs. Le P. Lamy y satisfit par la lettre suivante.

XI. Lettre du P. Lamy au R. P. F. P. de l'Orat. (Fourré, prêtre de l'Oratoire) dans laquelle il éclairait qqs points de la nouvelle harmonie des Evangiles. Arguments pour les 2 prisons de S. Jean. Arguments qui prouvent que Jésus Christ, dans sa dernière cène, dans laquelle il institua le sacrement de l'Eucharistie, n'a pas mangé l'agneau pascal. De la Madeleine etc. Paris 1690 in 12 — 2e édition 1699 in 12.

XII. Traité historique de l'ancienne Pâque des Juifs, où l'on examine à fond la question célèbre si J. C. fit cette Pâque la veille de sa mort et ce que l'on en a cru, avec les nouvelles preuves des 2 prisons de S. Jean Bte. Paris 1692 in 12. Le P. Lamy, se voyant attaqué de toutes parts, résolut, pour répondre à toutes les difficultés de traiter ces questions d'une manière plus étendue qu'il n'avait fait et il publia pour cet effet cet ouvrage :

XIII. Suite (première) du traité historique de l'ancienne Pâque des Juifs. Réflexions sur le nouveau système du R. P. Hardouin, jésuite, touchant la dernière Pâque de J. C. Paris. 1693 in 12. Le P. Lamy entreprend ici de combattre le sentiment que le P. Hardouin avait soutenu dans un ouvrage : De supremo Christi Domini paschate. Paris 1693 in 4°, où il avait prétendu que les Juifs avaient immolé l'agneau pascal le 14 jour de la lune seulement jusqu'à la captivité de Babylone ; mais que, s'étant multipliés beaucoup depuis, ils ne purent plus l'immoler tous le même soir, et qu'ainsi plusieurs ne s'acquittaient de cette cérémonie que le lendemain. Peu de temps après que les réflexions du P. Lamy eurent paru, on répandit un écrit sur le même sujet sans nom d'auteur, ni d'imprimeur, divisé en 2 parties. La 1e est intitulée : Examen du traité du P. Hardouin sur la dernière pâque de N. S. — La 2e est une lettre sur les réflexions du P. Lamy. Ce n'est qu'une répétition que le P. Lamy a faite en français de ce qu'il avait dit auparavant en latin. Le P. Lamy répondit en peu de mots à ce qu'il avait dit de nouveau dans une lettre insérée dans le Journal des savants du 7 Déc. 1693.

XIV. ~~[illegible]~~ Suite (Deuxième) du traité historique de l'Ancienne Pâques des Juifs ; réflexions sur qqs dissertations de l'auteur de l'Analyse des Evangiles et sur un écrit intitulé : Apologie de M. Arnauld et du P. Bouhours. 1694 in 12 Cette suite est contre deux personnes ; le P. Manduit, prêtre de l'Oratoire et l'auteur de l'apologie de M. Arnauld et du P. Bouhours sur les difficultés duquel il dit peu de choses.

XV. Suite (Troisième) du traité historique de l'ancienne Pâques des Juifs. Réponse à la lettre de M. Tillemont sur la dernière Pâques de N. S. Paris 1694 in 12. M. de Tillemont avait d'abord inséré dans le 1 Tome de ses Mémoires deux notes où il combattait le sentiment du P. Lamy sur la dernière Pâques de J.C. et sur les deux emprisonnements de S. Jean Bte, et qu'il lui avait communiquées auparavant. Le P. Lamy avait tâché de répondre à ses difficultés dans son traité de la Pâques, mais M. de Tillemont ne se rendant point à ses raisons, ajouta à la fin de son second tome de ses mémoires une longue lettre où il combat fortement le P. Lamy. Cette suite est une réplique à cette lettre.

XVI. Suite (Quatrième) du traité historique de la Pâque des Juifs. Réflexions sur le système de Louis de Léon touchant la dernière Pâques de J.C. nouvellement proposé par le P. Daniel avec les preuves des 2 prisons de S. Jean Bte mises en ordre géométrique. Paris, 1695, in 12. Louis de Léon, espagnol, ermite de St Augustin, publia en 1590 à Salamanque, où il était professeur en théologie, un ouvrage in 4° intitulé : De utrinsque agni typici ac veri immolationis legitimo tempore, où il prétend que J.C. fit la Pâques légale à la fin du 14e jour de la lune, ou à la fin du 13e. Les preuves qu'il apporte pour montrer qu'il ne fit pas la Pâques à la fin du 14, lui sont communes avec le P. Lamy ; mais pour ce qu'il prétend que le temps ordonné par la loi pour immoler la Pâques était le commencement du 14 ou du 13 lui est particulier. Le P. Daniel a cru ce système si propre à sauver toutes les difficultés que l'on peut avoir sur cette matière, qu'il a jugé à propos de donner une traduction française de l'ouvrage latin et d'y ajouter ses propres réflexions. Le P. Lamy n'a pas trouvé ses raisons assez fortes pour s'y rendre puisqu'il s'est proposé de les réfuter.

XVII. Réponse à une lettre de M. Pienud insérée dans le Journal du 21 mars 1695. M. Pienud, professeur d'humanités au collège d'Harcourt, a été le premier qui a combattu les opinions du P. Lamy par des livres imprimés, car il publia en 1690 une dissertation sur la prison de S. Jean Bte et sur la dernière Pâques de J.C. Paris. in 12. Après avoir gardé longtemps le silence, M. Pienud le rompit en faisant insérer dans le Journal des savants du 24 janvier 1695 une lettre où il ~~[illegible]~~ lui porte de nouveaux coups, mais à laquelle le P. Lamy opposa cette réponse.

XVIII. Suite (cinquième) du traité historique de la Pâques des Juifs. Réflexions sur la lettre d'un docteur de Sorbonne à un docteur de la même maison et sur l'histoire évangélique du R. P. Pezron. Paris 1696, in 12. Le P. Lamy défend ici son système contre une lettre de M. Witasse et contre le P. Pezron qui dans son histoire évangélique a suivi un système à peu près semblable à celui du Père Hardouin. Sa dispute n'alla pas plus loin avec le P. Pezron. Mais M. Witasse n'en demeura pas là. Il répondit aux réflexions du P. Lamy par une lettre insérée dans le 34 et 35 journal des savants de l'an 1696.

XIX. Lettre pour servir de réponse à un mémoire (de M. Witasse) inséré dans le journal des savants. Cette lettre qui se trouve aussi dans le même journal du 10 et 17 décembre 1696, n'est pas demeurée sans réplique. M. Witasse y en a opposé une qui se trouve dans le 8 journal de l'année 1697.

XX. Réplique à la lettre de M. Witasse insérée dans le journal des savants du 20 mai 1697.

XXI. Suite (sixième) du traité historique de la Pâques des Juifs. Lettre au R. P. D. G. B. (Gabriel ou Guillaume Bessin) bénédictin de la Cong. de St Maur, au sujet de ses réflexions sur le système du P. Lamy. Paris 1698 in 12. Ses deux lettres qui avaient paru auparavant dans le journal des savants, du 9, 16 Xbre 1697 sont contre un ouvrage de ce bénédictin, impr. à Rouen en 1697.

XXII. Apparatus biblicus, sive manuductio ad sacram scripturam tum clarius, tum facilius intelligendam. Nova editio aucta et locupletata omnibus quae in apparatu biblico desiderari possunt. Lugd. 1696 in 8°
Item Jenae 1709 in 12 — Amstelod. 1710 in 12. Les différentes éditions qu'on avait faites de cet ouvrage, firent connaître au P. Lamy que son ouvrage était de qq. utilité. Il le revit et y donna une nouvelle forme. Les mêmes matières sont traitées avec plus d'étendue dans ce nouvel ouvrage, et l'auteur y a ajouté plusieurs choses dont il n'avait rien dit auparavant. Il y a 2 traductions françaises de ce livre. La 1re sous ce titre : Apparat de la Bible, ou introduction à la lecture de l'Ecriture Ste traduite du latin du P. Lamy Paris 1697 in 12. par M. l'abbé de Bellegarde, qui par là s'est attiré des plaintes du P. Lamy et du libraire qui a fait imprimer les deux premières éditions françaises de l'Introduction. Le premier a prétendu qu'étant à la porte de Paris, M. de Bellegarde ne devait pas travailler sur son ouvrage sans lui en faire honnêteté. Il s'est plaint outre cela que le traducteur a travaillé avec un peu trop de négligence et de précipitation.

Le libraire de son côté a soutenu que c'est un vol qu'on lui a fait, qu'il n'y a que les additions du P. Lamy qui aient été traduites par cet abbé, et que le reste était mot à mot la même version dont ce libraire avait donné 2 éditions au public. En sorte que M. de Bellegarde ayant déjà trouvé les 2/3 du livre traduits, est devenu auteur à bon marché.

La 2e traduction est intitulée : Introduction à l'Ecriture Ste, où l'on traite de tout ce qui concerne les Juifs, etc Lyon 1699, in 4o — Item nouvelle édit. revue et augmentée, Lyon 1709 in 4 — Item Lyon in 12. M. l'abbé Boyer, qui en était l'auteur, l'avait communiquée au P. Lamy avant que de la donner à l'impr. Il y changea ce qu'il jugea à propos, et retrancha tout ce qui lui parut superflu, et y ajouta ce qui manquait. Aussi ne reconnaissait-il que celle-là. Le P. Lamy travaillait sur la fin de ses jours à donner une nouvelle édition latine du même ouvrage qu'il avait fort augmentée.

XXIII. Commentarius in Harmoniam sive concordiam quatuor Evangelistarum, cum apparatu chronologico et geographico. Paris 1699 in 4, 2 vol.

XXIV. Défense de l'ancien sentiment de l'Eglise latine touchant l'office de Ste Madeleine, en suite de la dissertation latine sur le même sujet. Imprim. dans le commentaire sur l'Evangile. Rouen 1699 in 12. Le Père Lamy a cru devoir ajouter cette défense à ce qu'il avait déjà dit dans le T. I de son commentaire sur l'Harmonie évangélique pour l'unité des Maries, afin de répondre à un ouvrage intitulé : Dissertation sur Ste Marie Madeleine, Marie sœur de Marthe et la femme pécheresse par le sieur Arguetin, curé de Lyon. Rouen 1699 in 12. M. Arguetin a opposé à cette défense des Lettres écrites sous le nom d'un ecclésiastique de Rouen et imprimées à Rouen en 1699 in 12. Tous ces écrits n'ont point fait changer de sentiment au Père Lamy, quoiqu'il n'ait pas jugé à propos de répliquer davantage.

XXV. Méthode de lire l'Ecriture Ste en une année. Paris 1700 in 8. Cette méthode est tirée de l'apparat de la Bible.

XXVI. Traité de perspective où sont contenus les fondements de la peinture. Paris 1701 in 8o. Le traité est court et clair. L'auteur l'avait commencé il y a plus de 30 ans, et il l'a repris pour travailler avec plus de succès à son ouvrage sur le temple de Salomon.

XXVII. De Tabernaculo foederis, de sancta civitate Jerusalem et de templo. Libri 7 in fo Paris 1721. Le P. Lamy avait travaillé pendant 30 ans à cet ouvrage. Il en a publié un projet en 1697, espérant le pouvoir publier alors cependant il n'a été donné au public que quelques années après sa mort par les soins du Père Pierre Nicolas Desmolets,

prêtre de l'Oratoire. Il y a de grandes recherches, et les figures, dont il est rempli, sont très bien gravées.

XXVIII. Réponse à la lettre de M. Dubosc. Paris. 1700, in12. Le P. Lamy a laissé 2 ouvrages imparfaits:

Le 1er est une histoire littéraire de la théologie scolastique. Il y cherche la naissance de diverses opinions de l'école. Il voulait y insérer un catalogue chronologique des livres de théologie composés par les scolastiques; mais ses autres travaux l'en ont empêché.

Le 2e est un traité: de Jesu Christo, homine Deo.

Tout ce catalogue est tiré de la vie que le Père Desmolets a mise à la tête du Temple du P. Lamy. Il se trouve aussi dans le P. Niceron: Mémoires pour servir à l'hist. des hommes illustres, T. VI

Il avait su, dit M. Dupin, accorder les amusements des belles-lettres et les fleurs de la rhétorique et de la poésie avec l'application à l'étude des langues, les méditations profondes des mathématiques avec les épines de la critique, la philosophie païenne avec la morale chrétienne, et les arts libéraux avec l'étude de l'Ecriture Ste, des rabbins et de la théologie.

Le P. Desmolets observe que presque tous ses ouvrages étaient imparfaits au sortir de ses mains: sa vivacité ou une inconstance naturelle, qui le dégoûtait d'une trop longue application à la même chose ne lui permettait pas de les limer. Mais, lorsqu'il voulait les faire réimprimer, il les revoyait avec un très grand soin, en retranchait le superflu et y faisait des additions, c'est aussi ce qui fait que les dernières éditions de ses livres sont beaucoup meilleures que les premières: tout y est mieux digéré, mieux prouvé et en meilleur ordre.

Il n'était pas de ces savants en qui la science étouffe la piété. Il joignait à une profonde érudition les vertus d'un ministre du seigneur, cette charité, son humilité, son esprit de pauvreté, ses mortifications ont toujours été un sujet d'édification pour ceux avec qui il a vécu.

J. Gaté: Eloges historiques lus à la société royale des arts de la Ville du Mans. Au Mans, chez de Fleuriot, 1816 in 8 de 39 pages. L'éloge du P. Lamy de l'Oratoire, est aux pages 21-29.

(Bibl. Nle Ln1 26)

M. M. 610, N. 438 =p. 12=

Bernard Lamy, fils d'Alain Lamy, bourgeois et de Marie Manié, natif du Mans, 18 ans, entré le 6, vêtu le 17 octobre 1658. Il n'a fait que sa rhétorique. N'est pas tonsuré.

M. M. 607. 2e catalogue, N 545=

Bernard Lamy, du Mans, entré à Paris en 1658, prêtre en 1667, mort en 1715.

Listes des assemblées = 1669 Le Mans act.
1672 Saumur collège
1675 Angers
1678 Grenoble
1681 "
1684 "
1687 St Magloire
1690 Rouen
1693 "
1696 "
1699 "
1702 "
1705 "
1708 "
1711 "
1714 "

Nécrologe = Décédé à Rouen le 29 janvier 1715. Les livres en grand nombre dont il a enrichi le public, sont des preuves de son érudition en tout genre et l'autel de notre église de Rouen un monument de son amour pour la beauté de la maison du seigneur, auquel il s'est rendu encore plus recommandable par son esprit de pénitence, de pauvreté et de charité.

Boiteau : Etat de la France en 1789. Paris, chez Berrotin, libraire, 1861, in 4

Il existait au collège royal (collège de France) une chaire d'hydrodynamique, occupée à cette date par l'abbé Bossut et qui avait été fondée par le P. Bernard Lamy, chez les Pères de l'Oratoire en 1665 ou 1666.

Décisions du Conseil

[illegible] Lamy
[illegible] à Toulouse

— M.M. 577, 66 du 18 septembre 1659, le confrère B. Lamy de Paris à Vendôme y étudier en philosophie

— M.M. 580, 32, du 6 août 1666, de Juilly, se disposera aux saints ordres.

— M.M. 580, 99, du 10 sept 1668, permis d'aller au Mans pour ses affaires domestiques.

— M.M. 580, 104, du 14 oct 1668, fera le préfet des pensionnaires au Mans.

— M.M. 580, 136, du 3 oct. 1669, ira à Saumur étudier en théologie.

— M.M. 581, 46, du 9 sept. 1671, des Ardilliers au collège de Saumur pour la philosophie.

— M.M. 581, 47, du 18 sept 1671, ira à Angers pour la philosophie. (donc resté à Saumur)

— M.M. 582, 5, du 6 sept 1673, id id.

— M.M. 582, 81, du 2 X 1675, d'Angers à S. Martin de Misere, proche de Grenoble pour y résider, sans qu'il puisse être employé à la régence, ni à la prédication, selon la défense qui lui en est faite par la Majesté.

— M.M. 582, 99, du 14 août 1676, se rendra au séminaire de Grenoble.

— M.M. 583, 370, 25 juin 1689 a fait imprimer une dissertation en forme de lettre pour défendre ses sentiments touchant la Pâques dominicale de J. C, sans permission. Tous les exemplaires seront supprimés. Il n'en remet que 118 sur 500. Réclamation. Voir encore page 374, 1 août 1689. Il s'agit de sa Lettre au P. Fouré.

— M.M. 584, 375, 19 oct. 1689 de Grenoble à Avignon pour le séminaire.

— M.M. 584, 13 X 1689, de Grenoble à Paris, où il recevra l'ordre de sa résidence.

— M.M. 584, 299 proposé comme supérieur de N.D. de Grâces ou Nevers.

— M.M. 584, 306, de S. Magloire à Rouen pour y résider.

P. Lamy

Lettre mss.
de Mgr Le Coze, archev. de Besançon, à M. Lucet, à Paris. 23 Messidor.

« ..... L'auteur de la lettre, que je crois reconnaître à son ton hardi, à son style
« vigoureux, avant de rendre publique sa dissertation, l'a-t-il communiquée à
« M. Duvoisin? Et celui-ci a-t-il offert les explications que semblaient exiger
« ses propositions attaquées? Le combat de charitables procédés, doit, ce me semble,
« précéder tout autre combat entre deux ministres de J.C., entre deux hommes
« d'un aussi rare mérite. Rappelons-nous le touchant exemple de M. le Nain de
« Tillemont communiquant avec loyauté au P. Lami les notes qu'il se proposait de
« publier contre son opinion touchant la dernière Pâque de J.C. Avec quelle candeur,
« avec quelle religieuse amenité, il répond à son vénérable adversaire! »

Charles Anquetin, curé de Lyons-la-Forêt (Seine Inférieure) (1649-1715) avait publié en 1699 un ouvrage qui fit beaucoup de bruit : Dissertation sur Ste Madeleine, dans laquelle il veut prouver que Ste Marie Madeleine, Marie sœur de Marthe et de Lazare et la femme pécheresse sont trois femmes différentes. Son opinion fut combattue par plusieurs théologiens, notamment par le P. Lamy qui écrivit : Défense de l'ancien sentiment de l'Eglise latine touchant l'office de Ste Madeleine, 1699. Anquetin répliqua par Dissertation sur Ste Madeleine et par Lettre d'un ecclésiastique 1699. La discussion, dans laquelle intervinrent M. et Crevet et l'abbé Le Masson, se poursuivit. On en trouvera le résumé dans la Bibl. de Dupin et le Journal des savants.

Le P. Lamy.

Jacques Amédée Le Paire : Annales du Pays de Lagny depuis les temps les plus reculés jusqu'au 20 sept. 1792. Lagny. Paquier. 1880. T. 2. page 666.

La paroisse de St Laurent à Lagny était la plus pauvre de la ville : ses fidèles étaient pour la plupart des cultivateurs, des vignerons et des artisans. L'église, située sur la place du même nom, était aussi la plus petite ; les débris de l'édifice semblent indiquer qu'elle se composait d'une nef principale avec bas côtés, et d'une sacristie placée dans le fond sur le côté gauche de l'autel. Dans les quelques restiges on reconnait des piliers ronds, des arceaux en pierre de taille et une tête grossièrement sculptée, couronnée de fleurs et entourée de raisins et de feuilles de vigne. Cette tête supporte un chapiteau sur lequel se réunissaient les retombées de deux voûtes. Cette construction, toute romane, doit appartenir au XI siècle et avoir été l'œuvre de Herbert II.

Dans cette modeste église, ordinairement si tranquille, se passa, en 1689, un événement qui bouleversa longtemps les esprits et qui causa une telle émotion dans la ville que le P. Lamy nous a dit : « Je ne sais si autrefois le malheureux Balthasar, inopinément frappé du terrible spectacle d'une main inconnue qui, sur les murailles de sa salle, écrivait en chiffres son arrêt de mort, fut agité de plus de différentes pensées et de divers mouvements que ne l'ont été la plupart des spectateurs et même des auditeurs des effets du tonnerre à Lagny. »

Le tonnerre était tombé sur le clocher, l'avait dépouillé de ses ardoises, avait renversé 50 personnes qui priaient ou sonnaient des cloches, avait atteint le grand autel qu'il mit en désordre, déchira en 4 pièces le carton sur lequel était imprimé le canon de la Messe, déchiré d'une manière singulière, c'est-à-dire en forme de croix de St André, la nappe de l'autel et le tapis qui le couvrait, mit le grand autel tout en feu, brûla une partie des nappes et du tabernacle, sur lequel il forma plusieurs ondes noires, et avait imprimé, en un instant, sur la nappe de l'autel, les paroles sacrées de la consécration, depuis celles-ci : « Qui pridie » etc. jusqu'à ses autres : « Hæc quotiès » inclusivement, en exceptant celle que l'on a coutume d'imprimer en rouge.

Tout paraissait étrange dans cet événement, mais ce qui surtout renversait les esprits, c'était l'impression des paroles sacrées sur la nappe de l'autel. « Le tonnerre avait fait le personnage d'imprimeur, et d'imprimeur qui sait la langue latine ! L'impression était celle de la typographie ordinaire, à cette différence que les lettres étaient renversées de droite à gauche. »

Le bruit de faits aussi surprenants se répandit au loin et le monde savant s'en émut.

Un oratorien distingué, le P. Lamy, donna l'explication naturelle de ce phénomène. Il démontra que la différence de la composition de l'encre rouge et de l'encre noire était la raison pour laquelle les lettres noires étaient bien imprimées, tandis que les lettres rouges étaient à peine marquées et à peu près illisibles.

Les explications, imprimées dans un petit livre portant pour titre : « Conjectures physiques », firent évanouir toutes les idées superstitieuses, et le calme rentra dans les esprits ; l'électricité libre venait de exécuter une image semblable aux produits de la photographie moderne.

Bicaïs = Notice de l'Oratoire = (Mss. d'Aix, T. II, p. ; Copie de la Bib. Nle, T. II, p. 91.

Bernard Lami vit le jour au Mans en 1640. Alain Lami, sieur de la Fontaine, son père, n'oublia rien pour son éducation. Résolu de le faire élever en particulier, il lui donna un précepteur ; mais voyant ensuite qu'il perdait son temps auprès de lui, il le mit au collège des prêtres de l'Oratoire au Mans. L'émulation qui régnait dans ce collège, anima le jeune Bernard, qui, ne voulant pas le céder à ses condisciples, se mit en devoir de les suivre et même de les surpasser. Il prit tant de goût pour l'étude et il mit si bien à profit les talents dont le ciel l'avait avantagé, qu'il en vint à bout en peu de temps ; de sorte qu'il fut aisé de juger de bonne heure qu'il ferait de grands progrès dans la carrière des lettres s'il continuait d'apporter la même application au travail.

Les espérances qu'il donnait, ne furent point illusoires. Charmé du genre de vie de ses maîtres, il entra en 1658 dans leur congrégation, où il a su mêler les agréments des belles-lettres et les fleurs de la rhétorique et de la poésie avec l'étude des langues; ces méditations profondes des mathématiques avec les épines de la critique; la philosophie païenne avec la morale chrétienne; les arts libéraux avec l'étude de l'Ecriture Ste, les rabbins et la théologie. Les ouvrages qu'il a composés sur ces différentes parties, montrent quels furent ses succès et combien il les avait approfondies.

Après son institution, le P. Lami étudia en philosophie à Saumur sous le P. de la Fontenelle, décédé à Rion en grande odeur de piété en 1669. Il enseigna ensuite les humanités à Vendôme, Juilly, le Mans. Ayant été ordonné prêtre en 1667, on lui fit faire sa théologie à N.D. des Ardilliers, où il y avait alors deux habiles professeurs en la personne des Pères Martin et le Forg. A la fin de son cours, il remplit successivement les chaires de philosophie des colléges de Saumur et d'Angers. Les plus célèbres écoles du royaume étaient alors partagées sur les sentiments philosophiques de Descartes et il y eut à ce sujet de grands débats en plusieurs lieux. Le P. Lami (Nouveau dictionnaire historique) qui avait saisi avec ardeur les principes de cet auteur, n'oublia rien pour les faire adopter; mais le zèle qu'il fit paraître pour ce grand philosophe, souleva contre lui les ridicules partisans des rêves d'Aristote On l'avait persécuté à Saumur, on le persécuta encore à Angers où il professait en 1675. Les membres de l'Université de cette ville, pensant d'une manière toute opposée à la sienne, sonnèrent le tocsin contre une doctrine qu'ils regardaient comme très dangereuse. On convoqua une assemblée des 4 facultés, où il fut rendu un décret qui proscrivait entièrement la nouvelle philosophie avec défense expresse aux professeurs du collège de l'Oratoire (qui compose la Faculté des arts) de l'enseigner à l'avenir. Ceux-ci ayant porté l'affaire au Parlement de Paris, en obtinrent un arrêt qui les autorisait à regarder le décret ci-dessus et l'arrêt du conseil qui le confirmait comme non avenus. A la faveur de cet arrêt et de la protection ouverte de M. le Marquis d'Angeau, gouverneur de Touraine, on fit soutenir au collège une thèse qui contenait plusieurs propositions conformes à la doctrine de Descartes. Cette thèse fit jeter les hauts cris à l'Université. La frénésie des sectateurs d'Aristote vint au point qu'ils recoururent à l'autorité de la Cour, comme s'il avait été question du renversement des dogmes les plus sacrés de la foi de l'Eglise. Sur leur plainte il fut expédié un ordre du roi qui enjoignait au P. Lami de se rendre à St Martin de Miséré, village du Diocèse de Grenoble, où il y avait une maison de l'Oratoire.

Le cardinal Le Camus, qui a fait tant d'honneur à l'épiscopat par ses vertus et les soins infinis qu'il s'est donnés pour former de bons ministres, fut charmé de recevoir dans son Diocèse un prêtre qui joignait à une haute piété de vastes connaissances. Bientôt après, il lui fut permis de l'avoir pour professeur de théologie et d'employer ses talents selon les différents besoins de son église. Le Père Lami se rendit très utile à ce prélat. C'est pendant le séjour qu'il fit auprès de lui qu'il commença à écrire et à publier quelques-uns de ses ouvrages et après avoir travaillé plus de dix ans dans le Diocèse de Grenoble, il le quitta pour aller demeurer au séminaire de St Magloire, d'où il se retira, au bout de 2 ou 3 ans, dans la maison de Rouen, où il a continué d'étudier et d'écrire jusqu'à la

dernière maladie, laquelle lui fut causée par une douleur également vive et méritoire. Un jeune homme que la lecture de ses livres avait arraché à l'hérésie, s'était mis sous sa direction et avait, en suivant ses avis, déjà fait des progrès étonnants dans la piété et dans les sciences. Il espérait même des dispositions de ce prosélyte de grandes choses, lorsqu'il apprit qu'il s'était replongé dans ses premières erreurs. Cette funeste nouvelle remplit le P. Lami d'une tristesse profonde. Sa santé en fut considérablement dérangée et son corps affaibli ne put résister aux attaques de la maladie dont il se trouva assailli et qui l'emporta le 29 janvier 1715, muni des sacrements de l'Eglise et tout occupé des jugements de Dieu, qu'il envisageait avec une crainte mêlée de joie.

« Les livres en grand nombre dont il a enrichi le public, dit le Nécrologe de l'Oratoire, sont des preuves de son érudition en « tout genre et l'autel de notre église de Rouen, un monument de son amour pour la beauté de la maison du seigneur, aux yeux « duquel il s'est rendu encore plus recommandable par son esprit de pénitence, de pauvreté et de charité. »

On peut ajouter à cet éloge que le P. Lami était un savant modeste et judicieux ; qu'il avait l'esprit aisé et l'élocution facile. Il écrivait en français et en latin avec une égale célérité ; mais sa vivacité ou son inconstance naturelle le dégoûtant d'une trop longue application à la même chose, ne lui permettait pas de limer ses productions ; ce qui fait que les nouvelles éditions qu'il en a données, valent mieux que les premières. Malgré cela, son style manque quelquefois de douceur et de pureté. Il poussait les conjectures et les raisonnements jusqu'où ils peuvent aller ; mais ces conjectures n'étaient pas toujours justes et ses raisonnements surtout avaient souvent plus de subtilité que de solidité. — Voici ses ouvrages :

(1 La rhétorique, ou l'art de parler ...etc. Paris, 1676 in 12, dont l'auteur a donné dans la suite 4 éditions revues et augmentées.

Il assure, dans la Préface de la 4e édition publiée en 1701, qu'il a tout refondu l'ouvrage. Il n'a pas dessein seulement (Journal des savants de 1702) de donner une rhétorique, c'est-à-dire des préceptes pour composer des discours oratoires ; il a voulu comprendre tout ce qui peut appartenir à l'art de parler dans quelque occasion et sur quelque sujet que l'on ait besoin de parler ou d'écrire. Son premier livre est une grammaire raisonnée et universelle ; tout l'ouvrage est d'un style net et concis. Les réflexions qu'il fait sur l'éloquence, montrent qu'il est encore plus philosophe qu'orateur.... C'est pour cela peut-être que le P. Malebranche, qui n'était point louangeur, en fut toute sa vie le panégyriste. Lorsque ce ville commença à paraître, Mascaron, mort évêque d'Agen, qui avait été régent du P. Lami, lui en fit compliment par une lettre flatteuse dans laquelle il lui dit entr'autres choses : « Par ce que le P. Malebranche m'a fait voir de votre part, je suis tout convaincu « que vous êtes arrivé où les autres ne se trouvent d'ordinaire qu'à la fin de leur vie. Vous m'avez fait connaître cent choses dont je ne « savais que la pratique ; et ce que je croyais que de la juridiction de mes oreilles, vous l'avez porté jusqu'au tribunal de ma raison... »

« Cette rhétorique, dit l'auteur des trois siècles de la littérature française, sans être le meilleur ouvrage que nous ayons « dans cette partie, est néanmoins très propre, par l'érudition et la profondeur des réflexions qui y dominent, à former l'esprit et à

" lui faire contracter l'heureuse habitude de juger des choses sur des principes clairs et solides. On y trouve une préface
" lumineuse qui donne d'abord une juste idée de ce que l'auteur va traiter. Ce livre n'est pas tout à fait à la portée de la jeunesse
" qu'on instruit dans les collèges; mais tout homme accoutumé à concevoir et à réfléchir, y puisera de quoi s'instruire, le
" grammairien comme le poète; l'orateur comme le logicien; l'historien comme le philosophe. Au mérite des choses il réunit celui de
" la méthode, d'un style pur et quelquefois noble et élégant. "

(2° Nouvelles réflexions sur l'art poétique. Paris, 1678, in 12.

" On peut appeler ces réflexions véritablement nouvelles (Journal des savants [illegible]), personne ne s'étant encore
" avisé de traiter cette matière de la manière dont le P. Lami s'y est pris; car, en expliquant quelles sont les causes du plaisir
" que donne la poésie, et quels sont les fondements des règles de cet art, il fait connaître en même temps le danger qu'il y a dans
" la lecture des poètes et ce que la morale la plus chrétienne peut enseigner à un homme de bien .... "

Dans cet ouvrage, le P. Lami a adopté une partie des principes et des preuves qu'on trouve dans un traité latin que M. Lefèvre avait publié pour faire voir que la poésie est non seulement inutile, mais très dangereuse. Mr Dupin, parlant du même ouvrage, en porte un jugement favorable; mais M. Goujet, dans sa Bibl. française (T. III, p. 24) trouve mauvais qu'il ait dit que l'auteur y donne les principales règles de l'art poétique, prétendant, lui, Goujet, " que cette partie y est très négligée et que le peu qu'on y trouve sur ce sujet, y est plutôt indiqué que traité .... "

(3° Eléments de Mathématiques, ou Traité de la grandeur en général, qui comprend l'arithmétique, l'algèbre, l'analyse et les principes de toutes les sciences qui ont la grandeur pour objet, par le R.P.L.P.D.L.O. Paris 1676, in 12, dont il y a eu 4 ou 5 éditions nouvelles, revues et augmentées.

Cet ouvrage est court, quoiqu'il comprenne tout ce qu'il y a d'utile et de nécessaire dans cette science (Journal des savants de 1704). L'auteur s'y est donné beaucoup de peine, afin que ses lecteurs en eussent moins. Dans la 3 édition il dit qu'il a profité des livres qui ont paru depuis la seconde édition et des écrits des plus habiles professeurs; que, sur leurs avis, il a corrigé ce qui était défectueux, expliqué ce qui était obscur et ajouté ce qui y manquait. L'addition la plus considérable regarde les équations composées et le 8e livre qu'on a de plus dans cette édition, est composé de plusieurs petits traités sur l'arithmétique à l'infini, sur les logarithmes, sur la proportion harmonique, sur les combinaisons.

On lit dans le Mercure (Nov. 1743) que le savant Cardinal Quirini, Bibliothécaire du Vatican, étant venu en France, lorsqu'il n'était encore que simple religieux bénédictin, y fit connaissance, à Rouen, avec le P. Lami, dont il avait lu les ouvrages en Italie et que, lui ayant demandé s'il était vrai, comme M. Magliabechi le lui avait dit à Florence, qu'il avait composé son traité de la grandeur en général en venant à pied de Grenoble à Paris, ce père le lui avoua, ajoutant qu'il continuait encore de faire ses voyages à pied, et quoiqu'il fût déjà âgé, sa coutume était d'aller encore chaque année de Rouen à Paris; qu'en marchant, il ruminait sur quantité de choses, qu'il rédigeait par écrit à son arrivée et

qu'il faisait imprimer quelque temps après.

(4° Traité de mécanique, de l'équilibre des solides et des liqueurs. Paris, 1679, in 12.

Le P. Lami ne parle ici que des machines dont on se sert pour faire qu'une petite force soit en équilibre avec une plus grande. La 2e édition, publiée en 1686, est augmentée d'une nouvelle manière de démontrer les principaux phénomènes de ces sciences. Ici l'auteur propose une nouvelle cause des effets surprenants des machines, qui est plus simple et plus naturelle que celle qu'il avait proposée dans la 1e édition. Bayle l'ayant accusé (dans son Histoire des savants du mois d'avril 1688) d'avoir emprunté de M. Varignon la découverte de cette nouvelle cause, il s'en justifia dans une lettre adressée à M. de Dieulamant.

(5 Nouveaux éléments de géométrie, ou de la mesure des corps qui comprennent tout ce qu'Euclide en a enseigné, les plus belles propositions d'Archimède et l'analyse. Paris, 1685.

Le P. Lami loue dans sa préface les Éléments de géométrie imprimés en 1667; mais il croit suivre une méthode encore plus exacte que celle de l'auteur de ces éléments. Dix ans après il fit reparaître cet ouvrage sous ce titre: Les éléments de géométrie qui comprennent les éléments d'Euclide et l'analyse, les plus belles propositions d'Archimède touchant le cercle, la sphère, le cylindre et le cône, avec une idée de l'analyse et une introduction aux sections coniques; seconde édition revue et augmentée. Paris, 1695, in 12.

Cette édition (Journal des savants de 1696) est fort différente de la première; l'auteur ayant fait voir son livre à ses amis après qu'il fut imprimé, mais avant de le publier, profita de leurs avis et y ajouta des éclaircissements, où il se critique lui-même avec autant de sévérité que le ferait un adversaire. Ce livre fut réimprimé pour la 6e fois en 1740 à Paris, chez Rambert.

(6 Traité des perspectives, où sont contenus les fondements de la peinture. Paris, 1701, in 8.

Ce traité dont il parut une autre édition en 1734, est court et clair. Les figures que l'auteur a conçues et qu'il a fait dessiner, rendent aisé ce qu'il est difficile de concevoir dans la plupart des livres de perspective. Ce traité est terminé par la traduction de la conférence de Socrate avec Parrhasius et avec Cliton, tirée du 3e livre de Xénophon des choses mémorables de Socrate. Le P. Lami a composé ce traité pour travailler avec plus de succès à la description du Temple de Salomon qu'il méditait.

(7 Entretiens sur les sciences, dans lesquels on apprend comme l'on doit se servir des sciences pour se faire l'esprit juste, avec la méthode d'étudier, 3e édition, augmentée d'un tiers. Lyon, chez Jean Certe, 1694, in 12, dont la 1e édition avait paru à Grenoble en 1685, et la seconde, à Lyon, chez le même Jean Certe en 1686.

Il paraît, dit Baillet, que l'auteur de ce livre a voulu désabuser les hommes (Jugement des savants, t. II, Partie I, p. 322) des sciences vaines et frivoles. Ce sont des fondements solides que qu'il jette pour élever, dit-il, un édifice aussi haut qu'on le voudra faire. Il y ouvre des chemins pour pénétrer dans les sciences aussi avant qu'on y soit jamais allé. Il témoigne néanmoins dans son épître à M. Le Camus, évêque de Grenoble, que son but n'est que de régler les premières études et

celles qui sont absolument nécessaires ; mais ce qu'il y a de particulier, c'est qu'il y forme un savant par rapport à la religion et qu'il lui apprend à regarder Dieu dans ses études et à n'étudier que pour le connaître et le servir dans toutes sortes d'états et de conditions ....

« Ces entretiens, dit Sabatier de Castres (3 siècles de la littérature française) forment une composition estimable, dont la lecture
« serait très utile aux jeunes gens assez sages pour vouloir s'instruire, avant d'exercer leur plume au hasard et sans principes.
« L'auteur leur donne des avis très judicieux et leur indique avec discernement les sources où ils doivent puiser .... »

Cet ouvrage a eu l'approbation de la plupart des gens de lettres. On sait que J.J. Rousseau en faisait lui-même beaucoup de cas ; mais quelqu'excellent qu'il soit, il serait bon, comme l'a remarqué un critique judicieux, que quelque habile bibliographe le revît et y ajoutât la liste des bonnes productions qui ont paru depuis la mort de l'auteur.

On trouve à la fin de l'édition de 1694, une lettre de M. Duguet au confrère Chapuys, de l'Oratoire, sur l'étude des humanités.

18 Démonstrations ou preuves évidentes de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne ..et, dont la première édition parut en 1688 en un volume in 12 et la 2e fut donnée par parties de 1706 à 1711 en 4 petits volumes qui contiennent plusieurs entretiens de plus.

Dans cet ouvrage (Journal des savants de 1707) le P. Lami veut persuader la vérité de la morale chrétienne à un homme du monde livré aux plaisirs et peu inquiet sur ce qu'il doit devenir. Il appelle la morale l'art de devenir heureux. L'homme, selon lui, ne peut être heureux que par la possession actuelle de Dieu ; il ne peut avoir en cette vie d'autre bonheur que l'espérance de posséder Dieu un jour. Cette espérance ne peut être fondée que sur le bon usage de la liberté et des dons de Dieu. Tel est le précis de cette démonstration qui prouve que l'auteur connaissait bien le cœur humain et qu'il avait de grands principes de morale.

19 Apparatus ad biblia sacra per tabulas dispositus, in quibus quæ ad illa intelligenda in genere necessaria sunt occulis subjiciuntur ac dilucide explicantur.

Cet ouvrage comprend 20 tables qui furent imprimées à Grenoble en 1686 in f° pour l'instruction des ecclésiastiques qu'on élevait dans le séminaire de M. Le Camus. Ces tables sont précédées d'une préface où le P. Lami nomme les livres dont il s'est servi pour les dresser et déplore l'égarement des théologiens qui se remplissent l'esprit de questions rares et inutiles, au lieu de le nourrir des vérités contenues dans les livres saints. Cet ouvrage ayant paru fort utile, l'auteur le traduisit en français, par l'ordre de M. Félix, évêque de Chalon sur Saône et le mit en forme de livre sous le titre de Introduction à la lecture de l'Ecriture sainte, Lyon, 1689, in-12.

Le succès de ce livre qui contenait tant de choses en un si petit volume, fit concevoir au P. Lami le dessein d'en faire un plus ample sur ce sujet ; c'est-à-dire d'étendre ces tables et de donner des preuves de ce qu'il avait avancé. Il le composa

en latin et le fit paraître sous ce titre :

(10 Apparatus biblicus, sive manuductio ad sacram scripturam, tum clarius, tum facilius intelligendam. Nova editio aucta et locupletata omnibus quae in apparatu biblico desiderari possunt, 1689, in 8, dont on a donné depuis d'autres éditions in 8 et in 4°.

Le P. Lami a divisé son apparat en 3 livres, dont le 1er traite de ce qui est contenu dans les 17 premières tables ; le 2e, de ce qui est contenu dans les 3 autres. L'ouvrage est enrichi de fort belles planches. La 1re représente le monde qui était connu du temps de J.C. On y voit sensiblement que Jérusalem en était alors le milieu ; ce qui fit choisir cette ville afin que l'Evangile se répandît de là, comme d'un centre, sur toute la circonférence du monde habité. On peut regarder cette introduction comme un bon commentaire sur toute l'Ecriture. On y trouve un traité des mesures des Hébreux, de leurs vases, de leurs poids, de leurs monnaies. Dans le 3e livre, il est parlé de l'origine de l'idolâtrie et des idoles, dont il est fait mention dans l'Ecriture. L'auteur y donne un abrégé d'histoire naturelle par rapport à l'Ecriture et enfin il le termine par une disposition très belle de tous les livres sacrés, selon laquelle on peut les lire aisément dans l'espace d'une année. (Journal des savants de 1696 et 1697.)

Un an après que cet excellent ouvrage eut été publié, l'abbé de Bellegarde en donna une traduction sous le titre de : Apparat de la Bible, ou introduction à la lecture de l'Ecriture sainte, in 8.

et l'abbé Boyer, chanoine de Montbrison, et oratorien, en donna une seconde plus estimée, à Lyon, en 1699, in 4°. Celle-ci est enrichie de plusieurs figures où sont représentés des animaux et des plantes de l'Ecriture sainte, sans parler des cartes géographiques et de la représentation du grand prêtre et de ses habits, qui sont aussi dans l'édition latine que le P. Desmolets fit réimprimer à Lyon en 1723, in 4° avec des corrections et augmentations et une épître dédicatoire à M. de Villeroy, archevêque de Lyon.

(11° Harmonia, sive concordia quatuor evangelistarum, in quâ vera series actuum et sermonum D.N.J.C, hoc est, vera vitae historia restituitur, adjecta suis locis novi ordinis ratione. Parisiis, apud Pralard, 1689, in 12.

Le P. Lami publia cette concorde, la croyant plus commode que les autres, non seulement pour l'arrangement des paroles des évangélistes et pour les notes qui servent à distinguer les évangiles ; mais encore pour la suite des actions de J.C. Trois sentiments particuliers qu'il avança dans cet ouvrage, l'engagèrent dans une longue suite de disputes avec les plus savants hommes de son temps. Il prétend : (1° que S. Jean Bte avait été emprisonné deux fois, l'une par l'ordre des prêtres ; l'autre par celui d'Hérode. — (2° que J.C ne mangea pas l'agneau pascal dans la dernière Cène et que le véritable agneau pascal a été crucifié pendant que les Juifs immolaient le typique ou figuratif. — (3° que Marie, sœur de Lazare et la pécheresse étaient une même femme. Ces 3 opinions, et particulièrement celle qui regarde la Pâque, furent attaquées par M.M. Butteau, de Tillemont-Wittasse, Piednud, Auquetin, les Pères Manduit, de l'Oratoire, Hardouin et Daniel jésuites, Dom Bessin,

bénédictin, Pezron, de l'ordre de Citeaux - etc - Le P. Lami soutint et défendit ses idées par quantité d'écrits et il ne laissa aucun ouvrage de ses adversaires sans réponse - La plus ample, qu'il leur ait opposée, est celle-ci :

(12 Traité historique de l'ancienne Pâque des Juifs, où l'on examine à fond la question célèbre si N.S.J.C fit cette Pâque la veille de sa mort, et ce que l'on en a cru, avec de nouvelles preuves des 2 prisons de S. Jean Bte, Rouen, 1693, un vol. in 12, qui se débitait à Paris, chez Gralard.

L'auteur y soutient son système et y répond en même temps à un écrit de M. Diedmud et aux remarques de M. de Tillemont, alors manuscrites et qui ont été imprimées depuis dans la 2e édition du premier livre de ses mémoires en 1701.

On ne parlera point ici des autres écrits que le P. Lami fut obligé de publier pour sa défense. Ceux qui voudront les connaître en détail, pourront les trouver dans les Journaux du temps et dans la notice de la vie de cet auteur qui est à la tête de son ouvrage : de tabernaculo foederis. Mais on observera que le P. Lami, ayant cité, en faveur de son système sur la Pâque, une thèse des Jésuites de Paris, l'auteur de l'Apologie de M. Arnaud et du P. Bouhours s'inscrit en faux contre cette thèse ; ce qui engagea le P. Lami à produire une lettre du Père de Tournemine en date du 2 mai 1693, dans laquelle ce jésuite assure à l'oratorien que son système sur la Pâque avait été soutenu dans 2 thèses de théologie le 17 X. 1691 et le 15 juillet 1692 (Mercure de septembre 1741) et le Père de Tournemine défend ensuite ce même système en peu de mots, mais avec beaucoup de netteté. La lettre qu'on trouve dans le catalogue de ses ouvrages, a été insérée par le P. Lami dans une réponse qu'il fit au P. Maudrit sous ce titre : (Voir également l'ouvrage resté mss. du P. Deydier, de l'Oratoire.)

(13 Suite au Traité historique de l'ancienne Pâque des Juifs. Réflexions sur quelques dissertations de l'auteur de l'analyse de l'Evangile. Paris, 1694. in 12.

Il est fâcheux que ce sage et savant écrivain ait perdu tant de temps à soutenir une dispute où la foi de l'Eglise ne se trouvait point intéressée. Il aurait pu certainement en faire un meilleur usage.

(14 Commentarius in harmoniam sive concordiam quatuor evangelistarum, 1699, in 4.

Le dessein du P. Lamy (Journal des savants, 1699) a été de donner une vie de J.C, qui fût être le commencement d'une histoire ecclésiastique et qui fût une démonstration que toutes les anciennes prophéties et les types contenus dans la loi de Moyse conviennent à J.C. - Cette concorde est disposée dans un très bel ordre. L'auteur déclare dans sa préface qu'il a profité de tous les livres qui ont été faits sur l'Evangile et qu'il a ramassé ce qu'il y a de plus essentiel dans tous les plus habiles commentateurs. On voit partout l'amour qu'il a pour l'Eglise dont il défend la doctrine dans les endroits où il s'agit des points fondamentaux. Il a aussi parsemé son ouvrage des plus belles pensées des Pères, pour rendre agréable et aimable la lecture de l'Evangile.

(15 Apparatus chronologicus et geographicus ad commentarium sive concordiam evangelicam quatuor evangelistarum. Praemittitur totius operis praefatio, cujus prima pars demonstrat veritatem evangelii; altera pars, quid sit evangelium, a quibus, quâ linguâ, quo tempore et quâ de causâ scriptum, 1699, in 4°.

Cet ouvrage est une suite de la Concorde. (Journal des savants. 1699). Le P. Lami y traite de tout ce qui regarde la chronologie, le temps de la vie et de la mort de J. C. et la géographie ou description de la Judée. Il donne, dans la Préface, le plan de la démonstration évangélique qu'il entreprend. Il y cherche en quelle langue et en quel temps les évangélistes ont écrit. Il traite exactement tous les points de chronologie qui regardent l'évangile. Il fait voir clairement ce qu'il y a de certain et ce qu'il y a de douteux. Il avoue avoir profité de tous ceux qui ont écrit avant lui; mais il ne s'est assujetti à aucun d'eux; et il s'est fait un système qui a toute la brièveté, la clarté et la vraisemblance qu'on puisse souhaiter. Entre les questions traitées dans sa chronologie, on remarque entr'autres celle de la mort d'Hérode et celle des 2 prisons de St Jean B^te. La description géographique est accompagnée de ses preuves et la carte que le P. Lami a dressée est fort différente des autres. Il y a joint une description de la ville et du temple de Jérusalem.

(16° De tabernaculo foederis, de sanctâ civitate Jerusalem et de templo ejus. Autore B. Lami, Oratorii D. J. presbitero, Parisiis, 1720, in f°

C'est un traité du temple de Jérusalem, partagé en 7 livres, dans lequel le P. Lami n'entreprend pas seulement de décrire, comme un architecte les parties du temple; mais encore d'expliquer comme un interprète de l'Ecriture, tout ce qui se faisait en ce lieu saint. Il y parle de l'arche de Noë, du palais de Salomon, de la ville sainte et y traite des mystères, des fêtes, des lévites, des prêtres et des sacrifices de l'ancienne Loi. Cet ouvrage, quoique annoncé au public en 1699 et par divers prospectus qui parurent depuis, ne fut imprimé qu'après 20 ans par les soins du P. Desmolets, qui l'a revu, corrigé avec beaucoup d'attention, enrichi de plusieurs figures en taille douce et y a ajouté une belle préface et une notice exacte de la vie et des ouvrages de l'auteur. Ce traité est terminé par deux tables, l'une des passages de l'Ecriture expliqués dans le corps de l'ouvrage, l'autre des matières. Plus, une dissertation historique et critique, dont l'auteur, qui paraît très habile, n'est pas d'accord avec le P. Lami sur plusieurs points. Les estampes qui ornent ce volume, méritent une attention particulière par le choix des sujets, le goût du dessin et la beauté de l'exécution.

(Journal des savants de 1699, 1705, 1720).

Le P. Lami a laissé imparfaits 2 autres ouvrages assez importants qu'il avait entrepris et qu'il se proposait de donner au public:

Le premier est une histoire latine de la théologie scolastique dans laquelle il recherche la naissance des diverses

opinions de l'Ecole et où il se proposait d'insérer un catalogue chronologique des auteurs des livres de théologie scolastiques. Mais les divers travaux entrepris l'ont empêché de s'occuper de celui-là.

Le 2e est un Traité de Deo homine, ouvrage vraiment digne de la piété et de l'érudition de cet habile et fécond écrivain.

Adry = Bibl. des Ecrivains de l'Oratoire (Bibl. Nle fonds fr. 25 683) t. III. p. 155 =

Il entra le 17 octobre 1658 âgé de 18 ans et rentra le 13 septembre 1662.

(1. Réflexions sur quelques dissertations de l'auteur des Analyses et sur un livre intitulé : Apologie de MM. Arn. et du P. Bouhours, ou suite du Traité de la Pâques de B. Lamy Paris 1695 in 12.

(2 Réflexion sur le système de Louis de Léon par B. Lamy et sur la dernière Pâques de JC. Paris, 1693, in 12.

(3 Commentarius in harmoniam, sive concordiam evangelistarum, autore B. Lamy. Paris, 1699 in 4

(4 Apparatus chronologicus ad commentarium in harmoniam Evangel. Paris, 1699, in 4

(5 Dissertatio in quâ demonstratur veritas evangelii ; quid sit evangelium, quâ linguâ, quo tempore et quâ de causâ scriptum. (Voy. apparatus chronologicus. Paris 1699 in 4.)

(6 Réponse du P. Lamy à la lettre de M. Vienot, insérée dans le 4 journal de cette année 1695

(7 Dissertatio de unicâ Magdalenâ. Paris, 1699, in 4.

(8 Défense de l'ancien sentiment de l'Eglise latine touchant l'office de Ste Madeleine, par B. Lamy Paris, 1699, in 12.

(9 Lettre sur l'ouvrage des poids et mesures de M. Gelletier et sur son Temple de Salomon voir : Mémoires de Trévoux 1703.

(10 Ibid, janvier 1721. prospectus libri cui titulus : Tractatus de Tabernaculo foederis autore B. Lamy.

(11 Traité de perspective où sont contenus les fondements de la peinture par B. Lamy. Paris, 1701, in 8°.

(12 Démonstration qu'il n'est pas impossible que l'immolation des agneaux de la Pâque se fît dans le Temple de Jérusalem.

(13 Réponse à la lettre de M. Duchesne par B. Lamy, 1700, in 12.

(14 Réponse à la dernière lettre de M. Duchesne datée de Rouen 4 juin 1700.

(15 Traités de mécanique, de l'équilibre des solides et des liqueurs. par B. Lamy pr. de l'O. Paris, Praland, 1679, in 12.

(16 Traité de la grandeur en général qui comprend l'arithmétique, l'algèbre et l'analyse, Paris, Praland, 1680, in 12.

(17 Eléments de géométrie par B. Lamy, Paris, Praland, 1685 in 8, 4e édition.

(18 Apparatus ad biblia sacra, aut. B. Lamy. Gratianopoli, Frémon, 1687, in 5°

(19 De Tabernaculo et templo, libr. 7, totius operis conspectus.

(20 suite de sa défense de sa dissertation latine sur Ste Madeleine, in 12.

(21 Introduction à l'Ecriture Ste composée en latin par B. Lamy, Lyon 1689, in 12.

(22 Apparatus Biblicus, sive manuductio ad scripturarum sacrarum intelligendam. Lugduni, 1696, in 8

(23 Entretiens sur les sciences. Lyon 1694. in 12

(24 Demonstrations ou preuves évidentes de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne en 5 entretiens par B. Lamy. Rouen, 1706 et suiv.

(25 Démonstration de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne 2 entretiens, Paris, 1688, in 12.

(26 Harmonia sive concordia evangelistarum, Paris, 1689 in 12.

(27 Traité historique de l'ancienne Pâques juive où l'on examine à fond la question si J.C fit cette Pâque la veille de sa mort. Freland, 1693, in 12.

(28 Réflexions sur le nouveau système du P. Hardouin, jésuite, touchant la dernière Pâques de J.C. ou suite du Traité historique de la Pâques. Paris, Freland, 1693, in 12.

(29 Tractatus de vinculis J.C. methodo geometris usitata dispositus. et après : Réflexions sur le système de Louis de Léon page 21 - in 12.

(30 Réflexions sur le système de Louis de Léon touchant la dernière Pâques de J.C.N.S., nouvellement proposé par le P. Daniel avec les preuves des 2 prisons de S. Jean mises en ordre géométrique.

(31 Réponse à la lettre de M. Duchesne - Paris, 1700, in 12.

(32 Réponse du P. Lamy à M. de Tillemont sur la dernière Pâques de J.C. Paris, 1693, in 12.

(33 Preuves des 2 prisons de S. Jean Bte. Paris, 1693.

— Il entra dans l'Oratoire à 18 ans et professa les Belles-lettres à Vendôme et à Juilly (Dict. de Boissons.)

— Faydit : Remarques sur Virgile : Je voudrais que le P. Lami n'écrivit jamais que sur la géométrie et sur la concordance de l'Ecriture. »

— Voyez page 397 du 18e volume du Journal littéraire une critique des traités mathématiques du P. Lamy.

— M. Witasse : Lettres sur la Pâque p. 338 à l'article du P. Lamy, corrigez : a fut principalement par un ouvrage en forme de lettre, petit vol. in 12, que j'ai, que M. Witasse attaqua le P. Lamy.

— P. Desmolets : Vie du P. Lamy à la tête de son ouvrage sur le Temple.

— Voir Nicéron, t. X.

— Il est bon d'avertir que la longue lettre sur l'étude des humanités que l'on trouve dans les Entretiens sur les sciences du P. Lamy, entre le 4e et le 5e entretien, n'est point de lui, mais de Duguet, qui était alors de l'Oratoire (Note de Goujet.)

— Dupin : Bibl. des auteurs ecclés. du 17 siècle.

Moréri = Dictionnaire =

Le P. Lamy était de la ville du Mans où il naquit l'an 1640. Il eut dès sa jeunesse une grande disposition aux sciences et les embrassa toutes. Il sut accompagner les amusements des Belles-Lettres et les fleurs de la rhétorique et de la poésie avec l'application à l'étude des langues ; les méditations profondes des mathématiques avec les épines de la critique ; la philosophie païenne avec la morale chrétienne et les arts libéraux avec l'étude de l'Ecriture Ste, des rabbins et de la théologie. Il enseigna la théologie dans les colléges oratoriens de Saumur et d'Angers, ensuite la théologie au séminaire de Grenoble. Il fit paraître d'abord des ouvrages de belles lettres et de mathématiques : la rhétorique ou l'art de parler en 1675 = des nouvelles réflexions sur l'art poétique en 1678, = un traité de mécanique et de l'équilibre des solides et des liqueurs en 1679, = un traité de la grandeur en général en 1680, = les éléments de géométrie, = les Entretiens sur les sciences et sur la méthode d'étudier en 1684, augmentés d'un tiers dans l'édition de 1694 et dans celle de 1706 Lyon, Carte, de 438 pages, où il y a de nouveaux changements, des constructions et des additions. = un traité de perspective 1701 réimprimé en 1734 ; = des éléments de géométrie en 1685 et 1710. Le premier des ouvrages qu'il fit sur l'Ecriture Ste est un apparat ou introduction à l'Ecriture en 20 tables, qu'il réduisit depuis en livre, qu'il donna en latin en 1696 et qui fut réimprimé plusieurs fois depuis et dont on a 2 traductions françaises, l'une de l'abbé de Bellegarde en 1697 et l'autre de M. Boyer, chanoine de Montbrison en 1699.

En 1689, il publia en latin une harmonie ou concorde des évangiles, dans laquelle il y a eu 3 choses remarquables, qui l'engagèrent dans de longues contestations :

(1 Deux prisons de S. Jean, l'une par ordre des prêtres et des pharisiens, l'autre par ordre d'Hérode.

(2 La dernière Pâques de N.S. dans laquelle il prétend que J.C n'a point mangé l'agneau pascal et que le véritable agneau pascal a été crucifié pendant que les Juifs immolaient le typique ou figuratif.

(3 Marie, sœur de Lazare et la pécheresse qu'il croit être la même femme.

Ces 3 opinions, surtout celle sur la Pâque, ont été attaquées, par MM. Bulteau, de Tillemont, Mauduit, Vitasse, Daniel, Piedmed. Le P. Lamy les a soutenues par quantité d'écrits et n'a laissé aucun des ouvrages de ses adversaires sans réponse. Nous donnerons à la fin de cet article un détail circonstancié.

Il a donné en 1699 un commentaire latin sur sa concorde, dans lequel il traite plusieurs questions importantes sur l'histoire évangélique.

Il entreprit et acheva un grand ouvrage intitulé : De tabernaculo foederis, de sancta civitate Jerusalem et de templo ejus, qui parut en 1720 in f° par les soins du P. Desmolets qui a mis à la tête une vie de l'auteur en latin. Cet ouvrage est enrichi de plusieurs figures en taille douce.

on a encore de lui la Démonstration ou preuves évidentes de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne, dont la première édition est de 1688 et la dernière fut donnée par parties de 1706 jusqu'en 1711, augmentée de moitié.

Le P. Lamy était savant, modeste, judicieux, habile dans les langues, les arts, les sciences et l'intelligence de la Ste Ecriture. Il avait l'esprit aisé, l'élocution facile. Il écrivait bien en français et en latin et poussait les conjectures et les raisonnements jusqu'où ils peuvent aller; ce qui se connaît assez par ses ouvrages. Il mourut à Rouen le 29 janvier 1715.

Voici le détail des écrits sur la Pâque. Nous le tirons d'une lettre originale de l'auteur écrite de Rouen à M. Toynard le 22 Nov. 1703 et des écrits mêmes dont on va parler.

Le premier ouvrage où le P. Lamy a parlé de la Pâques c'est dans son Harmonie des 4 Evangélistes, in 12, qui parut au commencement de 1689 à Paris chez Praslard. Dès qu'il fut publié, le P. Mauduit, de l'Oratoire, fit un écrit qui n'a point paru, qu'il donna au P. de Ste Marthe, alors supérieur général, dans lequel il attaquait plusieurs passages de cette harmonie. Cet écrit ne fut point communiqué au P. Lamy. On lui en lut seulement qqs endroits. Le P. Fouré, qui était alors assistant du général, conseilla au P. Lamy d'éclaircir les passages que le P. Mauduit attaquait. Il le fit. Cet éclaircissement fut composé en forme de lettre adressée au P. Fouré et imprimé chez Praslard la même année 1689, in 12 de 120 pages sous ce titre: Lettre du P. Lamy au R.P.F. pr de l'O., dans laquelle l'auteur éclaircit qqs points de sa nouvelle harmonie des 4 évangélistes. Cette lettre contient: (1 les preuves des 2 prisons de S. Jean Bte; (2 les preuves que J.C. ne fit point la Pâque dans le temps où il institua l'Eucharistie; (3 réflexions sur la Madeleine; (4 réponse à qqs objections contre ces réflexions; (5 le sentiment de M. Bossuet, év. de Meaux, touchant l'opinion du Père Lamy sur la Pâque. Cette lettre ayant été imprimée sans la permission du P. de Ste Marthe, on en saisit les exemplaires chez Praslard; mais il s'en trouva peu. Une partie avait été déjà débitée et le libraire, qu'on avait averti, avait pris ses mesures.

M. de Tillemont revoyait le premier Tome de son Histoire ecclésiastique, quand l'Harmonie parut. Il la lut et ajouta quelques notes contre ce que l'auteur disait de la Pâque et contre son sentiment sur les 2 prisons de S. J. Bte. Mr. Nicolle, à qui M. de Tillemont fit voir son ouvrage, ayant remarqué qu'il attaquait le P. Lamy, obtint de lui que les notes concernant ce Père seraient communiquées à celui-ci, avant qu'elles fussent imprimées. On en donna donc un extrait au P. Lamy qui l'examina.

Pendant ce temps-là, M. Pied-mol fit paraître en 1690 contre l'auteur de l'Harmonie, un écrit in 12 intitulé: Dissertations sur la prison de S. Jean Bte et sur la dernière Pâque de J.C. à Paris, chez Arnoul Seneuze. Pour lui répondre ainsi qu'aux notes de M. Tillemont, le P. Lamy composa son Traité historique de la

Pâque des Juifs, qui fut imprimé à Rouen en 1693 et qui se débita à Paris chez Praslard. Le titre entier est: Traité historique de l'ancienne Pâque des Juifs où l'on examine à fond la question célèbre si N.S.J.C fit cette Pâque la veille de sa mort et ce que l'on en a cru; avec de nouvelles preuves des 2 prisons de S. Jean Bte in 12. C'est l'ouvrage le plus ample que le P. Lamy ait fait pour prouver son système. Il y répond à l'écrit de M. Ged. nud, aux remarques de M. Tillemont alors manuscrites et qui ont été imprimées depuis dans la 2e édition du 1 volume de ses Mémoires en 1701.

La même année 1693, le P. Hardouin, jésuite, proposa un nouveau système pour expliquer les difficultés de la dernière Pâque (Joan. Harduini, S.J. de supremo C. D paschate, Paris 1693 in 4). Ce livre étant fait contre le P. Lamy on à son occasion, celui-ci y répondit en 1693 même dans un petit écrit in-12 qui porte ce titre: Réflexions sur le nouveau système du P. Hardouin, touchant la dernière Pâque.

Le P. Mauduit fit paraître son analyse sur l'Evangile au commencement de l'an 1694, dans laquelle il attaqua le Traité de la Pâque de son confrère et en même temps ce que M. de Tillemont avait dit de la Pâque dans les notes de son 1 volume. Le P. Lamy répondit au mois de mai 1694. Sa réponse fut imprimée chez Praland. Dans le même écrit il répondit au P. Rivière J. qui l'avait attaqué dans un écrit qu'il intitula: Apologie de M. Arnaud et du P. Bouhours, qui fut imprimée à Tours sous le titre de Mons. Avec cette réponse au P. Mauduit et au Père Rivière, le P. Lamy fit imprimer une lettre du P. Tournemine qui avait pris sa défense. Cette lettre du P. Tournemine écrite au P. Lamy est du 2 mai 1694. L'auteur y avoue qu'il avait soutenu le sentiment du P. Lamy dans deux thèses qu'il avait fait soutenir au collège Louis le Grand le 17 X. 1691 et le 15 juillet 1692 et il confirme de nouveau ce sentiment dans une lettre où il réfute plusieurs endroits de l'apologie prétendue de M. Arnaud et du P. Bouhours et se montre opposé aux Pères Labbé, Grandamy et Hardouin de même qu'à Suarez et à Ysambert.

M. de Tillemont ayant publié au mois d'août de 1694 le second Tome de ses Mémoires, y joignit une 2e lettre de 74 pages pour soutenir ce qu'il avait dit contre le P. Lamy dans les notes de son I Tome et pour répondre au Traité du même sur la Pâque. La réplique du P. Lamy fut achevée le 25 du mois suivant et s'imprima aussitôt.

L'an 1695, le P. Daniel, SJ. mit en français le système du P. Léon, religieux augustin, professeur de théologie à l'université de Salamanque, qui avait un sentiment particulier sur la question. Le P. Lamy réfuta la même année ce système dans un écrit intitulé: Réflexions sur le système du P. Louis de Léon touchant la dernière Pâque nouvellement proposé par le P. Daniel. Le traité de Louis de Léon avait paru dès 1590. Le P. Daniel ne l'avait pas seulement traduit, il l'avait aussi accompagné de ses réflexions. Celles du P. Lamy sont suivies d'un écrit latin de sa composition: De vinculis J. Chr, methodo geometris usitata dispositis et d'une réponse en français à une lettre de M. Ged. nud insérée dans le 4 journal des savants de 1695.

L'année suivante, 1696, le P. Perron, de l'ordre de Cîteaux, depuis abbé de la Charmoye, fit imprimer son Histoire évangélique dans laquelle il attaquait les sentiments du P. Lamy. M. Witasse, docteur de Sorbonne, fit aussi imprimer contre lui une Lettre. à Paris chez Nulli 1695 in 12.

Le P. Lamy répondit à l'un et à l'autre, au mois de mai de la même année et sa réponse fut imprimée à Rouen sous ce titre : Réflexions sur la lettre d'un docteur de Sorbonne à un docteur de la même maison et sur l'histoire évangélique du P. Perron.

En 1697, Dom Bessin, bénédictin de la Cong. de S Maur, entra dans la même dispute en écrivant contre le P. Lamy qui lui répondit la même année par ses 2 Lettres au R. P. D. G. B (Dom Guillaume Bessin) au sujet de ses Réflexions sur le système du P. Lamy de l'Oratoire imprimées à Rouen, in 12. Les 2 lettres du P. Lamy parurent ~~aussi~~ en 1698 chez Praland à Paris, in 12.

Pendant tout ce temps là, le P. Lamy fit mettre dans les journaux ces réponses aux objections et répliques de MM. Witasse et Pied-mol qui les avaient fait mettre également dans les journaux.

En 1699, le P. Lamy avait donné à Paris, chez Anisson, son Commentaire sur l'Harmonie des 4 Evangélistes in 4°, dans lequel il inséra une dissertation sur la Pâque et sur la Madeleine.

M. Anquetin, curé de Lyons-la-Forêt dans le doyenné de Gisors au diocèse de Rouen, fit à cette occasion imprimer une Dissertation dans laquelle il soutenait un système tout opposé à celui du commentaire ; ce qui engagea le P. Lamy à faire sur le même sujet une 2e dissertation qui fut imprimée à Rouen 1699.

M. Ragot, ancien promoteur d'Alets, que l'on connaissait aussi sous le nom de l'abbé de Beaumont et M. Ducheine pour lors Bibliothécaire de M. l'archevêque de Rouen à Rouen et qui l'a été depuis de sa grande bibliothèque à Paris, prirent la défense de M. Anquetin. M. Ragot fit mention du traité de la Pâque du P. Lamy et prétendit qu'il était impossible que tant d'agneaux fussent immolés dans le Temple en si peu de temps. Le P. Lamy fit contre cette prétendue impossibilité un écrit qu'il intitula : Démonstration qu'il n'est pas impossible que l'immolation des agneaux de la Pâque se fit dans le Temple de Jérusalem. La dissertation de M. Ragot fut imprimée à Rouen au mois de mai 1700 avec une réplique de M. Ducheine à la réponse faite par le P. Lamy aux réflexions sur la nouvelle interprétation qu'il donne au mot de pécheresse du chap. VII de S. Luc. La démonstration du P. Lamy est datée de Rouen le 15 août 1700 et imprimée à la suite d'une réplique à M. Ducheine. L'auteur ne mit point son nom à cette réplique, parceque, ayant été attaqué avec un peu d'aigreur, il répondit sur le même ton et il souhaitait que l'on ne conservât que la Démonstration.

Bonardi : Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire, p. 469-479 =

— Le Père Bernard Lamy est du Maine.

— Le Père Pierre Nicolas Desmolets a fait un abrégé de sa Vie qui sera mis au commencement de la Description du Temple de Salomon.

— Jugement avantageux fait par Baillet de ses Entretiens sur les sciences (Jugements, t. II p. 322) et de sa Rhétorique, ibid t. III p. 4

— L'abbé Lenglet estime sa concorde.

— Le P. Lamy faisait tous les ans le voyage de Rouen à Paris entre Pâques et la Pentecôte pour acheter des livres et traiter avec des imprimeurs.

— Le Journal des savants du 27 juillet 1705, dit de lui : « Les livres que le P. Lamy a déjà donnés au public, ont fait connaître à tout le monde qu'outre qu'il entend fort bien l'hébreu et les autres langues orientales, il est aussi très grand mathématicien et excellent architecte et qu'ainsi il y a peu d'auteurs qui fussent aussi capables que lui de traiter à fond les sujets qu'il examine dans ses ouvrages.

— M. de Saint Réal fait l'éloge de cet auteur (Traité de la critique, p. 169)

— Le P. Mabillon, dans ses Études monastiques, in 4, p. 155, dit : « Les Tables que le P. Lamy a dressées pour servir d'introduction à l'étude de l'Écriture sainte, seront aussi d'un grand usage pour les commençants. »

— R. Simon, (Lettres : t. III, lettre 25) justifie le P. Lamy contre ceux qui faisaient passer son sentiment sur la Pâque pour dangereux - Il ne paraît pas cependant penser là-dessus comme lui pour le fond.

— Les auteurs du Journal littéraire, t. II p. 174, parlant de l'Idée générale des études, imprimée à Amsterdam en 1713, disent : « On serait trompé si on s'attendait à trouver ici un de ces traités curieux qui servent d'introduction à l'étude des sciences, tels que sont ceux de Grotius, du P. Lamy et de plusieurs autres savants qui se sont plu à faciliter l'étude des arts et des sciences. »

— M. Dupin (Bibl. ecl. 17 siècle t. I p 230) appelle ses écrits sur l'Écriture Ste d'excellents opuscules.

— Voyez aussi ce qu'en dit le P. Cherubin dans sa Bibl. critica sacra.

— Le P. Calmet (Bibl. sacrée p. 2) au commencement de son dictionnaire, conseille son introduction à l'Écriture et les règles de M. l'abbé d'Asfeld.

— Grandmagnus in variis defunctorum litterariis, t. I Miscellaneorum Lipsiensium, Lipsiae 1716 : « Sic habet R. P. Bernardus Lamy, gallus, oratorii presbiter, rhotomagensis, vir pietate suâ, variâ doctrinâ scriptisque celeberrimus, mortuus Rothomagi die 29 jan., aetatis 74, congregationis oratorii 60. Inter scripta viri hujus ad invidiam docti, eminet imprimis apparatus chronologicus et geographicus ad comment. in harmoniam IV evangelist. Parisiis 1701. Junctim vero ejus opera prodierunt Parisiis et Lugduni, 1715.

— Bayle, t. IV de ses réponses aux questions d'un provincial cite avec éloge le P. Lamy.

— On serait trompé si on s'attendait à trouver ici (l'idée générale des études) un de ces traités curieux qui servent d'introduction à l'étude des sciences, tels que sont ceux de Grotius, du P. Lamy et de plusieurs autres savants (Journal littéraire, t. II, p. 174).

— Le P. Lamy fut le premier qui enseigna la philosophie de Descartes dans le collège d'Angers ; ce qui lui attira une censure de l'Université et une lettre de cachet qui l'exila aussi bien que le P. Lambert, son compagnon. Cette censure, aussi bien que ce qui se passa dans l'Université de Paris donna occasion à Boileau de faire sa requête et son arrêt burlesque sur Descartes.

— Voyez ce qui est dit de sa dispute sur la Pâque avec M. de Tillemont, dans la vie de celui-ci, page 25.

— Le P. Lamy avait donné un Traité de la divinité de J. C et il en est parlé dans son livre de Tabernaculo et dans les Nouvelles littéraires du P. Desmolets du 15 Xbre 1723.

— Il est dit dans les Nouvelles littéraires du t. V de la Bibliothèque germanique qu'on allait imprimer à Jena la rhétorique ou l'art de parler du P. Lamy en allemand.

— Bernardus Lamy quoque seipsum cognoscere docet in libro suo, quem inscripsit : « L'art de se connaître soi-même » qui prodiit Parisiis 1694, in 12 pag. 114
(Bibliothecae philosophicae Burcardi Gotthalffi Struvii, édit. 3m. Jenae, 1712)

— Le P. Lamy fut exilé pour les affaires du temps. Voir : L'Église de France affligée, p. 141.

— Il est dans la Table des auteurs dont on s'est servi pour le dictionnaire de Trévoux de 1721.

— un auteur célèbre (de l'art de parler). Réflexions sur l'usage présent de la langue française, p. 380

— Le P. Lamy qui n'est plus dans les mêmes sentiments que M. Pelletier, travaille de son côté à une description du temple (Mémoires de Trévoux, impression de Hollande, t. V. p. 317.)

— Voir une Lettre du P. Lamy pour servir d'éclaircissement ou plutôt de réfutation à ce que les Jésuites avaient dit ci-dessus. (Mémoires de Trévoux : T. VI p. 399).

— Dans la 2e partie de la fausse apologie pour M. Arnauld du P. Rivière, jésuite, il est parlé de diverses propositions importantes que le P. Lamy avait changées par un carton dans son Traité de la Pâque, en conséquence d'une conférence avec M. Bossuet, évêque de Meaux, page 61.

— Voir ibid. p. 31, 32 plusieurs autres choses sur le P. Lamy dont on y réfute le système sur la Pâque.

— L'auteur reconnait que le P. Lamy est un homme d'un fort grand mérite (p. 53) Il l'appelle encore (p. 33) habile, éclairé, subtil, sincère et droit.

— Ouvrages du P. Lamy pages 201-209 et suiv. du Tome VII de la Bibl. universelle de Le Clerc. Ses tables ont été imprimées in f° à Grenoble. Son art de parler traduit en anglais (Ibid.)

— Le portrait du P. Lamy a été gravé.

— Le P. Lamy était un des juges de l'assemblée ou confrérie des Palinods de Rouen, qui tient ses séances chez les Grands Carmes et qui donne tous les ans un prix à celui qui a le mieux réussi une pièce de vers en l'honneur de la Ste Vierge.

— Baillet : Jugement des savants, T. III, qui est véritablement le 4 page 3 et 322, parle très avantageusement des écrits du P. Lamy.

— Faydit : Remarques sur Virgile, T. I. p 429

— Sa Rhétorique louée dans Placcius : Theatrum anonymorum et pseudonymorum (Hambourg in f°) p. 607.

— Le Père Hardouin, jésuite, a répliqué au P. Lamy et l'a maltraité. Voir Leclerc Bibl. choisie, T II p. 175 et 181

— Le savant P. Lamy, de l'Oratoire, parait si bien persuadé du respect que l'on doit avoir pour le témoignage des anciens qu'il établit comme un principe inébranlable, qui revient dans la plupart de ses ouvrages, que l'autorité des Pères est d'un très grand poids ; non seulement sur les matières qui appartiennent à la foi et aux bonnes moeurs, mais même quand il s'agit de purs faits qui appartiennent à la critique et sur lesquels il est permis de suivre le sentiment que l'on trouve le plus probable. C'est sur cette belle maxime qu'il se fonde .... Voyez ce qui suit où il prétend (Le Père Honoré) que le P. Lamy abandonne son principe étant allégué contre lui. Cet éclairé critique répond ...
(Réflexions sur les règles de la critique par le P. Honoré de Ste Marie, carme déchaussé, T. I. p. 111) p. 142, 168, 169.

— M. Deslions a réfuté Pezron, Alexandre, Lamy et Mandlait sur la Magdelaine

— Les journalistes de Trévoux faisant l'extrait de la 4e édition de sa rhétorique, dans leur mois de Nov. 1911, disent que le P. Lamy ne se contente pas de regarder la parole en tant qu'elle est soumise aux règles de l'art, il la regarde en physicien ; il en explique la nature, les causes efficientes et les propriétés. Par là il s'est ouvert un grand champ pour faire part au public d'un grand nombre de remarques physiques, morales, historiques, critiques sur la parole, sur les sons qui la composent, sur les lettres qui les expriment, sur le caractère propre de diverses langues ... etc. Tout cela est mêlé d'un grand nombre de réflexions ingénieuses et exprimé d'une manière à faire plaisir au lecteur.

— Il fit imprimer à Lyon en 1694 une 2e édition augmentée d'un tiers, de ses Entretiens sur les sciences. La dédicace au cardinal Le Camus est datée de Grenoble du 10 février 1693, où il demeurait alors.

Voici quelques extraits de ce livre qui pourront servir à connaître l'esprit et les sentiments du P. Lamy et qui nous apprennent plusieurs circonstances de sa vie.

Son zèle pour St Augustin

— Page 17, les Ecrits de St Augustin faisaient toujours la consolation de tous ceux à qui la connaissance de la vérité est un mets délicieux. Les vives lumières qui brillent dans les ouvrages de ce saint docteur, éclaireront toujours l'Eglise et dissiperont les ténèbres que le père du mensonge tâchera de répandre dans l'esprit des hommes. Cette élévation d'esprit qui lui est particulière et qui le fait regarder comme l'aigle des théologiens ....

— page 21 = Si celui-là avait donné à l'étude d'un Père de l'Eglise les moments qu'il a employés en des visites inutiles, sous prétexte de dévotion, à entendre 3 fois la semaine des personnes fainéantes qui lui viennent faire perdre du temps, sous prétexte de demander pardon à Dieu, il se serait rendu habile dans le Père qu'il aurait choisi.

— page 23 = Est-il possible que tant de gens de bien qui sont à la tête des compagnies et qui pourraient procurer ce bien (les sciences utiles) à l'Eglise, ne tournent point leur zèle de ce côté-là ? Il n'y aurait qu'à donner un peu de mouvement et ensuite chacun marcherait..... Voyez ce qui précède, qui est curieux et qui serait très utile à St Honoré

— page 26 = il faut du sel pour réveiller l'esprit. C'est pourquoi l'on a tort de condamner toutes les études curieuses ...
Je me souviens qu'étant jeune, je n'aimais point les lettres. Je ne trouvais pas de goût dans de certaines règles latines qu'on me forçait d'apprendre par mémoire. Je tombais 991 années après entre les mains d'un ~~[illegible]~~ maître qui suit et qui regarde encore le P. Lamy.

— page 97 : il donne une nouvelle conjecture touchant l'origine des métamorphoses.

— page 124 « bien loin d'estimer les faux brillants qui acquièrent parmi les peuples la réputation d'homme disert, je les regarde comme un défaut. Toutes les affectations, les grands mots, les cadences trop étudiés ne valent rien parce qu'ils empêchent l'effet de l'éloquence qui est de faire apercevoir les choses dont on parle. Etc.

— page 171. « ça été la pratique de tous nos Pères de n'abandonner jamais entièrement l'étude des belles-lettres et d'en faire leur divertissement. Le Père Thomassin qui a été le plus studieux et le plus occupé des auteurs ecclésiastiques, ne lisait, dans le temps des vacations, que des auteurs d'humanités ... avant que de mettre en latin la Discipline de l'Eglise, qu'il avait faite en français, il relut Cicéron entièrement.

— page 180 « Notre politique est de n'en point avoir et il n'y a rien de plus éloigné de notre esprit que d'établir et d'affermir cette maison par des moyens humains ... Il nous importe peu que notre corps subsiste, pourvu que l'Eglise triomphe et si, en combattant pour elle, nous étions tous défaits, sans qu'il en restât un seul, nos espérances et nos souhaits seraient parfaitement accomplis.

— page 229 « Celui de nos amis, qui a fait le Traité de la grandeur, a fait des éléments de géométrie, où il suit la méthode de M. Arnaud (et il venait de dire que celle que ce docteur nous a apprise, est la véritable) mais outre qu'il prend des routes encore plus aisées et plus courtes, il va plus loin, traitant de la profondeur ou de la solidité des corps, dont M. Arnaud ne parle point. Il a aussi ajouté un livre de la méthode ....

— page 247 de ses Entretiens sur les sciences : Notre ami a fait imprimer un traité auquel il a ajouté qqs découvertes, où on dit qu'il se rencontre avec ce que M. Varignon a fait imprimer sur le même sujet.

— page 249, de 10 000 professeurs de philosophie qu'il y a dans l'Europe et qui donnent des écrits de leur façon, il n'y en a pas dix qui soient capables de le faire comme il faut ... Est-il possible que les jeunes professeurs qui enseignent, aient assez bien médité et examiné toutes les choses qu'ils débitent en maîtres? Ils donnent des opinions mal conçues, mal digérées, mal expliquées, au lieu que, s'ils ne proposaient que d'excellents livres et qu'ils les fissent lire à leurs disciples, ils leur seraient plus utiles et profiteraient eux-mêmes davantage. Ils devraient choisir le plus habile philosophe et au lieu de faire le personnage de maître, se contenter de celui d'interprète.

— page 251 = ceux qui étudient dans les académies, n'étant pas capables, à l'âge où ils sont, de consulter par eux-mêmes leur raison et ne pouvant faire usage ~~des philosophes illustres~~ que de leur mémoire pour y conserver les sentiments des philosophes illustres, pourquoi ne les en pas instruire?.... Il est utile de ne pas ignorer l'histoire de la philosophie, c'est à dire quels ont été ces philosophes illustres et quelle a été leur doctrine. Pourquoi donc ne recueille-t-on pas cette histoire pour la faire lire dans les écoles? Ce serait un livre à faire; mais cet ouvrage doit être fait avec esprit et d'une manière qu'on y découvre l'origine de tant d'opinions.

— page 258 = quand on est tourné de ce côté là, on devient philosophe presque en se jouant. Aristote ajouta qu'un de ses amis l'avait assuré que plusieurs traités de mathématiques, qu'il avait donnés au jour, étaient autant le fruit de ses divertissements que de ses études, = que, dans le temps d'une promenade, il avait médité sur l'ordre de ces traités; = qu'ensuite, selon les heures de son loisir, tantôt allant par la ville, quelquefois à table, ou avant que le sommeil fût venu, il s'était occupé de qq. théorème, dont il avait assez souvent trouvé la solution, faisant toute autre chose.

— page 264 pour traiter la morale raisonnablement, il faut examiner comment on peut posséder Dieu, ainsi que nous croyons l'avoir prouvé dans la Démonstration de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne, que nous avons presque vue toute entière du seul coeur de l'homme.

— page 279, c'est à la méthode de ce philosophe (Descartes) qu'il faut s'attacher dans la physique plutôt qu'à ses opinions particulières. On en trouvera fausses plusieurs à mesure qu'on fera plus de découvertes dans la physique. Sans doute que de tous les philosophes, il a le mieux parlé de l'esprit et qu'il a distingué avec plus de clarté ses fonctions d'avec celles de la machine du corps .... d'on ne peut guère ajouter à ce qu'il enseigne touchant l'union de l'âme avec le corps. Ses méditations métaphysiques sont un des plus importants ouvrages ...

Si l'on veut connaître plus à fond la nature de l'âme et de ses idées, il faut lire les ouvrages du P. Malebranche, un de ses plus illustres disciples .... Aucun autre philosophe n'a fait voir d'une manière plus convaincante le rapport de l'homme avec Dieu. C'est pourquoi je ne sais qui a pu porter qqs uns de nos écrivains à tant travailler pour rendre la philosophie suspecte et méprisable (celle de Descartes). C'est envier à la France et à notre siècle la gloire d'avoir produit le plus grand de tous les philosophes. Pour moi, je veux qu'on sache combien je l'ai estimé. Lorsqu'on parla de lui dresser un monument, il y a 25 ou 30 ans, je fis qqs vers pour inviter la France à le faire magnifique.... et ensuite il met ces vers latins à l'honneur de Descartes.

— page 314, il dit qu'il avait étudié l'hébreu dès sa première jeunesse et que, quoiqu'il n'eût jamais négligé cette langue, il se repentait néanmoins de ne l'avoir pas fait avec encore plus d'application. (Voyez ce qui suit.)

— page 329, ces sentiments sont aujourd'hui partagés aussi bien que les affections. Chacun se range dans qq. parti et le défend avec tant de chaleur que, tout ce qui vient de ses adversaires, ou qu'il regarde comme tel, lui paraît

mauvais et il veut que tout le monde entre dans ses aversions ..... Pour nous, disaient Théodose et Amiste, comme, par la miséricorde de Dieu, nous ne haïssons personne, nous estimons ce qui est bon, de quelque part qu'il vienne ... Les théologiens, qui aiment S. Augustin, ont plus d'élévation. Les disciples de Descartes écrivent avec plus d'ordre et de clarté et en matière d'éloquence ceux-là ont un meilleur goût, qui prennent pour leurs modèles les anciens. Parmi les nouveaux nous en avons qui sont originaux ... Je ne sais si jamais on a mieux écrit que M. Pascal, en moins de paroles et en même temps plus vivement et plus noblement.

Voyez, pages 389 et 590 ce qu'il dit contre la plupart des théologiens scolastiques.

Chaudon et Delandine = Dictionnaire historique, Paris, Méquignon, 1822, t. XV, p. 349 =

Bernard Lami, prêtre de l'Oratoire, né au Mans en 1645, d'une famille noble, professa les humanités et la philosophie dans divers colléges de la congrégation. Son zèle pour les opinions de Descartes souleva contre lui de ridicules partisans des rêves d'Aristote. On le persécuta à Saumur et à Angers, où il enseigna successivement la philosophie. La frénésie des sectateurs de l'ancienne vint au point qu'ils demandèrent une lettre de cachet contre lui. Le savant oratorien fut privé de sa chaire et relégué à St-Martin de Miséré, diocèse de Grenoble. Le cardinal Le Camus, évêque et prince de cette ville, l'associa au gouvernement de son diocèse et lui confia la place de professeur en théologie dans son séminaire. Lami joignit l'Ecriture Ste à la théologie et dès-lors prépara les matériaux des ouvrages qu'il a publiés sur cette matière. Celui qui a fait le plus de bruit est sa Concorde des Evangélistes, Paris, 1689 in 12, dans laquelle il avance 3 faits qui l'engagèrent dans de longues contestations. Il y soutenait : 1° que S. Jean Bte avait été mis 2 fois en prison ; la première, par l'ordre des prêtres et des pharisiens ; la 2e par l'ordre d'Hérode — (2 il prétendait que J.C ne mangea pas l'agneau pascal dans la dernière cène et que le véritable agneau pascal fut mis en croix pendant que les Juifs immolaient le typique ou le figuratif ; 3° les deux Marie et la pécheresse étaient, selon lui, la même personne.

Bulteau, Tillemont, Maunoir, Witasse, Daniel, Piedmont attaquèrent ces opinions, surtout celle de la pâque et Lami prédit beaucoup de temps à leur répondre. On peut voir dans Moréri et dans le Journal des savants la liste des nombreux écrits publiés de part et d'autre. Après avoir, pendant plusieurs années, contribué à l'instruction et à l'édification du diocèse de Grenoble, il alla demeurer à Rouen où il mourut le 29 janvier 1715. On lui doit :

(1 — Eléments de géométrie et de mathématiques, 2 vol. in 12.

(2 Traité de perspective, 1700, in 8.

(3 Traité de l'équilibre, 1687, in 12.

(4 Traité de la grandeur en général, Paris, 1715, in 12. Il le composa dans un voyage qu'il fit à pied de Grenoble à Paris. Tous ces différents traités ont le mérite de l'ordre et de la netteté ; mais à présent ils ne sont presque d'aucun usage.

(5 Entretiens sur les sciences et sur la manière d'étudier, 1706, in 12, ouvrage dans lequel l'auteur indique les écrivains qu'on peut consulter ; mais il en cite un trop grand nombre, et ce ne sont pas toujours les meilleurs. Il faudrait que quelque habile bibliographe revît ce livre et y ajoutât la liste des bonnes productions qui ont paru depuis la mort de l'auteur. « Ses réflexions sont quelquefois assez superficielles. La Lettre sur les humanités, qui suit le second entretien, est du célèbre Duguet, alors de la Congrégation de l'Oratoire. »

(6 Démonstration de la sainteté et de la vérité de la morale chrétienne, en 5 vol. in 12, 1706 à 1716. Cet ouvrage diffus et chargé d'inutilités. Le P. Lami avait reconnu lui-même ce défaut, et il travaillait à rendre son livre plus court, lorsque la mort l'enleva.

(7 Introduction à l'Ecriture sainte, Lyon, 1709, in 4, traduite de l'apparatus biblicus qu'il avait déjà donné en 1696 Lyon, in 8. Il y en a un abrégé in 12. L'abbé de Bellegarde réduisit cet ouvrage sous le titre d'apparat de la Bible en 1697, in 8 ; mais cette version ne plut point au P. Lami et il adopta celle de l'abbé Boyer, chanoine de Montbrison ; c'est celle que nous avons indiquée. Ce livre remplit son titre, et l'on gagne beaucoup à le lire avant d'étudier les livres saints. Les dernières éditions de cet ouvrage ainsi que de tous ceux du P. Lami sont les meilleures, parce que sa vivacité ou son inconstance naturelle, le dégoûtant d'une trop longue application à la même chose, ne lui permettait pas de limer ses productions.

(8 De tabernaculo foederis, de sanctâ civitate Jerusalem et de templo ejus, Paris, 1720, in fo, ouvrage savant, avec des notes du P. Desmolets, qui a mis en tête de cette édition une préface et la vie de Bernard Lami.

(9 Harmonia, sive concordia evangelica Lyon, 1699, 2 vol. in 4. Nous en avons déjà parlé.

(10 L'art de parler avec des réflexions sur l'art poétique, 1715, in 12. Ce n'est pas la meilleure production du P. Lami, ni la meilleure rhétorique que nous ayons. Elle est divisée en 2 parties : l'une, en 4 livres, regarde l'art de parler, ou la grammaire, dans laquelle il fait entrer beaucoup de choses étrangères à son sujet. — L'autre roule sur l'art de persuader

qu'il traite d'une manière assez superficielle. Dans ses réflexions sur la poétique, les matières sont peu approfondies; et l'on y désirerait plus de goût. Lorsque l'auteur présenta l'art de parler au cardinal Le Camus, ce prélat lui dit: « Voila sans doute un excellent art; mais qui nous donnera l'art de se taire? »

Le style de cet écrivain est assez net et facile; mais il n'est pas toujours pur.

Pérennés = Biographie universelle, Paris, 1848, t. VII, p. 259 =

Bernard Lami, prêtre de l'Oratoire, né au Mans en 1645 d'une bonne famille, professa les humanités et la philosophie dans divers colléges de sa Congrégation et dans tous avec le plus grand succès. Ce fut un ecclésiastique aussi remarquable par sa piété sincère que par ses connaissances étendues. Son zèle pour les opinions de Descartes souleva contre lui les partisans d'Aristote. Il essuya des chagrins à Saumur et à Angers, où il enseigna successivement la philosophie; on en vint jusqu'à demander et obtenir une lettre de cachet contre lui. Le savant oratorien fut privé de sa chaire et relégué à Grenoble. Le cardinal Le Camus, évêque de cette ville, l'associa au gouvernement de son diocèse, le nomma vicaire général et lui confia la place de professeur en théologie dans son séminaire. Ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'il ramena à la foi catholique, Vigula, ministre protestant, qui jouissait d'une grande réputation.

Lami joignit l'Ecriture Ste à la théologie et dès lors il prépara les matériaux des ouvrages qu'il a publiés sur cette matière. Celui qui a fait le plus de bruit est sa Concorde des Evangélistes, dans laquelle il avança 3 sentiments qui le brouillèrent avec M. de Harlay, archevêque de Paris et l'engagèrent dans de longues contestations. Il y soutenait,
(1 que S. J. Bte avait été mis deux fois en prison, la 1e fois par l'ordre des prêtres et des pharisiens; la 2e par celui d'Hérode.
(2 il prétendait que J.C ne mangea pas l'agneau pascal dans la dernière cène et que le véritable agneau pascal fut mis en croix pendant que les Juifs immolaient le typique ou le figuratif.
(3 les 2 Maries et la pécheresse étaient, selon lui, la même personne; en quoi il paraît avoir dit vrai.

Bulteau, Tillemont, Mauduit, Witasse, Daniel, Piednud attaquèrent ces opinions avec beaucoup de feu, celle de la Pâque surtout qui ne semblait pas s'accorder avec le récit évangélique: « apud te facio Pascha cum discipulis meis. »

Le P. Lami était un homme très estimable, ami de la retraite, simple, modeste; ses moeurs étaient pures et austères. Il parlait aisément et surtout sortes de matières.

La république des lettres le perdit en 1715. Il mourut à 70 ans du chagrin qu'il ressentit d'avoir vu retourner à l'hérésie un jeune homme qu'il avait converti et associé à ses travaux.

On a de lui onze ouvrages qu'il publia de 1670 à 1701:

- Eléments de géométrie et de mathématiques 2 vol. in 12. Il les composa dans un voyage qu'il fit à pied de Grenoble à Paris.
- Traité de l'équilibre, 1687, in 12.
- Harmonia sive concordia evangelica, Lyon, 1699, 2 vol. in 4
- Traité de perspective, 1700, in 8
- Traité de la grandeur en général, in 12

Tous ces différents traités furent bien reçus dans le temps; mais à présent ils ne sont d'aucun usage.

- Entretiens sur les sciences et sur la manière d'étudier, 1706, in 12. Ils forment une composition estimable dont la lecture serait très utile aux jeunes gens assez sages pour vouloir s'instruire, avant d'exercer leur plume au hasard et sans principes. L'auteur leur donne des avis très judicieux contre la présomption et la précipitation qui les égarent et peint fort bien les savants de notre siècle.
- Démonstration de la sainteté et de la vérité de la morale chrétienne, 1706-1716, en 5 vol. in 12.
- Introduction à l'Ecriture Sainte traduite de l'apparatus biblicus par Boyer, in 4°. L'édition latine est in 8. Il y en a un abrégé in 12. L'abbé de Bellegarde l'a aussi traduit sous le titre d'apparat de la Bible in 8. Ce livre remplit son titre et l'on gagne beaucoup à le lire avant que d'étudier les livres saints.
- De tabernaculo foederis, de sancta civitate Jerusalem et de templo ejus in f°, ouvrage savant.
- une rhétorique avec des réflexions sur l'art poétique, 1715, in 12.

Le style de cet écrivain est assez net et assez facile; mais il n'est pas toujours pur.

M. Poté, ex professeur de mathématiques à l'Ecole centrale de la Sarthe, a publié un éloge du P. Lami. Le Mans, 1816 in 8°

Hoefer : Nouvelle biographie générale. Paris, Didot, 1859. t. XXIX, col. 294-298 =

Bernard Lamy, philosophe français, né au Mans au mois de juin de l'année 1640, mort à Rouen le 29 janvier 1715.

Son père se nommait Alain Lamy, tient de la Fontaine ; sa mère, Marie Masnier. Ayant fait ses premières études chez les oratoriens du Mans, il fut admis dans leur congrégation à l'âge de 18 ans et vint alors achever ses cours à Paris, à Saumur. Ensuite il enseigna la grammaire, la rhétorique, la philosophie à Vendôme, au Mans, à Angers. C'est dans cette dernière ville que, par une action courageuse et même téméraire, Bernard Lamy fit connaître aux gens du monde son nom encore obscur. La congrégation de l'oratoire avait, on le sait, embrassé dès l'abord la cause de Descartes. Mais c'était alors une cause compromise ; la faculté de Louvain, la Sorbonne, la congrégation de l'Index, le Pape Alexandre VII, toutes les autorités compétentes s'étaient prononcées contre les nouveautés cartésiennes, et les Oratoriens eux-mêmes, pour échapper aux censures, c'est-à-dire aux persécutions des thomistes, avaient fini par adhérer à une sentence dont il n'était pas en leur puissance de faire changer les termes. Acte de déférence, de soumission, non de bonne foi : aussi tous les professeurs oratoriens étaient-ils suspects et surveillés. Bernard Lamy ne l'ignorait pas ; cependant on l'entendit, durant le cours de l'année 1674, proposer et soutenir au collège d'Anjou ses thèses les plus contraires au péripatétisme officiel. Le recteur de l'Université d'Angers, nommé Rebours, était un ardent thomiste. Il dénonça Lamy, obtint du roi l'ordre de le poursuivre, et l'exigea devant tous les docteurs, tous les régents de la ville et des faubourgs d'Angers : c'était pour une cité de médiocre importance une affaire des plus importantes. aussitôt clercs et laïcs, professeurs, magistrats, citoyens, tout le monde s'agite, parle, écrit : requêtes, placets, remontrances en prose, satires en vers paraissent à la fois et circulent dans toutes les mains : les esprits délicats se prononcent pour les cartésiens ; mais les thomistes ameutent le vulgaire et le poussent même à des actes de violence. Toute cette agitation ne fut terminée que par un arrêt du conseil d'État rendu le 2 août 1675. Cet arrêt condamna Bernard Lamy. Pouvait-il l'absoudre ? Il ne le pouvait guère, puisque les intérêts de l'orthodoxie passaient alors bien avant les intérêts de la liberté. Pour ne reproduire qu'une des propositions dénoncées dans le cours du P. Lamy, il avait renouvelé la définition de la substance donnée par Descartes : or il est incontestable que cette définition renverse toute la théorie de la présence réelle. Les cartésiens qui ont nié cette conséquence, ont manqué de sincérité. après l'Université et le conseil d'État, la Sorbonne s'occupa de l'affaire du P. Lamy et confirma la sentence rendue contre sa doctrine. Il fallut céder. Les supérieurs de l'oratoire, qui avaient discrètement servi de toute leur influence leur régent accusé, se virent contraints de l'abandonner en public dès qu'il eut été condamné : ils l'envoyèrent à Grenoble.

Lamy partit d'Angers le 8 X. 1675, en laissant une protestation contre la perfidie de ses dénonciateurs entre les mains du lieutenant général de la sénéchaussée. on s'étonne sans doute de voir un fonctionnaire de cet ordre mêlé à une controverse dogmatique. qu'on sache donc que les thomistes d'Angers, pour assurer le succès de leur entreprise, avaient dénoncé le P. Lamy non seulement comme damné cartésien ; mais encore, ce qui devait être plus grave aux yeux de la cour, comme un factieux dont les discours tendaient à ruiner le principe de l'autorité royale.

Lamy déclarait, en partant, qu'il était plein de respect pour la monarchie héréditaire, qu'il tenait Louis XIV pour une véritable image de la Divinité, et qu'il voyait la main de Dieu même dans l'établissement et l'élection de MM. les lieutenants généraux de la sénéchaussée : il était alors admis qu'on pouvait, sans cesser d'être un galant homme, descendre jusque-là.

A Grenoble, Lamy trouva dans l'évêque de cette ville, le cardinal Le Camus, un protecteur éclairé. Les supérieurs de l'ordre, redoutant de le voir compromettre quelque indiscrétion nouvelle, lui avaient interdit d'enseigner la philosophie. Mais, le cardinal Le Camus les pria lui-même de révoquer cette interdiction, et, à sa demande, Lamy fut admis dans la chaire de philosophie du séminaire de Grenoble. Il ne se contenta pas alors de professer : il publia des livres, de bons livres, qui furent très favorablement accueillis et par les savants et par le public. Il s'était contenté d'effleurer, dans ses premiers écrits, quelques questions de logique, de métaphysique ou de politique : il n'y revint que plus tard, en 1685, dans ses Entretiens sur les sciences ; mais alors, comme pour s'indemniser d'un long silence, il mit au jour une anthousiaste exposé de Descartes, qu'il appela sans détour et sans mesure le plus grand docteur des philosophes, proposa de lui dresser un magnifique monument, et, jaloux d'y contribuer pour sa part en quelque chose, offrit des vers latins qui devaient être gravés sur le socle de la statue.

En cette même année 1684, il y eut à Grenoble un grand événement : le ministre Vignes, abjurant la confession de Calvin, se convertit au catholicisme, et, dans un écrit qu'il rendit public, remercia le P. Lamy d'avoir opéré sa conversion.

Deux ans après, Lamy fut rappelé à Paris et fut placé au séminaire de St Magloire ; mais il n'y resta pas longtemps. Ayant violé un des statuts de sa congrégation en ne soumettant pas au général, le P. de Ste Marthe, un écrit d'ailleurs un peu libre, (1) il fut exilé dans la ville de Rouen en l'année 1689. C'est la dernière circonstance que nous ayons à rapporter de la vie du P. Lamy. S'il ne mourut pas en paix avec les thomistes, sa grande renommée le mit du moins à l'abri de nouvelles persécutions. On sait, d'ailleurs, que dans les dernières années du XVII siècle, les thomistes se virent contraints d'abandonner

(1) Pas de sens ici. Il s'agit de sa lettre au P. Fouré.

la poursuite de Descartes et d'employer tous leurs efforts à battre contre Jansénius.

Les ouvrages du P. Lamy, si nombreux qu'ils soient, méritent tous d'être désignés ici et même avec quelques renseignements sur ce qu'ils contiennent. Les voici dans l'ordre où ils furent publiés :

— L'art de parler, avec un discours dans lequel on donne une idée de l'art de persuader et le premier en ordre de date. Il parut d'abord en 1675 in 12 et obtint ensuite au moins 8 éditions : il a été traduit en allemand, anglais, italien. C'était un livre très estimé par Malebranche. Bayle, plus désintéressé dans les succès du P. Lamy, l'a lui-même honoré de ses suffrages.

— Les nouvelles réflexions sur l'art poétique furent publiées en 1678.

L'année suivante, l'éditeur ordinaire du P. Lamy, André Pralard, livrait au public un autre de ses opuscules :

— Traité de mécanique, de l'équilibre des solides et des liqueurs petit in 12. C'est un abrégé méthodique des démonstrations de Rohault et de Gaston Pardies, suivant le jugement porté sur ce livre par le P. Niceron et Christien Wolff.

En 1680 parut la

— Traité de la grandeur en général, qui comprend l'arithmétique, l'algèbre et l'analyse. Le journal des savants a plusieurs fois loué cet ouvrage, dont le principal mérite paraît être une remarquable clarté.

Il y a plus d'originalité, plus de véritable talent dans l'ouvrage intitulé :

— Entretiens sur les sciences dans lesquels on apprend comme l'on doit se servir des sciences pour se faire l'esprit juste et le cœur droit, Lyon, 1684, in 12. J.J. Rousseau, dans ses Confessions, livre VI, nous apprend qu'après avoir lu et relu cent fois cet ouvrage, il résolut d'en faire son guide. C'est en effet un écrit où abondent les pensées justes et les bons conseils. Il n'y a rien, il est vrai, qu'on recherche moins de nos jours ; mais n'est-ce pas assez pour la gloire de cet ouvrage qu'il ait été lu jusqu'à la fin du 18 siècle et qu'il ait produit une si vive impression sur l'esprit de Rousseau !

L'année suivante, 1685, vit paraître les

— Eléments de géométrie, estimés par Leibnitz et dans lesquels Rousseau, après avoir adopté le P. Lamy comme son maître, étudia cette science sans laquelle, dit Platon, il n'y a pas de philosophe.

— Apparatus ad Biblia sacra, Grenoble, 1687, que l'évêque de Chalon fit traduire en français sous le titre de

— Introduction à la lecture de l'Ecriture sainte.

Tous les ans, Lamy produisait quelque nouvel ouvrage. En 1688 :

— Démonstration ou preuves évidentes de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne, 2 vol. in 12, ouvrage ensuite augmenté par le P. Lamy et dont la dernière édition a 5 volumes.

— Harmonia, sive concordia quatuor Evangelistarum, in 12. Ce dernier livre offre plusieurs conjectures historiques sur lesquelles on a beaucoup disputé. Il fut attaqué d'abord par un curé de Rouen, nommé Bulteau. Lamy ayant essayé de justifier ses assertions dans une Lettre au P. Fourré, de l'Oratoire, publia cette lettre sans avoir sollicité l'agrément du P. de Ste Marthe, ce qui le fit exiler à Rouen.

Jean Richard, professeur au collège d'Harcourt et Denis de Tillemont se joignirent alors aux censeurs de Lamy. Celui-ci pour leur répondre, publia

— Traité historique de l'ancienne Pâque des Juifs, Paris, 1693, in 12

ayant ensuite rencontré pour adversaires le P. Hardouin, le P. Mauduit, le P. Rivière, le P. Daniel, etc il les réfuta successivement dans 6 opuscules qui portent le titre commun de

— Suite du Traité historique de l'ancienne Pâque des Juifs ainsi que dans les traités suivants :

— Réflexions sur le système de Louis de Léon

— Tractatus de vitandis Joannis Baptistæ, methodo geometris usitata Dispositus

Ses derniers ouvrages sont :

— apparatus Biblicus, seu manuductio ad sacram scripturam, Lyon, 1696, in 8

— commentarius in Harmoniam evangelicam, 1699, 2 vol in 4

— Défense de l'ancien sentiment de l'église latine touchant l'office de Ste Madeleine, 1699, in 12.

— Réponse à la lettre de M. Duchesne, 1700, in 12.

— Démonstration par laquelle on prescrit la possibilité de l'immolation de l'agneau pascal, 1700, in 12.

— Introduction à la lecture de l'écriture,

— Traité de perspective où sont contenus les fondements de la peinture, 1701, in 8

Telle est la liste des ouvrages du P. Lamy imprimés de son vivant.

Après sa mort, le P. Desmolets publia

— De tabernaculo fœderis, de sancta civitate Jerusalem et de templo ejus libri septem. Paris, 1720, in fo

C'est un des principaux ouvrages du P. Lamy.

Quelques-unes de ses lettres au P. André ont été récemment mises au jour par MM. Marcel et Charma dans leur édition des ouvrages inédits du P. André. Nous en signalerons une autre dressée au P. Niceise, qui est encore inédite. Elle se trouve dans le N° 1958 du Supplément français à la Bibl. impériale.

B. H.

Feller: Biographie universelle, Paris et Besançon, 1849, T. V. p. 116 =

Bernard Lami, prêtre de l'oratoire, né au Mans en 1645 (Non) d'une bonne famille, professa les humanités et la philosophie dans divers collèges de sa congrégation et dans tous avec le plus grand succès. C'est un ecclésiastique aussi remarquable par sa piété sincère que par ses connaissances étendues. Son zèle pour les opinions de Descartes souleva contre lui les partisans d'Aristote. Il essuya des chagrins à Saumur et à Angers, où il enseigna successivement la philosophie; on en vint jusqu'à demander et obtenir une lettre de cachet contre lui. Le savant oratorien fut privé de sa chaire et relégué à Grenoble. Le cardinal Le Camus, évêque de cette ville, l'associa au gouvernement de son diocèse, le nomma vicaire général et lui confia la place de professeur en théologie dans son séminaire. Il fut pendant son séjour dans cette ville qu'il ramena à la foi catholique Vignes, ministre protestant, qui jouissait d'une grande réputation. Lami joignit l'Ecriture Ste à la théologie et dès lors il prépara les matériaux des ouvrages qu'il a publiés sur cette matière. Celui qui a fait le plus de bruit est sa Concorde des évangélistes, dans laquelle il avança trois sentiments qui le brouillèrent avec M. de Harlay, archevêque de Paris et l'engagèrent dans de longues contestations. Il y soutenait: (1 que St Jean Bte avait été mis 2 fois en prison, la première fois par l'ordre des prêtres et des pharisiens; la seconde fois par l'ordre d'Hérode.

(2 Il prétendait que J.C ne mangea pas l'agneau pascal dans la dernière Cène et que le véritable agneau pascal fut mis en croix pendant que les Juifs immolaient le typique ou le figuratif;

(3e les deux Maries et la pécheresse étaient, selon lui, la même personne, en quoi il paraît avoir dit vrai. Bulteau, Tillemont, Mamachi, Witasse, Daniel, Piedmd, attaquèrent ces opinions avec beaucoup de feu, celle de la Pâque surtout qui ne semblait pas s'accorder avec le récit évangélique: "Apud te facio Pascha cum discipulis meis."

Le Père Lamy était un homme très estimable, ami de la retraite, simple, modeste; ses mœurs étaient pures et austères. Il parlait aisément et sur toutes sortes de matières.

La république des lettres le perdit en 1715. Il mourut à 70 ans, du chagrin qu'il ressentit d'avoir vu retourner à l'hérésie un jeune homme qu'il avait converti et associé à ses travaux.

On a de lui onze ouvrages qu'il publia de 1670 à 1701:

- Eléments de géométrie et de mathématiques, 2 vol. in 12. Il les composa dans un voyage qu'il fit à pied de Grenoble à Paris.
- Traité de l'équilibre, 1687, in 12
- Harmonia, sive concordia evangelica, Lyon, 1699, 2 vol. in 4.
- Traité de perspective, 1700, in 8
- Traité de la grammaire en général, in 12.

  Tous ces différents traités furent bien reçus dans le temps; mais, à présent, ils ne sont d'aucun usage.
- Entretiens sur les sciences et sur la manière d'étudier, 1706, in 12. Ils forment une composition estimable, dont la lecture serait très utile aux jeunes gens assez sages pour vouloir s'instruire, avant d'exposer leur plume au hasard et sans principes. L'auteur leur donne des avis très judicieux contre la présomption et la précipitation qui les égarent et font tant de savants de notre siècle
- Démonstration de la sainteté et de la vérité de la morale chrétienne, 1706 à 1716, 5 vol. in 12.
- Introduction à l'Ecriture Ste, traduite de l'apparatus biblicus par Boyer, in 4. L'édition latine est in 8. Il y en a un abrégé in 12 sous le titre d'Apparat de la Bible, in 8. Ce livre remplit son titre et l'on gagne beaucoup à le lire avant que d'étudier les livres saints.
- De tabernaculo foederis, de sancta civitate Jerusalem et de templo ejus, 1720, in fo, ouvrage savant.
- Rhétorique avec les réflexions sur l'art poétique 1715, in 12.

Le style de cet écrivain est assez net et assez facile; mais il n'est pas toujours pur.

M. Pote', ex-professeur de mathématiques à l'Ecole centrale de la Sarthe, a publié un éloge du P. Lamy. Le Mans, 1816, in 8

Mgr Albert Leroy = correspondance Quesnel, Paris, Perrin, 1900, 2 vol in 8

— T I p 157 Quesnel à Du Breuil, août 1690 =

« Le P. Lamy, de l'Oratoire, dans sa Nouvelle harmonie, en supposant que S Jean a été mis deux fois en
« prison, la première par les Juifs, la seconde par Hérode, prétend trouver un ordre fort exact dans les
« Evangiles et renverser ainsi des autres concordes. On l'a chicané là-dessus et sur une lettre justificative
« qu'il a fait imprimer, dit-on, sans la participation de ses supérieurs. Il semble que ses conjectures ne
« blessent en rien la foi ni la tradition. Il paraît même démontrer que N.S. ne fit point la Cène
« légale ou la Pâque, l'année de sa mort. »

« Ce qu'il dit pour ne faire qu'une femme de Ste Madeleine, la pécheresse et de la sœur de Lazare, paraît
« faible et la première preuve de S. Jean, trop peu fondée pour servir de base à un nouveau système de
« l'histoire évangélique.
« Plût à Dieu qu'il n'y eût point d'autres combats que ceux-là sur la terre! »

Quérard = La France littéraire, Paris, Didot, 1830, t. IV, p. 498 =

Le P. Bernard Lamy, prêtre de l'Oratoire, né au Mans vers la fin de juin 1645, mort le 29 janvier 1715.

— Apparatus Biblicus, sive manuductio ad sacram scripturam tum clarius, tum facilius intelligendam. Lugduni, 1724, in 4

La 1re édition a pour titre Apparatus ad Biblia sacra. Gratianopoli 1687, in fo

Ce n'était d'abord que des cartes ou tables des principaux faits contenus dans la Bible et des règles propres à guider les élèves du séminaire de Grenoble dans l'étude de l'Ecriture sainte. Le grand débit qu'elles eurent fit concevoir à l'auteur le dessein de les étendre en y ajoutant les preuves de ce qu'elles ne contenaient qu'en abrégé et l'ouvrage fut imprimé à

— Lyon, 1696, in 8 sous le titre : Apparatus Biblicus .. etc

— Magence 1708 etc etc.

C'est de tous les ouvrages du P. Lamy sur l'Ecriture Ste le plus travaillé, le mieux digéré et celui qui a été le plus goûté du public.

Il y en a deux traductions françaises, l'une par l'abbé de Bellegarde, faite avec beaucoup de négligence l'autre par l'abbé Boyer plus exacte et plus élégante :

— Introduction à l'Ecriture Ste, composée en latin, traduite en français (abbé Boyer) Lyon, Certe, 1703 in fo ou 1709 in 4 revue sur les changements faits dans le texte et dernière édition revue, corrigée et augm. par l'auteur, Lyon, Certe, 1711, in 12, la plus estimée.

La 1re édition de cette traduction est de 1699 in 4.

— 1724 posthume par les soins du P. Desmolets.

— Démonstrations ~~ingénues évidentes~~ de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne, Paris, 1688 in 12. L'ouvrage, rédigé en forme d'entretiens, a pour objet de combattre tous les sceptiques anciens et modernes. Il y a des longueurs et des répétitions

— Démonstrations ou preuves évidentes de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne, 2e édition Paris 1706-1711, 5 vol. in 12.

— Eléments de géométrie ou de la mesure des corps, qui comprennent tout ce que Euclide en a enseigné; les plus belles propositions d'Archimède et l'analyse. Paris, 1685 in 12. On remarque surtout un esprit clair, méthodique, aisé, qui se jouait des matières les plus abstraites

— 2e édit

— 3 édit.

— 4e édit revue et augmentée Paris, de Bats, 1710 in 8

— 5e édit Paris, Gnalard 1732

— 6e édit. " " 1740 in 12.

— 7e édit augmentée d'un abrégé de l'analyse, de l'application de l'algèbre à la géométrie et d'un traité complet des sections coniques (par Desmarest) Paris, Jombert, 1758, in 12.

— Eléments des Mathématiques, ou Traité de la grandeur en général, qui comprend l'arithmétique, l'algèbre, l'analyse et les principes de toutes les sciences qui ont la grandeur pour objet. VIII édition, Paris, Briasson 1765, in 12.

La 1. édition parut en 1685 sous le second titre, Paris, Pralard, in 8.

— Entretiens sur les sciences dans lesquelles, outre la méthode d'étudier on apprend à se servir des sciences par rapport à la religion. III édit. augm. Lyon, J. Certes 1700, in 12

— Lyon, J. Certes 1706, 3. édition

— " " 1724, in 12.

— " 1752 in 12. Le style a été rajeuni.

Souvent réimprimés.

Cet ouvrage estimé encore et célèbre par l'éloge que J.J. Rousseau en a fait dans ses Confessions, parut pour la 1. fois à Grenoble sous le voile de l'anonyme 1683 petit in 12. Il avait été composé pour l'instruction des jeunes gens de la Cong. de l'oratoire et est aujourd'hui un peu suranné.

La 3. édition publiée à Lyon en 1706, contient beaucoup d'augmentations. La lettre, qui se trouve entre le 4 et le 5e entretien, touchant l'étude des humanités, est de Duguet.

— Méthode pour apprendre la langue latine 1763, in 8.

— La Rhétorique ou l'art de parler, 4. édition, Paris, de Laulne 1701, in 12

— Paris 1715.

— Paris, Didot 1741.

— Paris, 1757 in 12.

La 1. édition parut à Paris en 1670, in 12

La 3e édition augmentée d'un tiers est de 1687. Toutes les 3 sont anonymes.

On trouve du même auteur, à la suite de 1741 de Nouvelles réflexions sur l'art poétique dans lesquelles, en expliquant quelles sont les causes du plaisir que donne la parfaite poésie et quels sont les fondements de toutes les règles de cet art, on fait connaître en même temps le danger qu'il y a dans la lecture des poètes. Cet opuscule avait d'abord paru séparément en 1668 (1678) in 16.

— De tabernaculo foederis - De sancta civitate Jerusalem et de templo ejus, libri septem (cum vitâ auctoris a P. Desmolets, necnon indice a D. de Verson, cartusiensi) Parisiis, 1720, in fo

" Ce grand ouvrage, orné de très belles planches, lui coûta 30 années de travail et beaucoup de dépenses. Il
" suppose de vastes connaissances dans les arts et dans les sciences ... on le regarde comme l'ouvrage le plus complet
" le plus curieux et le plus exact que nous ayons en ce genre." (Biog. Univ.)

— Traité de perspective, où sont contenus les fondements de la peinture. Paris, Anisson, 1701, in 8.

— Traités de mécanique, de l'équilibre des solides et des liqueurs, nouv. édit. Amsterdam, Desortier, 1734, in 12

La 1. édition est de Paris, 1679, in 12.

Le P. Lamy est encore auteur de divers ouvrages que nous ne mentionnerons pas parce qu'ils sont antérieurs à 1700 et n'ont pas été réédités depuis

Il a eu part à

— la grammaire générale et raisonnée (aut. Arnauld)

— aux Réflexions sur l'éloquence, Paris, 1700, in 12. Voir cette à la Table des ouvrages anonymes.

Philosophie à Saumur sous le P. Charles de la Fontenelle de 1659 à 1661, après avoir été professeur à Vendôme et à Juilly (1661-67), préfet des études au Mans 2 ans. De 1669 à 1671, étudie la théologie à Saumur sous André Martin et Jean Lejeune.

B. Lamy

1 Mémoire par Jean Certé, éditeur du P. Lamy

2. Copie d'une lettre à l'abbé Nicaise
(F Fr. 9259 p 205. autogr. du P. Lyhrte.)

3 Inventaire des hardes etc. du P Lamy

1 lettre du P de Sainte Marthe

THE BIBLICAL ARCHAEOLOGIST
of
THE AMERICAN SCHOOLS OF ORIENTAL RESEARCH

Return Postage Guaranteed
Drawer 93A Yale Station New Haven, Conn.

Entered at N[illegible] Conn. Post Office
as [illegible] matter

Rev. R. P. Paul Auvray
Villa Bethanie
Monsoult (Seine-et-Oise)
France

Bernard Lami,

Prêtre de l'Oratoire,

un de ses meilleurs amis.

« Avec Bernard on s'aime de tout son cœur. Il vient tous les ans à pied depuis Rouen pour prendre de mes nouvelles. Il est bien plus généreux que moi. Ce n'est pas un rhétoricien, ni un exégète; mais un philosophe, un vrai, ... bien plus fort que moi. Il y a cette différence entre nous deux qu'il lui faut, pour construire le plan de ses livres, la marche, la fatigue de la route et qu'il me faut le repos et l'immobilité absolue dans mon fauteuil. »

(Confidence de Malebranche au P. Lelong.)

Le Père Bernard Lamy

Iconographie

Notes du P. Adry =

Son portrait a été gravé par Crespy
et par Desrochers
Il y a un dessin de Gouvenet dans le cabinet Fontette.

Notes du P. Batterel =

Dans les Mémoires domestiques (Mss. autographe) se trouve son portrait gravé par E. Desrochers
Batterel avoue qu'il est très ressemblant au tableau peint à l'huile qui se trouvait à la Bibliothèque St Honoré et à un autre tableau à l'huile conservé dans la salle des grands hommes de l'Oratoire

Bernard Lamy

M. 219

Médaillon presque rond dans encadrement sobre fond uni
inscription avec feuilles découpées sur le cadre
bordure géométrique

buste 3/4 à sa droite figure 3/4 à sa gauche, figure plus humaine que l'autre

sans nom d'auteur, reproduit un Tableau certainement

à Paris, chez Crépy rue S. Jacques au Lion d'argent

mêm autour du cadre

inscription découpée Bernard Lamy prêtre
de l'Oratoire de Jésus

sur bordure au bas

Il était modeste, judicieux, habile dans les langues
dans les arts, dans les sciences et dans l'intelligence
des Saintes Ste; il avait l'esprit aisé, l'élocution facile
il écrivait bien en français et en latin. Cela se connaît
par ses ouvrages. Il est né au Mans et mort
à Rouen le 29 janvier 1715 âgé de 75 ans

H 16
L 10 1/2

D. tout le dicté

Bernard Lamy

M. 219

Médaillon ovale encadrement carré sobre
inscription découpé sur le cercle
bordure au bas

corps 1/4 à sa gauche, figure 3/4 à sa droite
tête énorme, nez large, yeux en boules, sourcils épais, large front
physionomie sauvage un peu.
Terrière sur lui sa bibliothèque

rien sur le cercle

inscription
Bernard Lami
prêtre de la congrégation de
l'Oratoire, né dans la ville du Mans
mort l'an 1715 à Rouen

bordure
Lami par mesure doctes traité
Remplissait son saint ministère
Et sa solide piété
Etait son premier caractère

Gravé par E. Desrochers. à Paris rue du foin, près la rue S. Jacques

H 14 1/2 Du dicté
L. 10

Il estoit modeste judicieux habile dans les langues
dans les Artes dans les Sciences et dans l'Inteligence
de l'Ecriture S.te Il avoit l'Esprit aisé l'Elocution facile
il Ecrivoit bien en françois et en latin Cela se coñoist
par ces Ouvrages. Il est né au mans et mort
a Roüen le 29. Janvier 1715. agé de 75. ans.

Bernard Lami
Prêtre de la Congregation de
l'Oratoire né dans la ville du Mans
mort lan 17 15. a Rouen
Gravé par E Desrochers Paris rue du Foin pres la rue S. Jacques
Lami par maint docte traitté
Rempliſſoit son Saint ministere
Et la ſolide Pieté
Etoit ſon premier Caractere.

Bernard Lami
Prêtre de la Congregation de
l'Oratoire né dans la ville du Mans
mort l'an 17 15. a Rouen

à Paris chés Daumont rue St. Martin.

Lami par maint docte traitté
Remplissoit son Saint ministere
Et la solide Pieté
Etoit son premier Caractere.

ollovell : Des punitions chez les enfants. Avize, chez Waris-Debret p. 55.56.57 cite le 5e entretien sur les sciences du P. Lamy.

onnaire de Soissons notice par l'abbé L'advocat.

le P. Lami

—

voir un ouvrage
Ms. du S. Deydier

Un autre oratorien, le P. Bernard Lamy sut comme le P. Morin mener de front plusieurs études dont une seule eût suffi a remplir la vie d'un homme laborieux. Sciences exactes, philosophie, littérature, exégèse et critique de l'Écriture sainte, le P. Lamy fit de toutes ces branches des connaissances humaines autant de moyens puissants de servir la religion.

Il naquit au Mans en 1640 et fit ses études dans le collége oratorien de cette ville, sous la direction du P. Mascaron qui devait devenir plus tard évêque de Tulle. Il entra à l'Oratoire à l'âge de dix-huit ans, et on l'envoya professer les belles-lettres à Vendôme, à Juilly, puis la philosophie à Saumur et à Angers. Là, ses opinions cartésiennes soulevèrent contre lui l'opposition des disciples d'Aristote[1]. Le Gouvernement s'en mêla, et comme le roi avait fait défense, «pour « de bonnes raisons, d'enseigner les sentiments de « M. Descartes,» une lettre de cachet vint en 1675 apprendre au P. Lamy qu'on ne s'affranchissait pas impunément du péripatétisme officiel[2]. Envoyé à Gre-

1. On accusait encore le P. Lamy d'avoir enseigné dans son cours une *politique* dont le régime absolu du temps devait fort peu s'accommoder. On lui prêtait enfin, sur l'essence de l'étendue, des opinions qui paraissaient incompatibles avec le dogme de la présence réelle.

2. Dans un travail publié récemment (*l'Oratoire et le Cartésianisme en Anjou*), M. le docteur Dumont a raconté en détail les persécutions infligées aux Cartésiens et en particulier au P. Lamy. On trouvera dans ce travail des recherches curieuses et une intéressante analyse des nombreux documents conservés dans les archives de la préfecture à Angers. Mais, tout en remerciant l'auteur des vœux qu'il

noble, le P. Lamy fut bientôt choisi par le cardinal Le Camus, évêque du diocèse, comme vicaire-général, et professeur de théologie au séminaire[1]. C'est pendant son séjour dans cette ville, en 1684, qu'il eut le bonheur de ramener à la véritable foi et au giron de l'Église, le ministre protestant Vignes.

En 1686, le P. Lamy fut rappelé à Paris où il séjourna jusqu'en 1689. Enfin, les vingt-six dernières années de sa vie se passèrent dans la maison de l'Oratoire de Rouen, où il mourut le 29 janvier 1715. « Il « était, nous disent nos anciens manuscrits, humble, « modeste, pieux, obligeant, sans façon et sans vanité, « uniquement occupé de Dieu et de ses études, en- « tièrement détaché des biens et des honneurs de ce « monde, fort attaché à sa vocation et ayant pour la « Congrégation de l'Oratoire une estime et une affec- « tion singulières. »

La liste des ouvrages du P. Lamy est à elle seule toute une encyclopédie. La voici dans l'ordre chronologique.

1. De l'art de parler (Paris, 1670), traité de rhé-

forme pour la prospérité du nouvel Oratoire, nous croyons devoir protester contre certains éloges décernés à l'ancien, précisément sur les points où celui-ci a eu le malheur de s'écarter des enseignements et des exemples des Pères de Bérulle et de Condren.

1. Le cardinal Le Camus écrivait, le 5 mai 1676, au P. de Sainte-Marthe : « Le P. Lamy est un trésor. C'est un homme sage, réglé, exact et très-capable pour les séminaires. Il ne faut pas le laisser inutile. Tout le monde en est édifié dans ces quartiers. » (Mém. mss.)

torique traduit au XVIIIe siècle en italien, en anglais et en allemand[1].

2. Nouvelles réflexions sur l'art poétique (1678).

3. Traité de mécanique, et de l'équilibre des solides et des liqueurs (1679).

4. Traité de la grandeur en général, qui comprend l'arithmétique, l'algèbre, l'analyse (1680), livre composé par l'auteur tandis qu'il faisait à pied le voyage de Grenoble à Paris.

5. Entretiens sur les sciences (1683), composés pour l'instruction des jeunes gens de la Congrégation de l'Oratoire[2].

6. Éléments de géométrie (1684).

7. *Apparatus ad Biblia sacra* (1687), étendu et publié de nouveau à Lyon en 1696 sous ce titre : *Apparatus Biblicus, sive manuductio ad sacram Scripturam tum clarius, tum facilius intelligendam.* C'est de tous les ouvrages donnés par le P. Lamy sur l'Écriture celui qui lui coûta le plus de travail. Mais le succès répondit aux soins de l'auteur. On en fit immédiatement plusieurs traductions. La plus recherchée fut celle de l'abbé Boyer, chanoine de Montbrison. Elle parut pour

1. Ouvrage loué par Bayle, dans sa *République des Lettres;* par Mascaron, par Baillet, par Dupin (Bibliothèque des écrivains ecclésiastiques du XVIIe siècle), et par Malebranche qui l'appelle « un livre accompli. » Voir encore le *Journal de Trévoux* de novembre 1701.

2. D'où sont extraites les belles pages citées dans la 1re partie, à la fin du chapitre IX.

la première fois en 1699. Une seconde édition, donnée en 1709, fut revue et augmentée par l'auteur.

8. Démonstration de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne (1688), étendue un peu plus tard et publiée en cinq volumes in-12.

9. *Harmonia sive concordia quatuor Evangelistarum;* et, à l'occasion des polémiques soulevées par ce livre : *Commentarius in harmoniam sive concordiam quatuor Evangelistarum*, avec l'*Apparatus chronologicus et geographicus ad harmoniam* (1699). Le premier volume de cet ouvrage témoigne d'une grande érudition rabbinique, et d'une profonde connaissance des anciens usages des Juifs ; le second renferme des détails curieux et savants sur l'histoire du Nouveau Testament. « Ce livre, nous dit le P. Batterel dans ses Mémoires « manuscrits, fit beaucoup de bruit parmi les savants, « lui en mit à dos un grand nombre, l'exerça pendant « dix ans par de longues contestations ; et, qui pis est, « l'obligea de quitter Paris et d'aller résider à Rouen. « Oser donner au public une concorde des Évangiles « après celle de M. Arnauld, et différente de celle de « ce docteur qu'il redresse en divers endroits, était « en soi un dessein qu'il pouvait bien prévoir qu'il « ne serait pas goûté des disciples et des amis de ce « docteur ; mais le P. Lamy s'avisa encore d'y soute- « nir trois opinions singulières : 1° sur la dernière « pâque légale ; il prétend que Jésus-Christ ne la fit « pas avec ses apôtres la veille de sa passion, parce

« qu'en effet elle ne devait se faire et ne se fit en effet « par les Juifs que le vendredi, jour de la mort de « Notre-Seigneur ; 2° sur les deux emprisonnements « qu'il suppose avoir été faits de saint Jean, le pre- « mier par ordre du sanhédrin, le second par ordre « d'Hérode, quoique l'Évangile ne parle que d'un seul; « 3° en ne faisant qu'une seule et même personne de « Marie-Madeleine, de Marie, sœur de Lazare, et de la « femme pécheresse de l'Évangile. » Richard Simon, assure qu'à raison de son sentiment sur la pâque, l'ouvrage courut grand risque d'être censuré par M. de Harlay, archevêque de Paris. Mais plusieurs docteurs de Sorbonne ayant remontré qu'il ne s'agissait là que d'un point de critique, on ne poussa pas l'affaire plus loin. Bossuet aurait été au nombre des défenseurs du P. Lamy. Il fallut néanmoins que le P. Lamy quittât Saint-Magloire et le séjour de Paris. C'est le 17 juin 1689 que lui fut expédié par le P. de Sainte-Marthe l'ordre de se rendre à Rouen, où il passa le reste sa vie. Un de ses premiers soins, en arrivant dans cette ville, fut d'écrire une apologie de son livre sur les points qui avaient été attaqués. Il l'adressa en forme de lettre à l'un des assistants de la Congrégation, le P. Fourré. Il lui fallut encore répondre aux observations de Lenain de Tillemont, du P. Hardouin, d'un de ses confrères de l'Oratoire, le P. Mauduit, et de M. Witasse, docteur et professeur de Sorbonne. (Voir le *Journal des Savants* (1696 et 1697.)

10. Traité de perspective (1701).

11. *De Tabernaculo fœderis, de sancta civitate Jerusalem et de templo ejus* (publié seulement cinq ans après la mort de l'auteur (1720). Ce grand ouvrage, orné de très-belles planches, avait coûté au P. Lamy trente années de travail et beaucoup de dépenses; pour le composer, il avait dû se mettre en rapport avec les savants de tous les ordres et avec les plus habiles artistes. Il eut la patience de le copier jusqu'à trois fois de sa propre main, quoiqu'il contienne plus de 1360 colonnes in-folio. Aussi le regarde-t-on comme l'ouvrage le plus complet, le plus curieux et le plus exact qui ait été fait sur ce sujet.

Cette simple énumération permet de se faire une idée de la vaste étendue des connaissances du P. Lamy. Elle justifie bien l'appréciation faite de lui par un de nos anciens annalistes. « Le P. Lamy sut accorder les « amusements des belles-lettres avec l'étude des lan- « gues savantes; les méditations profondes des mathé- « matiques avec les épines de la critique, la philoso- « phie naturelle avec la morale chrétienne, les arts « libéraux avec l'Écriture sainte, la connaissance des « rabbins et celle de la théologie. »

Les PP. Morin et Lamy s'étaient surtout occupés d'études bibliques; les PP. Le Cointe et Le Long portèrent dans le champ de l'histoire une infatigable ardeur de travail, et la science la plus vaste et la plus sûre.

Juilly le 20 octobre 1965

Cher Père,

Monsieur Schérer vous remettra les Batterel que vous avez eu l'obligeance de me prêter. J'ai pu ainsi travailler à loisir à la question que j'étudie en ce moment : la crise de la liberté doctrinale à l'Oratoire de 1674 à 1678 - j'ai trouvé des documents aux Archives Nat. et je compte les publier ainsi que le journal d'Angers -

Je vous remercie infiniment de m'avoir ~~ainsi~~ grandement facilité ma tâche.

Veuillez agréer, Cher Père, avec mes sentiments de reconnaissance, mon meilleur souvenir

F. Girbal

François GIRBAL
VILLA SAINT-MICHEL
JUILLY (S.-&-M.)
Téléphone 5

20 avril 1960

Mon Père,

Veuillez trouver ci-joint un chèque de 50.000 F pour les deux Berulle que le P. Coguet m'a transmis de la part de Montsoult.

Je suis également obligé de recourir encore une fois à vos bons offices. Voilà en deux mots de quoi il s'agit : le C.N.R.S. s'est enfin décidé à publier un livre de textes, avec introduction bio-bibliographique sur le P. Lamy et je me suis engagé à remettre fin mai, mon manuscrit

Je suis donc pressé par le temps. Vous m'obligerez extrêmement en me prêtant pour un mois environ

1) le dossier bio-bibliographique B. Lamy
2) la 1ère édition des Entretiens sur les Sciences (1684)
3) le Batterel MS (généalogie du P. de Ste Marthe) (Tome II, je crois)
4) La réponse du P. Lamy à la lettre à Duchêne (Paris. 1700)

avant la fin de l'année scolaire j'en aurai terminé j'espère et tous ces documents seront rendus à Montsoult. Je viendrais les prendre, sauf avis contraire de votre part le mardi 26 mai vers 14 heures. M. Clair, professeur au collège, qui prépare un Thomassin pour la même collection, m'accompagnera. Il désirerait consulter sur place les Dons et Octroys et divers compte-rendus d'Assemblées générales du XVIIIe siècle.

Avec mes excuses et encore une fois, mes remerciements les plus vifs.

F. Girbal

12 mars 1961

VILLA SAINT-MICHEL
JUILLY (S.-&-M.)

Téléphone 5

Mon Père,

Sauf erreur de ma part, le nom des frères Van Walenburch ne figure pas dans L. Batterel. J'espère rapporter bientôt à Montsoult les exemplaires prêtés, peut-être à l'occasion de la retraite des Philo-Math; sinon je les confierai au P. Gaudre qui vient à Juilly chaque semaine

Veuillez agréer, Mon Père, l'expression
de ma gratitude et de mes sentiments respectueux

F. Gubal